

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS TOME 1

LES DONNÉES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
FONT L'OBJET D'UNE PRÉSENTATION DISTINCTE



Québec 

JUIN 2014

NUMÉRO	ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE	PAGE
1	Indiquer la somme dépensée en 2013-2014 (et les prévisions pour 2014-2015) par votre ministère/organisme pour l’informatique et les technologies de l’information. Préciser s’il s’agit d’achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	1
2	Copie des études, scénarios et/ou analyses réalisés ou obtenus depuis le 31 mars 2013 concernant la régionalisation, la déconcentration des effectifs et programmes du ministère et/ou des organismes relevant de celui-ci.	3
3	Copie des études, scénarios et/ou analyses réalisés ou obtenus depuis le 31 mars 2013 concernant le Taser.	4
4	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l’année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d’autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.	5
5	Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2013-2014 qui n'ont pas été reconduits en 2014-2015, en incluant les programmes qui ont été abolis.	28
6	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2014-2015.	29
7	Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2014-2015 et la liste des dépenses abolies en conséquence. (Application du cran d'arrêt)	30
8	Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l’année 2013-2014 indiquer : a) la liste des employés et/ou membres du conseil d’administration; b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de fin de leur mandat incluant leur rémunération; c) la liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur CV; d) leurs frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.	31
9	Pour l’année 2013-2014, le nombre d’employés au ministère à statut occasionnel et dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d’activité.	32
10	Pour l’année 2013-2014, le nombre d’employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d’activité.	33
11	Nombre et pourcentage d’employés occasionnels au ministère en 2013-2014 et comparaison avec les quatre années précédentes.	34
12	Nombre et pourcentage d’employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2012-2013 et 2013-2014.	38
13	Prévisions budgétaires du ministère pour l’année en cours et ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor pour le ministère et pour tous les organismes sous sa juridiction pour l’année 2014-2015.	40
14	Liste de tous les sondages commandés par le ministère depuis le en 2013-2014, en incluant les coûts.	41
15	État de situation sur la stratégie du ministère au regard de l'érosion des berges et ventilation des sommes consacrées au problème pour 2013-2014.	43
16	Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d’activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l’entreprise qui a offert l’activité.	44

NUMÉRO	ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE	PAGE
17	Estimation des coûts supplémentaires qui devront être assumés par le ministère de la Sécurité publique et ses organismes assujettis à la suite de l'adoption de la nouvelle législation fédérale C-10.	112
18	Unité permanente anticorruption : a) Au 1er juin 2014, nombre de personnes affectées à l'Unité permanente anticorruption, ventilation en fonction de l'organisme d'origine (SQ, CCQ, procureur de la Couronne, etc.). Objectif à terme quant aux effectifs; b) Budget ventilé de l'Unité permanente anticorruption pour 2014-2015; c) La liste des bureaux et/ou bâtiments acquis ou loués par le ministère pour installer les futurs membres de l'UPAC; d) La liste complète des tâches du commissaire de l'UPAC; e) Nombre de perquisitions, d'arrestations et d'accusations menées ou portées par l'UPAC; f) Copie des études, scénarios et/ou analyses réalisés ou obtenus concernant les coûts rattachés au nouveau mandat de l'UPAC en lien avec l'adoption de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics; f) Bilan des activités de l'UPAC.	113
19	Nombre de permis d'agence de sécurité délivrés en 2013-2014.	118
20	Indiquer les sommes dépensées depuis l'année 2003-2004 par année financière par votre ministère/organisme pour le Système intégré d'information de justice. Préciser les étapes réalisées, les étapes à venir et les dates prévues pour l'implantation partielle puis totale du système.	119
21	La liste des dépenses effectuées dans le cadre du registre des armes à feu pour la période 2013-2014.	120
22	L'investissement pour l'année 2013-2014 en équipements spécialisés, par catégorie et par district, et les prévisions pour 2014-2015	120
23	Le nombre d'effectifs (policiers/civils) au 31 mars 2014, répartis par district et par quart de travail avec ventilation pour le nombre d'effectifs affectés aux patrouilles autoroutières.	120
24	La répartition par catégorie (directeurs, inspecteurs, capitaines, etc., pour policiers et cadres, professionnels, techniciens, etc., pour les civils) au 31 mars 2014.	120
25	Les principales attributions du personnel policier (patrouille, enquête, soutien opérationnel, administratif ou gestion) au 31 mars 2014.	120
26	La répartition détaillée des interventions en sécurité routière (constats d'infraction [provinciaux/municipaux], vérification technique, capacités affaiblies, conduite dangereuse, etc.) pour la période 2013-2014 et indiquer le nombre de constats d'infraction émis par les policiers de la SQ du 1er janvier au 31 décembre 2013 sur les routes entretenues par le ministère des Transports et sur les routes entretenues par une municipalité.	120
27	Le nombre d'heures et les coûts par poste du temps supplémentaire effectué à la SQ, en précisant le type d'activité auquel est relié le temps supplémentaire pour la période 2013-2014.	120
28	Effectifs policiers et budgets affectés à des tâches dites « municipales » dans des municipalités ayant plus de 50 000 habitants.(Drummondville, Shawinigan, etc.)	120
29	La liste des procureurs qui ont travaillé sur des dossiers de déontologie policière pour la défense des policiers, liste de ces dossiers et leur conclusion, la rémunération de ces procureurs pour l'année 2013-2014, ainsi que les augmentations prévues.	120

NUMÉRO	ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE	PAGE
30	Produire le plan triennal d’immobilisation (agrandissement, rénovation ou construction) pour les immobilisations de la Sûreté du Québec. Copie de la programmation pluriannuelle à la suite de la réflexion qui s'est poursuivie au cours de l'exercice 2013-2014.	120
31	Nombre de permis d’agent de sécurité délivrés en 2013-2014, par région.	121
32	Délai moyen de délivrance d’un permis d’agent de sécurité en 2013-2014.	122
33	Effectifs dévolus aux enquêtes sur la cybercriminalité en 2013-2014.	120
34	Le délai moyen des traitements de plaintes pour agression sexuelle pour l’année 2013-2014.	120
35	La capacité d’accueil, le taux d’occupation, les coûts per diem, les dépenses et les crédits alloués pour chaque établissement de détention pour la période 2013-2014.	123
36	Les sommes prévues pour la construction des établissements de Sept-Îles, Amos et Sorel. Ventilation par année financière et par projet.	124
37	État de situation de la construction de l'Établissement de Roberval.	125
38	État de situation sur le pont aérien prévu en Abitibi-Témiscamingue.	126
39	Le nombre de places occupées pour chaque établissement de détention au 31 mars 2014.	127
40	La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d’entente (per diem ou par programme), le montant global de l’entente et une brève description des services attendus de l’organisme communautaire.	128
41	Le nombre d’admissions de détenus et de prévenus pour chaque établissement en 2013-2014.	142
42	Le nombre de détenus et prévenus libérés par erreur depuis 2006-2007, et ce, par année.	143
43	Estimation du nombre d’individus en liberté illégale au 31 mars de chaque année depuis 2009.	144
44	Le nombre de détenus et de prévenus pour chaque établissement de détention au 31 mars de chaque année depuis 2003.	145
45	Les effectifs (par catégorie d’emploi et hommes/femmes) ainsi que la masse salariale, par établissement de détention et par année financière depuis 2005-2006.	146
46	Le nombre de permissions de sortir accordées par détenu, par établissement de détention, par catégorie (congé médical, humanitaire et réinsertion sociale) et par année financière depuis 2009-2010.	147
47	Répartition de la durée des octrois des permissions de sortir par établissement de détention et par année financière depuis 2009-2010.	149
48	Le nombre d’heures et les coûts par poste du temps supplémentaire effectué par les agents correctionnels pour chaque établissement de détention, par année financière depuis 2009-2010.	150
49	Le ratio d'heures de travail par activité d'évaluation en milieu ouvert et en milieu fermé pour chaque région administrative par année financière depuis 2009-2010.	152
50	Les effectifs de la Direction générale des services correctionnels, par catégorie d’emploi ainsi que la masse salariale pour chaque catégorie par année financière depuis 2009-2010.	154
51	Relevé de la moyenne mensuelle des suivis en milieu ouvert selon le type de surveillance par année financière depuis 2009-2010, par région administrative.	155

NUMÉRO	ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE	PAGE
52	Le nombre d’agents de surveillance qui veillent sur les suivis en milieu ouvert, selon le type de surveillance par région administrative et par année financière depuis 2009-2010.	155
53	La liste des corps policiers autochtones, en précisant la communauté desservie, la nation, le statut, le nombre de policiers, la population desservie, le coût annuel ainsi que les districts couverts.	158
54	Le nombre de crimes rapportés et solutionnés, par catégorie de crimes (contre la personne, contre la propriété, drogue, autres) sur le territoire de la SQ et celui des corps de police municipaux, par année financière depuis 2009-2010.	160
55	Le nombre de fugues rapportées et solutionnées, par région, sur le territoire de la SQ et celui des corps de police municipaux, par année financière depuis 2009-2010.	120
56	Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.	161
57	Pour l'année 2013-2014, fournir la liste des municipalités ou des villes de moins de 50 000 habitants qui ont choisi de conserver ou de créer un corps policier municipal ou qui ont signé de nouvelles ententes intermunicipales relatives aux corps policiers ou qui ont opté pour la SQ.	194
58	Produire le plan triennal d’immobilisation (agrandissement, rénovation ou construction) pour chacune des prisons sous la juridiction du Québec. Copie de la programmation pluriannuelle à la suite de la réflexion qui s’est poursuivie au cours de l'exercice 2013-2014.	195
59	Échéancier complet relativement à la construction de l'établissement de détention de Sorel.	196
60	Échéancier complet relativement à la construction de l'établissement de détention de Roberval.	197
61	La liste des bureaux régionaux de la sécurité civile en précisant, pour chacun, l’effectif et le budget alloué.	198
62	La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.	199
63	Ventilation des budgets accordés pour lutter contre le terrorisme, depuis 2005, et les prévisions pour 2014-2015.	217
64	Liste et copie des études et analyses faites concernant le profilage racial dans les services policiers.	219
65	Sommes, ventilées, accordées depuis 2006-2007, pour la sécurité dans les palais de justice et actions concrètes du ministère à ces mêmes fins, par année et par district judiciaire. Sommes ventilées prévues pour 2014-2015. Effectifs assurant la sécurité par année financière depuis 2009-2010, et effectifs prévus cette année.	220
66	Copie des recommandations émises par les coroners, en 2013-2014, concernant spécifiquement le gouvernement, ses ministères et ses organismes et suivi donné à ces recommandations.	222
67	Les effectifs du Bureau du coroner, par catégorie d’emploi ainsi que la masse salariale pour chacune de ces catégories pour 2013-2014.	223
68	La liste des coroners investigateurs et des coroners enquêteurs, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations prévues.	224
69	L’état des rapports d’investigation (terminés ou non) sur les décès signalés par année depuis 2009 ainsi que le délai moyen entre le signalement du décès et le dépôt du rapport.	225

NUMÉRO	ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE	PAGE
70	La liste des enquêtes terminées en 2013-2014 (incluant la date d’ordonnance, la nature de l’événement, le nom du coroner enquêteur en charge du dossier, la date du décès, l’endroit et la date de remise du rapport).	226
71	La liste des enquêtes pendantes depuis le 31 mars 2014 (incluant la date d’ordonnance, la nature de l’événement, le nom du coroner enquêteur en charge du dossier, la date du décès, l’endroit) ainsi que l’état d’avancement de l’enquête.	227
72	Copie des directives, orientations ou autres, envoyées par le Bureau du coroner en chef à tous les coroners pour la période 2013-2014.	228
73	Les effectifs du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d’emploi ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2013-2014.	257
74	La liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations et bonis prévus.	258
75	La répartition des plaintes adressées au commissaire par corps policier et constable spécial pour la période 2013-2014 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel par corps policier.	259
76	La répartition des dossiers selon la décision prise suite à l’examen préliminaire des plaintes par le commissaire pour la période 2013-2014 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n’a été prise.	263
77	Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le commissaire et nombre de plaintes refusées par motif.	267
78	Les effectifs du Comité de déontologie policière, par catégorie d’emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour 2013-2014.	271
79	La liste des dirigeants du comité, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations prévues.	272
80	Le nombre de dossiers reçus par catégorie (citations/révisions) et par origine (SQ, SPVM, corps municipaux) durant la période 2013-2014.	273
81	Le nombre de dossiers en suspens au 31 mars 2014, par catégorie et par origine.	274
82	Le délai moyen pour le traitement d’un dossier pour les deux dernières années.	275
83	Les effectifs de la CQLC, par catégorie d’emploi ainsi que la masse salariale pour chaque catégorie pour la période 2013-2014 et prévisions pour 2014-2015.	276
84	La liste des commissaires (membres à temps plein, à temps partiel et issus de la communauté) de la Commission pour la période 2013-2014, incluant leur cv, leur traitement annuel et la date de la fin de leur mandat.	277
85	Répartition des décisions prises par la commission pour la période 2013-2014, (permissions de sortir préparatoire à la libération conditionnelle, libération conditionnelle et permission de sortir pour visite à la famille avec ou sans audience). (Par courriel, la CQLC recommande d’utiliser ce libellé)	280
86	La répartition territoriale, par établissement de détention, des renonciations et des décisions de la commission.	281
87	Copie d'entente(s) conclue(s) avec la Commission nationale des libérations conditionnelles (fédéral) concernant l'échange d'informations contenues dans les dossiers des détenus.	282
88	Les effectifs de l’École nationale de police du Québec, par catégorie d’emploi ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2013-2014.	283
89	La liste des dirigeants de l’École, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations prévues.	284

NUMÉRO	ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE	PAGE
90	Liste des cours offerts par l'École nationale de police du Québec ainsi que la liste des cours en évaluation ou en préparation qui ne sont pas encore offerts.	285
91	Liste des conditions et des tests requis pour être admis à l'École nationale de police du Québec et pour y graduer.	287
92	Subvention versée par le MSP à l'École nationale de police du Québec depuis 2009-2010 par année financière.	288
93	Les effectifs de la RACJ par catégorie d'emploi ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2013-2014.	288 A
94	La liste des dirigeants et des régisseurs de la RACJ, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations prévues. Préciser pour chacun la date d'entrée en fonction et la date d'échéance du contrat d'embauche.	289
95	Le nombre d'enquêtes et d'inspections effectuées par la RACJ et les corps de police mandatés, pour chaque secteur d'activité pour la période 2013-2014.	290
96	Le nombre de permis d'alcool accordés, suspendus ou révoqués, pour la période 2013-2014, incluant les principales raisons de suspension ou de révocation.	291
97	Le nombre de licences d'appareils de loterie vidéo accordées, suspendues ou révoquées, pour la période 2013-2014, incluant les principales raisons de suspension ou de révocation.	292
98	Le nombre de licences de bingo selon la catégorie, pour la période 2013-2014. (Changement suite à de nouvelles règles depuis juin 2008 - « licences de bingo » et non « évènements de bingo »)	293
99	Nombre de salles de bingo ayant fermé leurs portes depuis 2009-2010.	294
100	Le nombre de licences de course, de pistes de course et de salles de paris accordées pour la période 2013-2014. (Changement de termes suite à de nouvelles règles depuis mai 2010 - « demandes de réciprocité » n'existe plus)	295
101	Le nombre de décisions rendues par le personnel désigné et par les régisseurs, pour chaque secteur d'activité pour la période 2013-2014 ainsi que le résultat de la décision.	296
102	Ventilation des budgets accordés pour mesurer et diminuer les coûts sociaux causés par les jeux de hasard depuis 2009-2010, et ce, par année financière.	297
103	Nombre de plaintes en relation avec des concours sexuels dégradants pour la gent féminine dans des bars ou clubs depuis 2009-2010, et ce, par année.	298
104	Le nombre et le montant des fraudes électroniques en 2012-2013 et en 2013-2014.	299
105	Le nombre et la nature des crimes reliés aux gangs de rue, et leur répartition géographique en 2012-2013 et en 2013-2014.	300
106	Le nombre de pistolets Taser par corps policier et par région depuis 2011-2012, et ce, par année.	303
107	Le nombre d'interventions policières incluant l'usage de pistolet Taser depuis 2011-2012, par année financière, par corps policier et région.	304
108	Le nombre de pistolets Taser par corps policier autochtone en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.	305
109	Le nombre d'interventions des policiers autochtones incluant l'usage de pistolet Taser en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.	308
110	Le nombre et la valeur des saisies du tabac de contrebande, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.	309
111	Le coût des roulottes dans les établissements de détention depuis 2009-2012, par année financière, et ce, par établissement de détention.	310
112	Budget du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale depuis 2003-2004, par année.	311

NUMÉRO	ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE	PAGE
113	Nombre de crimes haineux par année depuis 2009-2010.	312

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 1 : Indiquer la somme dépensée en 2013-2014 (et les prévisions pour 2014-2015) par votre organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

2013-2014

TOTAL	14 422 361 \$
ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ¹	1 517 300 \$
LICENCES ¹	830 029 \$
LOGICIELS ¹	19 067 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	12 055 965 \$
Services professionnels - CSPQ	1 173 626 \$
Télécommunications - CSPQ	3 521 170 \$
Services professionnels internes	6 038 500 \$
Services professionnels externes	1 322 669 \$

¹ Ces montants représentent les dépenses payées pour le ministère et les organismes, sauf pour la Régie des alcools, des courses et des jeux.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 1 : Indiquer la somme dépensée en 2013-2014 (et les prévisions pour 2014-2015) par votre ministère/organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

2013-2014

TOTAL		464 493 \$
ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE		1 091 \$
LICENCES		4 487 \$
LOGICIELS		- \$
SERVICES PROFESSIONNELS		458 915 \$
Services professionnels - CSPQ		3 350 \$
Télécommunications - CSPQ		41 604 \$
Services professionnels internes		64 652 \$
Services professionnels externes		349 309 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 2 : Copie des études, scénarios et/ou analyses réalisés ou obtenus depuis le 31 mars 2013 concernant la régionalisation, la déconcentration des effectifs et programmes du ministère et/ou des organismes relevant de celui-ci.

Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 3 : Copie des études, scénarios et/ou analyses réalisés ou obtenus depuis le 31 mars 2013 concernant le Taser.

Aucune

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : DIRECTION ET SERVICES SUPPORTS À LA GESTION - 01.01

QUESTION 4 : **Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.**

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité stratégique relatif au Plan d'opération Filet IV (gestion des décès multiples)	Identifier, décrire et mettre en place toutes les conditions préalables nécessaires qui permettent aux organismes pouvant être mobilisés lors d'un événement majeur impliquant un nombre élevé de victimes de réaliser leur mandat par l'application de leurs plans d'intervention respectifs et de mettre en commun leurs ressources et leurs résultats dans le respect du cadre adopté dans le <i>Plan d'opération Filet IV</i> .	MSP, Bureau du coroner, SQ, LSJML, SPVM	Aucun	Diffusion du rapport : printemps 2014

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.				
Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité de gouvernance de l'Établissement de détention de Percé	• Définir les grandes orientations de l'établissement et du programme d'évaluation, de traitement et de recherche et prendre les décisions relatives à ces orientations; • Convenir des modalités d'application de ces orientations; • Assurer le suivi et le respect des orientations établies et des décisions du comité; • Approuver les processus d'évaluation qualitative et quantitative des résultats obtenus par le projet et prendre les décisions requises en la matière; • Formuler les recommandations appropriées compte tenu des besoins de la clientèle et des ressources disponibles; • Favoriser la communication des résultats du projet et voir à son rayonnement.	Services correctionnels du MSP, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Aucun	Travaux en continu
Comité directeur – MSP Infrastructures carcérales	Prendre les décisions et déterminer les orientations concernant les projets de construction, d'agrandissement et de rénovation des infrastructures carcérales.	MSP et Société québécoise des infrastructures (SQI)	Aucun	Travaux en continu

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.				
Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité sur l'incarcération des personnes détenues en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés	Négocier une entente concernant la garde de personnes détenues par les Services correctionnels du MSP à la demande de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Il s'agit de permettre aux Services correctionnels du MSP de mieux gérer les places en détention et de recevoir une compensation financière adéquate.	MSP et ASFC	Aucun	Projet d'entente intergouvernementale en processus de révision et d'approbation
Comité <i>Programme de surveillance accrue</i> (PSA)	Réunir les représentants des différentes parties impliquées dans le PSA afin de régler les problèmes opérationnels découlant de l'application du programme et de l'évaluer.	MSP, Sûreté du Québec, Service de police de la Ville de Montréal, Service de police de la Ville de Québec, ainsi qu'un corps de police représentant chacun des autres niveaux de service (1, 2 et 3).	Aucun	Aucune rencontre en 2013-2014. Celles-ci n'ont lieu qu'au besoin afin d'assurer un suivi adéquat du programme conjoint de surveillance accrue entre le MSP, la SQ et les corps de police municipaux du Québec. Les activités du programme suivent leur cours.
Comité conjoint du ministère de la Sécurité publique (MSP) et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sur la modernisation des soins de santé dans les établissements de détention	Effectuer des travaux afin que les soins de santé physique et mentale soient dispensés par les intervenants du MSSS dans les établissements de détention.	MSP, MSSS	Aucun	Travaux en continu

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité interministériel sur le suivi de l'entente du MSP et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) relative à la prestation des services de main-d'oeuvre pour la clientèle contrevenante adulte.	S'assurer de l'application de l'entente intervenue entre le MSP et le MESS	MSP, MESS	Aucun	Application de l'entente
Comité interministériel sur le suivi de l'entente du MSP et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) relative à l'accès, en établissement de détention, à des services éducatifs pour la clientèle contrevenante adulte.	S'assurer de l'application de l'entente intervenue entre le MSP et le MELS.	MSP, MELS	Aucun	Application de l'entente
Comité d'implantation du Plan d'action gouvernemental 2010-2013 pour la réinsertion sociale des personnes contrevenantes	Prendre les décisions propres à s'assurer le succès de la mise en œuvre du plan et s'assurer de l'implication des organisations tout au long de sa réalisation. Voir aussi au respect des échéanciers et des résultats atteints par rapport aux indicateurs préétablis.	Services correctionnels du MSP, MELS, MESS, MSSS	Aucun	Les bilans sont en cours d'approbation
Comité de travail sur les libérations par erreur	Analyser la situation et proposer des solutions afin d'éviter les libérations par erreur.	Services correctionnels du MSP, MJQ	Aucun	Travaux en continu

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLIÉIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.				
Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Conseil sur les services policiers du Québec	Donner son avis au ministre sur toute question relative aux services policiers au Québec, plus particulièrement sur : 1. les besoins de la population; 2. l'orientation des services policiers en fonction des priorités pour chacun des domaines de pratique policière ainsi que de l'évolution, de l'organisation, de la distribution et de l'harmonisation de ces services; 3. leurs coûts; 4. l'adaptation de tels services face aux besoins en émergence, aux réalités nouvelles et aux standards de qualité. Donner son avis sur toute question que le ministre soumet au Conseil. Faire des recommandations à l'égard des responsabilités qui sont confiées au Conseil.	MSP, SQ, SPVM (Service de police de la Ville de Montréal), SPVQ (Service de police de la Ville de Québec), ENPQ, Union des municipalités du Québec, Fédération québécoise des municipalités, Ville de Montréal, Nations autochtones du Québec, corps de police de niveaux 1, 2 ou 3, Association des chefs de police des Premières Nations du Québec, Association des directeurs de police du Québec (ADPQ), Association des policières et policiers provinciaux du Québec, Fraternité des policiers et policières de Montréal, Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, Centre international pour la prévention de la criminalité	Aucun	Travaux en continu

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.				
Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité consultatif sur la statistique policière	1. Conseiller le ministre en élaborant et transmettant des avis et des recommandations sur toute question relative à la statistique policière; 2. Recommander la constitution, s'il y a lieu, de groupes de travail en vue d'étudier certaines questions spécifiques, visant notamment l'amélioration de la qualité de la statistique policière; 3. Assurer le lien avec le Centre canadien de la statistique juridique et le Comité des informations et statistiques policières (POLIS), par l'entremise de l'agent de liaison du ministère.	MSP, SQ, SPVM, SPVQ, ADPQ, Service de police de Laval, Service de police de la Ville de Sherbrooke, Service de police de la Ville de Gatineau	Aucun	Travaux en continu Deux rencontres annuelles
Comité intersectoriel sur les gangs de rue	Assurer la concertation des intervenants et la coordination accrue de leurs initiatives visant à prévenir et à contrer le phénomène des gangs de rue au Québec. Le comité permet également de faire le suivi des travaux réalisés dans chacune des mesures du Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2011-2014.	MSP, SQ, SPVM, MSSS, MICC, MELS, MCE, MJQ, DPCP, Agence des services frontaliers du Canada – région de Québec, CJM – Institut universitaire, Ville de Montréal, Service du renseignement criminel du Québec, Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement	Aucun.	Travaux en cours Préparation de la reddition de comptes annuelle du Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2011-2014 et de l'évaluation
Comité interministériel de soutien aux différents programmes de financement en prévention de la criminalité	Favoriser la concertation interministérielle en matière de prévention de la criminalité et soutenir le ministère de la Sécurité publique dans la gestion des différents programmes de financement destinés à la prévention de la criminalité et assurer une meilleure gestion des demandes de soutien financier en évitant le dédoublement des procédures et des analyses à effectuer.	MSP, MSSS, MELS, MICC, MFA, MJQ, Secrétariat aux affaires autochtones, Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	Aucun	Travaux en continu

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité santé et sécurité publique à l'égard des programmes de prévention des ITSS/UDI	Améliorer la cohérence entre les actions de sécurité publique et les actions de santé publique auprès des personnes qui font usage de drogues injectables dans le respect des missions respectives et des lois en vigueur.	MSP, MSSS, SQ, SPVM, SPVQ, Service de police de la Ville de Granby, Service de police de Laval, Service de police de la Ville de Terrebonne, ADPQ	Aucun	Travaux en cours
Comité sur les pratiques policières	Mettre à jour le <i>Guide de pratiques policières</i> .	MSP, MJQ, ENPQ, DPCP, SQ, SPVM, SPVQ, ADPQ, Service de police de la Ville de Granby, Service de police de la Ville de Terrebonne, Service de police de l'agglomération de Longueuil	Aucun	Travaux en continu
Comité de suivi pour la communication des inconduites policières	Effectuer le suivi de la procédure pour la communication des inconduites policières.	MSP, DPCP, SQ, SPVM, SPVQ, ADPQ	Aucun	Travaux en continu
Comité directeur sur la divulgation de la preuve	Établir une entente entre le DPCP et les corps de police concernant le partage de renseignements aux fins de l'exercice des poursuites criminelles et pénales.	MSP, DPCP, SPVM, SPVQ, SQ, ADPQ, Service de police de Laval, Service de police de la Ville de Sherbrooke, Service de police de l'agglomération de Longueuil	Aucun	Travaux en cours
Comité provincial de filtrage	Effectuer un suivi sur les différentes problématiques qui peuvent survenir au cours de l'application des processus de filtrage. Uniformiser le processus de filtrage.	MSP, MELS, SQ, ADPQ, corps policiers de niveaux 1 à 5.	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.				
Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité de concertation en matière de capacité de conduite affaiblie (CCCCA)	Améliorer et harmoniser les pratiques policières. Favoriser la concertation entre les partenaires pour accroître l'efficacité des actions. Assurer une communication efficace et une diffusion à l'ensemble des intervenants. Coordonner l'application de nouvelles mesures ou de réformes en matière de capacité de conduite affaiblie avec alcool et drogue. Émettre des avis et proposer des recommandations.	MSP, MJQ, DPCP, SQ, ENPQ, SAAQ, SPVM, SPVQ, Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, ADPQ	Aucun	Travaux en cours
Comité de concertation sur la formation des futures policières et des futurs policiers du Québec	Le Comité de concertation assure l'arrimage et la complémentarité entre les différents programmes de formation policière au Québec, en vue de favoriser la meilleure adéquation possible entre l'offre de formation et les besoins qualitatifs et quantitatifs de main-d'œuvre. Il a aussi pour mandat de traiter des objectifs des programmes de formation, du profil de compétences ainsi que des mécanismes permettant de répondre aux besoins d'effectifs policiers, et ce, dans le contexte des programmes menant au diplôme d'études collégiales ou à une attestation d'études collégiales en Techniques policières ainsi qu'au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'ENPQ. Ce comité veille également à la mise en œuvre du programme de formation policière menant à une attestation d'études collégiales.	MSP, MESRST, ENPQ, SPVM, SQ, établissements d'enseignement collégial (publics et privés) offrant le programme de techniques policières, ADPQ.	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité sectoriel du milieu policier sur le profilage racial	Participer au suivi de la mise en place des mesures du plan d'action gouvernemental <i>La Diversité : une valeur ajoutée. Plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, 2008-2013</i> qui concernent la prévention de la discrimination et du profilage racial dans les organisations policières. Ce plan d'action a été prolongé jusqu'au printemps 2015; Constituer une plate-forme d'échanges de bonnes pratiques et de réseautage pour le milieu policier; Faire connaître les meilleures pratiques liées aux stratégies de prévention, de sensibilisation et de suivi du profilage racial et social qui puissent être adaptées aux particularités de chaque milieu desservi par les corps de police; Favoriser la collaboration policière, par l'échange, dans l'élaboration de leurs politiques et orientations internes en matière de profilage racial; Développer une expertise sur le profilage racial; Conseiller le MSP en matière de profilage racial.	MSP, SQ, SPVM, SPVQ, ENPQ, Service de police de l'agglomération de Longueuil, Service de police de Laval, Commissaire à la déontologie policière, ADPQ.	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.				
Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité sur l'arbitrage de différends chez les policiers et chez les pompiers du Québec	Dresser un état de situation sur les problématiques entourant le processus particulier d'arbitrage de différends chez les policiers et les pompiers municipaux du Québec. Identifier, en collaboration avec les organisations participantes, des pistes de solution permettant d'améliorer ce processus.	Coprésidé par le MSP et le MTRAV. <u>Composition</u> : MSP (DGAP et DGSCSI), ACSIQ, Association des pompiers de Montréal, Regroupement des associations des pompiers et pompières du Québec, Service de sécurité incendie de Montréal, Syndicat des pompiers et pompières du Québec, Union des municipalités du Québec, Ville de Gatineau, Ville de Montréal, Ville de Québec, Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec, ADPQ, Fraternité des policiers et policières de Montréal.	Aucun	Travaux en cours
Comité provincial sur les interventions policières auprès des personnes présentant un problème de santé mentale	Connaître les initiatives existantes sur l'intervention policière auprès des personnes présentant un problème de santé mentale, une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement et de dégager les pratiques efficaces.	MSP, ENPQ, ADPQ, représentants de tous les corps de police municipaux, Wendake (représentant des corps de police autochtones)	Aucun	Travaux en cours
Sous-comité consultatif sur l'application des mesures extrajudiciaires par les policiers (LSJPA)	Révision du Cadre et conditions d'application des mesures extrajudiciaires par les policiers et modification de la pratique policière.	MSP, MJQ, MSSS , DPCP, SPVM, SPVQ, SQ, ENPQ, ADPQ, Services de police de la Ville de Granby, de la Ville de Terrebonne et de l'agglomération de Longueuil, Association des centres jeunesse du Québec, Centre jeunesse de Montréal, Centre communautaire juridique de Montréal, Réseau des organismes de justice alternative du Québec	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.				
Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité de révision du modèle d'entente pour les services policiers fournis aux municipalités par la Sûreté du Québec (SQ)	Réviser le modèle d'entente pour les services policiers fournis aux municipalités par la SQ.	MSP, SQ, Fédération québécoise des municipalités, Union des municipalités du Québec	Aucun	Travaux en cours
Comité sur les empreintes digitales	Solutionner les problématiques relatives à la prise des empreintes digitales et à leur enregistrement au casier judiciaire géré par la Gendarmerie royale du Canada en vertu de la Loi sur l'identification des criminels.	MSP, SQ, ENPQ, DPCP, SPVM, SPVQ, Service de police de l'agglomération de Longueuil, Service de police de Repentigny, Service de police de Laval, ADPQ	Aucun	Travaux en cours
Comité interministériel sur l'exploitation sexuelle	Produire un plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer l'exploitation sexuelle à partir des recommandations concernant le volet social seulement de l'avis du Conseil du statut de la femme, « La prostitution : il est temps d'agir ».	MSP, SCF, MAMROT, MESRST, MELS, MJQ, MESS, SAA, MICC, MSSS	Aucun	Travaux en cours
Comité permanent sur les disparitions et enlèvements	En tant que regroupement de personnes ayant une expertise en matière de disparitions et d'enlèvements, le mandat du comité est de documenter, de suivre, et d'analyser la problématique des disparitions et enlèvements.	MSP, ADPQ, ENPQ, SQ, SPVM, SPVQ, Service de police de Laval, Service de police de la Ville de Gatineau, Régie intermunicipale de police Thérèse-de Blainville	Aucun	Travaux en cours
Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force	Réévaluer la structure actuelle des pratiques policières liées à l'emploi de la force. Évaluer la pertinence de mettre à jour certaines pratiques policières en lien à l'emploi de la force et évaluer le besoin de développer de nouvelles pratiques. Traiter tout mandat en lien avec l'emploi de la force soumis par les autorités du MSP.	MSP, ENPQ, SQ, SPVM, SPVQ, Service de police de la Ville de Gatineau, Service de police de Laval, Corps de police représentant les niveaux 1 et 2	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLIÉIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Groupe de travail et sous-comité concernant la sécurité et l'application de la Loi sur la sécurité privée et de son règlement dans les festivals et les événements du Québec	Travailler de façon concertée à l'élaboration du Guide d'application de la Loi sur la sécurité privée à l'intention des organisateurs de festivals et d'événements au Québec en fonction des échéances prévues et des demandes du groupe de travail.	MSP, TQ, Festivals et événements Québec (FEQ), Regroupement des événements majeurs internationaux, BSP	Aucun	Travaux en cours
ACCES Alcool – Comité tactique	Suivre l'évolution du commerce illégal de boissons alcooliques au Québec. Déceler les stratagèmes de commerce illicite d'alcool et coordonner les mesures gouvernementales pour les contrer.	MSP, DPCP, MFEQ, RACJ, RQ, SAQ, SPVM, SQ, ADPQ	Aucun	Travaux en cours
ACCES Tabac – Comité tactique	Suivre l'évolution du commerce illégal du tabac au Québec. Déceler les stratagèmes de commerce illicite du tabac et coordonner les mesures gouvernementales pour les contrer.	MSP, MFEQ, MSSS, RQ, SPVM, SQ, DPCP, Agence du revenu du Canada, ADPQ, Agence des services frontaliers du Canada, Gendarmerie royale du Canada	Aucun	Travaux en cours
ACCEF - Comité de planification et de suivi	Suivre l'évolution des crimes économiques et financiers au Québec. Déceler les stratagèmes et coordonner les mesures gouvernementales pour les contrer.	MSP, AMF, DPCP, MFEQ, RQ, SQ, SPVM	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.				
Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
ACCEF – Groupe de travail sur la recherche	Définir la notion de crimes économiques et financiers. Déterminer un certain nombre de critères permettant d'identifier les stratagèmes pouvant être traités par les unités d'enquête. Présenter et décrire les stratagèmes associés aux crimes économiques et financiers, ainsi que l'apport potentiel de chacun des partenaires dans la répression de ce type de crimes. Décrire les moyens mis en place dans d'autres juridictions. Proposer au Comité de planification et de suivi des façons de faire visant à contrer ce type de crimes. Mettre en place un mécanisme de veille afin de maintenir à jour le niveau de connaissance de l'unité d'enquête. Collaborer à l'élaboration de la formation offerte aux unités d'enquête.	MSP, RQ, AMF, MFEQ, SQ, SPVM, DPCP	Aucun	Travaux en cours
Projet Nocturne – Comité de suivi	Assurer la coordination du programme et son évolution. Il a également pour mandat de favoriser le partenariat entre les corps policiers et les propriétaires de bars.	MSP, SQ, SPVM, ADPQ, Service de police de la Ville de St-Jérôme, Régie de police de Memphrémagog, Service de police de Laval, Corporation des propriétaires de bars	Aucun	Travaux en cours
Comité stratégique - lutte contre la fraude bancaire organisée	Établir un portrait global des crimes reliés à la fraude bancaire organisée, identifier les principaux stratagèmes et suggérer une stratégie commune pour optimiser la prévention, la détection et la répression des crimes reliés à la fraude bancaire.	MSP, SQ, SPVM, RQ, MFEQ, Gendarmerie royale du Canada, Association des banquiers canadiens, Desjardins, représentant d'une banque	Aucun	Travaux en cours
Comité de réalisation - lutte contre la fraude bancaire organisée	Faire des recommandations permettant d'orienter la prise de décision relativement à la mise en place de mécanismes concrets de détection, de prévention et de répression de la fraude bancaire organisée.	MSP, SQ, SPVM, RQ, MFEQ, Gendarmerie royale du Canada, Association des banquiers canadiens, Desjardins, représentant d'une banque	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLIÉRIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Forum permanent sur les opérations d'enquête en matière de fraude envers l'État	Échanger, de manière régulière, sur les façons de faire des différents ministères et organismes (M/O) et partager de l'information, entre autres, nominative, sur des cas réels de fraude et sur les nouveaux <i>modus operandi</i> utilisés par les fraudeurs.	MSP, DEC, MESS, MICC, RAMQ, RRQ, SAAQ, SQ, RQ, CSST, Hydro-Québec	Aucun	Travaux en cours
Équipe intégrée sur les menaces à la sécurité de l'information gouvernementale (EIMSIG)	Assurer une vigie en matière de menaces à la sécurité de l'information gouvernementale. Améliorer la connaissance de la situation des incidents de sécurité de l'information gouvernementale. Améliorer le partage de renseignements et l'action concertée entre les organisations concernées.	MSP, SQ, CSPQ (CERTAQ) (Collaboration ponctuelle avec le SCT et le MJQ)	Aucun	Travaux en cours
Comité sur la production de marijuana à des fins médicales (<i>Ad hoc</i>)	Faire le point sur les impacts du nouveau règlement sur la marijuana à des fins médicales, notamment pour les municipalités, cerner les différents enjeux de sécurité publique et coordonner les communications auprès des divers intervenants concernés, le cas échéant.	MSP, MAMROT, MSSS, UMQ, FQM, SQ, SPVM, SPVQ, ADPQ, Service de police de Laval, Service de police de la Ville de Granby et Service de police de la Ville de Terrebonne.	Aucun	Travaux en cours
Comité consultatif sur les jeux de hasard (<i>Ad hoc</i>)	Consulter les ministères et les organismes concernés par les questions abordées par le groupe de travail FPT sur les jeux de hasard piloté par Justice Canada auquel participent le MSP et le MJQ.	MSP, MJQ, SQ, MFEQ, Loto-Québec, RACJ, MCE	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ)	Planifier les mesures de sécurité civile à l'échelle nationale et, en cas de sinistre majeur, coordonner les opérations menées par chacun des responsables de mission selon le Plan national de sécurité civile (PNSC).	MSP, CSPQ, HQ, MAMROT, MAPAQ, MDDEFP, MESS, MRN, MSSS, MTQ, MESS – Services Québec, SHQ, SQ, Coroner, CSST, MCC, MELS, MFEQ, MJQ, MTRAV, RBQ, SAA, STQ, MCE, MRIFCE, RQ, MTO, MFA, MICC, et SCT.	Aucun	Travaux en cours
Comité de sécurité civile du Québec (CSCQ)	Orienter et approuver la planification gouvernementale en sécurité civile.	MSP, MCE, MESS – Services Québec, MRN, SQ, HQ, MESS, MAPAQ, MTQ, MDDEFP, MSSS, MAMROT et MRIFCE.	Aucun	Travaux en cours
Table des responsables de missions	Développer de manière concertée les missions du PNSC.	MSP, MFEQ, MAPAQ, MESS – Services Québec, MDDEFP, HQ, MRN, SQ, SHQ, CSPQ, MSSS, MAMROT, MTQ et SCT.	Aucun	Travaux en cours
Sous-comité de l'OSCQ sur le rétablissement à la suite d'un sinistre	Concevoir et planifier la démarche de rétablissement dans une perspective à court et à long terme visant la restauration des conditions sociales, économiques, physiques et environnementales.	MSP, CSPQ, HQ, MAMROT, MAPAQ, MDDEFP, MFEQ, MESS, MRN, MSSS, MTQ, SCT, SHQ, RBQ, MESS – Services Québec et SQ.	Aucun	Travaux en cours
Sous-comité de l'OSCQ de résilience des systèmes essentiels	Encadrer la démarche visant à augmenter la résilience des systèmes essentiels au Québec.	MSP, MSSS, SCT, MFEQ, MAPAQ, SHQ, SIQ, MESS – Services Québec, MDDEFP, MAMROT, MRN, HQ, CSPQ, SQ, MTQ.	Aucun	Travaux en cours
Sous-comité de l'OSCQ sur les services d'urgence en milieux isolés	Augmenter la desserte des services d'urgence en milieux isolés.	MSP, MTQ, SQ, MSSS, MRN, MDDEFP, SÉPAQ, SAAQ, CSST, ACSIQ et MAMROT.	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Sous-comité de l'OSCQ sur le risque radiologique et nucléaire	Réaliser un portrait du risque radiologique et nucléaire au Québec et un portrait des ressources humaines et matérielles spécialisées disponibles dans les M/O pour y faire face. À partir de ces portraits, proposer des recommandations à l'OSCQ sur les actions à prendre afin d'optimiser la préparation du Québec au regard des risques radiologiques et nucléaires.	HQ, MAPAQ, MDDEFP, MRN, MSP, MSSS, MTQ, Services Québec, SQ.	Aucun	Travaux en cours
Comité de l'OSCQ sur la gestion des risques associés aux matières dangereuses	Établir la position gouvernementale et mettre en place les conditions devant permettre d'assurer, au Québec, une gestion efficace et concertée des risques associés aux matières dangereuses.	MSP, CSST, MAMROT, MAPAQ, MDDEFP, MFEQ, MRN, MSSS, MTQ, RBQ, Services Québec, SQ	Aucun	Travaux en cours
Sous-comité de l'OSCQ sur les feux de forêt	Formuler des recommandations à l'OSCQ afin de répondre aux problématiques soulevées par le sous-comité de travail de l'OSCQ sur les feux de forêt.	CSPQ, HQ, MAMROT, MRN, MSP, MTQ, SAA, SHQ, SOPFEU, SQ	Aucun	Travaux en cours
Sous-comité de l'OSCQ CBRNE	Réaliser un portrait des ressources disponibles au Québec pour faire face à un incident impliquant des agents CBRNE. Déterminer le niveau de service attendu pour une intervention CBRNE, définir les rôles et les responsabilités des divers intervenants lors de ce type d'incident et établir des procédures opérationnelles pour assurer une bonne coordination de ceux-ci. Proposer des recommandations à l'OSCQ sur les actions à prendre afin d'optimiser la préparation du Québec pour les incidents impliquant des agents CBRNE.	MSP, Bureau du coroner, MAPAQ, MDDEFP, MSP, MSSS, MTQ, SQ	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Sous-comité sur les coûts des sinistres	Convenir des modalités de suivi des dépenses relatives aux sinistres majeurs en vue d'optimiser les réclamations au fédéral.	MSP, MFEQ, MESS, SCT, MTQ, MELS, RQ, MSSS et Services Québec.	Aucun	Travaux en cours
Groupe de travail – Érosion et submersion côtière	Coordonner et planifier l'ensemble des projets en appréciation et en traitement des risques concernant l'érosion et la submersion côtières qui ont été préalablement approuvés par le Comité sur la prévention de sinistres naturels.	MSP, MRN, MTQ, MDDEFP et Centre d'expertise hydrique du Québec, MAMROT	Aucun	Travaux en cours
Comité de pilotage du Plan de mesures d'urgence nucléaire externes à la Centrale Gentilly 2 (PMUNE-G2)	Planifier les mesures d'urgence pour faire face à un accident potentiel à la Centrale Gentilly 2.	MSP, ASSS, MAPAQ, MDDEFP, MTQ, Services Québec, SQ, et HQ.	Aucun	Mandat terminé au 31 mars 2014
Groupe de travail – glissement de terrain	Coordonner et planifier l'ensemble des projets en appréciation et en traitement des risques concernant les glissements de terrain qui ont été préalablement approuvés par le Comité sur la prévention de sinistres naturels.	MSP, MRN, MTQ, MDDEFP et MAMROT.	Aucun	Travaux en cours
Groupe de travail – Inondation	Coordonner et planifier l'ensemble des projets en appréciation et en traitement des risques concernant les inondations préalablement approuvés par le Comité sur la prévention de sinistres naturels.	MAMROT, MDDEFP et Centre d'expertise hydrique du Québec, MRN, MSP et MTQ	Aucun	Travaux en cours
Comité interministériel sur la protection contre l'incendie dans les résidences privées pour aînés	Renforcer la protection contre l'incendie des résidences privées pour aînés neuves, de même que toutes les résidences existantes, par l'examen des modalités d'ajout d'un réseau de gicleurs à eau..	RBQ, MSSS, MFEQ et SHQ	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité intersectoriel sur la sécurité incendie pour la certification dans les résidences privées pour aînés – plan de sécurité incendie	Examiner la problématique liée à l'élaboration et à l'implantation des plans de sécurité incendie pour les résidences privées pour aînés, proposer et convenir de solutions visant à accroître significativement la sécurité de ces personnes dans le cadre de la certification.	MSP, MSSS, RBQ, ACSIQ et RQRA.	Aucun	Travaux en cours
Comité sur la protection contre l'incendie dans les résidences privées pour aînés	Renforcer la protection contre l'incendie des résidences privées pour aînés neuves de 3 étages et moins, de même que toutes les résidences existantes, par l'examen des modalités d'ajout d'un réseau de gicleurs à eau.	RBQ, ACSIQ, MSSS, RQRA, APCHQ, SHQ et MAMROT	Aucun	Travaux en cours
Comité de travail sur les alarmes non fondées	Réduire substantiellement l'occurrence et les conséquences négatives des alarmes d'incendie non fondées.	MSP, RBQ, ACSIQ, l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, ATPIQ, ACAI, CANASA, l'Entraide intermunicipale de sécurité incendie des Basses-Laurentides, FQM et Laboratoires des assureurs du Canada.	Aucun	Travaux en cours
Comité sur la prévention de sinistres naturels	Le Comité sur la prévention de sinistres naturels agit à titre de comité directeur. Il vise à orienter et s'assurer de la cohérence des actions gouvernementales à réaliser en prévention des risques naturels (érosion et submersion côtières, inondation, glissement de terrain, tremblement de terre, certains aléas nordiques et feux de forêt).	MDDEFP, MSP, MAMROT, MTQ et MRN.	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité de travail sur le renouvellement des orientations en matière d'aménagement du territoire – la prise en compte des zones exposées aux glissements de terrain	Revoir les orientations du gouvernement en matière d'aménagement du territoire concernant la prise en compte des zones exposées aux glissements de terrain et établir les attentes envers le milieu municipal.	MSP, MAMROT, MDDEFP, MRN et MTQ.	Aucun	Travaux en cours
Table des professionnels des ministères et organismes sur le renouvellement des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire	Conseiller le comité de coordination sur le renouvellement des orientations en matière d'aménagement du territoire relativement à différentes thématiques.	MSP, MAMROT, MTQ, MDDEFP, MRN, MAPAQ, MSSS, MCC, H-Q, MFEQ, MELS.	Aucun	Travaux en cours
Groupe de travail sur la gestion des cours d'eau municipaux	Distinguer les diverses problématiques reliées aux compétences municipales en matière de gestion des cours d'eau et proposer le suivi à apporter (Loi sur les compétences municipales, articles 103 à 110).	MSP, MAMROT, MDDEFP, MRN, UMQ, FQM	Aucun	Publication du bulletin Muni-Express
Table de coordination interministérielle sur l'affectation du territoire publique	Coordonner et soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affectations du territoire public (PATP) à l'échelle du Québec.	MSP, MRN, MAMROT, MAPAQ, MCC, MDDEFP, MFEQ, MTQ, HYRO-QUÉBEC	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Groupe d'experts en glissements de terrain du Comité technique de sécurité publique	Apporter un complément d'information au rapport préliminaire remis au MSP par le comité technique de sécurité publique afin de répondre à la demande d'acquisition de connaissance quant à la détermination des risques naturels potentiels et à l'analyse du risque que des phénomènes naturels soient provoqués par les activités de l'industrie du gaz de schiste et des conséquences appréhendées sur la sécurité et sur les biens de la population.	MAMROT, MSP, MTQ	Aucun	Mandat terminé au 31 mars 2014
Comité interministériel sur l'aménagement durable des villages nordiques	Assumer un rôle d'orientation, de suivi, de recommandations et de soutien technique concernant l'aménagement durable des villages nordiques.	MDDEFP, MELS, MRN, MSSS, MSP, MTQ, HYDRO-QUÉBEC, RBQ, SAA, SHQ	Aucun	Travaux en cours
Comité consultatif en sécurité civile et incendie	Aviser le MSP sur toute question relative à la sécurité civile et incendie, plus particulièrement sur les grandes orientations ainsi que sur les enjeux associés aux deux domaines.	MSP, SQ, MAMROT, ÉNAP, RBQ (et plusieurs organisations des milieux associatif et municipal).	Aucun	Travaux en cours
Comité interministériel de rétablissement	Coordonner l'action des ministères et organismes concernés par la préparation et la mise en œuvre des plans d'action et de projets de rétablissement.	MSP, MTQ, MAMROT, MDDEFP, MFEQ, MRN, MAPAQ, MTO, Services Québec et MSSS.	Aucun	Travaux en cours
Comité régional rétablissement – Région : Bas-St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine	Harmoniser en région les différentes activités gouvernementales de rétablissement.	MSP, MTQ, MAMROT, MDDEFP, MFEQ, MRN, MAPAQ, Services Québec et ASSS.	Aucun	Travaux en cours
Comité régional rétablissement – Région : Montérégie	Harmoniser en région les différentes activités gouvernementales de rétablissement.	MSP, MAMROT, MDDEFP et ASSS.	Aucun	Mandat terminé au 31 mars 2014

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité sur les services de garde en milieu familial	Élaborer un guide sur les mesures d'urgence pour les services de garde en milieu familial.	MSP et MF (ACSIQ).	Aucun	Mandat terminé au 31 mars 2014. Le guide Plan de sécurité incendie et de mesures d'urgence à l'intention des services de garde en milieu familial a été produit en mars 2013.
Comité pour l'hébergement temporaire	Trouver des solutions d'hébergement temporaire, lorsque la demande dépasse les capacités de la région affectée par un sinistre.	MSP, RBQ, MTO et Croix-Rouge.	Aucun	Travaux en cours
Comité technique sur les véhicules d'intervention en sécurité incendie	Développer des documents techniques de référence sur les véhicules et le matériel d'intervention en vue de leur intégration au Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention publié en 2005.	ACSIQ, MMQ, FQM, SPIQ, SIM, ENPQ, ULC et MSP	Aucun	Travaux en cours
Groupe de travail sur la sécurité incendie dans les ressources en toxicomanie ou en jeu pathologique	Effectuer la mise à jour principale du guide, mettre en place des sous-comités techniques pour la réalisation de mandats spécifiques.	ACSIQ, CSST, APSAM, FQM, MSP et SSI de Saint-Hyacinthe	Aucun	Travaux en cours
Comité assurances MSP-Desjardins	Effectuer une étude actuarielle à partir de différentes données relatives aux schémas de couverture de risques afin de déterminer leur influence sur le calcul des primes d'assurance en matière d'incendie et de proposer le meilleur mode de transmission des données pertinentes aux compagnies d'assurance.	Desjardins Groupe d'assurances générales inc., MSP, MRC de Bellechasse, MRC de La Nouvelle-Beauce, MRC de Robert-Cliche et Ville de Sherbrooke	Aucun	Mandat terminé au 31 mars 2014. En attente du rapport portant sur les résultats de l'étude produit par Desjardins Groupe d'assurances générales inc.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Comité sur les statistiques en incendie	Identifier conjointement des données statistiques utiles dans le but de : - Prévenir ou réduire les risques d'incendie - Développer des outils d'aide à la décision à des fins budgétaires et de gestion - Élaborer des indicateurs de performance nécessaires à la reddition de comptes.	MSP, ACSIQ, ENPQ et des représentants de divers services incendie municipaux	Aucun	Travaux en cours
Groupe de travail sur la sécurité incendie dans les ressources en toxicomanie ou en jeu pathologique	Soutenir le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans la mise à jour de l'article traitant de la sécurité incendie dans le Règlement sur la certification des ressources en toxicomanie ou en jeu pathologique.	Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), Conseil québécois d'agrément (CQA), ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), ministère de la Sécurité publique (MSP).	Aucun	Travaux en cours
Comité d'exploitation de la clientèle RENIR	Préparer les travaux d'installation des équipements dans les différentes directions régionales du ministère et assurer le suivi des problématiques rencontrées.	RQ, SQ, CSPQ, MTQ, MSP, SAAQ, MRN, MDDEFP et ARQ	Aucun	Travaux en cours
Comité d'agrément des activités de formation en sécurité civile	Le Comité d'agrément analyse les demandes transmises par les fournisseurs d'activités de formation et recommande au ministre de la Sécurité publique celles qui répondent aux critères pré-établis en vue d'une attribution d'agrément. L'agrément est prévu avec les dispositions de l'article 69 de la Loi sur la sécurité civile	MELS, MFA, Services Québec, MSP	Aucun	Travaux en cours

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 4 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés pour l'année 2013-2014, dont ont fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Groupe de travail sur l'amélioration de la prévention des risques d'incendie dans les résidences pour aînés	Revoir les exigences minimales en matière de sécurité incendie requises dans les habitations, peu importe la mobilité des occupants, en particulier l'installation de gicleurs dans les résidences privées pour aînés.	RBQ, ACSIQ, MSSS, RQRA, MSP, OIQ, OAQ, ACNBSIQ, SQI, APCHQ, ACQ, Association oeuvrant dans la conception de systèmes de gicleurs, expert en sécurité incendie	Aucun	Travaux en cours
Comité de l'interopérabilité des communications en sécurité publique	Mobiliser les partenaires du secteur de la sécurité publique pour le développement concerté de l'interopérabilité au Québec et mettre en place une offre de soutien aux premiers intervenants et aux municipalités pour la définition de leurs besoins, la mise en œuvre de leurs solutions et l'atteinte de leurs objectifs en lien avec l'interopérabilité.	SPVM, Ville de Gatineau, ACSIQ, MSSS, CSPQ, ADPQ, SQ, MSP	Aucun	Travaux en cours

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 5 : Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2013-2014 qui n'ont pas été reconduits en 2014-2015, en incluant les programmes qui ont été abolis.

L'information est disponible dans le budget de dépenses 2014-2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 6 : Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2014-2015.

L'information est disponible dans le budget de dépenses 2014-2015

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 7 : Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2014-2015 et la liste des dépenses abolies en conséquence. (Application du cran d'arrêt)
Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION 8 : Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l'année 2013-2014 indiquer :

a) la liste des employés et/ou membres du conseil d'administration;

b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de fin de leur mandat incluant leur rémunération;

c) la liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur CV;

d) leurs frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.

	A)	B)	C)	D)
BUREAU DU CORONER	Voir réponse aux questions 67 et 68	Voir réponse aux questions 67 et 68	Voir la réponse aux questions 67 et 68	19 392 \$
COMITÉ DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	Voir réponse aux questions 78 et 79	Voir réponse aux questions 78 et 79	Voir réponse aux questions 78 et 79	46 643 \$
COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	Voir réponse aux questions 73 et 74	Voir réponse aux questions 73 et 74	Voir réponse aux questions 73 et 74	13 742 \$
COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	Voir réponse C)	Voir réponse C)	1-Commissaire, M. Robert Lafrenière : nommé le 16 mars 2011 pour un mandat de 5 ans, rémunération 2013-2014 : 162 006 \$. 2-Commissaire associé aux vérifications administratives, M. Pierre Avon : nommé le 19 octobre 2011 pour un mandat de 5 ans, rémunération 2013-2014: 151 227 \$. 3-Commissaire associé à la vérification de l'intégrité des entreprises, M. Marcel Forget: nommé le 13 novembre 2013 pour un mandat de 5 ans, rémunération 2013-2014: 144 591\$.	15 110 \$
COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES	Voir réponse aux questions 83 et 84	Voir réponse aux questions 83 et 84	Voir réponse aux questions 83 et 84	182 185 \$
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	Voir réponse aux questions 93 et 94	Voir réponse aux questions 93 et 94	Voir réponse aux questions 93 et 94	53 651 \$

* Les notes biographiques des personnes nommées en vertu d'un décret sont disponibles dans la section des nominations sur le site du premier ministre : <http://www.premier.gouv.qc.ca/actualites/nominations/index.asp>.

Note: Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 9 : Pour l'année 2013-2014, le nombre d'employés au ministère à statut occasionnel et dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité.

Direction support et services à la gestion	8
Direction générale des services correctionnels	49
Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	2
Direction générale des affaires policières	4
Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie	7
Régie des alcools, des courses et des jeux	6
Bureau du coroner	1
Commissaire à la déontologie policière	2
Comité de déontologie policière	0
Commission québécoise des libérations conditionnelles	2
Commissaire à la lutte contre la corruption (UPAC)	2
<u>TOTAL</u>	<u>83</u>

Source : SAGIP

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 10 : Pour l'année 2013-2014, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d'activité.

Au ministère, **5** employés ayant un statut d'occasionnel ont été congédiés durant la période de référence.

Ils se répartissent ainsi dans les secteurs d'activité :

Direction générale des services correctionnels	3
Direction générale des affaires policières	1
Régie des alcools, des courses et des jeux	1
<u>TOTAL</u>	<u>5</u>

Source : SAGIP

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 11 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2013-2014 et comparaison avec les quatre dernières années.

TOTAL	5 307	758	14%	5 378	778	14%	5 524	737	13%	5 772	728	13%
--------------	--------------	------------	------------	--------------	------------	------------	--------------	------------	------------	--------------	------------	------------

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2010-2011 <u>OCCASIONNELS</u>			PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2011-2012 <u>OCCASIONNELS</u>			PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2012-2013 <u>OCCASIONNELS</u>			PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2013-2014 <u>OCCASIONNELS</u>		
	Nbre total employés au 31 mars 2011	Nbre employés occ au 31 mars 2011	%	Nbre total employés au 31 mars 2012	Nbre employés occ au 31 mars 2012	%	Nbre total employés au 31 mars 2013	Nbre employés occ au 31 mars 2013	%	Nbre total employés au 31 mars 2014	Nbre employés occ au 31 mars 2014	%
Bureau du sous-ministre	73	13	18%	73	17	23%	75	6	8%	80	10	13%
Direction générale des services à la gestion	218	41	19%	209	36	17%	209	31	15%	214	26	12%
Direction générale des services correctionnels	3 838	397	10%	3 810	347	9%	3 912	367	9%	4 120	373	9%
Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	151	38	25%	157	40	25%	148	35	24%	151	31	21%
Direction générale des affaires policières	435	89	20%	460	127	28%	495	119	24%	500	113	23%
Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie	210	70	33%	266	105	39%	260	77	30%	251	70	28%
Régie des alcools, des courses et des jeux	239	91	38%	234	84	36%	231	71	31%	235	65	28%
Bureau du coroner	49	14	29%	50	13	26%	47	12	26%	52	15	29%
Commissaire à la déontologie policière	37	1	3%	35	3	9%	36	2	6%	37	4	11%
Comité de déontologie policière	14	-	0%	14	-	0%	14	-	0%	16	1	6%
Commission québécoise des libérations conditionnelles	43	4	9%	44	6	14%	46	8	17%	44	5	11%
Commissaire à la lutte contre la corruption (UPAC)	-	-	0%	26	-	0%	51	9	18%	72	15	21%

Source : Média, modèle CARAC mars 2014
Les étudiants et les stagiaires sont exclus.
Les membres de la haute direction sont inclus.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 11 : Nombre et pourcentage d’employés occasionnels au ministère en 2013-2014 et comparaison avec les quatre dernières années.

TOTAL	5 003	577	12%	5 187	654	13%	5 339	719	13%
ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2007-2008 <u>OCCASIONNELS</u>			PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2008-2009 <u>OCCASIONNELS</u>			PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2009-2010 <u>OCCASIONNELS</u>		
	Nbre total employés au 31 mars 2008	Nbre employés occ au 31 mars 2008	%	Nbre total employés au 31 mars 2009	Nbre employés occ au 31 mars 2009	%	Nbre total employés au 31 mars 2010	Nbre employés occ au 31 mars 2010	%
Bureau du sous-ministre	60	7	12%	78	14	18%	78	15	19%
Direction générale des services à la gestion	269	41	15%	263	38	14%	237	37	16%
Direction générale des services correctionnels	3 499	291	8%	3 642	336	9%	3 817	380	10%
Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	148	20	14%	153	27	18%	150	32	21%
Direction générale des affaires policières	430	76	18%	437	77	18%	454	81	18%
Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie	201	48	24%	207	56	27%	215	72	33%
Régie des alcools, des courses et des jeux	249	74	30%	255	79	31%	245	82	33%
Bureau du coroner	51	10	20%	54	15	28%	48	12	25%
Commissaire à la déontologie policière	37	3	8%	35	5	14%	36	2	6%
Comité de déontologie policière	16	-	0%	18	-	0%	14	-	0%
Commission québécoise des libérations conditionnelles	43	7	16%	45	7	16%	45	6	13%
Commissaire à la lutte contre la corruption (UPAC)	-	-	0%	-	-	0%	-	-	0%

Source : Média, modèle CARAC mars 2014

- Les étudiants et les stagiaires sont exclus.
- Les membres de la haute direction sont inclus.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 12 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2012-2013 et 2013-2014.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2011-2012 OCCASIONNELS			PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2012-2013 OCCASIONNELS			PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2013-2014 OCCASIONNELS		
	Nb d'employés occasionnels au 31 mars 2012 auquel sont ajoutés les employés qui sont devenus permanents en cours d'année	Nb d'employés occasionnels devenus permanents (temporaires)	%	Nb d'employés occasionnels au 31 mars 2013 auquel sont ajoutés les employés qui sont devenus permanents en cours d'année	Nb d'employés occasionnels devenus permanents (temporaires)	%	Nb d'employés occasionnels au 31 mars 2014 auquel sont ajoutés les employés qui sont devenus permanents en cours d'année	Nb d'employés occasionnels devenus permanents (temporaires)	%
TOTAL	942	164	17%	1 126	336	30%	1 130	350	31%
Bureau du sous-ministre	21	4	19%	21	13	62%	16	5	31%
Direction générale des services à la gestion	43	7	16%	46	14	30%	44	22	50%
Direction générale des services correctionnels	428	81	19%	584	203	35%	635	248	39%
Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	48	8	17%	42	8	19%	38	9	24%
Direction générale des affaires policières	135	8	6%	181	61	34%	145	35	24%
Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie	142	37	26%	95	19	20%	84	13	15%
Régie des alcools, des courses et des jeux	99	15	15%	100	14	14%	89	8	9%
Bureau du coroner	13	0	0%	19	1	5%	23	1	4%
Commissaire à la déontologie policière	3	0	0%	5	3	60%	7	1	14%
Comité de déontologie policière	0	0	-	6	0	0%	8	0	0%
Commission québécoise des libérations conditionnelles	8	2	25%	15	0	0%	13	1	8%
Commissaire à la lutte contre la corruption (UPAC)	2	2	100%	12	0	0%	28	7	25%
Indéterminés	-		-	-	-	-	-	-	-

Source : 2011-2012, les données ont été extraites de Média pour le nombre d'employés occasionnels et de SAGIP pour le nombre d'employés à caractère permanent.
2012-2013, toutes les données ont été extraites de SAGIP.
2013-2014, toutes les données ont été extraites de SAGIP.
Les étudiants et les stagiaires sont exclus - Les membres de direction sont inclus.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 12 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2012-2013 et 2013-2014.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2009-2010 <u>OCCASIONNELS</u>			PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2010-2011 <u>OCCASIONNELS</u>		
	Nb d'employés occasionnels au 31 mars 2012 auquel sont ajoutés les employés qui sont devenus permanents en cours d'année	Nb d'employés occasionnels devenus permanents (temporaires)	%	Nb d'employés occasionnels au 31 mars 2011 auquel sont ajoutés les employés qui sont devenus permanents en cours d'année	Nb d'employés occasionnels devenus permanents (temporaires)	%
TOTAL	794	75	9%	878	125	14%
Bureau du sous-ministre	16	2	13%	20	5	25%
Direction générale des services à la gestion	44	7	16%	43	3	7%
Direction générale des services correctionnels	413	33	8%	462	76	16%
Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	34	2	6%	40	2	5%
Direction générale des affaires policières	105	23	22%	112	23	21%
Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie	73	1	1%	74	5	7%
Régie des alcools, des courses et des jeux	82	0	0%	98	7	7%
Bureau du coroner	15	3	20%	12	0	0%
Commissaire à la déontologie policière	5	3	60%	3	1	33%
Comité de déontologie policière	0	0	-	0	0	-
Commission québécoise des libérations conditionnelles	7	1	14%	7	3	43%
Commissaire à la lutte contre la corruption (UPAC)	0	0	-	0	0	-
Indéterminés	-	-	-	7	0	0%

Source : 2009-2010, les données ont été extraites de Média pour le nombre d'employés occasionnels et de SAGIP pour le nombre d'employés à caractère permanent.
2010-2011, les données ont été extraites de SAGIR pour le nombre d'employés occasionnels et de SAGIP pour le nombre d'employés à caractère permanent.
Les étudiants et les stagiaires sont exclus - Les membres de direction sont inclus.

Note: Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 13 : Prévisions budgétaires du ministère pour l'année en cours et ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor pour le ministère et pour tous les organismes sous sa juridiction pour l'année 2014-2015.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE - 01.03

QUESTION 14 : Liste de tous les sondages commandés par le ministère en 2013-2014, en incluant les coûts.

Étude de satisfaction auprès des clientèles 2013 dont le coût a été de 11 153\$.

Note : Pour les informations relatives à 2012-2013, veuillez vous référer au cahier de l'Étude des crédits 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 14 : Liste de tous les sondages commandés par le ministère en 2013-2014, en incluant les coûts.

Sondage Web effectué auprès des Québécois de 18 ans et plus auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Date: du 6 au 11 juin 2013

Objectif du sondage : mesurer la notoriété de la Semaine de la sécurité 2013 et état de préparation des Québécois dans l'éventualité d'un sinistre majeur.

Firme : Léger Recherche Stratégie conseil

Coût : 5 395 \$

Sondage téléphonique effectué auprès des Québécois de 18 ans et plus auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Date: du 17 au 28 octobre 2013

Objectif du sondage : mesurer la notoriété de la Semaine de la prévention des incendies auprès de la population du Québec.

Firme : Segma Recherche

Coût : 8 380 \$

Note : Pour les informations relatives à 2012-2013, veuillez vous référer au cahier de l'Étude des crédits 2013-2014.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 15 : État de situation sur la stratégie du ministère au regard de l'érosion des berges et ventilation des sommes consacrées au problème pour 2013-2014.

Le cadre financier et organisationnel d'analyse, de prévention et d'atténuation des principaux risques naturels, adopté par le gouvernement en novembre 2006, a pris fin le 31 mars 2013.

Le 19 juin 2013, le gouvernement a adopté le Cadre pour la prévention de sinistres 2013-2020 permettant de générer des investissements en appréciation, en traitement et en communication pour les risques érosion et submersion côtière, inondation, glissement de terrain, tremblement de terre et pour ceux liés à une origine anthropique (risques industriels), à certains aléas nordiques et aux feux de forêt. Ces investissements pourraient atteindre 96,4 M\$ sur sept ans, soit 43,4 M\$ en appréciation (analyse et recherche sur les risques), 49,5 M\$ en traitement (travaux de prévention et d'atténuation) et 3,5 M\$ en communication des risques. Plus précisément pour les risques érosion et submersion côtière, les investissements pourraient atteindre 10 M\$ en appréciation et 11,4 M\$ en traitement des risques.

Pour l'année financière 2013-2014, un montant de 800 000 \$ a été engagé pour le financement des travaux de recherche, réalisés par la Chaire de recherche en géoscience côtière de l'Université du Québec de Rimouski (UQAR) (300 000 \$), par le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR (300 000 \$) ainsi que par la Chaire de recherche en ingénierie côtière et fluviale de l'Institut national de recherche scientifique (200 000 \$).

De plus, 163 résidences ayant subi des dommages ou des pertes de terrains majeures ont été déclarées en situation de danger imminent donnant droit à l'application du Programme spécifique relatif aux grandes marées de 2010 (décret 113-2011). De ce nombre, 141 ont produit une réclamation d'aide financière, mais 122 étaient finalement admissibles. Le MSP a donc versé pour l'ensemble de ce programme spécifique, un montant de 22,7 M\$ en indemnisation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : LE MINISTÈRE

QUESTION 16 : Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Voir les documents ci-joints (ne comprennent pas les formations de la Régie des alcools, des courses et des jeux).

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>ACGRH</i>		Type: Interne	
39667 Médiation en milieu organisationnel	2013-04-04	1	0,00 \$
39669 Gestion de la performance	2013-04-17	1	18,32 \$
40686 Communication constructive	2013-10-16	2	0,00 \$
40704 Médiation organisationnelle	2013-11-27	1	0,00 \$
40708 Gérer les performances au travail	2013-04-17	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		6	18,32 \$
Fournisseur : <i>AFI</i>		Type: Externe	
40674 Administration et maintenance Windows 8	2013-09-24	4	9 900,00 \$
40680 Document maître sur Word 2002	2013-10-02	4	569,13 \$
40683 Oracle Database 11g : Adm. Workshop	2013-10-07	1	4 250,00 \$
40701 Oracle Database 11 g	2013-11-25	1	4 250,00 \$
41772 Administration et maintenance de Windows 8	2013-10-28	4	9 900,00 \$
Total du fournisseur :		14	28 869,13 \$
Fournisseur : <i>Agilent Technologies</i>		Type: Externe	
40390 GC LC Canada Seminar	2013-09-04	3	141,04 \$
Total du fournisseur :		3	141,04 \$
Fournisseur : <i>AGRCQ Association des gestionnaires régionaux</i>		Type: Externe	
40607 Colloque Association gestionnaires régionaux	2013-04-10	2	132,00 \$
Total du fournisseur :		2	132,00 \$
Fournisseur : <i>AITQ</i>		Type: Externe	
39555 Association intervenant en toxicomanie du Québec	2013-05-15	1	97,73 \$
41011 Colloque de l'AITQ réception prix d'excellence	2013-10-23	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	97,73 \$
Fournisseur : <i>Ambulance St-Jean</i>		Type: Externe	
40822 RCR-DEA	2013-09-16	2	1 552,00 \$
Total du fournisseur :		2	1 552,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : APSSAP		Type: Interne	
39842 Formation en ergonomie	2013-06-18	1	0,00 \$
39928 L'ergonomie du travail de bureau	2013-04-01	4	0,00 \$
39947 APSSAP-Colloque	2013-05-14	3	282,50 \$
40076 SST-APSSAP	2013-04-30	7	0,00 \$
40854 APSSAP	2013-10-30	1	0,00 \$
40859 La santé psychologique au travail	2013-06-20	7	0,00 \$
40916 ERGONOMIE	2013-05-14	2	326,56 \$
41217 Colloque Annuel - APSSAP	2013-05-14	2	1 140,82 \$
41273 Formation intervention suicide et stress au travail	2013-06-18	5	52,68 \$
41274 Intervenir en équipe	2013-11-05	13	598,60 \$
41276 Prévention du suicide et gestion du stress	2013-10-25	15	904,12 \$
41278 Intervenir en équipe	2013-11-06	3	14,30 \$
41279 Intervenir en équipe	2013-11-07	9	87,85 \$
41383 Intervenir en équipe	2014-01-22	9	159,90 \$
41425 Formation intervention d'équipe situation de crise	2013-11-12	1	0,00 \$
41426 Formation intervention situation de crise	2013-11-12	1	0,00 \$
41544 Oméga	2014-02-04	8	0,00 \$
41545 Intervenir en équipe	2014-02-11	2	0,00 \$
41604 Santé et sécurité au travail	2014-02-26	4	0,00 \$
41724 SST - APSSAP	2014-03-18	2	50,10 \$
Total du fournisseur :		99	3 617,43 \$
Fournisseur : ASCLD-American soc. of crime laboratoty directors		Type: Externe	
41384 Conférence de l'ASCLD	2013-05-05	1	2 397,00 \$
Total du fournisseur :		1	2 397,00 \$
Fournisseur : ASIRQ		Type: Externe	
40691 Colloque Québécois sécurité de l'information	2013-10-21	2	2 998,00 \$
Total du fournisseur :		2	2 998,00 \$
Fournisseur : Association sur l'accès et la protection de l'information		Type: Externe	
41124 Congrès annuel AAPI 2013	2013-04-17	2	1 571,68 \$
Total du fournisseur :		2	1 571,68 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : Association canadienne des sciences géomatiques		Type: Interne	
40679 Hack de Montréal et Géomatique 2013	2013-10-02	2	166,31 \$
40681 Géomatique 2013	2013-10-03	1	618,39 \$
Total du fournisseur :		3	784,70 \$
Fournisseur : Association des directeurs de police du Québec		Type: Externe	
41133 Colloque Association directeurs police (Québec)	2013-05-28	1	1 250,00 \$
Total du fournisseur :		1	1 250,00 \$
Fournisseur : Association québécoise de prévention du suicide		Type: Externe	
39783 Prévention du suicide - EIS	2013-04-09	11	0,00 \$
39784 Prévention du suicide - EIS	2013-05-07	11	0,00 \$
39912 Prévention du suicide - EIS	2013-06-04	12	0,00 \$
40178 Prévention du suicide - EIS	2013-04-29	12	0,00 \$
40537 Prévention du suicide - EIS gestionnaires	2013-06-17	15	0,00 \$
40669 Prévention du suicide - EIS gestionnaires	2013-12-05	6	0,00 \$
Total du fournisseur :		67	0,00 \$
Fournisseur : Barreau du Québec		Type: Externe	
40056 8e Colloque de l'AJICQ	2013-06-15	2	320,00 \$
40272 Les 100 principes de droit administratif	2013-09-06	1	100,00 \$
40393 Session d'accueil à l'intention membres	2013-10-01	1	86,25 \$
40396 10e Colloque de l'AJICDQ	2013-11-23	1	160,00 \$
41787 Comptabilité - Se conformer obligations prof.	2014-03-24	1	0,00 \$
41788 Représentation enfants devant Cour Supérieure	2014-02-26	2	0,00 \$
41789 Introduction crise comme phénomène humain	2014-02-19	3	0,00 \$
41790 Juribistro 1 : UNIK	2014-02-05	3	0,00 \$
41791 Juribistro 2 droit criminel et pénal	2014-03-12	1	0,00 \$
41792 Utilisation des systèmes biométriques	2013-12-12	1	0,00 \$
41794 Droit criminel et droit de la famille	2013-11-28	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		17	666,25 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Bell Canada</i>		Type: Externe	
40148 SIEM RSA	2013-04-16	2	0,00 \$
40149 Cisco Attendant Console	2013-04-22	1	128,00 \$
40157 Séminaire de sécurité	2013-05-17	2	0,00 \$
40161 Cisco Call Manager	2013-06-06	1	530,00 \$
Total du fournisseur :		6	658,00 \$
Fournisseur : <i>Bsides Québec</i>		Type: Externe	
40160 Conférence en sécurité de l'information	2013-05-31	7	321,92 \$
Total du fournisseur :		7	321,92 \$
Fournisseur : <i>C.A.R.R.A.</i>		Type: Interne	
40064 Préparation à la retraite	2013-04-16	2	646,66 \$
40065 Préparation à la retraite	2013-05-07	1	250,00 \$
41111 Préparation à la retraite	2013-11-07	13	385,00 \$
41112 Préparation à la retraite	2013-12-03	1	302,10 \$
41381 Préparation à la retraite	2013-06-11	2	557,20 \$
Total du fournisseur :		19	2 140,96 \$
Fournisseur : <i>CANASA</i>		Type: Externe	
40150 Sécurité Canada Est	2013-05-24	1	396,58 \$
Total du fournisseur :		1	396,58 \$
Fournisseur : <i>CARRA</i>		Type: Interne	
39595 Préparation à la retraite	2013-05-21	1	0,00 \$
39638 Session préparation à la retraite	2013-06-03	1	0,00 \$
40154 Préparation à la retraite	2013-05-06	1	287,44 \$
40155 Préparation à la retraite	2013-05-09	2	537,44 \$
40188 Formation Préparation retraite	2013-04-15	2	121,03 \$
40189 Formation Préparation retraite	2013-04-16	3	97,07 \$
40250 Formation Préparation retraite	2013-05-22	3	207,25 \$
40252 Formation Préparation retraite	2013-06-05	1	60,10 \$
40253 Formation Préparation retraite	2013-05-13	1	57,00 \$
40353 Formation Préparation retraite	2013-09-16	1	61,30 \$
40354 Formation Préparation retraite	2013-09-16	1	67,04 \$
40403 Préparation à la retraite	2013-10-10	2	250,00 \$
40407 Formation Préparation retraite	2013-10-03	1	75,46 \$
40409 Formation Préparation retraite	2013-10-03	1	50,10 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40416 Formation Préparation retraite	2013-10-21	1	73,01 \$
40441 Formation Préparation retraite	2013-10-07	1	49,40 \$
40611 Formation Préparation retraite	2013-10-21	1	300,00 \$
40690 Préparation à la retraite	2013-10-17	1	0,00 \$
40823 Formation Préparation retraite	2013-11-04	1	300,00 \$
41029 Session de préparation a la retraite	2013-05-13	1	314,49 \$
41031 Session de préparation a la retraite	2013-11-18	1	338,68 \$
41032 Session de préparation a la retraite	2013-10-07	1	308,89 \$
41033 Session de préparation a la retraite	2013-04-22	2	673,36 \$
41140 Préparation à la retraite	2013-12-09	1	337,54 \$
41293 Préparation à la retraite	2013-12-16	2	682,87 \$
41812 Session de préparation a la retraite	2013-10-07	1	308,89 \$
41813 Session de préparation a la retraite	2013-10-21	3	862,32 \$
Total du fournisseur :		38	6 420,68 \$
Fournisseur : <i>Carrer Academy</i>		Type: Externe	
41503 VideoTrainer	2013-10-01	1	1 961,89 \$
Total du fournisseur :		1	1 961,89 \$
Fournisseur : <i>CAVAC</i>		Type: Externe	
40547 Intervention auprès des autochtones	2013-11-19	3	42,90 \$
Total du fournisseur :		3	42,90 \$
Fournisseur : <i>CECOBOIS</i>		Type: Interne	
40598 Dépendance et santé	2013-11-20	12	0,00 \$
40606 Séminaire-CECOBOIS CONSTRUCTION BÂTIMENTS	2013-10-16	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		13	0,00 \$
Fournisseur : <i>CEGEP Marie-Victorin</i>		Type: Institutionnelle	
40739 Session planification retraite	2013-11-21	1	287,00 \$
Total du fournisseur :		1	287,00 \$
Fournisseur : <i>Center of Forensic Sciences</i>		Type: Externe	
39970 DRE Symposium	2013-06-06	2	2 054,96 \$
Total du fournisseur :		2	2 054,96 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : Centre d'expertise hydrique du Québec CEHQ		Type: Interne	
40563 Midi-conférence - Loi sur la sécurité des barrages	2013-05-13	1	0,00 \$
40749 Centre d'expertise hydrique Québec	2013-05-13	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$
Fournisseur : Centre de détention de Baie-comeau (ASC)		Type: Externe	
40805 Armes à feu-Pratique	2013-11-07	5	608,65 \$
Total du fournisseur :		5	608,65 \$
Fournisseur : Centre de détention de New Carlisle (A.S.C.)		Type: Interne	
40737 ECIU	2013-05-16	9	87,50 \$
40751 ECIU	2013-10-10	8	0,00 \$
Total du fournisseur :		17	87,50 \$
Fournisseur : Centre de détention de Québec		Type: Interne	
39786 Prévention du suicide - EIS gestionnaires	2013-04-03	11	0,00 \$
39787 ECIU	2013-04-18	17	0,00 \$
39789 ECIU	2013-05-30	25	0,00 \$
39792 Techniques d'intervention sécuritaires	2013-05-07	14	0,00 \$
39793 Techniques d'intervention sécuritaires	2013-05-21	14	0,00 \$
39795 Techniques d'intervention sécuritaires	2013-06-04	13	0,00 \$
39798 Techniques d'intervention sécuritaires	2013-06-10	12	0,00 \$
39914 Prévention du suicide - EIS gestionnaires	2013-06-17	11	0,00 \$
40431 ECIU	2013-09-19	20	0,00 \$
40443 ECIU	2013-10-31	18	0,00 \$
40444 Techniques d'intervention sécuritaires	2013-09-10	14	0,00 \$
40572 ECIU	2013-11-28	17	0,00 \$
Total du fournisseur :		186	0,00 \$
Fournisseur : Centre de détention de Sherbrooke		Type: Interne	
41135 APRIA - incendie	2013-09-25	7	0,00 \$
41145 APRIA - incendie	2013-09-25	3	0,00 \$
41146 APRIA - incendie	2013-10-02	7	0,00 \$
41147 APRIA - incendie	2013-10-02	5	0,00 \$
41148 APRIA - incendie	2013-10-09	3	0,00 \$
41149 APRIA - incendie	2013-10-09	5	0,00 \$
Total du fournisseur :		30	0,00 \$

Activité		Date début	Participants	Total
Fournisseur : Centre de détention de St-Jérôme			Type: Interne	
39981	Armes à feu-Qualification	2013-04-08	5	503,49 \$
39982	Armes à feu-Pratique	2013-04-09	3	474,89 \$
39983	Armes à feu-Qualification	2013-04-10	5	503,49 \$
39984	Armes à feu-Qualification	2013-04-11	5	503,49 \$
39985	Armes à feu-Pratique	2013-04-15	4	489,19 \$
39986	Armes à feu-Pratique moniteur	2013-04-16	2	460,59 \$
39987	Armes à feu-Qualification	2013-04-17	5	503,49 \$
39988	Armes à feu-Qualification	2013-04-18	5	503,49 \$
39989	Armes à feu-Qualification	2013-04-22	5	503,49 \$
39990	Armes à feu-Qualification	2013-04-23	5	503,49 \$
39991	Armes à feu-Cours de base-Théorie	2013-04-24	5	0,00 \$
39992	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-04-25	5	503,49 \$
39993	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-04-29	5	503,49 \$
39994	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-04-30	5	503,49 \$
39995	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-05-01	5	503,49 \$
39996	Armes à feu-Qualification	2013-05-02	5	503,49 \$
39997	Armes à feu-Qualification	2013-05-06	5	503,49 \$
39998	Armes à feu-Qualification	2013-05-07	4	489,19 \$
39999	Armes à feu-Qualification	2013-05-08	5	503,49 \$
40000	Armes à feu-Qualification	2013-05-09	4	489,19 \$
40001	Armes à feu-Qualification	2013-05-13	5	503,49 \$
40002	Armes à feu-Qualification	2013-05-14	5	503,49 \$
40003	Armes à feu-Qualification	2013-05-15	5	503,49 \$
40004	Armes à feu-Qualification	2013-05-16	4	489,19 \$
40006	Armes à feu-Qualification	2013-05-20	5	503,49 \$
40007	Armes à feu-Qualification	2013-05-21	5	503,49 \$
40008	Armes à feu-Qualification	2013-05-22	5	503,49 \$
40009	Armes à feu-Qualification	2013-05-23	5	503,49 \$
40010	Armes à feu-Qualification	2013-05-27	4	489,19 \$
40011	Armes à feu-Qualification	2013-05-28	5	503,49 \$
40012	Armes à feu-Qualification	2013-05-29	5	503,49 \$
40013	Armes à feu-Qualification	2013-05-30	5	503,49 \$
40014	Armes à feu-Cours de base-Théorie	2013-06-03	5	0,00 \$
40015	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-06-04	5	503,49 \$
40016	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-06-10	5	503,49 \$
40017	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-06-11	5	503,49 \$
40018	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-06-12	5	503,49 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40019 Armes à feu-Qualification	2013-06-13	4	489,19 \$
40020 Armes à feu-Qualification	2013-06-17	4	562,29 \$
40021 Armes à feu-Qualification-Moniteur	2013-06-18	2	489,19 \$
40022 Armes à feu-Qualification	2013-06-19	5	503,49 \$
40023 Armes à feu-Qualification	2013-06-20	5	503,49 \$
40025 Armes à feu-Qualification	2013-06-27	3	474,89 \$
40027 Intervention d'urgence (ECIU) Recrutement	2013-04-16	10	0,00 \$
40028 Intervention d'urgence (ECIU)-Pratique	2013-04-18	13	435,90 \$
40029 Intervention d'urgence (ECIU) Formation nouveaux	2013-05-06	9	959,76 \$
40030 Intervention d'urgence (ECIU)-Pratique	2013-05-23	21	550,30 \$
40031 Intervention d'urgence (ECIU)-Pratique	2013-06-06	23	696,90 \$
40035 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-04-23	8	0,00 \$
40036 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-04-25	9	0,00 \$
40037 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-04-30	8	0,00 \$
40038 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-05-01	6	0,00 \$
40039 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-05-02	8	0,00 \$
40040 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-05-07	8	0,00 \$
40041 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-05-08	8	0,00 \$
40042 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-05-09	8	0,00 \$
40043 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-05-14	7	0,00 \$
40044 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-05-15	8	0,00 \$
40045 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-05-16	7	0,00 \$
40046 OC-Poivre de cayenne-Qualification	2013-06-13	7	0,00 \$
40067 Jumelage -Contrôle principal	2013-04-01	3	0,00 \$
40068 Jumelage -Parloir-remplacement	2013-04-09	2	0,00 \$
40069 Jumelage -Parloir-remplacement	2013-04-11	2	0,00 \$
40070 Jumelage -Guérîte nouveaux asc tpr	2013-05-09	3	0,00 \$
40071 Jumelage -Guérîte nouveaux asc tpr	2013-05-13	3	0,00 \$
40072 Jumelage -Guérîte nouveaux asc tpr	2013-05-14	4	0,00 \$
40073 Jumelage -Guérîte nouveaux asc tpr	2013-05-16	3	0,00 \$
40074 Jumelage -Guérîte nouveaux asc tpr	2013-05-16	3	0,00 \$
40075 Jumelage -Gymnase nouveaux asc tpr	2013-05-09	6	0,00 \$
40110 Jumelage -chef unité intérim- remplacement	2013-04-04	2	0,00 \$
40111 Jumelage -Parloir-remplacement	2013-04-15	2	0,00 \$
40112 Armes à feu-Administratif-formateur	2013-04-12	1	0,00 \$
40114 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-04-11	1	0,00 \$
40115 Intervention d'urgence(ECIU)-Administratif inventaire	2013-04-15	1	0,00 \$
40116 OC-Poivre de cayenne-Administratif	2013-04-08	1	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40117 Intervention d'urgence (ECIU)-Administratif	2013-04-10	2	435,90 \$
40119 Armes à feu-Administratif-formateur	2013-04-19	1	0,00 \$
40121 Jumelage -Parloir-remplacement	2013-04-23	2	0,00 \$
40122 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-04-24	1	0,00 \$
40123 Jumelage -Parloir-remplacement	2013-04-25	2	0,00 \$
40124 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-04-26	1	0,00 \$
40125 Armes à feu-Administratif-formateur	2013-05-03	1	0,00 \$
40165 Armes à feu-Administratif-formateur	2013-05-10	1	0,00 \$
40166 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr	2013-05-15	2	0,00 \$
40167 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-05-17	2	0,00 \$
40168 Jumelage -Gymnase nouveaux asc tpr	2013-05-21	2	0,00 \$
40169 Jumelage -Chef d'unité intérim	2013-05-23	2	0,00 \$
40170 Armes à feu-Administratif-formateur	2013-05-24	1	0,00 \$
40171 Jumelage -Contrôle principal	2013-05-27	4	0,00 \$
40203 Jumelage -Accueil-Rotation	2013-05-08	2	0,00 \$
40204 Jumelage -chef unité - remplacement	2013-05-24	2	0,00 \$
40205 Jumelage -Socio-Rotation	2013-05-27	2	0,00 \$
40206 Jumelage -Pav.F dossiers-Rotation	2013-05-28	2	0,00 \$
40207 Jumelage -Chef d'unité intérim	2013-05-29	5	0,00 \$
40208 Jumelage -Admission	2013-06-05	3	0,00 \$
40209 Jumelage -Admission	2013-06-10	2	0,00 \$
40210 Jumelage -Entretien-Rempl.vacances	2013-06-10	2	0,00 \$
40211 Jumelage -Contrôle principal	2013-06-11	3	0,00 \$
40212 Jumelage -Contrôle principal	2013-06-25	5	0,00 \$
40213 Armes à feu-Administratif-formateur	2013-05-31	1	0,00 \$
40214 Armes à feu-Administratif-formateur	2013-06-14	1	0,00 \$
40215 Armes à feu-Administratif-formateur	2013-05-17	1	0,00 \$
40216 Armes à feu-Administratif-formateur	2013-07-01	1	0,00 \$
40218 Jumelage -Chef d'unité intérim	2013-07-11	2	0,00 \$
40219 Jumelage -Chef d'unité intérim	2013-07-29	3	0,00 \$
40220 Jumelage -Chef d'unité intérim	2013-08-01	4	0,00 \$
40221 Jumelage -Chef d'unité intérim	2013-07-22	8	0,00 \$
40222 Intervention d'urgence(ECIU)-Administratif	2013-04-11	1	0,00 \$
40223 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-06-18	1	0,00 \$
40224 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-06-30	1	0,00 \$
40225 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-06-25	1	0,00 \$
40226 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr	2013-07-15	2	0,00 \$
40227 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr	2013-07-15	3	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40228 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr	2013-07-16	2	0,00 \$
40229 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr	2013-07-18	3	0,00 \$
40230 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr	2013-07-18	3	0,00 \$
40231 Jumelage -Admission-rotation	2013-07-23	2	0,00 \$
40232 Jumelage -Guérite DC-DD-nouvel employé	2013-07-23	2	0,00 \$
40233 Jumelage -Pav.F-Refresh	2013-07-30	1	0,00 \$
40325 Intervention d'urgence (ECIU)-Administratif	2013-05-07	2	435,90 \$
40327 Technique désamorçage	2013-07-10	11	1 780,00 \$
40366 Jumelage -ASCV	2013-07-17	7	0,00 \$
40367 Jumelage -ASCV	2013-07-18	7	0,00 \$
40368 Jumelage -ASCV	2013-07-24	7	0,00 \$
40369 Jumelage -ASCV	2013-07-25	6	0,00 \$
40371 Jumelage -Contrôle principal	2013-08-05	2	0,00 \$
40372 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-08-05	1	0,00 \$
40373 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-08-11	1	0,00 \$
40374 Jumelage -ASCV	2013-08-20	2	0,00 \$
40375 Jumelage -Admission-remplacement D-C.Tanguay(diffé	2013-08-29	2	0,00 \$
40376 OC-Poivre de cayenne Rafraichissement	2013-09-17	10	350,10 \$
40377 OC-Poivre de cayenne Rafraichissement	2013-09-19	9	350,10 \$
40378 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-09-18	8	0,00 \$
40720 Armes à feu-Pratique	2013-10-14	4	489,19 \$
40722 Armes à feu-Pratique	2013-10-15	5	503,49 \$
40724 Armes à feu-Pratique	2013-10-16	4	503,49 \$
40725 Armes à feu-Pratique	2013-10-17	4	489,19 \$
40726 Armes à feu-Administratif	2013-10-18	1	489,19 \$
40728 Armes à feu-Pratique	2013-10-21	4	489,19 \$
40729 Armes à feu-Cours de base-Théorie	2013-10-22	5	0,00 \$
40730 Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-10-23	4	489,19 \$
40731 Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-10-24	4	489,19 \$
40732 Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-10-28	4	489,19 \$
40733 Armes à feu-Cours de base-Pratique	2013-10-29	4	489,19 \$
40734 Armes à feu-Administratif	2013-10-25	1	0,00 \$
40891 Jumelage -Admission-Effets personnels	2013-12-13	2	0,00 \$
40893 Jumelage -Admission-Effets personnels	2013-09-04	3	0,00 \$
40894 Armes à feu-Pratique	2013-11-04	5	503,49 \$
40896 Armes à feu-Pratique	2013-11-05	5	503,49 \$
40898 Armes à feu-Pratique	2013-11-06	4	489,19 \$
40899 Armes à feu-Pratique	2013-11-07	4	489,19 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40900 Armes à feu-Administratif	2013-11-08	1	489,19 \$
40901 Armes à feu-Pratique	2013-11-11	3	474,89 \$
40902 Armes à feu-Pratique	2013-11-13	4	489,19 \$
40903 Armes à feu-Pratique moniteur	2013-11-14	2	460,59 \$
40904 Armes à feu-Administratif	2013-11-15	1	0,00 \$
40905 Armes à feu-Administratif	2013-12-11	1	0,00 \$
40985 Jumelage -Pavillon	2013-11-08	1	0,00 \$
41026 Armes à feu-Pratique	2013-11-18	3	474,89 \$
41027 Armes à feu-Pratique	2013-11-19	5	474,89 \$
41028 Armes à feu-Pratique	2013-11-25	5	503,49 \$
41030 Armes à feu-Pratique	2013-11-26	5	503,49 \$
41084 Armes à feu-Pratique	2013-11-27	4	503,49 \$
41085 Armes à feu-Pratique	2013-11-28	5	503,49 \$
41087 Armes à feu-Administratif	2013-11-29	1	0,00 \$
41089 Armes à feu-Pratique moniteur	2013-12-02	2	460,59 \$
41090 Armes à feu-Pratique	2013-12-03	5	503,49 \$
41092 Armes à feu-Pratique	2013-12-04	4	489,19 \$
41094 Armes à feu-Pratique	2013-12-05	5	503,49 \$
41095 Armes à feu-Administratif	2013-12-06	1	0,00 \$
41096 Armes à feu-Pratique	2013-12-09	5	503,49 \$
41098 Armes à feu-Pratique	2013-12-10	5	503,49 \$
41099 Armes à feu-Pratique	2013-12-16	4	489,19 \$
41103 Armes à feu-Pratique	2013-12-17	4	489,19 \$
41104 Armes à feu-Pratique	2013-12-18	4	489,19 \$
41105 Armes à feu-Pratique	2013-12-19	5	503,49 \$
41106 Armes à feu-Administratif	2013-12-20	1	0,00 \$
41107 Armes à feu-Pratique	2014-01-06	4	489,19 \$
41108 Armes à feu-Pratique	2014-01-07	2	524,14 \$
41109 Armes à feu-Pratique	2014-01-08	5	503,49 \$
41113 Gestion de l'incarcération	2013-11-05	12	0,00 \$
41117 Intervention d'urgence (ECIU)-Pratique	2013-10-16	21	550,30 \$
41118 Intervention d'urgence (ECIU)-Pratique	2013-11-20	19	521,70 \$
41119 Intervention d'urgence (ECIU)-Pratique	2013-12-04	20	536,00 \$
41120 OC-Poivre de cayenne Rafraichissement	2013-10-17	10	350,10 \$
41121 OC-Poivre de cayenne Rafraichissement	2013-10-23	8	250,00 \$
41122 Techn. d'intervention physique (TIP)-Rappel	2013-12-02	5	643,00 \$
41123 Techn. d'intervention physique (TIP)-Rappel	2013-12-10	6	671,60 \$
41230 Jumelage -Chef d'unité intérim	2013-09-10	2	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41231 Jumelage -Pav.F dossiers refresh	2013-09-10	2	0,00 \$
41232 OC-Poivre de cayenne-Administratif	2013-09-11	1	0,00 \$
41233 Armes à feu-Administratif	2013-09-11	1	0,00 \$
41234 Jumelage -Pavillon C	2013-09-16	2	0,00 \$
41235 Jumelage -Pavillon BE	2013-09-17	2	0,00 \$
41236 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-09-17	2	0,00 \$
41237 Jumelage -Pavillon F	2013-09-18	2	0,00 \$
41239 Jumelage-Admission	2013-09-24	2	0,00 \$
41241 Jumelage -Chef d'unité arrivant de RDP	2013-10-07	3	0,00 \$
41242 Jumelage -Contrôle principal	2013-10-07	3	0,00 \$
41243 Jumelage-Admission	2013-10-10	2	0,00 \$
41346 Jumelage -Arrivée nouveaux asc tpr(cohorte#21)	2013-10-21	6	0,00 \$
41347 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr	2013-10-23	2	0,00 \$
41348 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr(cohorte#21)	2013-10-25	4	0,00 \$
41349 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr(cohorte#21)	2013-10-28	3	0,00 \$
41350 Jumelage -Guérite nouveaux asc tpr(cohorte#21)	2013-11-12	2	0,00 \$
41351 Jumelage -Contrôle principal	2013-10-28	3	0,00 \$
41352 Jumelage -Gymnase remplacement	2013-10-28	5	0,00 \$
41353 Jumelage -Pavillon C-Classement-Remplacement	2013-11-05	2	0,00 \$
41355 Gestion de l'incarcération	2013-11-04	1	0,00 \$
41356 Intervention d'urgence (ECIU) Formation nouveaux	2013-09-30	3	186,22 \$
41357 Techn. d'intervention physique (TIP)-Communication	2013-11-25	1	1 081,60 \$
41396 Jumelage -Pavillon C-Classement	2013-11-18	2	0,00 \$
41397 OC-Poivre de cayenne-Cours de base	2013-11-27	8	0,00 \$
41398 Jumelage -Admission-Effets personnels	2013-12-05	3	0,00 \$
41399 Jumelage -Entretien-Remplacement	2013-12-09	2	0,00 \$
41400 Jumelage -Admission-Effets personnels	2013-12-13	2	0,00 \$
41401 Mesures de sécurité et d' incendie	2013-12-13	2	0,00 \$
41439 Armes à feu-Pratique	2014-01-13	4	489,19 \$
41440 Armes à feu-Pratique	2014-01-14	5	503,49 \$
41441 Armes à feu-Pratique	2014-01-15	5	503,49 \$
41442 Armes à feu-Pratique	2014-01-16	3	474,89 \$
41443 Armes à feu-Administratif	2014-01-17	1	0,00 \$
41444 Armes à feu-Administratif	2014-02-07	1	0,00 \$
41445 Armes à feu-Pratique	2014-01-20	5	503,49 \$
41446 Armes à feu-Pratique	2014-01-21	4	489,19 \$
41447 Armes à feu-Cours de base-Théorie	2014-01-28	5	0,00 \$
41448 Armes à feu-Cours de base-Pratique	2014-01-29	4	489,19 \$

Activité		Date début	Participants	Total
41449	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2014-01-30	4	489,19 \$
41450	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2014-02-03	4	489,19 \$
41451	Armes à feu-Cours de base-Pratique	2014-02-04	4	489,19 \$
41452	Armes à feu-Pratique	2014-02-05	5	503,49 \$
41453	Armes à feu-Pratique	2014-02-06	4	489,19 \$
41454	Armes à feu-Pratique	2014-02-10	4	489,19 \$
41455	Armes à feu-Pratique	2014-02-11	5	503,49 \$
41456	Armes à feu-Pratique	2014-02-17	3	474,89 \$
41457	Armes à feu-Pratique	2014-02-18	3	474,89 \$
41458	Armes à feu-Pratique	2014-02-19	4	489,19 \$
41459	Armes à feu-Pratique	2014-02-20	5	503,49 \$
41460	Armes à feu-Pratique	2014-02-24	5	503,49 \$
41461	Armes à feu-Pratique moniteur	2014-02-25	2	460,59 \$
41462	Intervention d'urgence (ECIU)-Pratique	2014-02-12	19	521,70 \$
41463	Intervention d'urgence (ECIU)-Pratique	2014-01-22	17	493,10 \$
41464	Gestion de l'incarcération	2014-01-15	9	0,00 \$
41465	Gestion de l'incarcération	2014-01-22	12	0,00 \$
Total du fournisseur :			1059	60 349,35 \$
Fournisseur : <i>Centre de détention Québec (ASC)</i>			Type: Interne	
39617	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-02	6	0,00 \$
39618	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-03	6	0,00 \$
39621	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-04	6	0,00 \$
39624	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-08	6	0,00 \$
39625	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-09	5	0,00 \$
39626	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-10	6	0,00 \$
39627	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-11	6	0,00 \$
39628	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-15	6	0,00 \$
39629	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-16	6	0,00 \$
39630	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-17	2	0,00 \$
39631	Armes à feu - Pratique et Qualification	2013-04-18	4	0,00 \$
39632	Armes à feu - Pratique 1	2013-04-22	9	0,00 \$
39633	Armes à feu - Pratique 1	2013-04-23	3	0,00 \$
39634	Armes à feu - Pratique 1	2013-04-24	8	0,00 \$
39636	Armes à feu - Pratique 1	2013-04-25	7	0,00 \$
39698	Armes à feu - Pratique 1	2013-04-29	7	0,00 \$
39699	Armes à feu - Pratique 1	2013-04-30	5	0,00 \$
39701	Armes à feu - Pratique 1	2013-05-01	9	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
39702 Armes à feu - Pratique 1	2013-05-02	5	0,00 \$
39703 Armes à feu - Base	2013-05-06	5	0,00 \$
39704 Armes à feu - Base	2013-05-13	4	0,00 \$
40486 Armes à feu - Pratique 1	2013-10-15	7	0,00 \$
40487 Armes à feu - Pratique 1	2013-10-16	9	0,00 \$
40489 Armes à feu - Pratique 1	2013-10-21	10	0,00 \$
40505 Armes à feu - Pratique 1	2013-10-22	6	0,00 \$
40507 Armes à feu - Pratique 1	2013-10-23	7	0,00 \$
40509 Armes à feu - Pratique 1	2013-10-24	10	0,00 \$
40511 Armes à feu - Pratique 1	2013-10-28	9	0,00 \$
40519 Armes à feu - Pratique 1	2013-10-29	8	0,00 \$
Total du fournisseur :		187	0,00 \$
Fournisseur : <i>Centre de leadership et de développement des compétences</i>		Type: Interne	
41129 Cadre régissant contrats des organismes publics	2013-05-06	2	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$
Fournisseur : <i>Centre de prévention du suicide</i>		Type: Externe	
40217 Prévention du suicide - nouvelle grille de prévention	2013-04-05	4	0,00 \$
40766 Formation spécialisée en prévention du suicide	2013-06-06	15	335,99 \$
40767 Formation spécialisée en prévention du suicide	2013-05-09	12	446,81 \$
40792 Prévention du suicide	2013-10-29	1	200,00 \$
41163 Prévention du suicide	2013-10-21	2	0,00 \$
Total du fournisseur :		34	982,80 \$
Fournisseur : <i>Centre des services partagés</i>		Type: Interne	
41080 SAGIP : Préparation de colis-micros	2014-01-15	2	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$
Fournisseur : <i>Centre jeunesse</i>		Type: Externe	
40240 Séminaire Gangs et délinquance	2013-06-13	1	40,50 \$
41013 Formation PSI	2013-10-09	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	40,50 \$
Fournisseur : <i>Centre prévention du suicide</i>		Type: Externe	
39803 Suicide - Équipe intervention spécialisée	2013-05-27	8	0,00 \$
40106 Sentinelle	2013-06-18	4	0,00 \$
Total du fournisseur :		12	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : CIFAS - Intern. Franco. Sur agres. Sex.		Type: Externe	
40343 7e Congrès Intern. Francophone sur agres. Sexuelle	2013-05-15	1	0,00 \$
40618 Congrès CIFAS	2013-05-15	8	4 038,97 \$
Total du fournisseur :		9	4 038,97 \$
Fournisseur : CIRCQ		Type: Externe	
41292 Dîner-conférence (CIRCQ)	2013-11-14	4	20,00 \$
Total du fournisseur :		4	20,00 \$
Fournisseur : CIVAS Estrie		Type: Externe	
39577 Colloque 2000 - Prévention de la criminalité	2013-05-06	2	1 871,14 \$
39797 CIVAS 2013	2013-05-15	1	0,00 \$
41216 Colloque deux mille	2013-05-08	1	120,40 \$
Total du fournisseur :		4	1 991,54 \$
Fournisseur : Clinique du Faubourg St-Jean		Type: Externe	
41653 Formation secourisme et milieu de travail	2014-03-12	2	95,00 \$
Total du fournisseur :		2	95,00 \$
Fournisseur : CLSC Beauharnois		Type: Externe	
39925 Prévention suicide	2013-07-09	9	0,00 \$
Total du fournisseur :		9	0,00 \$
Fournisseur : Collège de Maisonneuve		Type: Institutionnelle	
41001 HYB27002 Indesign de base	2013-09-24	1	413,91 \$
41633 Javascript: Introduction (FAP19001)	2014-02-15	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	413,91 \$
Fournisseur : Conférences des juges administratifs du Québec		Type: Externe	
40058 Conférence des juges administratifs du Québec	2013-05-17	1	91,08 \$
40394 Colloque 2013 de la CJAQ	2013-11-27	6	414,00 \$
Total du fournisseur :		7	505,08 \$
Fournisseur : Conseil des tribunaux administratifs canadiens		Type: Externe	
40271 6ème conférence internationale et 29ème conférence	2013-05-26	1	2 295,41 \$
Total du fournisseur :		1	2 295,41 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Conseillers en informatique CIA inc.</i>		Type: Externe	
40689 Accessibilité Web - colloque	2013-10-17	1	100,00 \$
Total du fournisseur :		1	100,00 \$
Fournisseur : <i>Contech</i>		Type: Externe	
40685 Événement Contech 2013	2013-10-10	4	30,00 \$
40702 Sécurité des immeubles et de leurs occupants	2013-11-26	2	2 000,00 \$
Total du fournisseur :		6	2 030,00 \$
Fournisseur : <i>Contrôleur des finances</i>		Type: Interne	
40026 Conventions comptables du gouvernement	2013-06-18	1	14,30 \$
40405 Comptabilité de base	2013-11-14	1	0,00 \$
40692 L'État du Québec et son fonctionnement	2013-10-23	1	28,60 \$
40695 Cadre comptable gouvernemental	2013-11-13	1	14,30 \$
40699 Lois et intervenants en matière gestion financière	2013-11-19	1	14,30 \$
41342 Cadre comptable gouvernemental	2013-11-13	1	32,30 \$
41779 SAGIR - Mandat spécial	2014-03-24	1	20,00 \$
Total du fournisseur :		7	123,80 \$
Fournisseur : <i>CPS 02</i>		Type: Externe	
41392 Prévention suicide	2013-05-13	7	334,31 \$
Total du fournisseur :		7	334,31 \$
Fournisseur : <i>CRAIM - MM</i>		Type: Externe	
41836 Ammoniac	2014-02-17	1	40,00 \$
Total du fournisseur :		1	40,00 \$
Fournisseur : <i>CRC d'Amos</i>		Type: Externe	
40710 How circle	2013-04-23	6	9 360,07 \$
Total du fournisseur :		6	9 360,07 \$
Fournisseur : <i>CSPQ-Centre des services partagés</i>		Type: Interne	
39597 Groupe codéveloppement interministériel de gestion	2013-05-28	1	5,50 \$
39707 Participation à un groupe de codéveloppement	2013-05-22	1	5,50 \$
39838 Formation ENAP	2013-05-28	1	386,00 \$
39846 Formation ENAP	2013-04-26	1	95,00 \$
39847 Formation ENAP	2013-04-09	1	491,00 \$
40147 Gestion des personnes et des équipes	2013-04-09	1	0,00 \$
40242 Déjeuner leadership : être un coach leader	2013-06-14	1	70,50 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40401 Groupe codéveloppement interministériel de gestion	2013-10-10	1	5,50 \$
40496 Formation ENAP -module 5 volet 1 et volet 2	2013-09-17	1	0,00 \$
40503 Formation ENAP - module 4	2013-10-01	1	15,00 \$
40508 Formation ENAP module 6 volet et volet 2	2013-10-22	1	703,00 \$
40510 Forum formation publique du Québec	2013-10-30	7	175,00 \$
40586 Français correctif	2013-11-12	1	50,10 \$
40745 16 ^e forum fonction publique Estrie	2013-10-30	1	35,00 \$
40752 Français rédaction	2013-11-13	1	0,00 \$
40932 SESSION D'INFORMATION RÉGIME RETRAITE	2013-09-25	2	40,00 \$
40961 Groupe codéveloppement interministériel de gestion	2013-12-10	1	5,50 \$
41437 Leadership en action pour gestionnaires de gestion	2014-02-19	1	5 251,14 \$
Total du fournisseur :		25	7 333,74 \$
Fournisseur : CSST		Type: Interne	
41281 Secourisme et RCR	2013-11-14	1	0,00 \$
41282 Santé sécurité	2013-11-05	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$
Fournisseur : Dir.générale de la séc.civile et séc.incendie		Type: Interne	
40743 Formation sur la sécurité incendie au Québec	2013-12-11	1	0,00 \$
40800 Enjeux régionaux de l'interopérabilité des comm.	2013-12-03	3	0,00 \$
Total du fournisseur :		4	0,00 \$
Fournisseur : Direction de la vérification int. Et enq.		Type: Interne	
41336 Élaborer un cadre d'analyse en vérification interne	2013-10-25	6	0,00 \$
Total du fournisseur :		6	0,00 \$
Fournisseur : Direction générale de la sécurité et de la prévention		Type: Interne	
41257 Programme de perfectionnement organisationnel	2014-01-15	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : DRH		Type: Interne	
39589 Gestion du rendement	2013-04-24	2	0,00 \$
39596 Gestion du rendement	2013-04-04	1	0,00 \$
39611 Gestion du rendement	2013-05-15	10	55,25 \$
40197 Gestion du rendement - Coaching et supervision	2013-05-06	6	370,96 \$
40379 Réintégration au travail	2013-09-17	16	0,00 \$
40383 Coaching et supervision	2013-09-25	1	121,70 \$
40422 Réintégration au travail	2013-09-26	17	0,00 \$
40582 Gestion du rendement - Coaching et supervision	2013-10-28	2	375,86 \$
40727 Gestion du rendement, Bloc 1	2013-11-26	23	0,00 \$
41116 Évaluation du rendement	2013-10-16	2	0,00 \$
41219 Profil Herrmann	2013-05-29	20	0,00 \$
41785 Réintégration au travail	2014-02-05	17	0,00 \$
41786 Réintégration au travail	2014-02-06	18	0,00 \$
Total du fournisseur :		135	923,77 \$
Fournisseur : E.N.A.P.		Type: Institutionnelle	
39678 Expérience de coût de revient - secteur public Québec	2013-05-28	2	0,00 \$
40159 Expérience de coût de revient dans le secteur public	2013-05-28	1	25,00 \$
40682 Découvrir la fonction publique – 1 ^{ère} rencontre	2013-10-03	1	209,00 \$
40693 Découvrir la fonction publique - 2 ^e rencontre	2013-11-05	1	223,30 \$
41137 Découvrir la fonction publique – 1 ^{ère} partie	2013-11-28	1	209,30 \$
41139 Découvrir la fonction publique - 2 ^e partie	2013-12-06	1	195,00 \$
41144 Compétences de gestion et dev. Carrière	2014-01-06	1	607,18 \$
41505 Découvrir la fonction publique - 4 ^e rencontre	2014-01-16	1	229,43 \$
41509 Panier de gestion	2014-01-29	1	450,00 \$
41515 Éthique et réseaux sociaux	2014-02-25	1	0,00 \$
41516 Performance axée sur l'amélioration	2014-02-28	1	0,00 \$
41517 Management des organisations	2013-08-26	1	772,26 \$
41601 Éthique et médias sociaux	2014-02-25	4	701,46 \$
41665 PAP - CE	2013-09-30	1	0,00 \$
41775 Éthique et réseaux sociaux	2014-02-25	2	297,00 \$
41776 Défis de l'évaluation pour organisations publiques	2014-02-27	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		21	3 918,93 \$
Fournisseur : École de technologie supérieure		Type: Institutionnelle	
40996 Mobile et sans fil 101	2013-12-12	1	833,57 \$
Total du fournisseur :		1	833,57 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : École des hautes études commerciales de Montréal		Type: Institutionnelle	
41021 Cours entreprise saine et performante	2013-08-01	1	366,55 \$
Total du fournisseur :		1	366,55 \$
Fournisseur : Ecole nationale de Police de Nicolet		Type: Externe	
40059 École nationale de police	2013-05-24	7	0,00 \$
40399 Formation sur la traite des personnes	2013-10-16	2	471,70 \$
40476 Formation sur la traite des personnes	2013-10-16	1	0,00 \$
40991 Formation de base constables	2013-09-30	18	184 553,40 \$
Total du fournisseur :		28	185 025,10 \$
Fournisseur : Editions Yvon Blais		Type: Externe	
41337 Tout savoir enquêtes en milieu de travail	2013-10-29	1	482,50 \$
41723 Le partage d'un immeuble détenu en copropriété	2014-02-17	1	95,00 \$
Total du fournisseur :		2	577,50 \$
Fournisseur : Édumicro		Type: Externe	
39933 Microsoft Office passage à 2010	2013-06-18	8	1 200,00 \$
Total du fournisseur :		8	1 200,00 \$
Fournisseur : Énap		Type: Externe	
39586 Gestion de projet	2013-05-16	1	303,84 \$
39588 Gestion de projet	2013-05-09	1	303,84 \$
39590 Principes et enjeux des organisations publiques	2013-04-19	1	101,28 \$
39591 Principes et enjeux des organisations publiques	2013-04-16	1	0,00 \$
39592 Principes et enjeux des organisations publiques	2013-04-19	1	101,28 \$
39605 Gérer un projet - Démarche structurée	2013-04-16	1	0,00 \$
39705 Le gestionnaire et l'éthique	2013-05-28	1	0,00 \$
39718 Gestion de projet	2013-05-30	1	303,84 \$
40024 Expériences coût de revient dans le secteur public	2013-05-28	1	25,00 \$
40241 Gestion de projet	2013-06-20	1	0,00 \$
40397 Comportement organisationnel	2013-11-01	1	101,28 \$
40398 Comportement organisationnel	2013-10-11	1	101,28 \$
40402 Comportement organisationnel	2013-09-27	1	101,28 \$
40670 Gestion de projet	2013-04-16	1	76,24 \$
41837 LAGG - Relève de gestion	2013-10-16	1	4 275,00 \$
Total du fournisseur :		15	5 794,16 \$

Activité	Date début	Participants		Total
Fournisseur : ENPQ		Type: Externe		
39354 PIFASC - 20 ^e cohorte	2013-05-09	75		637 245,01 \$
39355 Instrumentation de l'agent formateur	2013-04-08	12		11 637,62 \$
39371 Intervention pédagogique	2013-04-22	1		1 419,92 \$
39552 Coaching - gestionnaire	2013-05-06	2		88,80 \$
39772 TEST 11 juin 2013 GD	2013-04-15	2		250,00 \$
39790 ÉNPQ - Présentation GRS	2013-04-09	1		51,60 \$
39823 PIFASC - 21 ^e cohorte	2013-08-19	76		624 720,49 \$
40260 PIFASC - 22 ^e cohorte	2013-10-21	71		592 760,34 \$
40284 Gestion de rendement 1 ^{er} niveau	2013-05-06	2		160,03 \$
40370 Program form en gestion pour les nouveaux gestionnaires	2013-04-22	1		0,00 \$
40475 Gestion - 1 ^{er} niveau bloc 2	2013-04-22	4		41,50 \$
40735 PIFASC - 23 ^e cohorte	2014-01-07	71		664 064,59 \$
40846 Nouveaux gestionnaires ENPQ	2013-04-22	9		410,49 \$
40870 Nouveaux gestionnaires	2013-05-05	6		240,90 \$
41050 Instrumentation de l'agent formateur-pour ENPQ	2014-01-27	6		53,75 \$
41086 Program form en gestion pour les gest de 1 ^{er} niveau	2013-05-06	1		198,93 \$
41088 Program form en gestion pour les gest de 1 ^{er} niveau	2013-09-23	2		235,64 \$
41091 Program form en gestion pour les gest de 1 ^{er} niveau	2013-04-22	1		167,06 \$
41093 Program form en gestion pour les gest de 1 ^{er} niveau	2013-10-28	1		122,70 \$
41125 Instrumentation de l'agent formateur	2014-01-27	6		7 435,81 \$
41320 Nouveaux gestionnaires	2013-09-23	1		101,50 \$
41433 Gestionnaires de 1 ^{er} niveau	2014-02-17	2		200,85 \$
41521 Nouveaux gestionnaires	2014-02-17	8		1 648,61 \$
41546 Gestionnaire 1 ^{er} niveau	2014-01-20	2		0,00 \$
41635 Nouveaux ASC à l'ÉNPQ - 24 ^e cohorte	2014-03-17	1		239,15 \$
41757 Formation gestionnaires	2014-01-20	5		496,04 \$
41814 Program form en gestion pour les gest de 1 ^{er} niveau	2014-02-17	2		0,00 \$
41815 Program form en gestion pour les gest de 1 ^{er} niveau	2014-01-20	2		0,00 \$
Total du fournisseur :		373	1	2 543 991,33 \$
Fournisseur : Établissement de détention - RDP		Type: Interne		
39788 ECIU (formation initiale)	2013-04-22	20		0,00 \$
39818 Armes - Qualification	2013-04-08	69		0,00 \$
39822 Intervention physique TIP Mise à niveau	2013-04-16	38		0,00 \$
39824 ÉCIU Rappel	2013-04-16	18		0,00 \$
39825 Santé mentale et communication tactique	2013-05-01	33		0,00 \$
39832 Armes à feu - Base	2013-05-02	21		0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
39899 ECIU (formation initiale)	2013-05-06	9	0,00 \$
39911 Conduite de véhicules d'urgence	2013-05-29	7	0,00 \$
40457 Armes -Pratique	2013-09-12	70	0,00 \$
40458 Santé mentale et communication tactique	2013-10-02	28	0,00 \$
40523 ÉCIU Rappel	2013-09-17	27	0,00 \$
40589 TIP Mise à niveau	2013-11-05	8	0,00 \$
40590 Conduite de véhicules d'urgence	2013-07-17	12	0,00 \$
40848 Armes - Pratique	2013-10-22	4	0,00 \$
Total du fournisseur :		364	0,00 \$
Fournisseur : <i>FBI</i>		Type: Externe	
41003 Réunion internationale CODIS	2013-11-17	2	2 991,65 \$
Total du fournisseur :		2	2 991,65 \$
Fournisseur : <i>Fondation des maladies du coeur</i>		Type: Externe	
40910 RCR et DEA	2013-12-16	7	0,00 \$
40934 RCR et DEA	2013-05-20	7	0,00 \$
Total du fournisseur :		14	0,00 \$
Fournisseur : <i>Fonds central au bénéfice des personnes incarcérées</i>		Type: Externe	
40381 Colloque - Fonds central	2013-09-11	4	328,53 \$
Total du fournisseur :		4	328,53 \$
Fournisseur : <i>Formation Prévention Secours inc. (FPS)</i>		Type: Externe	
39770 Secourisme en milieu de travail	2013-05-14	12	0,00 \$
Total du fournisseur :		12	0,00 \$
Fournisseur : <i>Forum des jeunes de la fonction publique québécois</i>		Type: Interne	
41508 Comment réussir sa carrière	2014-01-29	1	31,00 \$
Total du fournisseur :		1	31,00 \$
Fournisseur : <i>Francopol - Réseau intern. formation policière</i>		Type: Externe	
39598 3e Colloque Francopol sur la cybercriminalité	2013-05-07	2	836,64 \$
Total du fournisseur :		2	836,64 \$
Fournisseur : <i>FSCC (Coroner)</i>		Type: Externe	
41005 SWGDAM et DNA technology workshop	2013-12-11	4	3 409,19 \$
Total du fournisseur :		4	3 409,19 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>GéoMap inc</i>		Type: Externe	
39672 Événement bâtiment durable	2013-04-30	3	0,00 \$
Total du fournisseur :		3	0,00 \$
Fournisseur : <i>GICTI</i>		Type: Externe	
40564 Forum sur interopérabilité transfrontalière	2013-06-06	2	236,00 \$
Total du fournisseur :		2	236,00 \$
Fournisseur : <i>GP-Québec</i>		Type: Externe	
40162 Gestion des risques	2013-06-12	1	125,00 \$
41330 Les nouveaux risques, comment y faire face ?	2013-06-12	2	250,00 \$
Total du fournisseur :		3	375,00 \$
Fournisseur : <i>GRIPMA</i>		Type: Externe	
40709 Comprendre le monde autochtone pour mieux intervenir	2013-11-13	7	117,00 \$
Total du fournisseur :		7	117,00 \$
Fournisseur : <i>Hackfest</i>		Type: Externe	
40694 Hackfest	2013-11-08	7	455,00 \$
Total du fournisseur :		7	455,00 \$
Fournisseur : <i>IAAI</i>		Type: Externe	
41669 IAAI: Enquête Incendie Formation Pratique	2013-10-18	1	302,15 \$
Total du fournisseur :		1	302,15 \$
Fournisseur : <i>Institut des auditeurs internes - section de Qc</i>		Type: Externe	
41126 Passeport Formation 2013	2013-04-22	2	339,00 \$
Total du fournisseur :		2	339,00 \$
Fournisseur : <i>Institut des communications graphiques du Qc</i>		Type: Externe	
41000 Mise en page avec Adobe InDesign CS6	2013-10-21	1	560,00 \$
Total du fournisseur :		1	560,00 \$
Fournisseur : <i>International Society Forensic genetics</i>		Type: Externe	
41385 ISFG international	2013-05-29	1	2 405,00 \$
Total du fournisseur :		1	2 405,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Interpol</i>		Type: Externe	
40360 Interpol Firearm Forensics Symposium	2013-05-14	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>L'Académie Trans-Formation du Québec</i>		Type: Externe	
40153 Analyse, logique et raisonnement déductif	2013-05-06	1	550,00 \$
Total du fournisseur :		1	550,00 \$
Fournisseur : <i>LPU Consultants</i>		Type: Externe	
41128 L'Art de négocier	2013-04-25	1	799,00 \$
Total du fournisseur :		1	799,00 \$
Fournisseur : <i>LSJML - Laboratoire de sciences judiciaires et de</i>		Type: Interne	
41470 Cours de taches et projections de sang	2014-01-14	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Michèle Poirier & associés</i>		Type: Externe	
40698 Sens politique	2013-11-18	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Min. de la santé et des services sociaux</i>		Type: Interne	
41169 Suivi intensif et suivi d'intensité variable	2013-10-08	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Ministère de la justice</i>		Type: Interne	
39421 XX ^e Conférence des juristes de l'État	2013-04-09	2	944,00 \$
41820 Présence d'une menace imminente	2014-02-27	4	0,00 \$
Total du fournisseur :		6	944,00 \$
Fournisseur : <i>Ministère de la santé et des services sociaux</i>		Type: Externe	
41658 Formation DI-TED Justice	2014-03-28	2	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Ministère de la Sécurité Publique (RH)</i>		Type: Interne	
39668 Gérer un projet	2013-04-16	1	0,00 \$
39671 Gestion du rendement au travail Bloc 1	2013-04-26	1	0,00 \$
39673 Herrmann	2013-05-09	1	0,00 \$
39675 Gestion du rendement au travail	2013-05-15	1	0,00 \$
39676 Gestion du rendement au travail - Bloc 1	2013-05-23	1	28,30 \$
39812 Schedule pro (SPRO)	2013-04-09	3	0,00 \$
39813 Schedule pro (SPRO)	2013-04-10	2	0,00 \$
40201 Arme - pratique	2013-05-09	4	17,17 \$
40202 Armes à feu - Pratique	2013-05-10	5	97,65 \$
40346 Prog.d'intégration des personnes en milieu de travail	2013-06-27	1	0,00 \$
40552 Arme - qualification	2013-04-01	87	1 583,55 \$
40797 Arme - qualification	2013-11-11	4	86,81 \$
40798 Arme - qualification	2013-11-11	4	71,05 \$
40841 BISI - Avril 2013	2013-04-17	20	0,00 \$
40882 BISI - Mai 2013	2013-05-22	22	0,00 \$
40892 BISI - Octobre 2013	2013-10-08	15	0,00 \$
40895 BISI - Novembre 2013	2013-11-05	15	0,00 \$
40897 BISI - Décembre 2013	2013-12-10	16	0,00 \$
41022 Arme -formation initiale	2013-05-27	4	0,00 \$
41023 Arme - pratique	2013-10-21	83	2 045,19 \$
41167 Schedule pro (SPRO)	2013-10-07	2	0,00 \$
41168 Schedule pro (SPRO)	2013-10-03	3	0,00 \$
41294 Armes à feu - Pratique	2013-12-10	6	0,00 \$
41295 Armes à feu - Pratique	2013-12-18	6	0,00 \$
41296 Armes à feu - Pratique	2013-12-04	7	0,00 \$
41297 Armes à feu - Pratique	2013-11-12	6	0,00 \$
41298 Armes à feu - Pratique	2013-11-26	5	0,00 \$
41299 Armes à feu - Pratique	2013-11-06	7	0,00 \$
41300 Armes à feu - Qualification	2013-05-28	5	0,00 \$
41301 Armes à feu - Qualification	2013-06-03	3	0,00 \$
41302 Armes à feu - Qualification	2013-06-05	5	0,00 \$
41303 Armes à feu - Qualification	2013-06-04	6	0,00 \$
41304 Armes à feu - Qualification	2013-05-29	7	0,00 \$
41305 Armes à feu - Qualification	2013-06-18	6	0,00 \$
41306 Armes à feu - Qualification	2013-06-12	4	0,00 \$
41403 Schedule pro (SPRO)	2014-01-31	4	0,00 \$
41510 Civilité au travail	2014-01-29	1	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41511 Sensibilisation aux programme offerts par DRH	2014-01-30	1	14,30 \$
41512 Civilité au travail	2014-02-06	1	0,00 \$
41783 BISI -25 février 2014	2014-02-25	14	0,00 \$
41784 BISI -26 février 2014	2014-02-26	14	0,00 \$
41793 TIP - Techniques d'intervention physique	2014-01-20	99	0,00 \$
41795 TIP - Techniques d'intervention physique	2014-03-17	46	0,00 \$
41796 TIP - Coordination d'une équipe d'urgence (tip)	2014-03-18	10	0,00 \$
41798 TIP - Coordination d'une équipe d'urgence (tip)	2014-03-25	10	0,00 \$
41816 Mise à niveau moniteur TIP (Phase2)	2014-01-15	6	0,00 \$
41817 MESURES D'URGENCE - Rafraîchissement	2014-02-05	19	0,00 \$
41819 MESURES D'URGENCE - Rafraîchissement	2014-02-06	12	0,00 \$
41831 MESURES D'URGENCE - Rafraîchissement	2014-02-19	10	0,00 \$
Total du fournisseur :		615	3 944,02 \$
Fournisseur : <i>Ministère du développement durable et des parcs</i>		Type: Interne	
40057 Mercredi en principe	2013-04-24	2	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$
Fournisseur : <i>Ministère emploi, solidarité sociale et famille</i>		Type: Externe	
41774 Activité de réseautage des resp. en éval. progr.	2014-02-13	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Ministère Sécurité publique (Inf.)</i>		Type: Interne	
40395 Formation des porte-parole	2013-05-29	1	0,00 \$
41141 Classification des risques d'incendie	2013-12-11	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$
Fournisseur : <i>Mouvement québécois de la qualité</i>		Type: Externe	
40156 Ceinture verte six sigma	2013-05-10	1	2 095,00 \$
40697 Salon des meilleures pratiques	2013-11-14	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	2 095,00 \$
Fournisseur : <i>MSP</i>		Type: Interne	
39426 Équipe correctionnelle intervention urgence	2013-04-01	13	346,60 \$
39427 Armes à feu - requalification	2013-04-23	7	703,58 \$
39428 Armes - requalification	2013-04-25	5	714,33 \$
39429 Armes - Requalification	2013-04-30	4	932,69 \$
39430 ROVEX	2013-04-30	8	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
39431 Armes - Requalification	2013-05-02	7	800,03 \$
39508 RCR-DEA	2013-04-02	12	0,00 \$
39509 RCR-DEA	2013-04-03	12	0,00 \$
39510 RCR-DEA	2013-04-04	11	0,00 \$
39511 RCR-DEA	2013-04-05	6	0,00 \$
39512 Bâton Télescopique	2013-04-16	5	0,00 \$
39514 Bâton télescopique	2013-04-18	4	0,00 \$
39515 Qualification de tir	2013-04-19	4	0,00 \$
39528 Bâton télescopique	2013-04-23	7	0,00 \$
39529 Bâton télescopique	2013-04-24	1	0,00 \$
39530 Bâton télescopique	2013-04-25	6	0,00 \$
39531 Bâton télescopique	2013-05-06	9	0,00 \$
39551 Nouveaux ASC - Stage en milieu de travail	2013-04-15	8	0,00 \$
39553 Équipe correctionnel d'intervention d'urgence ÉCIU	2013-05-06	12	13 081,47 \$
39554 Nouveaux ASC - Mesures d'urgence	2013-05-09	5	0,00 \$
39580 Bâton télescopique	2013-05-09	14	0,00 \$
39581 RCR	2013-05-06	27	0,00 \$
39582 RCR	2013-05-07	4	0,00 \$
39583 Qualification de tir	2013-05-10	9	0,00 \$
39584 Bâton télescopique	2013-05-16	6	0,00 \$
39593 Qualification de tir	2013-05-13	2	0,00 \$
39594 Formation Hermann (Ambiance + Travail d'équipe)	2013-05-17	5	0,00 \$
39601 Appareils respiratoires autonomes MSA (rappel)	2013-04-04	26	0,00 \$
39612 Agents inflammatoires (OC) - Base	2013-04-16	9	0,00 \$
39613 Agents inflammatoires (OC) - Base	2013-04-17	7	0,00 \$
39614 Agents inflammatoires (OC) - Base	2013-05-14	8	0,00 \$
39615 Agents inflammatoires (OC) - Base	2013-05-28	7	0,00 \$
39616 Agents inflammatoires (OC) - Base	2013-05-29	7	0,00 \$
39665 Bâton télescopique	2013-05-27	6	0,00 \$
39666 Bâton télescopique + RCR	2013-05-22	11	0,00 \$
39681 Contrer le harcèlement et l'abus d'autorité	2013-06-04	5	57,20 \$
39723 Intervention sécuritaire 3	2013-04-04	5	71,50 \$
39738 Intervention sécuritaire 3	2013-04-09	9	128,70 \$
39740 Intervention sécuritaire 3	2013-04-10	8	114,40 \$
39743 Intervention sécuritaire 3	2013-04-11	6	85,80 \$
39745 Intervention sécuritaire 3	2013-04-16	7	100,10 \$
39755 Intervention sécuritaire 3	2013-04-18	6	85,80 \$
39756 Intervention sécuritaire 3	2013-04-23	9	128,70 \$

Activité	Date début	Participants	Total
39757 Intervention sécuritaire 3	2013-04-24	1	14,30 \$
39758 Intervention sécuritaire 3	2013-04-25	8	114,40 \$
39759 Intervention sécuritaire 3	2013-04-30	9	128,70 \$
39760 Qualification de tir	2013-05-02	8	114,40 \$
39761 Qualification de tir	2013-05-07	8	114,40 \$
39762 Qualification de tir	2013-05-09	8	114,40 \$
39763 Qualification de tir	2013-05-16	7	100,10 \$
39764 Qualification de tir	2013-05-14	6	85,80 \$
39765 Qualification de tir	2013-05-21	5	71,50 \$
39766 Qualification de tir	2013-05-23	7	100,10 \$
39767 Qualification de tir	2013-05-28	4	57,20 \$
39768 Intervention sécuritaire 3	2013-05-29	7	100,10 \$
39769 Agents inflammatoires (OC) - Base	2013-06-11	9	0,00 \$
39773 Bâton télescopique	2013-05-29	1	0,00 \$
39774 Bâton télescopique	2013-05-30	12	0,00 \$
39775 Qualification de tir	2013-05-31	2	0,00 \$
39776 Bâton télescopique	2013-06-03	6	0,00 \$
39777 Bâton télescopique	2013-06-06	8	0,00 \$
39779 Appareils respiratoires autonomes MSA (rappel)	2013-04-11	10	0,00 \$
39780 Appareils respiratoires autonomes MSA (rappel)	2013-04-17	27	0,00 \$
39781 Appareils respiratoires autonomes MSA (rappel)	2013-05-28	22	0,00 \$
39782 Appareils respiratoires autonomes MSA (Base)	2013-05-29	11	0,00 \$
39794 Nouveaux ASC - Doublage	2013-05-13	4	0,00 \$
39796 Intervention en équipe	2013-05-15	10	0,00 \$
39801 ROVEX	2013-05-20	5	0,00 \$
39802 Armes à feu - Requalification	2013-05-23	5	791,98 \$
39804 Armes à feu - Requalification	2013-05-28	3	758,43 \$
39805 Armes à feu - Requalification	2013-05-30	5	802,60 \$
39806 Armes à feu - Requalification	2013-06-04	5	965,20 \$
39807 Armes à feu - Requalification	2013-06-06	6	982,95 \$
39808 Armes à feu - Requalification	2013-06-11	4	960,50 \$
39809 Armes à feu - Requalification	2013-06-13	5	1 043,38 \$
39810 Agents inflammatoires (OC) - Base	2013-06-12	9	0,00 \$
39817 Qualification de tir	2013-06-12	9	0,00 \$
39829 Agents inflammatoires (OC)	2013-05-23	10	0,00 \$
39897 Trafic	2013-04-19	2	0,00 \$
39898 Trafic	2013-05-07	2	0,00 \$
39903 Extincteurs	2013-05-28	11	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
39922 Stage de l'ÉNPQ	2013-06-17	5	0,00 \$
39923 Doublage chef d'unité aux transports	2013-06-19	2	0,00 \$
39924 ÉCIU - Pratique	2013-07-01	6	0,00 \$
39950 Pouvoir de la concertation dans l'intérêt de tous	2013-05-16	1	50,00 \$
39951 Synergologie	2013-05-13	2	60,00 \$
39952 L'homme qui parlait aux autos - La Boussole	2013-05-14	3	150,00 \$
39953 Atelier de consolidation d'équipe	2013-05-30	27	0,00 \$
40066 Profil Hermann	2013-06-06	8	839,37 \$
40102 Formation administrative	2013-05-07	1	0,00 \$
40103 Formation nouvel employé	2013-05-14	1	0,00 \$
40105 Formation nouvel employé	2013-05-07	1	0,00 \$
40172 Formation admission	2013-05-30	1	0,00 \$
40173 Formation admission	2013-05-27	1	0,00 \$
40180 RCR	2013-05-29	14	776,00 \$
40182 RCR	2013-06-05	12	0,00 \$
40183 Code Civilité	2013-04-11	11	0,00 \$
40191 Armes à feu - pratique - qualification	2013-04-19	4	75,40 \$
40192 Intervention physique	2013-04-24	13	0,00 \$
40193 Intervention physique	2013-05-01	9	0,00 \$
40194 Armes à feu - pratique - qualification	2013-05-03	4	28,89 \$
40195 Gestion du rendement	2013-06-05	19	262,00 \$
40196 Gestion du rendement	2013-06-05	7	71,50 \$
40238 Formation initiale renseignement sécuritaire	2013-06-25	2	0,00 \$
40243 Armes à feu - pratique - qualification	2013-05-10	4	18,85 \$
40244 Armes à feu - pratique -	2013-05-17	4	68,01 \$
40245 Armes à feu - pratique -	2013-06-03	2	8,10 \$
40246 Admission	2013-05-20	2	0,00 \$
40247 Admission	2013-05-15	2	0,00 \$
40248 Intervention physique (TIP)	2013-06-19	7	0,00 \$
40249 RCR - Épipen	2013-05-20	2	0,00 \$
40251 Formateur ENPQ	2013-06-17	5	0,00 \$
40262 Armes à feu - pratique - Qual.	2013-06-21	3	68,65 \$
40263 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-06-18	2	0,00 \$
40265 RCR - Épipen	2013-06-10	5	0,00 \$
40268 Goupe VIGI	2013-06-19	8	8,40 \$
40269 Équipe correctionnelle intervention urgence - prat	2013-08-22	8	0,00 \$
40288 Comprendre pour mieux gérer son stress	2013-06-04	1	395,00 \$
40290 Requalification de tir	2013-05-29	3	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40291 Requalification de tir	2013-05-15	1	0,00 \$
40292 Qualification de tir	2013-06-10	12	0,00 \$
40294 Bâton télescopique	2013-06-10	4	0,00 \$
40295 Formation MIP	2013-06-11	1	0,00 \$
40296 Bâton télescopique	2013-06-13	5	0,00 \$
40297 Qualification de tir	2013-06-14	9	0,00 \$
40298 Bâton télescopique	2013-06-17	6	0,00 \$
40299 Bâton télescopique	2013-07-11	7	0,00 \$
40300 Qualification de tir	2013-07-02	8	0,00 \$
40301 qualification de tir	2013-07-18	4	0,00 \$
40302 Qualification de tir	2013-08-08	2	0,00 \$
40304 Bâton télescopique	2013-07-15	12	0,00 \$
40305 Qualification de tir	2013-07-05	1	91,12 \$
40311 Bâton télescopique	2013-07-24	16	0,00 \$
40315 Bâton télescopique	2013-08-20	7	0,00 \$
40316 Qualification de tir	2013-08-22	3	0,00 \$
40317 Qualification de tir	2013-08-26	1	0,00 \$
40318 Bâton télescopique	2013-08-26	17	0,00 \$
40320 Formation RCR	2013-08-15	2	0,00 \$
40321 Formateur RCR	2013-06-28	2	0,00 \$
40348 Sport- Parloir - Cantine	2013-05-27	3	0,00 \$
40350 Armes à feu - pratique - qualification	2013-10-01	4	0,00 \$
40351 Armes à feu - pratique - théorie	2013-09-16	4	150,80 \$
40352 Moniteurs RCR DAE et premiers soins	2013-09-04	3	0,00 \$
40355 Supervision aspirants ASC	2013-06-17	6	0,00 \$
40356 Sport- Parloir - Cantine	2013-07-15	3	0,00 \$
40382 Accueil - Agente de probation	2013-09-23	1	0,00 \$
40384 Équipe correctionnelle intervention urgence	2013-09-30	5	9 390,72 \$
40385 Équipe correctionnelle intervention urgence	2013-09-23	10	258,93 \$
40406 Armes à feu -Qualification	2013-10-01	3	18,85 \$
40410 Armes à feu -Qualification	2013-10-08	4	102,12 \$
40412 Armes à feu -Qualification	2013-10-09	4	0,00 \$
40413 Armes à feu -Qualification	2013-10-15	3	18,85 \$
40415 Armes à feu - Pratique 1	2013-10-17	6	31,60 \$
40417 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-10-22	8	0,00 \$
40418 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-10-22	9	0,00 \$
40423 Appareils respiratoires autonomes MSA (Base)	2013-10-02	10	0,00 \$
40427 Appareils respiratoires autonomes MSA (rappel)	2013-10-16	29	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40430 Appareils respiratoires autonomes MSA (rappel)	2013-10-03	22	0,00 \$
40432 Accueil nouveaux ASC	2013-10-21	6	0,00 \$
40433 Gestion - 1 ^{er} niveau	2013-10-28	2	0,00 \$
40434 Équipe correctionnelle intervention urgence-Pratique	2013-11-04	10	0,00 \$
40435 Coordonnateur transports	2013-11-04	2	0,00 \$
40436 S-PRO	2013-11-06	4	0,00 \$
40438 Programme d'aide aux personnes	2013-11-07	2	0,00 \$
40439 Communication non violente et Hermann	2013-11-07	11	0,00 \$
40445 Techniques d'intervention sécuritaires	2013-09-24	15	0,00 \$
40446 Techniques d'intervention sécuritaires	2013-10-08	15	0,00 \$
40447 Techniques d'intervention sécuritaires	2013-10-22	15	0,00 \$
40448 Bâton télescopique	2013-05-09	4	0,00 \$
40452 Module d'information policière (MIP)	2013-05-27	1	0,00 \$
40453 RCR DEA	2013-05-07	8	0,00 \$
40459 RCR	2013-05-06	11	0,00 \$
40465 Chef d'unité intérimaire	2013-11-08	1	0,00 \$
40466 Armes	2013-11-12	8	4 974,44 \$
40467 Qualification de tir	2013-06-05	5	0,00 \$
40468 Qualification de tir	2013-06-06	4	0,00 \$
40469 Qualification de tir	2013-06-11	11	0,00 \$
40470 Gestion - 1 ^{er} niveau bloc 2	2013-10-28	4	149,15 \$
40474 Gestion - 1 ^{er} niveau bloc 1	2013-09-23	2	0,00 \$
40477 Bâton télescopique et cadre national	2013-05-06	7	0,00 \$
40478 Qualification de tir	2013-06-07	6	0,00 \$
40490 journée accueil MSP	2013-06-18	1	0,00 \$
40491 Plan formation nouveaux employés	2013-09-09	7	0,00 \$
40492 Formation Réseau communication RÉNIR	2013-05-08	2	0,00 \$
40493 Formation entreprise	2013-09-16	10	0,00 \$
40494 Formation pour les Directeurs : gestion rendement	2013-09-11	1	0,00 \$
40497 Session information générale sur régimes retraite	2013-09-25	3	75,00 \$
40498 Plan formation pour nouveaux employés	2013-09-30	6	0,00 \$
40499 Formation grille GATA, Géoportail et programme général	2013-06-18	1	247,00 \$
40500 Formation PAF	2013-06-20	1	304,00 \$
40501 Plan formation nouveaux employés	2013-10-07	5	0,00 \$
40504 Formation RÉNIR - télécommunication urgence	2013-10-09	2	0,00 \$
40512 Plan formation nouveaux employés	2013-11-04	5	0,00 \$
40513 Formation lac-Mégantic	2013-11-07	7	0,00 \$
40514 Agents inflammatoires (OC) - Rappel	2013-10-28	9	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40515 Érosion des berges	2013-11-13	2	0,00 \$
40520 Agents inflammatoires (OC)	2013-10-29	8	0,00 \$
40524 Agents inflammatoires (OC) - Rappel	2013-10-24	9	0,00 \$
40525 Agents inflammatoires (OC) - Rappel	2013-10-15	7	0,00 \$
40526 Agents inflammatoires (OC) - Rappel	2013-10-16	9	0,00 \$
40527 Agents inflammatoires (OC) - Rappel	2013-10-17	6	0,00 \$
40528 Agents inflammatoires (OC) - Rappel	2013-10-21	10	0,00 \$
40530 Agents inflammatoires (OC) - Rappel	2013-10-22	6	0,00 \$
40531 Agents inflammatoires (OC) - Rappel	2013-10-23	7	0,00 \$
40539 Intervention physique (TIP)	2013-11-05	15	0,00 \$
40540 Intervention physique (TIP)	2013-11-19	15	0,00 \$
40542 Sensibilisation sur la civilité	2013-11-21	13	0,00 \$
40545 Sensibilisation sur la civilité	2013-11-26	15	0,00 \$
40548 Intervention physique (TIP)	2013-05-20	9	0,00 \$
40553 Formation nouveaux employés	2013-04-29	5	0,00 \$
40554 Formation entreprise	2013-05-21	6	0,00 \$
40555 Formation nouveaux employés	2013-05-06	7	0,00 \$
40556 Accueil	2013-05-27	2	0,00 \$
40557 Mouvement de sol	2013-07-04	5	0,00 \$
40558 Téléphonie (nouvelle console téléphonique)	2013-05-02	6	0,00 \$
40561 Formation Trafic	2013-06-27	9	0,00 \$
40576 Intervention physique (TIP)	2013-11-27	12	0,00 \$
40577 Intégration à la tâche - ASC	2013-11-22	2	0,00 \$
40578 Communication non violente et Hermann	2013-11-21	12	0,00 \$
40579 Communication non violente et Hermann	2013-11-20	11	0,00 \$
40580 Intervention physique (TIP)	2013-11-13	7	0,00 \$
40581 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-11-19	11	0,00 \$
40585 Évaluation sommaire 1 ^{er} niveau	2013-11-15	8	0,00 \$
40587 Garde d'honneur RCM	2013-11-13	2	0,00 \$
40591 Extincteurs et Boyau d'incendie Pratique	2013-11-11	5	0,00 \$
40592 Formation OC	2013-09-04	7	0,00 \$
40594 Sensibilisation sur la civilité	2013-12-03	14	0,00 \$
40595 LSCMI - Rappel pour chef d'équipe	2013-10-28	1	194,54 \$
40596 Synthèses	2013-11-05	2	1 444,97 \$
40597 Poste 2	2013-11-07	6	0,00 \$
40602 Communication non violente et Hermann	2013-12-03	11	0,00 \$
40609 Immersion en incendie	2013-04-24	7	1 466,00 \$
40610 Programme d'aide aux personnes	2013-11-28	10	143,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40620 Évaluation caution	2013-10-16	2	0,00 \$
40622 Armes - pratique de tir	2013-09-03	6	85,80 \$
40624 Armes - pratique de tir	2013-09-05	5	71,50 \$
40625 Armes - pratique de tir	2013-09-10	9	128,70 \$
40626 Armes - pratique de tir	2013-09-11	1	14,30 \$
40627 Armes - pratique de tir	2013-09-12	5	71,50 \$
40628 Armes - pratique de tir	2013-09-17	12	100,10 \$
40630 Gestion des personnes difficiles	2013-06-12	1	0,00 \$
40631 Qualification de tir	2013-06-13	10	0,00 \$
40632 Qualification de tir	2013-06-17	13	0,00 \$
40633 Armes - pratique de tir	2013-09-18	6	85,80 \$
40635 Armes - pratique de tir	2013-09-24	8	114,40 \$
40637 Armes - pratique de tir	2013-10-01	5	71,50 \$
40638 Qualification de tir	2013-06-20	3	0,00 \$
40641 Armes à feu - qualification de tir	2013-09-18	4	57,20 \$
40642 Qualification de tir	2013-06-26	3	0,00 \$
40643 Qualification de tir	2013-06-27	4	0,00 \$
40644 Qualification de tir	2013-07-18	9	0,00 \$
40647 Qualification de tir	2013-08-26	2	0,00 \$
40649 Opérateur MIP - CRPQ	2013-09-09	1	0,00 \$
40650 Opérateur MIP - CRPQ	2013-09-10	1	0,00 \$
40651 Qualification de tir	2013-09-10	2	0,00 \$
40653 RCR - DEA	2013-09-18	4	0,00 \$
40659 Formation superviseur MIP	2013-10-30	1	0,00 \$
40664 Formation initiale renseignement sécuritaire - GRS	2013-11-19	10	543,80 \$
40665 Appareils respiratoires autonomes MSA (Rappel)	2013-12-10	26	0,00 \$
40666 Bâton télescopique et cadre national	2013-10-30	17	587,86 \$
40668 Qualification de tir	2013-10-30	8	0,00 \$
40678 S-PRO	2013-12-05	2	0,00 \$
40712 Appareils respiratoires autonomes MSA (Base)	2013-12-11	10	0,00 \$
40715 Intervention physique (TIP)	2013-12-11	6	0,00 \$
40716 Armes à feu -Qualification	2013-12-06	3	0,00 \$
40718 Travail d'équipe Remise 77/52	2013-11-13	19	0,00 \$
40719 Évaluation du risque suicidaire-Rappel	2013-11-15	7	0,00 \$
40723 Formation Accueil	2013-09-12	13	0,00 \$
40736 Séance inf. prévention corruption et collusion	2013-07-04	12	0,00 \$
40738 Gestion du rendement	2013-05-16	11	0,00 \$
40741 Form. Par Forex sur RENIR, vigilance et GÉOPORTAIL	2013-12-04	3	117,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40744 Atelier interopérabilité communication sec. Pub	2013-12-03	4	84,00 \$
40747 Colloque intern gestion risques navires-croisière	2013-10-30	3	0,00 \$
40748 Déclaration services aux citoyens	2013-05-02	1	0,00 \$
40753 Formateur ENPQ	2013-09-23	1	0,00 \$
40755 Intervention physique (TIP)	2013-05-13	10	922,10 \$
40756 Intervention physique (TIP)	2013-05-28	9	950,70 \$
40775 Intervention physique (TIP)	2013-05-13	9	30,71 \$
40776 Intervention physique (TIP)	2013-09-09	13	30,71 \$
40777 LSCMI - Rappel pour chef d'équipe	2013-10-22	5	1 521,30 \$
40781 Vérification étanchéité du masque OC et revêtement	2013-06-10	3	0,00 \$
40782 Vérification étanchéité du masque OC et revêtement	2013-06-03	3	0,00 \$
40787 Gestion du stress	2013-09-24	4	163,65 \$
40790 Gestion du stress à la suite d'un incident	2013-06-18	2	786,90 \$
40793 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-11-25	7	0,00 \$
40794 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-11-28	4	0,00 \$
40795 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-12-02	7	0,00 \$
40796 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-12-04	4	0,00 \$
40801 Formation nouveaux employés	2013-09-30	3	0,00 \$
40802 Gestion du rendement	2013-05-23	1	0,00 \$
40803 Formation Entreprise	2013-05-22	1	0,00 \$
40804 Formation Municipalités	2013-05-13	1	0,00 \$
40806 Arme à feu - Pratique	2013-11-19	6	120,35 \$
40809 ECIU	2013-11-21	4	61,42 \$
40810 Agents inflammatoires (OC) rappel	2013-12-04	3	0,00 \$
40811 Agents inflammatoires (OC) rappel	2013-12-02	7	0,00 \$
40812 Agents inflammatoires (OC) rappel	2013-11-25	7	0,00 \$
40813 Agents inflammatoires (OC)	2013-09-11	4	0,00 \$
40814 Agents inflammatoires (OC)	2013-09-10	9	0,00 \$
40815 Agents inflammatoires (OC)	2013-09-09	6	0,00 \$
40816 Agents inflammatoires (OC)	2013-09-16	11	0,00 \$
40817 Moniteur Agents inflammatoires (OC)	2013-09-18	7	806,88 \$
40818 Agents inflammatoires (OC)	2013-10-31	1	0,00 \$
40825 Armes - Formation de tir	2013-09-30	5	0,00 \$
40826 Armes - Formation de tir	2013-06-17	6	0,00 \$
40827 Armes - Formation de tir initiale	2013-06-06	7	216,97 \$
40828 Armes - Formation de tir	2013-05-24	3	0,00 \$
40829 Armes - Formation de tir	2013-09-10	5	0,00 \$
40831 Armes - Formation de tir	2013-07-03	5	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40832 Armes - Formation de tir	2013-07-04	5	0,00 \$
40833 Armes - Formation de tir	2013-06-20	4	0,00 \$
40835 Armes - Formation de tir	2013-07-10	2	0,00 \$
40836 Armes - Formation de tir	2013-06-11	4	14,30 \$
40837 Armes - Formation de tir	2013-08-18	1	0,00 \$
40838 Intervention physique (TIP)	2013-09-04	1	0,00 \$
40839 Intervention physique (TIP)	2013-09-23	9	0,00 \$
40843 Profil Hermann	2013-05-16	5	977,28 \$
40849 Agent accompagnateur/évaluateur	2013-10-10	1	0,00 \$
40850 Agent accompagnateur/évaluateur	2013-10-31	1	0,00 \$
40851 Agent accompagnateur/évaluateur	2013-11-14	2	0,00 \$
40852 Accueil des nouveaux ASC	2013-11-05	1	0,00 \$
40853 Admission	2013-12-03	1	0,00 \$
40855 Armes - pratique de tir	2013-11-18	6	126,20 \$
40856 Armes - pratique de tir	2013-10-07	6	0,00 \$
40862 Formateur ENPQ	2013-10-07	2	0,00 \$
40863 Formateur ENPQ	2013-11-01	1	0,00 \$
40864 Contrôle/centrale	2013-11-01	1	0,00 \$
40865 SST	2013-11-13	1	0,00 \$
40866 Contrôle/patrouille	2013-11-21	1	0,00 \$
40867 Contrôle/patrouille	2013-11-23	1	0,00 \$
40868 Contrôle/patrouille	2013-11-28	1	0,00 \$
40869 Contrôle/patrouille	2013-12-10	1	0,00 \$
40871 Formation nouveaux employés	2013-05-21	5	0,00 \$
40872 ECIU	2013-10-28	12	0,00 \$
40873 Formation entreprise	2013-12-09	2	0,00 \$
40875 ECIU	2013-09-10	19	0,00 \$
40877 ECIU	2013-06-03	12	0,00 \$
40878 Atelier interopérabilité communication sec. Publique	2013-12-16	7	88,00 \$
40880 Qualification de tir	2013-10-31	12	0,00 \$
40881 Formation rapport d'événement	2013-10-31	27	0,00 \$
40936 Stage des nouveaux ASC ÉNPQ	2013-11-25	3	0,00 \$
40937 Accueil nouveaux ASC	2013-12-23	3	0,00 \$
40938 Poste 2	2014-01-07	5	0,00 \$
40948 ÉVALUATION DU RENDEMENT	2013-10-16	1	250,57 \$
40956 RCR Premiers Soins	2013-11-01	4	0,00 \$
40957 Qualification de tir	2013-11-01	9	0,00 \$
40958 Tireur actif	2013-11-01	15	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40959 Rédaction de rapport	2013-11-01	50	0,00 \$
40960 Appareils resp. autonomes - Surveillants locaux	2013-12-13	1	0,00 \$
40962 Formation LSJPA	2013-11-05	3	0,00 \$
40963 Reconnaissance d'une personne armée	2013-11-18	1	424,19 \$
40964 Qualification de tir	2013-11-20	5	0,00 \$
40965 Qualification de tir	2013-11-21	3	0,00 \$
40966 ECIU	2013-09-30	16	0,00 \$
40967 ECIU	2013-10-02	15	0,00 \$
40968 ECIU	2013-12-17	4	0,00 \$
40969 ECIU	2013-05-27	5	410,20 \$
40971 Gestion du temps : Maîtriser les gestes clés	2013-11-06	2	0,00 \$
40975 Gestion du rendement	2013-05-28	5	53,40 \$
40976 Intervenir personne suicidaire bonnes pratiques	2013-11-19	2	0,00 \$
40977 Intervenir personne suicidaire bonnes pratiques	2013-06-04	2	300,00 \$
40978 Intervenir auprès des clients dépendants affectifs	2013-10-16	2	60,00 \$
40980 Agents inflammatoires (OC) - Rappel	2013-12-02	15	0,00 \$
40981 Agents inflammatoires (OC) - Base	2013-10-28	8	0,00 \$
40982 Contrer le harcèlement et l'abus d'autorité	2013-11-28	4	57,20 \$
40983 Jumelage -Parloir-remplacement	2013-11-04	1	0,00 \$
40986 Requalification de tir	2013-06-26	8	0,00 \$
40987 Requalification de tir	2013-06-27	5	0,00 \$
40988 Requalification de tir	2013-06-28	7	0,00 \$
40989 Requalification de tir	2013-06-25	5	0,00 \$
41019 OC- formation	2013-06-11	9	0,00 \$
41020 OC- formation	2013-06-26	10	0,00 \$
41035 Contention d'isolement	2013-07-15	21	0,00 \$
41038 Asc accompagnateurs - Évaluateurs	2013-05-27	4	0,00 \$
41041 Garde d'honneur	2013-11-13	5	0,00 \$
41043 Formation sécuritaire	2013-11-22	4	0,00 \$
41046 PIFASC - 19 ^e Cohorte - Stage détention- Formateurs	2013-04-15	7	0,00 \$
41047 PIFASC 19 ^e Cohorte- 3 jours d'intégration	2013-05-09	25	0,00 \$
41048 PIFASC - 20 ^e Cohorte - Stage détention- Formateurs	2013-06-17	8	0,00 \$
41049 PIFASC 20 ^e Cohorte- 3 jours d'intégration	2013-07-15	28	20 851,42 \$
41051 PIFASC - 21 ^e Cohorte - Stage détention- Formateurs	2013-09-23	10	0,00 \$
41053 Arme défensive	2013-06-03	5	0,00 \$
41054 PIFASC 21 ^e Cohorte- 3 jours d'intégration	2013-10-21	29	19 936,24 \$
41055 Arme défensive	2013-06-18	5	0,00 \$
41056 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-12-17	12	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41057 Arme défensive	2013-06-17	5	0,00 \$
41058 ARME À FEU	2013-10-28	5	0,00 \$
41059 Admission	2014-01-06	2	0,00 \$
41063 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-12-02	5	0,00 \$
41065 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-12-09	11	0,00 \$
41067 Programme protection respiratoire (APRIA)	2013-12-16	11	0,00 \$
41068 Atelier de consolidation d'équipe	2013-06-06	9	0,00 \$
41069 CRC Innu	2013-12-16	4	0,00 \$
41072 Coaching et supervision de stage	2013-11-25	1	0,00 \$
41073 Formation de base - Garde du corps	2013-10-07	8	53 404,15 \$
41081 PIFASC - 22e Cohorte - Stage détention- Formateurs	2013-11-25	8	0,00 \$
41082 PIFASC22 Cohorte- Prog. de form. en sécurité cont	2013-12-23	18	0,00 \$
41083 Gestion du rendement - cadres	2013-11-27	41	0,00 \$
41150 Synchronisation clinico-carcérale	2013-11-18	12	0,00 \$
41151 Synchronisation clinico-carcérale	2013-05-22	8	50,00 \$
41152 Délinquance sexuelle et entretien motivationnel	2013-10-01	9	0,00 \$
41153 ECIU	2013-05-28	4	0,00 \$
41154 ECIU	2013-05-29	4	0,00 \$
41155 ECIU	2013-10-10	3	0,00 \$
41156 ECIU	2013-12-19	3	0,00 \$
41157 ECIU	2013-11-08	5	34,00 \$
41158 ECIU	2013-10-18	5	200,00 \$
41159 Harcèlement et plaintes	2013-12-17	5	0,00 \$
41160 Harcèlement et plaintes	2013-12-10	6	0,00 \$
41161 Harcèlement et plaintes	2013-12-03	8	0,00 \$
41162 Journée favorisant le réseautage local	2013-10-09	1	0,00 \$
41164 Agents inflammatoires (OC) - Base	2013-10-31	3	0,00 \$
41165 Réalité autochtone	2013-10-25	6	0,00 \$
41172 Formation santé Canada	2013-05-06	2	0,00 \$
41174 Intervention physique (TIP)	2013-05-21	9	0,00 \$
41175 Intervention physique (TIP)	2013-05-27	9	150,00 \$
41176 Intervention physique (TIP)	2013-06-04	8	75,00 \$
41177 Intervention physique (TIP)	2013-09-03	8	75,00 \$
41178 Intervention physique (TIP)	2013-09-04	8	75,00 \$
41179 Intervention physique (TIP)	2013-09-10	8	75,00 \$
41180 Qualification de tir	2013-07-17	3	0,00 \$
41181 Intervention physique (TIP)	2013-09-10	8	75,00 \$
41182 Qualification de tir	2013-07-19	4	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41183 Intervention physique (TIP)	2013-09-17	10	75,00 \$
41184 Qualification de tir	2013-08-05	5	0,00 \$
41185 Intervention physique (TIP)	2013-09-18	10	75,00 \$
41186 Intervention physique (TIP)	2013-12-12	8	320,00 \$
41187 Intervention physique (TIP)	2013-10-15	13	1 292,60 \$
41188 Intervention physique (TIP)	2013-11-19	10	1 272,60 \$
41189 Intervention physique (TIP)	2013-05-28	21	0,00 \$
41190 Intervention physique (TIP)	2013-10-15	21	0,00 \$
41191 Qualification de tir	2013-08-08	2	0,00 \$
41192 Intervention physique (TIP)	2013-06-04	25	0,00 \$
41193 Intervention physique (TIP)	2013-12-04	9	0,00 \$
41194 Menace imminente par une personne armée	2013-09-24	5	0,00 \$
41195 Synthèses	2014-01-14	3	536,83 \$
41196 Menace imminente par une personne armée	2013-09-25	5	0,00 \$
41197 Pratique Équipe correctionnelle intervention urgence	2014-01-20	10	0,00 \$
41199 Intervention physique (TIP)	2013-11-18	12	0,00 \$
41204 Armes - Formation de tir	2013-12-06	4	0,00 \$
41205 Armes - Formation de tir	2013-11-28	5	0,00 \$
41206 Armes - Formation de tir	2013-11-22	5	0,00 \$
41207 Armes - Formation de tir	2013-12-13	5	0,00 \$
41209 Rapport d'événement	2013-10-02	1	0,00 \$
41210 Qualification de tir	2013-11-20	2	0,00 \$
41211 Renseignement criminel	2013-11-26	2	109,50 \$
41212 Qualification de tir	2013-11-27	1	0,00 \$
41213 Qualification de tir	2013-11-28	1	0,00 \$
41218 Qualification de tir	2013-12-02	5	0,00 \$
41220 Qualification de tir	2013-12-05	4	82,52 \$
41221 Moniteur en intervention physique	2013-12-09	1	0,00 \$
41222 Qualification de tir	2013-12-11	3	96,71 \$
41223 Qualification de tir	2013-12-16	10	0,00 \$
41224 Qualification de tir	2013-12-20	3	0,00 \$
41225 Agent de liaison - sect. F	2013-04-30	3	0,00 \$
41226 Comité de santé et sécurité	2013-04-30	7	0,00 \$
41227 Formation Gestionnaires	2013-11-06	7	0,00 \$
41228 Programme de violence conjugale	2013-05-02	7	0,00 \$
41229 Qualification de tir	2013-04-02	4	0,00 \$
41244 Formation municipalité	2013-04-04	1	0,00 \$
41245 Préparation à la retraite	2013-04-18	2	132,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41249 Formation municipalité	2013-04-16	5	0,00 \$
41250 Formation console téléphonique	2013-04-19	4	0,00 \$
41251 Formation accueil	2013-04-22	2	0,00 \$
41252 Formation Trafic	2013-04-24	4	0,00 \$
41253 Formation UPAC	2013-07-04	1	0,00 \$
41254 Séance inf. prévention corruption et collusion	2013-07-04	1	0,00 \$
41255 Formation Lac-Mégantic	2013-11-01	1	0,00 \$
41256 Formation Lac-Mégantic	2013-12-09	3	0,00 \$
41264 Sensibilisation sur la civilité	2014-01-29	14	0,00 \$
41265 RCR-DEA	2014-01-16	16	608,50 \$
41307 ECIU	2013-10-23	9	200,00 \$
41309 ECIU	2013-10-21	13	200,00 \$
41310 ECIU	2013-09-26	10	333,57 \$
41311 ECIU	2013-09-19	9	332,63 \$
41312 ECIU	2013-06-21	6	105,00 \$
41313 ECIU	2013-06-20	7	94,00 \$
41314 ECIU	2013-09-26	9	140,35 \$
41315 ECIU	2013-09-19	6	166,00 \$
41316 Gestion du stress	2013-11-07	8	193,41 \$
41317 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-11-05	12	0,00 \$
41318 Mesures de sécurité et d' incendie-administratif	2013-11-14	13	0,00 \$
41319 Appareils respiratoires autonomes MSA (Base)	2013-09-24	1	87,40 \$
41323 Intervention physique (TIP)	2013-10-08	18	309,41 \$
41325 Intervention physique (TIP)	2013-09-30	19	372,09 \$
41326 Intervention physique (TIP)	2013-05-06	7	132,00 \$
41335 Intervention physique (TIP)	2013-05-20	9	231,00 \$
41338 Intervention physique (TIP)	2013-06-10	15	198,00 \$
41358 Armes à feu	2013-06-06	4	0,00 \$
41359 Armes à feu	2013-06-03	3	0,00 \$
41360 Armes à feu	2013-04-08	3	0,00 \$
41361 Armes à feu	2013-05-24	4	0,00 \$
41362 Armes à feu	2013-05-09	4	0,00 \$
41363 Armes à feu	2013-11-06	7	0,00 \$
41364 Armes à feu	2013-11-22	5	0,00 \$
41365 Dépistage évaluation d'aide (grille DÉBA)	2013-04-09	10	0,00 \$
41366 ECIU	2013-06-20	7	135,80 \$
41367 ECIU	2013-09-19	4	80,20 \$
41368 ECIU	2013-09-26	7	112,05 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41369 ECIU	2013-10-21	14	442,00 \$
41373 Appareils respiratoires autonomes MSA (Base)	2013-09-23	11	0,00 \$
41374 Appareils respiratoires autonomes MSA (Base)	2013-09-24	11	0,00 \$
41375 Appareils respiratoires autonomes MSA (Base)	2013-09-30	7	0,00 \$
41376 Appareils respiratoires autonomes MSA (Base)	2013-10-01	7	0,00 \$
41378 Appareils respiratoires autonomes MSA (Base)	2013-10-07	17	0,00 \$
41382 RCR	2013-11-13	5	444,00 \$
41386 Intervention physique (TIP)	2013-06-10	4	227,00 \$
41387 Intervention physique (TIP)	2013-10-08	4	79,00 \$
41388 Intervention physique (TIP)	2013-10-22	12	0,00 \$
41389 Arme à feu	2013-12-18	4	0,00 \$
41390 Arme à feu	2013-12-06	5	0,00 \$
41391 Arme à feu	2013-12-04	3	0,00 \$
41394 Intervenir personne suicidaire bonnes pratiques	2013-12-03	1	33,79 \$
41404 Appareils respiratoires autonomes MSA (rappel)	2014-02-05	21	0,00 \$
41405 Sensibilisation sur la civilité	2014-02-06	14	0,00 \$
41410 GESTIONNAIRE 1 ^{ER} NIVEAU	2013-10-28	2	247,82 \$
41429 Intervention mixte	2014-02-18	10	0,00 \$
41430 Intervention physique (TIP)	2014-02-11	13	0,00 \$
41431 Poste 2	2014-01-26	2	0,00 \$
41432 Accueil nouvel ASC	2014-02-17	2	0,00 \$
41434 Armes - Pratique annuelle	2014-02-17	4	869,49 \$
41435 Armes - Pratique annuelle	2014-02-18	4	40,68 \$
41436 Armes - Pratique annuelle	2014-02-19	5	42,90 \$
41438 Armes - Pratique annuelle	2014-02-20	4	39,68 \$
41513 Risques liés à la donnée financière	2014-02-13	1	14,30 \$
41514 Salon de la sécurité civile et mesures d'urgence	2014-02-18	1	0,00 \$
41519 RCR	2014-02-03	2	314,00 \$
41520 Arme à feu - qualification	2014-02-12	3	42,90 \$
41522 ECIU - O.C.	2014-02-24	4	100,00 \$
41523 ECIU - mise à jour	2014-02-25	4	61,50 \$
41526 Agents inflammatoires (OC)	2014-02-13	3	0,00 \$
41527 Agents inflammatoires (OC)	2014-02-11	8	0,00 \$
41531 Arme à feu	2014-02-24	8	0,00 \$
41532 Formation mise à jour LSCMI	2014-02-04	5	0,00 \$
41533 Formation mise à jour LSCMI	2014-02-18	4	0,00 \$
41535 Parcours en milieu ouvert	2014-02-19	4	0,00 \$
41538 OMEGA	2014-01-14	11	439,69 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41542 ECIU	2014-01-27	7	0,00 \$
41548 OMEGA	2014-01-28	8	2 021,63 \$
41549 ECIU	2014-01-13	17	0,00 \$
41550 SST - Le comité et son rôle	2014-01-14	5	0,00 \$
41552 SST - Le comité et son rôle	2014-01-23	9	0,00 \$
41555 SST - Le comité et son rôle	2014-01-30	8	0,00 \$
41556 Harcèlement et plaintes	2014-01-30	2	0,00 \$
41557 EIS	2014-02-10	7	0,00 \$
41558 APRIA et plan d'évacuation	2014-02-18	10	0,00 \$
41559 DACOR	2014-01-28	2	0,00 \$
41561 ECIU	2014-01-27	2	0,00 \$
41587 Intervenir en équipe	2014-02-11	4	0,00 \$
41588 OMEGA	2014-02-11	3	0,00 \$
41589 Armes - Pratique annuelle	2014-02-24	4	529,14 \$
41590 Armes - Pratique annuelle	2014-02-25	6	25,74 \$
41591 Armes - Pratique annuelle	2014-02-26	5	57,05 \$
41592 Armes - Pratique annuelle	2014-02-27	5	40,91 \$
41593 Armes - Pratique annuelle	2014-03-03	4	599,95 \$
41594 Armes - Pratique annuelle	2014-03-04	3	0,00 \$
41595 Armes - Qualification annuelle	2014-03-05	5	14,30 \$
41596 Armes - Qualification annuelle	2014-03-06	4	42,90 \$
41597 Armes - Qualification annuelle	2014-03-10	4	506,84 \$
41598 Armes - Qualification annuelle	2014-03-11	4	33,84 \$
41599 Armes - Qualification annuelle	2014-03-12	3	28,60 \$
41600 Armes - Qualification annuelle	2014-03-13	5	33,96 \$
41602 OMEGA	2014-02-25	7	0,00 \$
41605 ECIU	2014-02-20	5	105,00 \$
41606 ECIU	2014-02-13	7	177,00 \$
41607 OC	2014-02-03	14	0,00 \$
41608 ECIU	2014-01-30	4	37,95 \$
41628 Colloque Sécurité publique	2014-02-17	85	0,00 \$
41629 Présentation Politique en sécurité civile	2014-02-11	18	0,00 \$
41630 Formation sur les accidents et feux véhicule	2014-01-15	5	0,00 \$
41631 Formation sur l'aménagement du territoire	2014-03-11	2	0,00 \$
41632 Politique québécoise sécurité civile	2014-01-15	5	0,00 \$
41636 Armes - qualification annuelle	2014-03-17	4	499,10 \$
41637 Armes - qualification annuelle	2014-03-18	4	35,10 \$
41638 Armes - qualification annuelle	2014-03-19	3	14,30 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41639 Armes - qualification annuelle	2014-03-20	2	0,00 \$
41640 Armes - formation de base	2014-03-14	5	0,00 \$
41641 Feux et accidents de véhicules	2014-01-15	1	0,00 \$
41642 Formation inondations	2014-02-24	10	2 651,00 \$
41643 Rapport annuel de Gestion (RAG)	2014-01-21	2	0,00 \$
41645 Perfectionner ses constructions de phrases	2014-02-06	1	618,00 \$
41646 Séminaire préparation à la retraite	2014-03-04	1	0,00 \$
41647 Programme perfectionnement organisationnel	2014-02-10	1	0,00 \$
41648 RENIR et Géoportail	2013-12-13	6	90,00 \$
41649 Formation RENIR et Géoportail	2014-03-11	6	381,00 \$
41650 Tableau suivi Lac-Mégantic	2014-02-03	14	0,00 \$
41652 Formation agente de secrétariat	2014-01-30	1	0,00 \$
41654 Approche LEAN	2014-02-20	3	0,00 \$
41659 Parcours en milieu ouvert	2014-03-13	5	0,00 \$
41663 Qualification de tirs	2014-01-06	2	0,00 \$
41668 Superviseur de la relève M.I.P.	2014-01-08	2	0,00 \$
41670 Qualification de tirs	2014-01-09	2	0,00 \$
41672 Tactique 1	2014-01-20	1	0,00 \$
41677 Rédaction de rapports	2014-01-20	14	0,00 \$
41678 Tireur actif	2014-01-21	34	0,00 \$
41679 Fondement stratégique en emploi de la force	2014-01-20	1	0,00 \$
41680 Tireur actif	2014-01-24	26	0,00 \$
41681 Qualification de tirs	2014-01-24	5	0,00 \$
41682 Tireur actif	2014-01-27	4	0,00 \$
41683 Qualification de tirs	2014-01-31	3	0,00 \$
41684 Qualification de tirs	2014-02-05	6	0,00 \$
41685 RCR-DEA	2014-02-06	16	0,00 \$
41687 Poste 2 - Doublage	2014-03-23	3	0,00 \$
41688 Activités et maintenance - Doublage	2014-03-27	6	0,00 \$
41690 Prévention du harcèlement	2014-02-25	2	0,00 \$
41691 RCR-DEA	2014-02-07	12	0,00 \$
41692 Tireur actif	2014-02-10	10	0,00 \$
41695 Qualification de tirs	2014-02-20	9	0,00 \$
41696 Tireur actif	2014-02-20	5	0,00 \$
41697 Tireur actif	2014-02-21	10	0,00 \$
41698 Tireur actif	2014-02-28	8	0,00 \$
41699 Tireur actif	2014-02-28	7	0,00 \$
41700 Tireur actif	2014-02-27	1	0,00 \$

Activité		Date début	Participants	Total
41701	Qualification de tir	2014-03-03	1	0,00 \$
41702	Bâton télescopique	2014-03-30	9	0,00 \$
41704	Qualificaion de tir annuel	2014-03-07	2	0,00 \$
41707	Qualification de tir	2014-03-10	4	0,00 \$
41708	Agent de renseignement criminel	2014-03-11	1	0,00 \$
41710	RCR-DEA	2014-03-17	4	0,00 \$
41711	Qualification de tir	2014-01-21	6	0,00 \$
41712	Qualification de tir	2014-01-23	10	0,00 \$
41713	Évaluation sommaire 1 ^{er} niveau	2014-03-21	7	0,00 \$
41714	Qualification de tir	2014-01-28	4	0,00 \$
41715	Qualification de tir	2014-01-30	3	0,00 \$
41716	Qualification de tir	2014-02-04	6	0,00 \$
41717	Gaz inflammatoire OC	2014-02-12	7	0,00 \$
41718	Qualification de tir	2014-02-06	7	0,00 \$
41719	Qualification de tir	2014-02-11	6	0,00 \$
41720	Qualification de tir	2014-02-18	8	0,00 \$
41725	Admission	2014-03-10	2	0,00 \$
41727	Agent de liaison	2014-02-17	2	0,00 \$
41729	Programme protection respiratoire (APRIA)	2014-02-18	10	0,00 \$
41731	Intervention physique (TIP)	2014-02-26	7	0,00 \$
41735	Intervention Sécuritaire 4	2013-11-12	3	42,90 \$
41736	Intervention Sécuritaire 4	2013-11-14	4	57,20 \$
41737	Intervention Sécuritaire 4	2013-11-19	6	85,80 \$
41739	Intervention Sécuritaire 4	2013-11-21	6	85,80 \$
41740	Intervention Sécuritaire 4	2013-11-26	5	71,50 \$
41741	Intervention Sécuritaire 4	2013-11-28	6	85,80 \$
41742	Intervention Sécuritaire 4	2013-12-03	6	85,80 \$
41744	Intervention Sécuritaire 4	2013-12-09	7	100,10 \$
41745	Intervention Sécuritaire 4	2014-01-09	9	128,70 \$
41746	Intervention Sécuritaire 4	2014-01-16	6	85,80 \$
41747	Intervention Tireur Actif	2013-11-18	6	624,41 \$
41748	Intervention Tireur Actif	2013-11-22	6	224,41 \$
41749	Intervention Tireur Actif	2013-12-06	7	624,41 \$
41750	Intervention Tireur Actif	2013-12-10	9	224,41 \$
41751	Intervention Tireur Actif	2014-01-10	9	240,05 \$
41752	Intervention Tireur Actif	2014-01-20	9	257,30 \$
41753	Intervention Tireur Actif	2014-01-24	9	257,30 \$
41754	Intervention Tireur Actif	2014-02-21	6	624,41 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41755 Intervention Tireur Actif	2014-03-11	6	241,66 \$
41800 Outil d'évaluation du risque et des besoins-LSCMI	2014-01-13	1	77,25 \$
41828 Qualification de tir	2014-03-20	5	0,00 \$
41829 Qualification de tir	2014-03-21	4	0,00 \$
41832 Qualification de tir	2014-02-27	4	0,00 \$
41833 Qualification de tir	2014-03-28	3	0,00 \$
41834 Session information et échange sur politique qc	2014-03-26	1	0,00 \$
41835 Formation pour atelier Kaizen	2014-03-20	9	0,00 \$
41838 Traite de personnes	2014-03-19	2	14,70 \$
41839 Programme protection respiratoire (APRIA)	2014-03-04	7	0,00 \$
41840 Gaz inflammatoire OC	2014-02-05	7	0,00 \$
41841 Gaz inflammatoire OC	2014-03-04	5	0,00 \$
41842 Agent de liaison	2014-03-03	2	0,00 \$
41843 RCR DAE et premiers soins	2014-03-12	3	0,00 \$
41844 Intervention physique (TIP)	2014-03-12	5	0,00 \$
Total du fournisseur :		4500	176 465,84 \$
Fournisseur : MSP - DGSG		Type: Interne	
41806 Rédaction de rapports LS CMI	2014-03-21	12	0,00 \$
41821 T.I.P.	2014-02-18	9	0,00 \$
41822 ECIU	2014-01-14	14	0,00 \$
41823 Requalification arme	2014-03-06	5	0,00 \$
41824 Arme à feu	2014-02-26	6	99,63 \$
41825 Intégration à la tâche-ASC	2014-01-28	1	0,00 \$
41826 Intégration à la tâche- Pavillon 1	2014-02-11	1	0,00 \$
41827 Intégration à la tâche- Gestion de l'incarcération	2014-01-07	8	0,00 \$
Total du fournisseur :		56	99,63 \$
Fournisseur : MSP - DRH		Type: Interne	
40536 E.C.I.U. - Pratique avril 2013	2013-04-23	18	0,00 \$
40550 E.C.I.U. - Formation Initiale mai 2013	2013-05-27	19	0,00 \$
40629 E.C.I.U. - Pratique octobre 2013	2013-10-03	28	0,00 \$
40721 E.C.I.U. - Pratique décembre 2013	2013-12-04	28	0,00 \$
41042 E.C.I.U. - Pratique juin 2013	2013-06-07	19	0,00 \$
41052 Herrmann	2014-01-23	2	0,00 \$
41060 Herrmann	2014-01-23	2	0,00 \$
41525 Herrmann	2014-02-18	8	800,00 \$
41689 PAP	2014-03-14	1	9,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41781 E.C.I.U. - Pratique février 2014	2014-02-27	24	0,00 \$
41782 E.C.I.U. - Pratique mars 2014	2014-03-20	26	0,00 \$
41810 E.C.I.U. - Pratique février 2014	2014-02-04	23	0,00 \$
Total du fournisseur :		198	809,00 \$
Fournisseur : MSP – Services correctionnels		Type: Interne	
39549 Accueil des nouveaux professionnels	2013-05-13	9	4 318,20 \$
39550 Accueil des nouveaux professionnels	2013-05-21	7	3 000,00 \$
39811 Réanimation cardio-respiratoire	2013-06-12	14	588,00 \$
39826 Prévention du suicide	2013-04-22	11	443,19 \$
40047 S-PRO (syst. Inform.gestion des horaires)	2013-06-07	0	0,00 \$
40048 S-PRO (syst. Inform.gestion des horaires)	2013-06-07	0	0,00 \$
40049 Téléphonie IP	2013-06-07	5	0,00 \$
40050 Téléphonie IP	2013-06-07	8	0,00 \$
40051 Téléphonie IP	2013-06-11	9	0,00 \$
40052 Téléphonie IP	2013-06-11	9	0,00 \$
40053 Téléphonie IP	2013-06-11	4	0,00 \$
40054 Téléphonie IP	2013-06-13	4	0,00 \$
40055 Téléphonie IP	2013-06-13	6	0,00 \$
40060 Téléphonie IP	2013-06-14	6	0,00 \$
40061 Téléphonie IP	2013-06-14	2	0,00 \$
40062 S-PRO(syst. Inform.gestion des horaires)-Refresh	2013-04-15	2	0,00 \$
40063 S-PRO(syst. Inform.gestion des horaires)-Refresh	2013-04-23	2	0,00 \$
40085 Prévention du suicide	2013-04-08	13	315,05 \$
40086 Prévention du suicide	2013-04-29	13	314,40 \$
40087 Prévention du suicide	2013-05-13	5	179,25 \$
40088 Prévention du suicide	2013-04-29	16	257,40 \$
40089 Prévention du suicide	2013-04-29	9	316,89 \$
40113 S-PRO(syst. Inform.gestion des horaires)-Refresh	2013-04-09	4	0,00 \$
40118 S-PRO(syst. Inform.gestion des horaires)-Refresh	2013-04-18	3	0,00 \$
40120 S-PRO(syst. Inform.gestion des horaires)-Refresh	2013-04-23	4	0,00 \$
40135 Intervention d'urgence (ECIU) Formation nouveaux	2013-05-23	6	0,00 \$
40281 Équipe intervention du suicide	2013-04-02	11	0,00 \$
40282 Techniques intervention physique	2013-04-22	8	246,18 \$
40283 Technique intervention physique	2013-04-29	7	201,64 \$
40285 Techniques intervention physique	2013-05-06	11	349,42 \$
40365 Accueil des nouveaux professionnels	2013-09-23	15	13 978,81 \$
40404 Nouveaux formateurs LS/CMI	2013-10-22	15	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40454 Accueil des nouveaux professionnels	2013-11-25	12	8 930,47 \$
40455 Nouveaux formateurs LS/CMI	2013-10-29	11	0,00 \$
40546 RCR-DEA	2013-11-11	7	12,00 \$
40549 RCR-DEA	2013-11-13	9	16,00 \$
40588 Nouveaux formateurs LS/CMI	2013-11-12	13	0,00 \$
40608 RCR-DEA	2013-10-28	9	18,00 \$
40614 Calcul des sentences	2013-06-12	2	1 141,63 \$
40615 Calcul des sentences	2013-09-11	6	28,60 \$
40616 Jumelage -Contrôle principal	2013-06-13	2	0,00 \$
40617 Jumelage -Contrôle principal	2013-06-11	2	0,00 \$
40711 calcul de sentence	2013-11-13	3	14,30 \$
40742 Extraction de cellule	2013-05-22	9	30,71 \$
40746 Extraction de cellule	2013-09-11	12	30,71 \$
40757 APRIA + incendie	2013-10-29	8	0,00 \$
40759 APRIA + incendie	2013-10-30	8	0,00 \$
40760 APRIA + incendie	2013-06-13	7	0,00 \$
40761 APRIA + incendie	2013-05-23	10	0,00 \$
40762 Calcul des sentences	2013-10-30	7	0,00 \$
40763 Formation clinique	2013-12-18	8	0,00 \$
40764 Calcul de sursis	2013-09-04	6	0,00 \$
40765 Pistolet de base	2013-07-08	5	357,00 \$
40768 Requalification pistolet de service	2013-05-01	5	143,00 \$
40770 Requalification pistolet de service	2013-05-07	4	114,40 \$
40771 Requalification pistolet de service	2013-10-29	5	143,00 \$
40772 Requalification pistolet de service	2013-10-31	5	143,00 \$
40774 Moniteur OC - Projet grenade	2013-09-24	5	688,78 \$
40820 RCR-DEA	2013-06-11	13	3 298,00 \$
40821 RCR-DEA	2013-09-04	1	1 580,60 \$
40840 Calcul des peines	2013-06-12	4	1 495,29 \$
40857 Calcul des sentences	2013-10-01	7	0,00 \$
40858 Calcul des sentences	2013-10-02	8	0,00 \$
40860 Calcul des sentences	2013-06-12	2	0,00 \$
40917 ADMISSION	2013-05-15	7	0,00 \$
40919 ADMISSION	2013-05-17	6	0,00 \$
40920 ADMISSION	2013-05-20	7	0,00 \$
40921 ADMISSION	2013-05-22	7	0,00 \$
40922 TECHNIQUE INTERVENTION PHYSIQUE	2013-05-27	3	115,15 \$
40923 GESTION DE L'INCARCÉRATION	2013-05-28	11	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
40924 ADMISSION	2013-05-30	7	0,00 \$
40925 SYSTÈME DE GESTION DES VISITES	2013-05-31	6	0,00 \$
40926 ADMISSION	2013-06-06	6	0,00 \$
40927 ADMISSION	2013-06-11	7	0,00 \$
40928 GESTION DE L'INCARCÉRATION	2013-06-18	12	0,00 \$
40929 AGENT INFLAMMATOIRE	2013-09-10	12	0,00 \$
40930 MONITEUR DE TIR	2013-09-13	2	14,30 \$
40931 QUALIFICATION ARMES À FEU	2013-09-23	5	14,30 \$
40935 ARME À FEU	2013-09-26	5	71,50 \$
40939 ARMES À FEU	2013-09-27	4	28,60 \$
40940 TIR DÉFENSIF	2013-09-30	5	0,00 \$
40941 TECHNIQUES INTERVENTION PHYSIQUE	2013-09-30	8	295,20 \$
40942 ARMES À FEU	2013-10-02	3	1 433,95 \$
40943 ARMES À FEU	2013-10-07	3	484,41 \$
40944 ARMES À FEU	2013-10-08	4	484,41 \$
40945 ARMES À FEU	2013-10-09	5	483,27 \$
40946 ARMES À FEU	2013-10-10	4	484,41 \$
40947 ARMES À FEU	2013-10-11	4	484,41 \$
40970 Extraction de cellule	2013-05-15	8	91,00 \$
40972 Gestion des sentences	2013-11-07	1	0,00 \$
40973 GESTION DE L'INCARCÉRATION	2013-11-12	10	0,00 \$
40974 GESTION DE L'INCARCÉRATION	2013-10-29	10	0,00 \$
40979 Moniteur OC -	2013-09-18	2	961,16 \$
41039 SPRO	2013-04-04	3	0,00 \$
41166 Vérification des sursis	2013-11-28	11	50,00 \$
41170 Atelier sur les sursis	2013-12-05	13	0,00 \$
41171 Atelier sur les sursis	2013-12-03	8	0,00 \$
41200 Téléphonie IP	2013-11-20	15	0,00 \$
41201 Téléphonie IP	2013-11-19	14	0,00 \$
41202 Téléphonie IP	2013-11-18	10	0,00 \$
41321 Moniteur OC -	2013-09-24	2	106,60 \$
41322 Moniteur OC -	2013-09-18	2	879,85 \$
41379 Moniteur OC -	2013-09-17	1	73,51 \$
41380 OC	2013-10-03	4	0,00 \$
41406 AGENT INFLAMMATOIRE	2013-10-17	7	0,00 \$
41407 ADMISSION	2013-10-23	5	0,00 \$
41408 AGENT INFLAMMATOIRE	2013-10-24	5	0,00 \$
41409 ADMISSION	2013-10-24	4	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
41411 TIR DÉFENSIF	2013-10-28	7	364,77 \$
41413 ÉCIU	2013-11-06	8	96,06 \$
41414 GESTION DES RENSEIGNEMENTS SÉCURITAIRES	2013-11-18	1	1 010,67 \$
41415 VIOLENCE CONJUGALE	2013-11-19	1	9,48 \$
41416 ADMISSION	2013-11-26	5	0,00 \$
41417 ADMISSION	2013-11-27	5	0,00 \$
41418 SCHIZOPHRÉNIE	2013-11-28	1	30,00 \$
41420 SYSTÈME DE GESTION DES VISITES	2013-12-06	9	0,00 \$
41756 Prévention du suicide	2014-01-16	15	184,93 \$
41758 Pratique de tir 9 mm	2014-01-28	5	0,00 \$
41759 Pratique de tir 9 mm	2014-02-03	5	0,00 \$
41760 Technique d'intervention physique	2014-02-04	12	99,95 \$
41761 Pratique de tir 9 mm	2014-02-04	5	0,00 \$
41762 Technique d'intervention physique	2014-02-05	11	93,82 \$
41763 Pratique de tir 9 mm	2014-02-05	5	0,00 \$
41764 Pratique de tir 9 mm	2014-02-06	5	0,00 \$
41765 Pratique de tir 9 mm	2014-02-10	5	384,00 \$
41766 Pratique de tir 9 mm	2014-02-11	5	384,00 \$
41767 Technique d'intervention physique	2014-02-12	14	59,79 \$
41768 Pratique de tir 9 mm	2014-02-12	5	384,00 \$
41769 Pratique de tir 9 mm	2014-02-13	5	384,00 \$
41770 Pratique de tir 9 mm	2014-02-14	5	384,00 \$
41771 Pratique de tir 9 mm	2014-02-17	4	436,92 \$
41797 Pratique de tir 9 mm	2013-09-17	23	384,00 \$
41801 Technique d'intervention physique	2014-02-18	7	84,66 \$
41802 Pratique de tir 9 mm	2014-02-19	5	450,15 \$
41803 Techniques d'intervention physique	2014-02-19	6	71,50 \$
41804 Pratique de tir 9 mm	2014-02-28	4	436,92 \$
41805 Pratique de tir 9 mm	2014-02-21	5	450,15 \$
41807 Techniques d'intervention physique	2014-03-04	5	56,62 \$
41808 Techniques d'intervention physique	2014-03-11	4	41,51 \$
41809 Techniques d'intervention physique	2014-03-12	2	14,30 \$
Total du fournisseur :		935	55 546,15 \$
Fournisseur :O.P.H.Q.		Type: Interne	
40703 Atelier pour nouveaux coordonnateurs pers. hand.	2013-11-27	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Optimum Talent</i>		Type: Externe	
40688 Meilleures pratiques pour vendre projets RH	2013-10-17	1	0,00 \$
41780 Leadership de direction au féminin ou au masculin	2014-03-27	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$
Fournisseur : <i>Oracle</i>		Type: Externe	
40675 Accéder à vos données en haute disponibilité	2013-09-25	1	0,00 \$
40687 Sécuriser vos bases de données	2013-10-16	1	0,00 \$
40696 Oracle 12c	2013-11-13	1	0,00 \$
40707 Gestion de processus	2013-12-03	1	22,75 \$
Total du fournisseur :		4	22,75 \$
Fournisseur : <i>ORAGEC</i>		Type: Externe	
40151 Présentation de Tom Kite	2013-05-01	1	100,00 \$
Total du fournisseur :		1	100,00 \$
Fournisseur : <i>Ordre des comptables agréés du Québec</i>		Type: Externe	
39600 Faire passer ses idées au sein organisation	2013-05-01	1	187,00 \$
39604 Augmenter ses résultats en réduisant le stress	2013-04-12	1	0,00 \$
39645 Développer son leadership au travail	2013-06-05	1	0,00 \$
40239 Habiletés politiques - Choisir stratégies influence	2013-05-30	1	187,00 \$
41138 Boomers X, Y et bientôt les C	2013-11-28	1	310,00 \$
Total du fournisseur :		5	684,00 \$
Fournisseur : <i>Ordre des conseillers en ressources humaines</i>		Type: Externe	
41506 L'absentéisme : un vrai problème, de vrais outils	2014-01-22	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Ordre des ingénieurs du Québec</i>		Type: Externe	
40502 Indépendance professionnelle-form. Ordre ingénieur	2013-10-21	1	86,00 \$
40559 Techniques stabilisation Berges dans cours d'eau	2013-12-02	2	1 380,00 \$
40750 Aménagement durable des érablières	2013-11-13	1	190,00 \$
Total du fournisseur :		4	1 656,00 \$
Fournisseur : <i>Productions Eventia inc.</i>		Type: Externe	
40671 Congrès WebCom de Montréal	2013-06-19	1	132,68 \$
Total du fournisseur :		1	132,68 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Promega Corporation</i>		Type: Externe	
40387 Congrès Promega Identification Humaine	2013-10-07	2	4 735,34 \$
Total du fournisseur :		2	4 735,34 \$
Fournisseur : <i>Prometrics</i>		Type: Externe	
40152 Certification PMP	2013-05-06	1	2 750,00 \$
Total du fournisseur :		1	2 750,00 \$
Fournisseur : <i>Qualitemps</i>		Type: Interne	
41507 Gestion du temps, des activités et des priorités	2014-01-28	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Raymond Chabot Grant Thornton</i>		Type: Externe	
41778 Ceinture verte Lean Six Sigma	2014-03-12	1	72,00 \$
Total du fournisseur :		1	72,00 \$
Fournisseur : <i>Régie du bâtiment du Québec (RBQ)</i>		Type: Interne	
39845 Code de sécurité chapitre bâtiment	2013-04-24	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Réseau Action TI</i>		Type: Externe	
40700 Journée de la JIQ 2013	2013-11-19	5	993,50 \$
Total du fournisseur :		5	993,50 \$
Fournisseur : <i>RIMAS</i>		Type: Externe	
40918 CONGRÈS AGRESSEUR SEXUEL	2013-05-15	2	2 854,32 \$
Total du fournisseur :		2	2 854,32 \$
Fournisseur : <i>RRSPT</i>		Type: Externe	
39679 MAJ Jurisprudence rendue 2011-2012	2013-05-30	1	295,00 \$
40163 Danger de l'amiante en milieu de travail	2013-06-17	1	0,00 \$
40706 La saine gestion de vos employés, un défi...	2013-11-28	8	2 651,00 \$
Total du fournisseur :		10	2 946,00 \$
Fournisseur : <i>SANS Information</i>		Type: Externe	
40672 GIAC SANS Intrusion in Depth	2013-07-17	1	130,48 \$
41504 Web App Penetration Testing and Ethical Hacking	2014-01-13	1	5 372,37 \$
Total du fournisseur :		2	5 502,85 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Santé Canada</i>		Type: Institutionnelle	
39578 Formation sur les drogues	2013-05-07	16	0,00 \$
Total du fournisseur :		16	0,00 \$
Fournisseur : <i>Secrétariat du Conseil du trésor</i>		Type: Interne	
41142 Cadre normatif régissant les contrats des org.pub.	2014-01-22	2	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$
Fournisseur : <i>Sécurité incendie</i>		Type: Interne	
40874 Analyse du risque incendie	2013-12-11	1	84,00 \$
Total du fournisseur :		1	84,00 \$
Fournisseur : <i>Sécurité publique</i>		Type: Interne	
41644 Séminaire orientation CBRNE	2014-02-17	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Sentinel</i>		Type: Externe	
40109 Cardio-secours	2013-06-19	1	28,60 \$
41275 Agir en sentinelle pour la prévention du suicide	2013-11-13	11	0,00 \$
Total du fournisseur :		12	28,60 \$
Fournisseur : <i>Service des incendies d'Alma</i>		Type: Externe	
40567 Formation immersion en service incendie Ville Alma	2013-04-25	1	14,00 \$
Total du fournisseur :		1	14,00 \$
Fournisseur : <i>Service du renseignement criminel du Québec</i>		Type: Externe	
39708 Atelier d'information sur les drogues synthèses	2013-06-04	1	35,00 \$
40661 Formation initiale renseignement sécuritaire	2013-11-26	1	33,20 \$
40662 Formation initiale renseignement sécuritaire	2013-12-02	1	33,20 \$
Total du fournisseur :		3	101,40 \$
Fournisseur : <i>Services correctionnels du Québec</i>		Type: Interne	
40237 Déjeuner leadership : Le leader coach	2013-06-14	1	0,00 \$
40258 Utilisation outil classement personnes incarcérées	2013-07-23	1	37,70 \$
40612 Utilisation outil classement personnes incarcérées	2013-11-27	8	0,00 \$
41327 Gestion du rendement au travail	2013-12-12	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		11	37,70 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>SFPE, Society of fire protection engineers</i>		Type: Externe	
40562 Séminaire - Society of fire protection engineering	2013-05-02	1	55,00 \$
Total du fournisseur :		1	55,00 \$
Fournisseur : <i>Société de criminologie du Québec</i>		Type: Externe	
40437 Société de criminologie	2013-11-06	7	3 488,27 \$
41412 PRÉVENTION DU CRIME ET CITOYENNETÉ	2013-11-06	1	952,35 \$
Total du fournisseur :		8	4 440,62 \$
Fournisseur : <i>Société de criminologie du Québec</i>		Type: Externe	
41208 Congrès intern. Franco. sur l'agression sexuelle	2013-05-14	1	1 196,34 \$
Total du fournisseur :		1	1 196,34 \$
Fournisseur : <i>SPVM</i>		Type: Externe	
41661 Clientèle féminine exploitation sexuelle- traite	2014-03-19	8	0,00 \$
Total du fournisseur :		8	0,00 \$
Fournisseur : <i>SQPTO</i>		Type: Externe	
39670 Consolidation d'équipe	2013-04-19	2	320,00 \$
40673 Les meilleures pratiques en gestion des talents	2013-09-20	1	70,00 \$
Total du fournisseur :		3	390,00 \$
Fournisseur : <i>Sûreté du Québec</i>		Type: Interne	
40391 Test de Mise à Feu d'explosifs artisanaux	2013-09-18	4	418,60 \$
40541 Drogues	2013-11-21	12	0,00 \$
40544 Drogues	2013-11-26	15	0,00 \$
40593 Drogues	2013-12-03	14	0,00 \$
41262 Drogues	2014-01-29	10	0,00 \$
Total du fournisseur :		55	418,60 \$
Fournisseur : <i>Syntell</i>		Type: Externe	
40684 Démontrer la valeur ajoutée de votre service	2013-10-09	1	25,00 \$
40705 Gestion de la performance et formation	2013-11-28	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	25,00 \$

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Table de concertation en violence conjugale</i>		Type: Externe	
41540 Cyber harcèlement	2014-02-05	8	220,00 \$
41660 Prévenir l'homicide conjugal	2014-03-12	2	0,00 \$
Total du fournisseur :		10	220,00 \$
Fournisseur : <i>Technologia Formation</i>		Type: Externe	
40677 Prise de notes et rédaction comptes-rendus	2013-09-30	1	425,00 \$
Total du fournisseur :		1	425,00 \$
Fournisseur : <i>TELUQ</i>		Type: Externe	
40773 Certificat en administration	2013-04-26	1	806,02 \$
41541 Certificat en gestion des ressources humaines	2013-06-06	1	366,03 \$
Total du fournisseur :		2	1 172,05 \$
Fournisseur : <i>TRAUMA-SECOURS</i>		Type: Externe	
39927 COURS DE SECOURISME	2013-04-03	3	194,00 \$
Total du fournisseur :		3	194,00 \$
Fournisseur : <i>Université Laval</i>		Type: Externe	
40506 Séminaire sur éducation aux changements climatiques	2013-10-11	1	150,00 \$
41666 Univs. Laval: Séminaire, La saine gestion de vos e	2013-11-28	1	600,00 \$
Total du fournisseur :		2	750,00 \$
Fournisseur : <i>Université de Montréal</i>		Type: Institutionnelle	
40400 Soutien aux études -Hiver 2012	2013-04-01	1	1 000,00 \$
41074 Évaluation clinique : principe	2014-01-15	1	0,00 \$
41075 Évaluation clinique : principe	2014-01-08	1	363,84 \$
41076 Préparation au stage : Criminologie	2014-01-16	1	0,00 \$
41078 Préparation au stage : Criminologie	2014-01-23	1	0,00 \$
41286 Bourse d'études	2013-04-06	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		6	1 363,84 \$
Fournisseur : <i>Université du Québec à Chicoutimi</i>		Type: Institutionnelle	
40568 Colloque gestion risques liés navires de croisière	2013-10-30	2	1 015,00 \$
Total du fournisseur :		2	1 015,00 \$
Fournisseur : <i>Université du Québec à Montréal</i>		Type: Institutionnelle	
39962 La gestion et les systèmes d'information	2013-09-03	1	479,48 \$
39963 Fichiers et base de données	2013-04-30	1	503,28 \$

Activité	Date début	Participants	Total
39964 Mathématique pour informaticien	2013-09-03	1	479,48 \$
40992 INF3135-Construction et maintenance de logiciels	2014-01-06	1	0,00 \$
40993 MAT1600-Algèbre matricielle	2014-01-06	1	0,00 \$
40994 Clinical research seminar	2013-11-14	1	35,26 \$
Total du fournisseur :		6	1 497,50 \$
Fournisseur : Université du Québec à Rimouski		Type: Institutionnelle	
40495 ADM - 10097 - Management	2013-05-29	1	0,00 \$
40879 CTB-10097-comptabilité 1	2013-09-12	1	606,00 \$
41518 Relations interpersonnelles	2013-09-03	1	674,36 \$
Total du fournisseur :		3	1 280,36 \$
Fournisseur : Université Laval		Type: Institutionnelle	
40516 Amélioration des Processus LEAN	2013-06-25	2	1 437,00 \$
41130 Droit administratif matière d'enquête adm pénale	2013-05-07	2	701,70 \$
41131 Preuve méthodologie des enquêtes adm et pénales	2013-05-16	2	1 757,55 \$
41132 Techniques d'entrevue	2013-05-21	2	1 211,70 \$
41136 Journée GIS	2013-11-20	3	0,00 \$
41143 Prévention et gestion de la sst	2013-09-09	1	0,00 \$
41332 Principes de droit matière enquête adm et pénale	2013-09-28	1	313,26 \$
41333 Principes de droit matière enquête adm et pénale	2013-10-07	1	8,80 \$
41334 Techniques d'entrevue	2013-10-08	1	576,76 \$
41339 Rédaction matière d'enquêtes adm et pénales	2013-10-30	3	62,74 \$
41340 Témoignage de l'enquêteur	2013-11-06	3	63,10 \$
41343 Perquisitions	2013-11-20	2	31,80 \$
41344 Audit fondé sur les risques	2013-11-25	2	1 350,00 \$
41345 Méthode de cyberenquêtes	2013-12-13	3	63,10 \$
Total du fournisseur :		28	7 577,51 \$
Fournisseur : Versalys		Type: Externe	
40236 Améliorer son style en français	2013-07-17	1	187,00 \$
41331 Microsoft Excel 2003 - Débutant	2013-09-11	1	265,00 \$
41423 Documents avec Adobe Indesign CS6 et Acrobat X Pro	2013-06-05	1	485,00 \$
Total du fournisseur :		3	937,00 \$
Fournisseur : VETIQ		Type: Externe	
40158 Webcamp Québec 2013	2013-05-21	1	36,10 \$
Total du fournisseur :		1	36,10 \$

Activité	Date début			Participants					Total
Fournisseur : <i>Worldwide Business Research</i>				Type: Externe					
41777 Geospatial Advancement Canada 2014	2014-03-03	Réalisée	oui		1	3	j	3 h	258,88 \$
Total du fournisseur :					1	3	j	3 h	258,88 \$
Fournisseur : <i>Yves Labonté, conseiller en sécurité incendie</i>				Type: Interne					
40566 Formation en incendie	2013-05-15	Réalisée	non		1	0	j	5 h	0,00 \$
Total du fournisseur :					1	0	j	5 h	0,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX – 03.01

QUESTION 16 : Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Voir les documents ci-joints.

Activités par fournisseur

Période du: 2013-avril-01
au: 2014-février-28

386 RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX – 03.01

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur :AAPI			
1626 21e Congrès AAPI	2013-04-17	Type: Externe 3	1 851,00 \$
Total du fournisseur :		3	1 851,00 \$
Fournisseur :ACFAS			
1635 81e Congrès de l'ACFAS - Savoirs sans frontières	2013-05-06	Type: Externe 1	271,81 \$
Total du fournisseur :		1	271,81 \$
Fournisseur :AFI expertise			
1692 Nouveautés Antidote HD	2013-09-24	Type: Externe	103,48 \$
1727 Utilisation du correcteur Antidote	2013-09-24		103,48 \$
1728 Création de documents accessibles Acrobat X Pro	2014-02-25		1 245,00 \$
Total du fournisseur :		5	1 451,96 \$
Fournisseur :Alliance des cadres de l'État			
1636 Rencontre annuelle des cadres 2013	2013-05-23	Type: Externe	250,00 \$
1661 La retraite : aventure ou mésaventure	2013-06-13		0,00 \$
Total du fournisseur :		2	250,00 \$
Fournisseur :Ambulance Saint-Jean			
1642 Premiers soins- défibrillateur externe automatisé	2013-05-22	Type: Externe 6	582,00 \$

Activités par fournisseur

Période du: 2013-avril-01
au: 2014-février-28

386 Régie des alcools, des courses et des jeux

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Ambulance Saint-Jean</i>		Type: Externe	
Total du fournisseur :		6	582,00 \$
Fournisseur : <i>APSSAP</i>		Type: Externe	
1643 Colloque en santé et sécurité du travail	2013-05-14	1	400,00 \$
1646 Colloque en santé et sécurité au travail	2013-05-14	1	400,00 \$
1663 Colloque en santé et sécurité du travail	2013-05-14	2	800,00 \$
1664 Initiation pour les nouveaux membres du comité SST	2013-11-13	1	0,00 \$
1711 Initiation d'un nouveau comité santé et sécurité	2013-11-13	1	0,00 \$
1730 Inspection et enquête d'accidents	2013-10-03	1	0,00 \$
1731 Initiation-nouv. membres du comité santé-sécurité	2013-10-16	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		8	1 600,00 \$
Fournisseur : <i>Barreau de Montréal</i>		Type: Externe	
1656 Relations, culture et justice	2013-06-11	1	75,00 \$
Total du fournisseur :		1	75,00 \$
Fournisseur : <i>Barreau du Québec</i>		Type: Externe	
1619 20e Conférence des juristes de l'État	2013-04-09	39	14 846,00 \$
1645 Leadership d'influence	2013-04-22	1	425,40 \$
1647 Développement récents en droit de la copropriété	2013-04-26	1	261,00 \$

Activités par fournisseur			Période du: 2013-avril-01 au: 2014-février-28	
386 Régie des alcools, des courses et des jeux				
Activité	Date début		Participants	Total
Fournisseur : <i>Barreau du Québec</i>			Type: Externe	
1648 Formation Barreau - 4 ateliers	2013-05-31		1	0,00 \$
1654 La communication non verbale	2013-06-10		1	369,99 \$
1725 Portail SOQUIJ - Recherche juridique du barreau	2014-01-30		1	0,00 \$
Total du fournisseur :			44	15 902,39 \$
Fournisseur : <i>C.A.R.R.A. Québec</i>			Type: Interne	
1704 Session de préparation à la retraite	2013-10-17		1	250,00 \$
1713 Session de préparation à la retraite	2013-12-16		2	500,00 \$
Total du fournisseur :			3	750,00 \$
Fournisseur : <i>Conférence des juges administratifs du Québec(CJAQ)</i>			Type: Externe	
1671 Secret professionnel ou secret de polichinelle	2013-05-24		10	660,00 \$
1698 Colloque CJAQ 2013	2013-11-28		12	3 505,11 \$
1715 Conférence des juges administratifs	2013-11-28		1	275,00 \$
Total du fournisseur :			23	4 440,11 \$
Fournisseur : <i>Cégep Marie-Victorin Montréal</i>			Type: Institutionnelle	
1615 Session de préparation à la retraite	2013-05-13		1	262,50 \$
1695 Session de préparation à la retraite	2013-10-02		1	287,44 \$
1696 Session de préparation à la retraite	2013-10-16		1	250,00 \$

Activités par fournisseur

Période du: 2013-avril-01
au: 2014-février-28

386 Régie des alcools, des courses et des jeux

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Cégep Marie-Victorin Montréal</i>		Type: Institutionnelle	
1697 Session de préparation à la retraite	2013-11-28	2	500,00 \$
1716 Session de préparation à la retraite	2013-12-05	1	250,00 \$
Total du fournisseur :		6	1 549,94 \$
Fournisseur : <i>Commission de la fonction publique</i>		Type: Externe	
1653 Rôle de la Commission de la fonction publique	2013-05-09	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Conseil du Trésor</i>		Type: Interne	
1660 Classification des emplois	2013-06-11	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>École Nationale d'Administration Publique</i>		Type: Institutionnelle	
1655 Expériences de coût de revient dans le secteur public	2013-05-28	1	25,00 \$
1708 Programme apprentissage - Chef d'équipe	2013-10-24	1	3 400,00 \$
Total du fournisseur :		2	3 425,00 \$
Fournisseur : <i>Éduc'Alcool</i>		Type: Externe	
1659 Conférence Éduc'Alcool	2013-05-15	117	0,00 \$
1668 Action service	2013-06-12	35	325,00 \$

Activités par fournisseur			Période du: 2013-avril-01 au: 2014-février-28	
386 Régie des alcools, des courses et des jeux				
Activité		Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Éduc'Alcool</i>			Type: Externe	
Total du fournisseur :			152	325,00 \$
Fournisseur : <i>Fonds de recherche sur la société et la culture</i>			Type: Externe	
1641	Impacts socioécono. des jeux de hasard et d'argent	2013-05-27	1	0,00 \$
1689	Impacts socioécono. des jeux de hasard et d'argent	2013-09-30	1	0,00 \$
1712	Impacts socioécono. des jeux de hasard et d'argent	2013-12-11	1	0,00 \$
Total du fournisseur :			3	0,00 \$
Fournisseur : <i>G-P Québec (communauté de pratique en gestion de projet)</i>			Type: Externe	
1693	Colloque Normes et référentiels	2013-09-26	1	0,00 \$
Total du fournisseur :			1	0,00 \$
Fournisseur : <i>ITHQ</i>			Type: Externe	
1669	Programme Action service Éduc'Alcool	2013-06-20	18	0,00 \$
Total du fournisseur :			18	0,00 \$
Fournisseur : <i>L'Institut Canadien</i>			Type: Externe	
1604	Formation avancée sur le droit administratif	2013-05-14	1	895,00 \$
Total du fournisseur :			1	895,00 \$

Activités par fournisseur

Période du: 2013-avril-01
au: 2014-février-28

386 Régie des alcools, des courses et des jeux

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur :MDDEP		Type: Interne	
1637 Mercredis en principes (dév. durable) - Atelier 3	2013-04-10	1	0,00 \$
1638 Mercredis en principes (dév. durable) - Atelier 4	2013-04-24	1	0,00 \$
1640 Mercredis en principes (dév. durable) - Atelier 5	2013-05-15	1	0,00 \$
1658 Indicateurs annuels de performance administrative	2013-06-13	1	0,00 \$
1688 Révision de la stratégie gouv. dévelop. durable	2013-09-11	1	0,00 \$
1707 Principes de dévelop. durable-activité de partage	2013-11-13	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		6	0,00 \$
Fournisseur :Ministère de la Justice		Type: Interne	
1721 Situation de menace imminente	2014-02-05	2	0,00 \$
Total du fournisseur :		2	0,00 \$
Fournisseur :Ministère de la Sécurité publique		Type: Interne	
1670 Gestion du stress suite à un incident critique	2013-05-22	1	0,00 \$
1691 Bonnes pratiques en réintégration au travail	2013-09-26	1	0,00 \$
1714 Supervision et coaching	2013-09-25	13	0,00 \$
1729 Programme de prévention - Harcèlement au travail	2014-02-18	2	0,00 \$
Total du fournisseur :		17	0,00 \$
Fournisseur :Mp.plus.com		Type: Externe	

Activités par fournisseur

Période du: 2013-avril-01
au: 2014-février-28

386 Régie des alcools, des courses et des jeux

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Mp.plus.com, accrédité par le Barreau du Québec</i>		Type: Externe	
1699 La communication non verbale	2013-11-18	1	369,99 \$
Total du fournisseur :		1	369,99 \$
Fournisseur : <i>Office des personnes handicapées du Québec</i>		Type: Externe	
1702 Atelier accessibilité aux personnes handicapées	2013-10-29	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>RACJ</i>		Type: Interne	
1639 Formation sur le secteur des fabricants	2013-05-01	1	0,00 \$
1644 Introduction et historique RACJ - DAJ #1	2013-04-12	3	0,00 \$
1649 Présent. des fabricants de boissons alcooliques	2013-05-01	22	0,00 \$
1650 Procédure op. - Susp. volontaire permis alcool	2013-04-26	7	0,00 \$
1651 Procédure op. - Susp. volontaire permis alcool	2013-04-30	7	0,00 \$
1652 Présentation aux régisseurs en accès à l 'information	2013-05-10	5	0,00 \$
1672 Loi sur la RACJ - DAJ #2	2013-04-25	2	0,00 \$
1673 Loi sur les permis d'alcool	2013-04-23	3	0,00 \$
1674 Bingo	2013-05-03	3	0,00 \$
1675 Loi sur les permis d'alcool	2013-05-08	2	0,00 \$
1676 Concours publicitaires	2013-05-14	3	0,00 \$
1677 Tirage	2013-05-14	3	0,00 \$

Activités par fournisseur

Période du: 2013-avril-01
au: 2014-février-28

386 Régie des alcools, des courses et des jeux

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur :RACJ		Type: Interne	
1678 Appareils de loterie vidéo	2013-05-16	3	0,00 \$
1679 Appareils d'amusement	2013-05-16	3	0,00 \$
1680 Loi sur les permis d'alcool	2013-05-01	3	0,00 \$
1681 Introduction et historique de la RACJ - DAJ #1	2013-05-21	4	0,00 \$
1682 Loi sur la RACJ - DAJ #2	2013-05-22	4	0,00 \$
1683 Loi sur les permis d'alcool	2013-05-28	5	0,00 \$
1684 Accueil RACJ	2013-06-12	7	0,00 \$
1700 Formation sur la Loi des permis d'alcool - DAJ#3	2013-10-08	5	0,00 \$
1705 Formation permis de réunion	2013-10-01	2	0,00 \$
1706 Loi sur la RACJ	2013-04-18	3	0,00 \$
1717 Historique de l'alcool et de la RACJ	2013-09-27	2	0,00 \$
1718 Loi sur la RACJ	2013-10-10	2	0,00 \$
1719 Loi sur les permis d'alcool	2013-10-24	2	0,00 \$
1720 Historique de l'alcool et de la RACJ	2013-11-29	4	0,00 \$
1732 Loi des permis d'alcool	2013-12-10	2	0,00 \$
1733 Loi des permis d'alcool	2013-12-11	4	0,00 \$
1734 Loi des permis d'alcool	2013-12-13	5	0,00 \$
1735 Loi des permis d'alcool	2013-12-16	6	0,00 \$
1736 Loi des permis d'alcool	2014-01-07	5	0,00 \$
1737 Loi des permis d'alcool	2014-01-08	6	0,00 \$

Activités par fournisseur

Période du: 2013-avril-01
au: 2014-février-28

386 Régie des alcools, des courses et des jeux

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur :<i>RACJ</i>		Type: Interne	
1738 Loi des permis d'alcool	2014-01-14	10	0,00 \$
1739 Loi des permis d'alcool	2014-01-17	7	0,00 \$
1740 Loi des permis d'alcool	2014-01-21	7	0,00 \$
1741 Loi des permis d'alcool	2014-01-22	8	0,00 \$
1742 Loi des permis d'alcool	2014-01-23	8	0,00 \$
1743 Loi des permis d'alcool	2014-01-24	5	0,00 \$
1744 Loi des permis d'alcool	2014-01-30	7	0,00 \$
Total du fournisseur :		190	0,00 \$
Fournisseur :<i>Réseau éthique organisationnelle du Québec (REOQ)</i>		Type: Externe	
1709 Les gardiens de l'éthique	2013-09-23	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		1	0,00 \$
Fournisseur : <i>Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT)</i>		Type: Externe	
1665 Exposition des travailleurs à l'amiante	2013-06-17	2	0,00 \$
1690 La saine gestion de vos employés	2013-11-28	3	0,00 \$
Total du fournisseur :		5	0,00 \$
Fournisseur :<i>Secrétariat aux emplois supérieurs</i>		Type: Interne	
1685 Session d'accueil des membres tribunaux administratifs	2013-10-01	3	0,00 \$

Activités par fournisseur

Période du: 2013-avril-01
au: 2014-février-28

386 Régie des alcools, des courses et des jeux

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Secrétariat aux emplois supérieurs</i>		Type: Interne	
1703 Session accueil nouv. membres tribunaux administratifs	2013-10-01	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		4	0,00 \$
Fournisseur : <i>Secrétariat du Conseil du trésor du Québec</i>		Type: Interne	
1710 Cadre législatif et réglementaire pour les contrats des org. pub.	2013-11-25	7	0,00 \$
Total du fournisseur :		7	0,00 \$
Fournisseur : <i>Technologia Formation</i>		Type: Externe	
1724 Formation Antidote 8	2014-02-11	1	339,18 \$
Total du fournisseur :		1	339,18 \$
Fournisseur : <i>Université de Sherbrooke</i>		Type: Institutionnelle	
1666 ETA 728-740 Programme éthique	2013-09-06	1	433,56 \$
Total du fournisseur :		1	433,56 \$
Fournisseur : <i>Université du Québec à Montréal</i>		Type: Institutionnelle	
1722 Marketing	2014-01-06	1	402,23 \$
1723 Comptabilité de Management 1	2013-09-04	1	402,23 \$
Total du fournisseur :		2	804,46 \$

Activités par fournisseur

Période du: 2013-avril-01
au: 2014-février-28

386 Régie des alcools, des courses et des jeux

Activité	Date début	Participants	Total
Fournisseur : <i>Université Laval</i>		Type: Institutionnelle	
1632 Principes de droit administratif en matière d'enquête	2013-05-14	3	915,00 \$
1633 Preuve et méthodologie des enquêtes administrative	2013-05-21	3	2 430,00 \$
1634 Techniques d'entrevues	2013-05-28	3	1 680,00 \$
1657 Coll. intervention éthique dans les organisations	2013-06-03	1	0,00 \$
1662 École d'été sur l'éthique	2013-08-21	1	1 000,00 \$
1686 Légistique II	2013-09-04	1	0,00 \$
1694 École d'été en éthique organisationnelle 2013	2013-08-21	1	0,00 \$
1701 Programme civil de formation des enquêteurs	2013-10-30	1	0,00 \$
1726 Légistique II	2014-01-15	1	0,00 \$
Total du fournisseur :		15	6 025,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 17 : Estimation des coûts supplémentaires qui devront être assumés par le ministère de la Sécurité publique et ses organismes assujettis à la suite de l'adoption de la nouvelle législation fédérale C-10.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés (L.C. 2012, chapitre 1) :

Les premières analyses montrent une légère baisse du nombre d'ordonnances de sursis émises depuis l'entrée en vigueur de la loi et, de façon corollaire, une faible hausse du nombre de peines d'incarcération. Toutefois, bien que nous soyons plus d'un an après l'entrée en vigueur des articles restreignant l'ordonnance de sursis, le plein effet des changements législatifs ne sont pas encore ressentis. Une collecte de données est en cours, en 2014-2015, et permettra de mieux cerner l'effet de la loi et les coûts associés à son entrée en vigueur.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES - 03.02

QUESTION 17 : Estimation des coûts supplémentaires qui devront être assumés par le ministère de la Sécurité publique et ses organismes assujettis à la suite de l'adoption de la nouvelle législation fédérale C-10.

La Loi sur la sécurité des rues et des communautés, adoptée le 13 mars 2012, apporte de nombreux changements au Code criminel et à d'autres lois connexes. Elle impose notamment des peines minimales obligatoires pour des infractions qui par le passé pouvaient faire l'objet d'un sursis à l'emprisonnement. Ces peines doivent obligatoirement être purgées en détention.

Les coûts supplémentaires qui devront être assumés par la Commission en lien avec la mise en application de ces mesures sont liés à l'augmentation de la clientèle carcérale, dans la mesure où cela devrait se traduire par une augmentation du nombre de séances tenues par la Commission.

Au cours des deux dernières années (2012-2013 et 2013-2014), la Commission constate une augmentation annuelle de 7% du nombre de séances. Toutefois, bien que la loi soit en vigueur depuis plus d'un an, le plein effet des modifications législatives sur les activités de la Commission commence à peine à se faire ressentir. La Commission suit de près les statistiques qui indiqueraient des hausses significatives et, le cas échéant, en détaillera les coûts que cela représente pour s'assurer de pouvoir bien remplir sa mission.

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION - 03.06

QUESTION 18 : Unité permanente anticorruption :

- a) Au 1^{er} juin 2014, nombre de personnes affectées à l'Unité permanente anticorruption, ventilation en fonction de l'organisme d'origine (SQ, CCQ, procureur de la Couronne, etc.). Objectif à terme quant aux effectifs;**
- b) Budget ventilé de l'Unité permanente anticorruption pour 2014-2015;**
- c) La liste des bureaux et/ou bâtiments acquis ou loués par le ministère pour installer les futurs membres de l'UPAC;**
- d) La liste complète des tâches du commissaire de l'UPAC;**
- e) Nombre de perquisitions, d'arrestations et d'accusations menées ou portées par l'UPAC;**
- g) Bilan des activités de l'UPAC.**

(Voir pages suivantes).

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION - 03.06

a) Au 1^{er} juin 2014, nombre de personnes affectées à l'Unité permanente anticorruption, ventilation en fonction de l'organisme d'origine (SQ, CCQ, procureur de la Couronne, etc.). Objectif à terme quant aux effectifs;

	EFFECTIFS EN POSTE AU 31-03-2012	EFFECTIFS EN POSTE AU 30-11-2012	EFFECTIFS EN POSTE AU 31-03-2014
Commissaire à la lutte contre la corruption (avec Service de la vérification)	37	42	79
Agence du revenu du Québec (Service des enquêtes de l'UPAC -Direction principale adjointe des enquêtes UPAC enquête)	15	13	19
Agence du revenu du Québec (Service du contrôle de l'intégrité des entreprises et de leurs dirigeants)	N/A	N/A	19
Sûreté du Québec (Service des enquêtes sur la corruption)	80	101	103
Sûreté du Québec (Service des vérifications)	N/A	N/A	31
Commission de la construction du Québec (Unité autonome de vérification)	5	5	5
Commission de la construction du Québec (Unité autonome de vérification de l'intégrité)	N/A	N/A	2
Régie du bâtiment du Québec (Unité d'enquêtes)	5	5	5
Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (Équipe de vérification sur la gestion contractuelle des municipalités)	15	13	15
Bureau de lutte contre la malversation	28	24	29
Service de police de la Ville de Montréal (Escouade de protection de l'intégrité municipale)	N/A	N/A	22
TOTAL	185¹	203¹	329¹

¹ Ce nombre correspond à l'effectif en poste à la date d'extraction des données et ne tient pas compte des postes vacants. Il ne correspond pas nécessairement au nombre de postes autorisés par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION - 03.06

b) Budget ventilé de l'Unité permanente anticorruption pour 2014-2015;

BUDGET VENTILÉ	
	2013-2014 (k\$)
Commissaire à la lutte contre la corruption	7 206,3
Ministère de la sécurité publique	911,1
Sûreté du Québec	19 590,1

En ce qui a trait à la ventilation du budget des autres ministères et des organismes qui contribuent à la réalisation du mandat du Commissaire à la lutte contre la corruption, se référer à chaque M/O concerné. Pour les résultats 2012-2013, veuillez vous référer au cahier de l'Étude des crédits 2013-2014.

c) La liste des bureaux et/ou bâtiments acquis ou loués par le ministère pour installer les futurs membres de l'UPAC;

Référer à la réponse donnée à la question 17 du Cahier des renseignements généraux.

Le détail des coûts engendrés par ses activités :

Les coûts relatifs à l'UPAC se retrouvent à l'intérieur des prévisions budgétaires du ministère (référer à la question 13 de l'Opposition officielle).

d) La liste complète des tâches du commissaire de l'UPAC;

Référer à l'article 9 de la Loi concernant la lutte contre la corruption.

Le nombre de procureurs dédiés exclusivement à ses dossiers :

Au 31 mars 2014 : 20 procureurs.

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION - 03.06

e) Nombre de perquisitions, d'arrestations et d'accusations menées ou portées par l'UPAC depuis sa création;

Depuis sa création, le travail d'enquête du Service des enquêtes sur la corruption de la Sûreté du Québec et de l'équipe d'enquête de Revenu Québec a mené à :

- o l'arrestation de 119 individus en lien avec des cas présumés de corruption;
- o des accusations criminelles contre 14 personnes morales, notamment pour fraude fiscale;
- o ceci représente un total de 298 chefs d'accusations criminelles;
- o et l'exécution de 887 mandats de perquisition, ordonnances et autorisations judiciaires.

Le nombre de dossiers actifs faisant l'objet d'une enquête :

En date du 31 mars 2014 : 48 enquêtes étaient en cours

f) Bilan des activités de l'UPAC.

En date du 31 mars 2014 :

OPÉRATIONS

- 2 448 signalements (renseignements, dénonciations, plaintes, etc.) reçus;
- 22 grands chantiers en suivi de détection de collusion et de corruption;
- 3 dossiers concernant des mesures de représailles ouverts.

ENQUÊTES

- 119 arrestations;
- 133 accusations criminelles (personnes physiques et morales);
- 45 accusations pénales (personnes physiques et morales);
- 887 mandats de perquisition, d'ordonnances exécutés et autorisations judiciaires;
- 298 chefs d'accusations criminelles;
- 3493 chefs d'accusations pénales;
- 3 verdicts de culpabilité.

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION - 03.06

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

- 56 dossiers de vérification sont en cours, 279 sont complétés pour un total de 335 dossiers traités;
- 1 690 522\$ ont été réclamés par la Commission de la construction du Québec (CCQ);
- 64 994 heures ont été réclamées par la CCQ.

VÉRIFICATION DE L'INTÉGRITÉ DES ENTREPRISES¹

- 742 dossiers reçus de l'Autorité;
- 576 avis de recommandations émis par l'UPAC;
- 166 dossiers en traitement.

PRÉVENTION ET COMMUNICATIONS

- 392 séances de prévention pour 9 499 personnes sensibilisées dont les fonctions sont liées au processus d'octroi de contrats publics;
- 39 communiqués de presse ont été publiés;
- 9 conférences de presse ont été tenues.

GESTION ET RESSOURCES HUMAINES

- 329 ressources en place;
- 59 activités de formation suivies;
- 153 activités de gestion, liées à la direction et à la coordination des opérations et aux ressources-humaines, ont été tenues.

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 19 : Nombre de permis d'agence de sécurité délivrés en 2013-2014.

Le Bureau de la sécurité privée procède à la délivrance des permis d'agence depuis le 3 mars 2010.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 20 : Indiquer les sommes dépensées depuis l'année 2003-2004 par année financière par votre ministère/organisme pour le Système intégré d'information de justice. Préciser les étapes réalisées, les étapes à venir et les dates prévues pour l'implantation partielle puis totale du système.

Au mois de novembre 2011, le projet SIJJ est scindé en deux projets distincts soit « JuLien » pour le ministère de la Justice et « Sentinelle » pour le ministère de la Sécurité publique.

Le projet SIJJ est suspendu depuis mars 2012 et le MSP assume désormais le volet correctionnel par la prise en charge du dossier « Sentinelle » avec comme objectif de procéder à sa relance dans les meilleurs délais.

Étapes réalisées (Sentinelle) :

- Juin 2012, dépôt au Dirigeant principal de l'information (DPI) d'un dossier d'affaires final en vue d'obtenir l'autorisation et le financement pour la poursuite du projet Sentinelle dans la continuité des travaux entrepris dans le cadre du projet SIJJ.
- Avril 2013, présentation au Bureau du sous-ministre de la Sécurité publique d'une nouvelle version du dossier d'affaires final afin de répondre aux demandes et aux exigences du DPI.
- Décembre 2013, les instances décisionnelles du ministère approuvent l'orientation donnée au projet Sentinelle.

920,0 k\$ ont été investis dans le projet Sentinelle en 2012-2013 et 117,2 k\$ en 2013-2014 (facture du CSPQ).

Date d'implantation (Sentinelle) :

- Une mise à jour du dossier d'affaires est en cours pour refléter la nouvelle orientation donnée au projet Sentinelle, et ce, dans le but d'obtenir l'autorisation du Conseil du trésor.
- L'implantation du futur système est prévue dans une période de 24 mois suivant l'autorisation du Conseil du trésor et le début des travaux de réalisation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

Pour les réponses aux questions **21 à 30, 33, 34 et 55** du groupe de l'opposition officielle voir le cahier de la Sûreté du Québec.

- QUESTION 21 :** La liste des dépenses effectuées dans le cadre du registre des armes à feu pour la période 2013-2014.
- QUESTION 22 :** L'investissement pour l'année 2013-2014 en équipements spécialisés, par catégorie et par district, et les prévisions pour 2014-2015.
- QUESTION 23 :** Le nombre d'effectifs (policiers/civils) au 31 mars 2014, répartis par district et par quart de travail avec ventilation pour le nombre d'effectifs affectés aux patrouilles autoroutières.
- QUESTION 24 :** La répartition par catégorie (directeurs, inspecteurs, capitaines, etc., pour policiers et cadres, professionnels, techniciens, etc., pour les civils) au 31 mars 2014.
- QUESTION 25 :** Les principales attributions du personnel policier (patrouille, enquête, soutien opérationnel, administratif ou gestion) au 31 mars 2014.
- QUESTION 26 :** La répartition détaillée des interventions en sécurité routière (constats d'infraction [provinciaux/municipaux], vérification technique, capacités affaiblies, conduite dangereuse, etc.) pour la période 2013-2014 et indiquer le nombre de constats d'infraction émis par les policiers de la SQ du 1er janvier au 31 décembre 2013 sur les routes entretenues par le ministère des Transports et sur les routes entretenues par une municipalité.
- QUESTION 27 :** Le nombre d'heures et les coûts par poste du temps supplémentaire effectué à la SQ, en précisant le type d'activité auquel est relié le temps supplémentaire pour la période 2013-2014.
- QUESTION 28 :** Effectifs policiers et budgets affectés à des tâches dites « municipales » dans des municipalités ayant plus de 50 000 habitants.(Drummondville, Shawinigan, etc.)
- QUESTION 29 :** La liste des procureurs qui ont travaillé sur des dossiers de déontologie policière pour la défense des policiers, liste de ces dossiers et leur conclusion, la rémunération de ces procureurs pour l'année 2013-2014, ainsi que les augmentations prévues.
- QUESTION 30 :** Produire le plan triennal d'immobilisation (agrandissement, rénovation ou construction) pour les immobilisations de la Sûreté du Québec. Copie de la programmation pluriannuelle à la suite de la réflexion qui s'est poursuivie au cours de l'exercice 2013-2014.
- QUESTION 33 :** Effectifs dévolus aux enquêtes sur la cybercriminalité en 2013-2014.
- QUESTION 34 :** Le délai moyen des traitements de plaintes pour agression sexuelle pour l'année 2013-2014.
- QUESTION 55 :** Le nombre de fugues rapportées et solutionnées, par région, sur le territoire de la SQ et celui des corps de police municipaux, par année financière depuis 2009-2010.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 31 : Nombre de permis d'agent de sécurité délivrés en 2013-2014, par région.

Les permis d'agent de sécurité sont délivrés par le Bureau de la sécurité privée depuis le 22 juillet 2010.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 32 : Délai moyen de délivrance d'un permis d'agent de sécurité en 2013-2014.

Les permis d'agent de sécurité sont délivrés par le Bureau de la sécurité privée depuis le 22 juillet 2010.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 35 : La capacité d'accueil, le taux d'occupation, les coûts per diem, les dépenses et les crédits alloués pour chaque établissement de détention pour la période 2013-2014.

TOTAL	4 800	5 171	108%	193 \$	265 035 \$	99 534 \$
ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION	CAPACITÉ MOYENNE D'ACCUEIL ¹	POPULATION MOYENNE QUOTIDIENNE ²	TAUX D'OCCUPATION ³	COÛT/JOUR ^{4, 5, 6}	DÉPENSES PROBABLES 2013-2014 (k\$)	
	2013-2014	2013-2014	2013-2014	2013-2014	Services correctionnels ⁵	Éléments de gestion centrale ⁶
Amos et Grand-Nord	121	137	113%	315 \$	12 427 \$	3 319 \$
Baie-Comeau	107	104	97%	181 \$	5 380 \$	1 484 \$
Chicoutimi	84	84	100%	243 \$	6 263 \$	1 175 \$
Hull	230	248	108%	186 \$	12 213 \$	4 650 \$
Montréal - Prison de Bordeaux	1 357	1 485	109%	146 \$	55 556 \$	23 419 \$
Montréal - Maison Tanguay	220	216	98%	171 \$	10 038 \$	3 468 \$
New Carlisle et Havre-Aubert	103	97	94%	210 \$	6 169 \$	1 279 \$
Percé	46	42	91%	379 \$	3 688 \$	2 124 \$
Québec (homme et femme)	668	746	112%	192 \$	36 476 \$	15 899 \$
Rimouski	120	127	106%	219 \$	7 500 \$	2 644 \$
Rivière-des-Prairies	542	616	114%	249 \$	39 753 \$	16 125 \$
Roberval	71	67	94%	234 \$	4 721 \$	992 \$
Sept-Îles	27	24	89%	427 \$	3 059 \$	680 \$
Sherbrooke	314	319	102%	169 \$	14 560 \$	5 165 \$
Sorel	88	99	113%	277 \$	7 881 \$	2 114 \$
St-Jérôme	387	452	117%	210 \$	25 243 \$	9 400 \$
Trois-Rivières	315	308	98%	175 \$	14 107 \$	5 596 \$

¹ La capacité d'accueil correspond à la capacité disponible moyenne (places réelles, moins les places fermées) au 31 janvier 2014.
² Projection annuelle effectuée au 31 janvier 2014 (sujet à des changements au cours de l'année).
³Taux d'occupation = Population moyenne quotidienne / capacité.
⁴ Coût/jour: = Dépenses probables / Nombre de jours-séjours (population moyenne quotidienne x 365 jours)
⁵ Dépenses probables Services correctionnels: Coûts directs des opérations (transport, comparution, hébergement etc.) en rémunération et en frais de fonctionnement et répartition des bureaux des directions générales adjointes (DGA).
⁶ Répartition des dépenses probables éléments de gestion centrale: loyers des établissements de détention, rémunération et frais de fonctionnement pour la Direction générale des services à la gestion, etc.).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : DIRECTION ET SERVICES SUPPORTS À LA GESTION - 01.01

QUESTION 36 : Les sommes prévues pour la construction des établissements de Sept-Îles, Amos et Sorel. Ventilation par année financière et par projet.

PROJETS	Sept-Îles	Amos	Sorel-Tracy ¹
Avant 2014	8,5 M\$	11,0 M\$	28,5 M\$
2014-2015	48,0 M\$	40,0 M\$	56,9 M\$
2015-2016	34,4 M\$	60,0 M\$	56,4 M\$
2016-2017	0	14,9 M\$	57,5 M\$

1) Les sommes déboursées représentent la portion du gouvernement et celle du partenaire privé pour la construction de l'immeuble.

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : MINISTÈRE

QUESTION 37 : État de situation de la construction de l'Établissement de Roberval.

État d'avancement du projet

Au cours du dernier trimestre, les ouvrages d'aménagements intérieurs se sont poursuivis à l'approche de la phase de finalisation des secteurs situés à l'avant de l'établissement avec ses travaux de finition des systèmes mécaniques et électriques, les préparatifs de mise en marche et la finition architecturale. Ailleurs, la maçonnerie intérieure s'achève tout comme l'installation des réseaux et équipements électromécaniques. Les travaux de revêtements extérieurs ont débuté ainsi que les ouvrages de finition des aménagements extérieurs.

En date du 28 mai 2014, l'avancement des travaux était estimé à 62 % par la Société québécoise des infrastructures.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 38 : État de situation sur le pont aérien prévu en Abitibi-Témiscamingue.

Le pont aérien entre la région du Nunavik et la région l'Abitibi-Témiscamingue est une demande de la communauté inuit et une des conditions à l'acceptation du regroupement des détenus Inuits à l'établissement de détention d'Amos.

Depuis 2012, avec le soutien du Service aérien gouvernemental (SAG), des démarches ont été effectuées pour réussir à transporter, avec Air Inuit, les prévenus directement à Amos tout en réduisant les dépenses de transport. À ce jour, les intervenants Inuits et du ministère de la Sécurité publique (MSP) étudient la possibilité de mettre en place une ligne régulière ou l'ouverture de desserte par vol nolisé à destination de Rouyn-Noranda et/ou d'Amos selon les coûts et les installations aériennes disponibles. Les discussions se poursuivent afin de trouver une solution satisfaisante pour tous les intervenants concernés dans ce dossier, notamment dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur la Justice au Nunavik.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 39 : Le nombre de places occupées pour chaque établissement de détention au 31 mars 2014.

TOTAL	5 181	4 898
ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION	PLACES OCCUPÉES ¹	PLACES RÉELLES
Amos	154	121
Baie-Comeau	109	107
Chicoutimi	85	84
Havre-Aubert	-	6
Hull	243	232
Montréal	1 482	1 357
New Carlisle	101	98
Percé	42	46
Québec (femme)	59	57
Québec (homme)	661	704
Rimouski	124	121
Rivière-des-Prairies	583	542
Roberval	70	71
Sept-Îles	28	27
Sherbrooke	331	314
Sorel	107	88
St-Jérôme	455	387
Tanguay	224	220
Trois-Rivières	323	316

¹ Le nombre de places occupées correspond au nombre de personnes présentes à 23h59 le 31 mars 2014.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 A) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d’entente (per diem ou par programme), le montant global de l’entente et une brève description des services attendus de l’organisme communautaire.

Contrats de services (Programme travaux compensatoires - PTC)	Dépenses 2013-2014	Tarifs 2013-2014 (coût par dossier)	Coût de l'entente du 1 ^{er} juin 2012 au 31 mai 2016	Titre du programme
TOTAL	2 187 252,25 \$		9 405 657,50 \$	
Association canadienne de santé mentale - Section Saguenay	68 365,60 \$	166,90 \$	271 424,00 \$	Travaux compensatoires
Centre d'action bénévole de Sept-Îles	30 256,05 \$	166,90 \$	121 065,00 \$	Travaux compensatoires
Centre d'action bénévole du Lac	44 924,45 \$	166,90 \$	211 752,00 \$	Travaux compensatoires
Centre de bénévolat et Moisson Laval inc.	341 208,23 \$	110,62 \$	1 377 682,00 \$	Travaux compensatoires
Centre de bénévolat de Manicouagan	28 456,76 \$	166,90 \$	119 765,00 \$	Travaux compensatoires
Centre de bénévolat de la Rive-Sud	252 206,04 \$	110,62 \$	1 134 024,00 \$	Travaux compensatoires
Anti-pauvreté Mauricie Centre-du-Québec	183 945,33 \$	142,34 \$	771 975,00 \$	Travaux compensatoires
Les YMCA du Québec - PTC de Québec	192 821,94 \$	142,34 \$	854 020,00 \$	Travaux compensatoires
Services d'action communautaire de l'Outaouais	154 495,78 \$	142,34 \$	737 860,00 \$	Travaux compensatoires
Service d'aide en prévention de la criminalité	120 342,20 \$	142,34 \$	511 047,50 \$	Travaux compensatoires
Unité Domrémy de Mont-Joli	73 213,05 \$	166,90 \$	345 715,00 \$	Travaux compensatoires
Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue	66 516,43 \$	166,90 \$	274 264,00 \$	Travaux compensatoires
Les YMCA du Québec - PTC de Mtl	630 500,39 \$	90,22 \$	2 675 064,00 \$	Travaux compensatoires

2012-2013	2 284 783,50 \$
2013-2014	2 328 656,00 \$
2014-2015	2 373 318,50 \$
2015-2016	2 418 899,50 \$
TOTAL	9 405 657,50 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 B) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.

E X E R C I C E 2 0 1 3 - 2 0 1 4

Centres résidentiels communautaires Service d'hébergement	Per diem	Nbre de places	Nbre de jours	Dépenses 2013-2014	Montant global de l'entente	Date de début de l'entente	Date de fin de l'entente
TOTAL		337,57	115 351	11 062 681,97 \$	52 319 657,88 \$	-	-
C.R.C. de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec	88,85 \$	9,00	3 285	279 522,10 \$	1 460 160,90 \$	2013-04-01	2018-03-31
Makitautik (reconduction tacite de 3 mois à la fin du contrat)	-	14,00	-	881 929,00 \$	881 929,00 \$	2013-04-01	2014-03-31
C.R.C. - Bas St-Laurent	93,89 \$	8,00	2 920	246 742,92 \$	1 371 545,12 \$	2013-04-01	2018-03-31
Kapatakan Gilles Jourdain (CRC innu)	99,36 \$	18,00	3 816	379 157,76 \$	2 628 031,84 \$	2013-09-01	2017-03-31
C.R.C. Arc-en-soi - Gaspésie	111,86 \$	9,50	3 468	349 115,06 \$	1 940 659,14 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison d'accueil le Joins-toi - Estrie	89,64 \$	6,50	2 373	211 908,96 \$	1 064 116,44 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison d'accueil le Joins-toi - Montérégie	94,58 \$	7,50	2 738	277 970,62 \$	1 295 462,26 \$	2013-04-01	2018-03-31
Services d'aide en prévention de la criminalité (S.A.P.C.)	84,95 \$	11,00	4 015	317 797,95 \$	1 706 305,70 \$	2013-04-01	2018-03-31
C.R.C. Curé Labelle	84,42 \$	20,00	7 300	560 464,38 \$	3 083 018,40 \$	2013-04-01	2018-03-31
Waseskun House	96,56 \$	8,00	2 920	295 956,40 \$	1 410 548,48 \$	2013-04-01	2018-03-31
CRC Joliette	87,67 \$	14,00	5 110	461 582,55 \$	2 241 195,88 \$	2013-04-01	2018-03-31
Résidence Carpe Diem	83,69 \$	3,00	1 095	86 702,84 \$	458 453,82 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison Radisson	82,25 \$	17,00	6 205	542 521,00 \$	2 553 204,50 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maisons de transition de Montréal	88,78 \$	20,99	7 661	675 793,36 \$	3 402 582,28 \$	2013-04-01	2018-03-31
Transition Centre-Sud	88,14 \$	20,00	7 300	688 990,38 \$	3 218 872,80 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison Charlemagne	85,41 \$	24,03	8 771	815 836,32 \$	3 747 705,39 \$	2013-04-01	2018-03-31
Société Élizabeth Fry	87,57 \$	14,01	5 114	403 084,71 \$	2 240 390,88 \$	2013-04-01	2018-03-31
Agence sociale spécialisée de l'Outaouais	81,96 \$	17,50	6 388	471 188,04 \$	2 619 195,72 \$	2013-04-01	2018-03-31
Expansion-Femmes	93,10 \$	12,00	4 380	433 473,60 \$	2 040 007,20 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison Painchaud	83,42 \$	13,52	4 935	399 164,70 \$	2 059 472,96 \$	2013-04-01	2018-03-31
CRC le Pavillon	83,63 \$	29,08	10 614	943 597,29 \$	4 440 669,37 \$	2013-04-01	2018-03-31
Réhabilitation de Beauce inc.	84,79 \$	16,00	5 840	525 867,58 \$	2 477 224,64 \$	2013-04-01	2018-03-31
CRC de Roberval	88,60 \$	14,34	5 234	485 616,60 \$	2 319 902,40 \$	2013-04-01	2018-03-31
CRC la Relève - A.C.S.M. Section Saguenay	85,71 \$	10,60	3 869	328 697,85 \$	1 659 002,76 \$	2013-04-01	2018-03-31

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 B) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.

E X E R C I C E 2 0 1 3 - 2 0 1 4

Centres d'hébergement communautaires Service d'hébergement	Per diem	Nbre de places	Nbre de jours	Dépenses 2013-2014	Montant global de l'entente	Date de début de l'entente	Date de fin de l'entente
TOTAL		6,25	2 282	142 597,44 \$	759 278,16 \$	-	-
Répît du Passant	66,51 \$	1,00	365	21 881,79 \$	121 447,26 \$	2013-04-01	2018-03-31
Point de rencontre	66,51 \$	1,50	548	38 775,33 \$	182 303,91 \$	2013-04-01	2018-03-31
Auberge sous mon toit	66,51 \$	3,75	1 369	81 940,32 \$	455 526,99 \$	2013-04-01	2018-03-31

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 B) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.

E X E R C I C E 2 0 1 3 - 2 0 1 4							
Foyers d'accueil Service d'hébergement	Per diem	Nbre de places	Nbre de jours	Dépenses 2013-2014	Montant global de l'entente	Date de début de l'entente	Date de fin de l'entente
TOTAL		16,04	5 857	171 965,66 \$	186 945,72 \$	-	-
Répit du Passant	31,46 \$	0,36	131	503,36 \$	4 121,26 \$	2013-04-01	2014-03-31
Le Transit Sept-Îles	31,46 \$	1,10	402	10 916,62 \$	12 646,92 \$	2013-04-01	2014-03-31
Point de rencontre	31,46 \$	0,24	88	1 164,02 \$	2 768,48 \$	2013-04-01	2014-03-31
Foyer Jean Bériau	34,96 \$	2,10	767	14 193,76 \$	26 814,32 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison d'hébergement jeunesse Roland Gauvreau	31,46 \$	1,00	365	1 730,30 \$	11 482,90 \$	2013-04-01	2014-03-31
Hébergement urgence Lanaudière	31,46 \$	0,75	274	23 123,10 \$	8 620,04 \$	2013-04-01	2014-03-31
Hébergement urgence Terrebonne	31,46 \$	1,00	365	19 222,06 \$	11 482,90 \$	2013-04-01	2014-03-31
Centre le havre de Trois-Rivières	31,46 \$	2,87	1 048	26 615,16 \$	32 970,08 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison d'héb. dépannage de Valleyfield (M.H.D.V.)	31,46 \$	2,12	774	29 446,56 \$	24 350,04 \$	2013-04-01	2014-03-31
Manoir Gaulin	31,46 \$	2,00	730	20 417,54 \$	22 965,80 \$	2013-04-01	2014-03-31
Résidence Louise Boucher	31,46 \$	2,00	730	22 305,14 \$	22 965,80 \$	2013-04-01	2014-03-31
Centre de transition en itinérance le Suroît	31,46 \$	0,50	183	2 328,04 \$	5 757,18 \$	2013-04-01	2014-03-31

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 B) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.

E X E R C I C E 2 0 1 3 - 2 0 1 4							
Santé mentale Hébergement dans une ressource spécialisée en santé mentale	Per diem	Nbre de places	Nbre de jours	Dépenses 2013-2014	Montant global de l'entente	Date de début de l'entente	Date de fin de l'entente
TOTAL		19,74	7 206	196 161,22 \$	236 140,62 \$	-	-
Maison de l'espoir de Mont-Joli	32,77 \$	1,00	365	7 078,32 \$	11 961,05 \$	2013-04-01	2014-03-31
Auberge du cœur le transit (Loisirs de Rimouski)	32,77 \$	1,50	548	6 816,16 \$	17 957,96 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison d'hébergement pour personnes en difficulté de Granby inc. - Le Passant	32,77 \$	1,54	562	28 116,66 \$	18 416,74 \$	2013-04-01	2014-03-31
Accueil Blanche Goulet	32,77 \$	0,52	189	4 391,18 \$	6 193,53 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison à Damas	32,77 \$	0,10	37	- \$	1 212,49 \$	2013-04-01	2014-03-31
Centre accalmie	32,77 \$	0,41	149	3 604,70 \$	4 882,73 \$	2013-04-01	2014-03-31
Centre Émilie Gamelin	32,77 \$	0,57	207	4 849,96 \$	6 783,39 \$	2013-04-01	2014-03-31
Guilaine Laurin	32,77 \$	2,50	913	29 919,01 \$	29 919,01 \$	2013-04-01	2014-03-31
Résidence Lafleur	32,77 \$	0,50	183	- \$	5 996,91 \$	2013-04-01	2014-03-31
Centre le havre de Trois-Rivières inc.	32,77 \$	1,50	548	13 665,09 \$	17 957,96 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison de transition la Batiscan	32,77 \$	1,50	548	17 957,96 \$	17 957,96 \$	2013-04-01	2014-03-31
Association canadienne pour la santé mentale - Section Saguenay	32,77 \$	8,10	2 957	79 762,18 \$	96 900,89 \$	2013-04-01	2014-03-31

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 B) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.

E X E R C I C E 2 0 1 3 - 2 0 1 4							
Toxicomanie Hébergement dans une ressource spécialisée en toxicomanie	Per diem	Nbre de places	Nbre de jours	Dépenses 2013-2014	Montant global de l'entente	Date de début de l'entente	Date de fin de l'entente
TOTAL		53,72	19 611	389 124,46 \$	426 135,57 \$	-	-
Arrimage, centre de réhabilitation alcoolisme et toxicomanie	32,77 \$	3,00	1 095	34 441,27 \$	35 883,15 \$	2013-04-01	2014-03-31
Centre régional ADH le tremplin	32,77 \$	1,00	365	6 259,07 \$	11 961,05 \$	2013-04-01	2014-03-31
La Montée	32,77 \$	0,50	183	- \$	5 996,91 \$	2013-04-01	2014-03-31
Services d'aide en prévention de la criminalité - Centre l'étape	22,17 \$	1,00	365	3 037,29 \$	8 092,05 \$	2013-04-01	2014-03-31
Pavillon de l'assuétude - Drummondville	20,47 \$	1,00	365	7 471,55 \$	7 471,55 \$	2013-04-01	2014-03-31
Centre d'accueil le programme de Portage	20,13 \$	5,00	1 825	36 737,25 \$	36 737,25 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison Carignan	20,47 \$	10,24	3 739	76 537,33 \$	76 537,33 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison Jean Lepage	20,47 \$	6,71	2 448	40 407,78 \$	50 110,56 \$	2013-04-01	2014-03-31
Pavillon de l'assuétude - Shawinigan	20,47 \$	5,37	1 961	40 141,67 \$	40 141,67 \$	2013-04-01	2014-03-31
Centre sur l'autre rive	20,47 \$	2,00	730	12 609,52 \$	14 943,10 \$	2013-04-01	2014-03-31
Pavillon l'essence-ciel	20,47 \$	3,00	1 095	22 414,65 \$	22 414,65 \$	2013-04-01	2014-03-31
CARAT - Centre d'aide et de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes	20,47 \$	2,50	913	18 689,11 \$	18 689,11 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison la Passerelle	20,47 \$	1,00	365	6 284,29 \$	7 471,55 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison d'entraide l'arc-en-ciel	20,47 \$	1,10	402	6 202,41 \$	8 228,94 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison de Job	20,47 \$	2,40	876	16 867,28 \$	17 931,72 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison d'entraide pour toxicomanes le Rucher	20,47 \$	6,90	2 519	51 913,93 \$	51 563,93 \$	2013-04-01	2014-03-31
Maison d'hébergement le séjour	32,77 \$	1,00	365	9 110,06 \$	11 961,05 \$	2013-04-01	2014-03-31

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 B) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.

E X E R C I C E 2 0 1 3 - 2 0 1 4							
Suivi dans la communauté	Per diem	Nbre de places	Nbre de jours	Dépenses 2013-2014	Montant global de l'entente	Date de début de l'entente	Date de fin de l'entente
TOTAL		7 700	365	10 476 194,17 \$	51 882 138,00 \$	-	-
C.R.C de l'Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec	3,69 \$	226	-	289 168,70 \$	1 522 774,44 \$	2013-04-01	2018-03-31
Arc-en-soi (Bas St-Laurent)	3,69 \$	136	-	174 013,02 \$	916 359,84 \$	2013-04-01	2018-03-31
Arrimage	3,69 \$	160	-	229 071,51 \$	1 078 070,40 \$	2013-04-01	2018-03-31
Unité Domrémy de Baie-Comeau	3,69 \$	54	-	69 093,41 \$	363 848,76 \$	2013-04-01	2018-03-31
Centre d'intervention le Rond Point	3,69 \$	51	-	65 254,88 \$	343 634,94 \$	2013-04-01	2018-03-31
Centre d'accueil le Joins-toi - Estrie	3,69 \$	189	-	303 450,84 \$	1 273 470,66 \$	2013-04-01	2018-03-31
S.A.P.C. - C.R.C. la Traverse	3,69 \$	389	-	497 728,42 \$	2 621 058,66 \$	2013-04-01	2018-03-31
Arc-en-soi (Gaspésie)	3,69 \$	169	-	225 805,86 \$	1 138 711,86 \$	2013-04-01	2018-03-31
C.R.C. Joliette	3,69 \$	465	-	690 609,33 \$	3 133 142,10 \$	2013-04-01	2018-03-31
C.R.C. Curé Labelle	3,69 \$	512	-	696 077,91 \$	3 449 825,28 \$	2013-04-01	2018-03-31
Résidence Carpe Diem	3,69 \$	290	-	371 057,18 \$	1 954 002,60 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison Radisson	3,69 \$	384	-	549 773,10 \$	2 587 368,96 \$	2013-04-01	2018-03-31
Pavillon de l'assuétude - Shawinigan	3,69 \$	64	-	91 630,08 \$	431 228,16 \$	2013-04-01	2018-03-31
Centre d'accueil le Joins-toi (Montérégie)	3,69 \$	553	-	839 224,08 \$	3 726 080,82 \$	2013-04-01	2018-03-31
Centre sur l'autre rive	3,69 \$	235	-	322 686,81 \$	1 583 415,90 \$	2013-04-01	2018-03-31
CIVAS Montérégie	3,69 \$	185	-	239 934,87 \$	1 246 518,90 \$	2013-04-01	2018-03-31
Société Elizabeth Fry - Maison Thérèse Casgrain	3,69 \$	234	-	299 404,76 \$	1 576 677,96 \$	2013-04-01	2018-03-31
Transition Centre-Sud - Maison l'Issue	3,69 \$	309	-	395 367,82 \$	2 082 023,46 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison Charlemagne	3,69 \$	309	-	395 367,82 \$	2 082 023,46 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maisons de transition de Montréal - Maison St-Laurent	3,69 \$	309	-	395 367,82 \$	2 082 023,46 \$	2013-04-01	2018-03-31
Les YMCA du Québec	3,69 \$	309	-	395 367,82 \$	2 082 023,46 \$	2013-04-01	2018-03-31
Centre d'hébergement l'entre-toit	3,69 \$	78	-	99 801,59 \$	525 559,32 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison l'intervalle	3,69 \$	78	-	99 801,59 \$	525 559,32 \$	2013-04-01	2018-03-31
CRC de l'Outaouais	3,69 \$	375	-	491 260,77 \$	2 526 727,50 \$	2013-04-01	2018-03-31
Société Elizabeth Fry (Outaouais)	3,69 \$	72	-	92 124,54 \$	485 131,68 \$	2013-04-01	2018-03-31
Expansion-Femmes	3,69 \$	266	-	342 793,62 \$	1 792 292,04 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison Painchaud	3,69 \$	228	-	321 812,28 \$	1 536 250,32 \$	2013-04-01	2018-03-31
CRC le Pavillon	3,69 \$	328	-	470 065,41 \$	2 210 044,32 \$	2013-04-01	2018-03-31
Réhabilitation de Beauce	3,69 \$	343	-	468 932,58 \$	2 311 113,42 \$	2013-04-01	2018-03-31
CRC de Roberval	3,69 \$	96	-	122 832,72 \$	646 842,24 \$	2013-04-01	2018-03-31
Assoc. can. santé mentale - Sect. Saguenay	3,69 \$	128	-	181 500,03 \$	862 456,32 \$	2013-04-01	2018-03-31
Service Relance SLSJ	3,69 \$	72	-	103 087,53 \$	485 131,68 \$	2013-04-01	2018-03-31
Maison d'hébergement le Séjour inc.	3,69 \$	72	-	103 087,53 \$	485 131,68 \$	2013-04-01	2018-03-31
Services parajudiciaires autochtones de Québec (pour la région du Saguenay / Lac-St-Jean)	3,69 \$	32	-	43 637,94 \$	215 614,08 \$	2013-04-01	2018-03-31

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 C) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.

TOTAL	1, 989 M\$
--------------	-------------------

Contrats de services	Contrat 2013-2014	Total	Titre du programme 2013-2014
Sous-total		160 400,56 \$	
CRC Amos - S.A.T.A.S.	31 000,00 \$		Intervention auprès de conjoints violents
Accueil Giboulée Harvey Bibeau	37 650,56 \$		Programme de retour à domicile des personnes inuites et cries
CRC Amos - S.A.T.A.S.	16 415,00 \$		Sensibilisation à la violence sous toutes ses formes
		85 065,56 \$	
Arc-en-soi	20 000,00 \$		Programme d'aide aux agresseurs sexuels
C-TA-C	5 000,00 \$		Programme d'intervention de groupe - Programme VIE (violence, impulsivité, égalité)-
			Programme MÜ (hommes en difficultés)
Trajectoires Hommes du KRTB	5 000,00 \$		Programme d'intervention de groupe - Programme " Coup de main "
Arc-en-soi	9 800,00 \$		Soutien à l'éducation
		39 800,00 \$	
Unité Domrémy de Baie-Comeau	4 080,00 \$		Programme "Stratégies" (Détection)
Centre d'intervention le Rond-Point	4 760,00 \$		Activités de sensibilisation en milieu ouvert
La Croisée, organisme de justice alternative	4 000,00 \$		Programme Vivre sans violence
Converjance Manicouagan	4 000,00 \$		Programme VI-SA-VI vise à prévenir les diverses manifestations de la violence
Unité Domrémy de Baie-Comeau	2 890,00 \$		Activités de sensibilisation
Unité Domrémy de Baie-Comeau	- \$		Programme de sensibilisation à l'agir délictuel en déviance sexuelle pour Baie-Comeau
Homme aide Manicouagan	3 900,00 \$		Être ou ne pas être ... un homme !
Hommes Sept-Îles	5 405,00 \$		Soutien psychosocial pour les hommes
Centre d'intervention le Rond-Point	1 500,00 \$		Sensibilisation et prévention en toxicomanie en milieu carcéral
Clinique MotivAction	2 000,00 \$		Programme de sensibilisation à la conduite avec facultés affaiblies
Clinique MotivAction	3 000,00 \$		Programme de prévention de la rechute
		35 535,00 \$	

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 C) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.			
Contrats de services	Contrat 2013-2014	Total	Titre du programme 2013-2014
Sous-total		487 922,00 \$	
Civas Estrie	33 660,00 \$		Programme de mobilisation et de conscientisation relié à la problématique de déviance sexuelle
Centre d'entraide la Boussole inc.	14 240,00 \$		Traitements et références en toxicomanie et alcoolisme
Service d'aide et prévention de la criminalité	19 000,00 \$		Parrainage social
Le Seuil de l'Estrie	8 160,00 \$		Prise en charge de la clientèle corr. Dans le cadre du programme de thérapie offert par l'organisme
Halte Drummond	8 160,00 \$		Prise en charge de la clientèle corr. Dans le cadre du programme de thérapie offert par l'organisme
La Chaudronnée de l'Estrie	10 000,00 \$		" Tout compte fait " (gestion du budget)
Ressource pour hommes de la Haute-Yamaska	8 000,00 \$		Prise en charge de la clientèle corr. dans le cadre du programme de relation d'aide
Le Tremplin 16-30	4 000,00 \$		Travail d'un jour
Le Seuil de l'Estrie	4 300,00 \$		Contrecoup
		109 520,00 \$	
Auberge chez mon père	95 325,00 \$		Centre de jour
Bande indienne des micmacs de Gesgapegiag	52 955,00 \$		Accompagnement des personnes contrevenantes autochtones
CRC Arc-en-soi	10 200,00 \$		Ateliers sur l'impulsivité (francophones)
CRC Arc-en-soi	10 100,00 \$		Ateliers sur l'impulsivité (anglophones)
Convergence	4 000,00 \$		Temps d'arrêt, programme de sensibilisation sur la violence
		172 580,00 \$	
A.C.C.R.O.C - MRC Antoine Labelle	12 000,00 \$		Suivi et encadrement thérapeutique spécifiques à la clientèle correctionnelle aux prises avec une problématique de violence conjugale - MRC Antoine Labelle
A.C.C.R.O.C - St-Jérôme	11 500,00 \$		IDEM - pour la clientèle de St-Jérôme
Maison Waseskun	15 000,00 \$		Programme Waseya pour délinquants sexuels autochtones
Centre d'aide pour hommes oppresseurs (C.A.H.O.)	13 500,00 \$		La violence, j'y renonce
Centre d'aide pour hommes oppresseurs (C.A.H.O.)	8 500,00 \$		Suivi et encadrement thérapeutique spécifiques à la clientèle correctionnelle aux prises avec une problématique de violence conjugale
Centre d'intervention en délinquance sexuelle (C.I.D.S.)	24 000,00 \$		Programme de sensibilisation à la délinquance sexuelle
Centre pour hommes opprimants et colériques inc. (C.H.O.C.)	20 352,00 \$		La violence, j'y renonce
C.E.T.A.S. (Centre d'entraide et de traitement des agressions sexuelles)	25 640,00 \$		Programme de rencontres d'accueil, d'évaluation et de référence des délinquants sexuels
C.E.T.A.S. (Centre d'entraide et de traitement des agressions sexuelles)	21 900,00 \$		Programme de sensibilisation (pré-traitement)
CRC Curé Labelle	10 200,00 \$		Programme de sensibilisation " Que choisir "
CRC Curé Labelle	3 165,00 \$		Programme de sensibilisation de la gestion de l'agressivité (version française)
Parents unis Repentigny (Lanaudière)	24 000,00 \$		Conscientisation du cycle de l'agression sexuelle et sensibilisation aux conséquences
CRC Joliette	16 065,00 \$		Accompagnement et soutien aux individus à besoins spécialisés
		205 822,00 \$	

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 C) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.			
Contrats de services	Contrat 2013-2014	Total	Titre du programme 2013-2014
Sous-total		157 496,00 \$	
Maison Radisson	31 314,00 \$		Gestion et traitement de la déviance sexuelle (G.T.D.S.)
Maison Radisson	10 057,00 \$		Programme d'accompagnement individualisé et communautaire (P.A.I.C.)
Maison Radisson	10 385,00 \$		Programme de gestion des comportements violents (PGCV)
Accord Mauricie	20 000,00 \$		Groupe de sensibilisation pour contrevenants adultes violents conjugaux
Halte Bois-Francis	12 600,00 \$		Groupe de sensibilisation pour contrevenants adultes violents conjugaux
		84 356,00 \$	
Maison le Passeur	4 795,00 \$		Sensibilisation à la violence et amorce thérapeutique
Centre d'intervention en délinquance sexuelle (C.I.D.S.)	20 400,00 \$		Programme de sensibilisation à la délinquance sexuelle (SDS)
CIVAS Montérégie	20 400,00 \$		Programme de mobilisation et de conscientisation relié à la problématique de déviance sexuelle
Via l'Anse	14 995,00 \$		(Violence conjugale) Information, approfondissement et développement de nouveaux comportements pour contrer la violence
CRC Joliette-Lanaudière	2 550,00 \$		Conduite-Vie (comportements sécuritaires sur les routes) & Sensibilisation toxicomanie
Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield	10 000,00 \$		ÉVIT (augmenter les ressources humaines en lien direct aux personnes en difficultés, réduire les coûts institutionnels par des interventions organisationnelles ciblées, efficace et durables, approche terrain et accompagnement auprès des personnes à risque)
		73 140,00 \$	

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 C) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.

Contrats de services	Contrat 2013-2014	Total	Titre du programme 2013-2014
Sous-total		621 128,00 \$	
Continuité famille auprès des détenus	43 210,00 \$		Programme Mère-Enfant Continuité famille auprès des détenues (CFAD)
Groupe de support et de réhabilitation Amorce - milieu ouvert	34 275,00 \$		GROUPE AMORCE Objectif : Permettre aux individus ayant des comportements ou des fantasmes sexuels déviants à l'égard des personnes mineures de s'insérer dans un groupe de socialisation et d'entraide
Société Élisabeth Fry - EVE	54 590,00 \$		Programme d'entraide vol à l'étalage
Société Élisabeth Fry - Tanguay	20 370,00 \$		Programme de services à la Maison Tanguay - Préparation à la sortie & Prévention de la rechute en toxicomanie
Centre d'intervention en délinquance sexuelle (CIDS)	29 380,00 \$		Programme de sensibilisation à la délinquance sexuelle
Diogène	10 200,00 \$		Programme Intervention et Recherche Psycasues inc. (Diogène)
Centre de jour l'Espadrille - YMCA Mtl	355 940,00 \$		Centre de jour - Divers programmes en réinsertion sociale (juin 2012 au 31 mai 2013)
Société Élisabeth Fry	8 365,00 \$		Gestion de la colère en milieu fermé
Société Élisabeth Fry	10 100,00 \$		Gestion de la colère / communauté
Société Élisabeth Fry	9 563,00 \$		Programme d'intervention modulaire pour le secteur C2
Société Élisabeth Fry	1 200,00 \$		Temps d'arrêt
Maison Charlemagne	16 078,00 \$		Programme spécialisé en délinquance sexuelle
CIDS	27 857,00 \$		Programme de sensibilisation à la délinquance sexuelle en milieu carcéral (EDM & RDP)
		621 128,00 \$	

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 C) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.			
Contrats de services	Contrat 2013-2014	Total	Titre du programme 2013-2014
Sous-total		389 032,00 \$	
Centre Femmes aux 3-A	28 970,00 \$		Centre de réinsertion sociale
Comité des intervenants du réseau correctionnel du Québec (C.I.R.C.Q.)	3 650,00 \$		CIRCQ'ulaire & diners-rencontres
Centre d'action bénévole de Québec inc.	14 000,00 \$		Service de support et d'accompagnement réalisé par des bénévoles pour la clientèle correctionnelle contrevenante adulte
Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (P.E.C.H.)	81 705,00 \$		Suivi communautaire intensif
Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (P.E.C.H.)	40 725,00 \$		Alternative à la judiciarisation de la clientèle Santé mentale - Justice
C.R.C. le Pavillon	14 095,00 \$		Entrée libre (toxicomanie)
Au Bercail	16 285,00 \$		Programme de mesures alternatives pour contrevenants (clientèle aux prises avec des problèmes de santé mentale et/ou judiciaires)
C.R.C. Le Pavillon	13 165,00 \$		Contrecoup (violence)
Réhabilitation Beauce	16 285,00 \$		Programme l'Azimut (toxicomanie)
Expansion-Femmes	11 945,00 \$		MIRAGE (fraude)
Expansion-Femmes	10 000,00 \$		Liberté
C.R.C. Le Pavillon	68 542,00 \$		Force 7
Centre EX-EQUO (Ste-Marie de Beauce)	47 665,00 \$		Centre Ex-Equo (entrevue d'évaluation et thérapie de groupe - délinquance sexuelle)
CRC Le Pavillon	11 000,00 \$		Délinquant parce que ...
Maison Painchaud	11 000,00 \$		Dilemme
		389 032,00 \$	

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 C) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.			
Contrats de services	Contrat 2013-2014	Total	Titre du programme 2013-2014
Sous-total		173 625,00 \$	
Centre d'intervention en abus sexuel pour la famille	44 600,00 \$	140 400,00 \$	Démarche de traitement pour hommes abuseurs
Société Élizabeth Fry	40 425,00 \$		Centre de services en justice pénale pour les femmes de l'Outaouais
Société Élizabeth Fry	2 550,00 \$		Ateliers thématiques
L'Impact rivière Gatineau	18 600,00 \$		Ateliers de sensibilisation aux divers comportements et formes de violence
Donnes-toi une chance	25 475,00 \$		Programme de sensibilisation aux comportements violents
Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais (CIPTO)	8 750,00 \$		Programme de prévention et de sensibilisation en toxicomanie
A.C.S.M. (CRC la Relève)	5 720,00 \$	33 225,00 \$	Sensibilisation aux toxicomanies
Association canadienne santé mentale - Section Saguenay	4 345,00 \$		Sensibilisation à des comportements non violents
Association canadienne santé mentale - Section Saguenay	17 330,00 \$		Atelier adapté en délinquance sexuelle pour la clientèle présentant des troubles cognitifs
Cran d'arrêt	5 830,00 \$		Sensibilisation à des comportements non violents

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 40 D) : La liste des organismes communautaires dont le MSP a signé une entente, le type d'entente (per diem ou par programme), le montant global de l'entente et une brève description des services attendus de l'organisme communautaire.

SUBVENTIONS	Subventions 2013-2014	SUBVENTIONS 2013-2014
TOTAL	460 805,00 \$	
Association des services de réhabilitation sociale du Québec inc. (A.S.R.S.Q.)	64 070,00 \$	Programme de soutien à l'action communautaire en justice pénale au Québec Approuvée par le Conseil des Ministres - 64 070 \$ / année - Période : du 1er avril 2013 au 31 mars 2016
Société de criminologie du Québec (S.C.Q.)	63 550,00 \$	Programme d'activités de la SCQ financé par les Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique 63 550 \$ / année - Période : du 1er avril 2013 au 31 mars 2016
Regroupement des organismes de référence du Québec	44 485,00 \$	Concertation et échange Subvention accordée pour un an du 1er avril 2013 au 31 mars 2014
CRC innu	288 700,00 \$	Accord de partenariat en matière d'hébergement dans la communauté de personnes contrevenantes en vue de leur réinsertion sociale - Période : du 1er septembre 2013 au 31 mars 2017

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 41 : Le nombre d’admissions de détenus et de prévenus pour chaque établissement en 2013-2014.¹

Établissements de détention	2012-2013 (12 mois)			2013-2014 (12 mois)		
	Nombre d'admissions détenus (Condamnés)	Nombre d'admissions prévenus	Total	Nombre d'admissions détenus (Condamnés)	Nombre d'admissions prévenus	Total
TOTAL	8 422	34 298	42 720	9 734	33 825	43 559
Amos	289	887	1 176	325	904	1 229
Baie-Comeau	38	289	327	39	281	320
Chicoutimi	185	983	1 168	227	938	1 165
Havre-Aubert	0	11	11	1	18	19
Hull	628	2 329	2 957	709	2 324	3 033
Montréal	2 433	895	3 328	3 064	951	4 015
New Carlisle	35	449	484	29	445	474
Québec (femmes)	95	384	479	136	414	550
Québec (hommes)	1 042	3 240	4 282	1 178	3 021	4 199
Rimouski	173	542	715	185	472	657
Rivière-des-Prairies	505	9 567	10 072	475	9 554	10 029
Roberval	104	516	620	143	367	510
Sept-Îles	32	350	382	45	458	503
Sherbrooke	632	2 706	3 338	816	2 678	3 494
Sorel	446	1 560	2 006	533	1 456	1 989
St-Jérôme	1 052	6 289	7 341	1 105	6 362	7 467
Tanguay	378	1 431	1 809	381	1 417	1 798
Trois-Rivières	355	1 870	2 225	343	1 765	2 108

¹ Les personnes admises dans les quartiers cellulaires des palais de justice de Montréal, Québec et Longueuil et libérées la même journée (par exemple, à la suite d'une mise en liberté provisoire) ne sont pas considérées comme des admissions.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 42 : Le nombre de détenus et prévenus libérés par erreur depuis 2006-2007, et ce, par année.

ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION	ANNE FINANCIÈRE							
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
TOTAL	18	27	25	37	23	16	19	17
Amos	-	-	-	2	-	-	1	1
Baie-Comeau	-	1	1	-	1	-	-	-
Chicoutimi	1	-		-	2	-	-	1
Hull	1	3	1	6	2	1	2	-
Montréal	1	4	3	3	2	-	-	1
New Carlisle	-	-	-	-	-	-	-	-
Québec (Femmes)	-	-	-	2	-	-	-	-
Québec (Hommes)	4	1	2	6	2	1	1	3
Rimouski	1	1	1	1	1	-	-	-
Rivière-des-Prairies	4	7	3	8	6	6	6	2
Roberval	-	-	1	-	-	-	-	-
Sept-Îles	-	-	-	-	-	-	-	-
Sherbrooke	-	2	2	1	1	1	1	1
Sorel	-	-	1	1	1	1	-	1
St-Jérôme	3	6	9	5	1	5	7	4
Tanguay	1	1	-	1	1	1	1	2
Trois-Rivières	1	-	-	-	3	-	-	1
Valleyfield	1	1	1	1	-	-	-	-

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 43 : Estimation du nombre d’individus en liberté illégale au 31 mars de chaque année depuis 2009¹.

Répartition des libertés illégales¹ par catégorie

	ÉVASION D'UN ÉTABLISSEMENT ²			ÉVASION D'UNE GARDE LÉGALE ³			ABSENCE ILLÉGALE ⁴		
	NB	REPRIS ⁵	TAUX REPRIS ⁵	NB	REPRIS ⁵	TAUX REPRIS ⁵	NB	REPRIS ⁵	TAUX REPRIS ⁵
2013-2014 ⁶	1	1	100 %	1	-	0 %	2 721	2 393	88 %
2012-2013 ⁶	3	3	100 %	3	3	100 %	2 289	1 927	84 %
2011-2012 ⁶	-	-	-	1	1	100 %	2 111	1 790	85 %
2010-2011 ⁶	2	2	100 %	3 ⁷	3 ⁷	100 %	1 968	1 693	86 %

¹ Libertés illégales: Le nombre de dossiers en liberté illégale fait référence à la somme des libertés illégales commises au cours de la période. Une personne peut commettre plusieurs libertés illégales au cours de cette même période.

² Évasion d’un établissement: Action de sortir ou de s’échapper, par effraction ou non, d’une cellule, ou d’un autre endroit de l’établissement de détention où une personne est détenue.

³ Évasion d’une garde légale: Action de s’échapper volontairement de celui qui est chargé de la garde légale d’une personne.

⁴ Absence illégale: Fait de se retrouver en liberté sans excuse avant la fin d’une période d’emprisonnement. Il s'agit dans tous les cas de peines d’emprisonnement discontinues ou du non-respect de conditions de permissions de sortir.

⁵ Les **taux de repris** représentent le nombre d'absences illégales régularisées. Pour les non-repris, ceux-ci sont sous mandat d’amener ou d’arrestation et seront considérées comme repris lorsqu’ils seront réinscrites dans un établissement. Certains cas ne seront pas réinscrits notamment en raison d'un décès.

⁶ Les données sont au 31 mars de chaque année.

⁷ ERRATUM (correction d'un nombre erroné dans les études des crédits 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014).

Note : Pour les données des années antérieures, veuillez vous référer au cahier de l'Étude des crédits antérieur (2010-2011).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 44 : Le nombre de détenus et de prévenus pour chaque établissement de détention au 31 mars de chaque année depuis 2003 ¹.

ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION	Du 1 ^{er} avril 2013 au 31 mars 2014		
	CONDAMNÉ	PRÉVENU	TOTAL
TOTAL	2 814	2 370	5 184
POURCENTAGE	54,3%	45,7%	100%
Amos	65	73	139
Baie-Comeau	53	51	104
Chicoutimi	44	40	84
Havre-Aubert	-	-	-
Hull	146	102	248
Montréal	909	579	1489
New Carlisle	65	32	97
Percé	42	0	42
Québec (femmes)	36	22	58
Québec (hommes)	408	281	689
Rimouski	73	54	127
Rivière-des-Prairies	63	551	614
Roberval	40	28	67
Sept-Îles	14	10	24
Sherbrooke	206	113	319
Sorel	49	50	100
St-Jérôme	276	179	455
Tanguay	135	84	219
Trois-Rivières	188	121	309

¹ Pour les informations relatives aux années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieurs (2004-2005, 2005-2006, 2007-2008, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014).
Le nombre de détenus et de prévenus correspond à la moyenne quotidienne de personnes présentes à 23h59 pour la période précisée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS – 01.02

QUESTION 45 : Les effectifs (par catégorie d'emploi et hommes/femmes) ainsi que la masse salariale, par établissement de détention et par année financière depuis 2005-2006 ¹.

Veillez vous référer à la question 50 du groupe de l'Opposition officielle.

¹ Pour les informations aux années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieures (2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 46 : Le nombre de permissions de sortir accordées par détenu, par établissement de détention, par catégorie (congé médical, humanitaire et réinsertion sociale) et par année financière depuis 2009-2010.

Répartition des octrois ¹ de permissions de sortir par établissement - année 2013-2014 ²

Établissements de détention	CATÉGORIES DE PERMISSIONS DE SORTIR							Total
	Act. spirituelle	Act. médicale	Fonds soutien	Humanitaires	Prép. lib. cond.	Réins. sociale	Visite famille	
TOTAL	49	8 885	1 084	163	349	2 875	8	13 413
Amos	-	208	141	14	7	82	-	452
Baie-Comeau	-	53	68	2	3	29	1	156
Chicoutimi	-	367	33	18	16	96	-	530
Havre-Aubert	-	-	-	4	-	21	-	25
Hull	1	447	40	8	26	254	-	776
Montréal	-	1 152	-	13	53	909	1	2 128
New Carlisle	29	300	415	2	6	72	-	824
Percé	-	51	-	-	-	-	-	51
Québec(Femmes)	4	182	-	2	8	139	-	335
Québec(Hommes)	1	1 169	36	28	55	441	-	1 730
Rimouski	-	274	23	11	8	136	-	452
Rivière-des-Prairies	-	1 115	103	5	21	5	-	1 249
Roberval	-	122	17	1	16	96	-	252
Sept-Îles	11	142	74	1	1	7	1	237
Sherbrooke	3	649	47	7	27	56	4	793
Sorel	-	248	10	2	21	65	-	346
St-Jérôme	-	927	20	12	40	303	-	1 302
Tanguay	-	855	-	12	11	103	-	981
Trois-Rivières	-	624	57	21	30	61	1	794

¹ Un octroi de permission de sortir correspond à une demande de permission, excluant les renouvellements.

² Les données sont du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 (12 mois).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 46 : Le nombre de permissions de sortir accordées par détenu, par établissement de détention, par catégorie (congé médical, humanitaire et réinsertion sociale) et par année financière depuis 2009-2010.

Répartition des octrois ¹ de permissions de sortir par établissement - année 2012-2013 ²

Établissements de détention	CATÉGORIES DE PERMISSIONS DE SORTIR							Total
	Act. spirituelle	Act. médicale	Fonds soutien	Humanitaires	Prép. lib. cond.	Réins. sociale	Visite famille	
TOTAL	29	7 803	1 013	152	254	2 202	6	11 459
Amos	-	319	123	3	6	37	1	489
Baie-Comeau	-	77	101	3	3	23	2	209
Chicoutimi	-	215	31	43	20	104	-	413
Havre-Aubert	-	3	3			1	-	7
Hull	3	371	34	7	10	215	-	640
Montréal	-	1 078		17	37	735	-	1 867
New Carlisle	16	337	371	12	9	53	-	798
Percé	-	77	8				-	85
Québec(Femmes)	-	164	17	2	8	123	-	314
Québec(Hommes)	-	937	39	21	56	306	-	1 359
Rimouski	-	260	19	10	9	35	1	334
Rivière-des-Prairies	-	382	81	2	6		-	471
Roberval	-	112	14	1	16	69	-	212
Sept-Îles	-	130	73	2		4	-	209
Sherbrooke	4	759	40	8	22	20	2	855
Sorel	6	388	2	1	10	57	-	464
St-Jérôme	-	867	16	5	18	285	-	1 191
Tanguay	-	801	1	4	8	78	-	892
Trois-Rivières	-	526	40	11	16	57	-	650

¹ Un octroi de permission de sortir correspond à une demande de permission, excluant les renouvellements.

² Les données sont du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 (12 mois).

Note : Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années antérieures (2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013)

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 47 : Répartition de la durée des octrois des permissions de sortir par établissement de détention et par année financière depuis 2009-2010.

Établissements de détention	2013-2014 (12 mois) ¹				
	1 à 15 jours	16 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 60 jours	Total
TOTAL	80,1%	9,9%	4,5%	5,6%	100,0%
Amos	57,0%	10,4%	6,3%	26,3%	100,0%
Baie-Comeau	62,2%	8,9%	18,9%	10,0%	100,0%
Chicoutimi	90,2%	5,1%	1,5%	3,1%	100,0%
Havre-Aubert	9,5%	28,6%	9,5%	52,4%	100,0%
Hull	88,0%	4,8%	2,4%	4,7%	100,0%
Montréal	93,3%	3,6%	1,9%	1,2%	100,0%
New Carlisle	82,7%	10,0%	3,8%	3,5%	100,0%
Percé	100,0%				
Québec(Femmes)	73,6%	11,4%	4,5%	10,6%	100,0%
Québec(Hommes)	46,8%	17,3%	11,5%	24,4%	100,0%
Rimouski	73,4%	11,7%	10,9%	4,0%	100,0%
Rivière-des-Prairies	40,8%	45,4%	10,7%	3,1%	100,0%
Roberval	90,8%	2,9%	2,8%	3,5%	100,0%
Sept-Îles	52,5%	13,1%	9,8%	24,6%	100,0%
Sherbrooke	72,2%	10,5%	9,3%	8,0%	100,0%
Sorel	92,3%	4,0%	2,0%	1,7%	100,0%
St-Jérôme	74,2%	16,7%	5,3%	3,7%	100,0%
Tanguay	84,1%	10,0%	4,3%	1,7%	100,0%
Trois-Rivières	63,3%	22,0%	5,4%	9,3%	100,0%

2012-2013 (12 mois) ²				
1 à 15 jours	16 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 60 jours	Total
79,0%	9,4%	5,8%	5,9%	100,0%
35,2%	12,4%	10,8%	41,6%	100,0%
70,4%	13,4%	11,3%	4,9%	100,0%
89,0%	4,4%	2,1%	4,4%	100,0%
100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-
88,1%	4,6%	3,3%	4,0%	100,0%
96,6%	2,4%	0,8%	0,2%	100,0%
87,0%	6,1%	3,3%	3,5%	100,0%
100,0%	-	-	-	-
72,8%	11,6%	7,2%	8,4%	100,0%
46,1%	17,8%	14,3%	21,8%	100,0%
59,2%	26,1%	4,3%	10,4%	100,0%
42,6%	44,6%	10,0%	2,8%	100,0%
86,1%	5,9%	2,4%	5,7%	100,0%
40,5%	12,6%	14,4%	32,4%	100,0%
76,6%	8,7%	8,3%	6,4%	100,0%
89,0%	7,8%	2,0%	1,2%	100,0%
51,3%	15,9%	21,2%	11,5%	100,0%
79,9%	14,4%	4,7%	1,1%	100,0%
50,2%	29,6%	12,1%	8,1%	100,0%

¹ Les données sont pour 12 mois (1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014).

² Les données sont pour 12 mois (1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013).

Note : Pour les informations relatives aux années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieures (2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013)

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 48 : Le nombre d'heures et les coûts par poste du temps supplémentaire effectué par les agents correctionnels pour chaque établissement de détention, par année financière depuis 2009-2010.

ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION	2013-2014 (12 mois) ¹	
	NOMBRE D'HEURES	COÛTS
TOTAL	522 455	19 314 946 \$
AMOS	17 573	627 204 \$
BAIE-COMEAU	5 311	200 419 \$
CHICOUTIMI	9 193	328 116 \$
HULL	20 652	774 078 \$
MAISON TANGUAY	16 701	643 577 \$
MONTRÉAL	139 061	5 068 541 \$
NEW CARLISLE ET HAVRE-AUBERT	9 042	340 133 \$
PERCÉ	5 465	183 901 \$
QUÉBEC	61 701	2 319 243 \$
RIMOUSKI	10 972	394 718 \$
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	97 054	3 701 188 \$
ROBERVAL	8 361	307 558 \$
SEPT-ÎLES	3 303	115 218 \$
SHERBROOKE	26 669	1 020 111 \$
SOREL	17 646	598 312 \$
ST-JÉRÔME	50 539	1 823 106 \$
TROIS-RIVIÈRES	23 212	869 524 \$

¹ Les heures et les coûts sont ceux après 26 périodes de paie (au 31 mars 2014)

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 48 : Le nombre d'heures et les coûts par poste du temps supplémentaire effectué par les agents correctionnels pour chaque établissement de détention, par année financière depuis 2009-2010.

ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION	2012-2013 (12 mois) ¹	
	NOMBRE D'HEURES	COÛTS
TOTAL	690 161	24 986 022 \$
AMOS	28 550	1 007 825 \$
BAIE-COMEAU	6 046	224 367 \$
CHICOUTIMI	10 128	346 971 \$
HULL	28 048	1 057 244 \$
MAISON TANGUAY	26 462	1 016 362 \$
MONTRÉAL	229 951	8 145 865 \$
NEW CARLISLE ET HAVRE-AUBERT	9 380	344 494 \$
PERCÉ	7 530	237 289 \$
QUÉBEC	68 394	2 485 137 \$
RIMOUSKI	16 224	566 544 \$
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	103 891	3 905 365 \$
ROBERVAL	8 979	318 990 \$
SEPT-ÎLES	3 497	115 644 \$
SHERBROOKE	35 330	1 309 225 \$
SOREL	16 038	535 277 \$
ST-JÉRÔME	57 626	2 072 726 \$
TROIS-RIVIÈRES	34 086	1 296 696 \$

¹ Les heures et les coûts sont ceux pour l'année complète.

Note : Pour les informations relatives aux années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieures (2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013)

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 49 : Le ratio d'heures de travail par activité d'évaluation en milieu ouvert et en milieu fermé pour chaque région administrative par année financière depuis 2009-2010.¹

Année 2013-2014 ¹

Répartition des rapports présentenciels, des rapports spécifiques produits et des évaluations des personnes contrevenantes

Régions correctionnelles	En collectivité (milieu ouvert)								Établissement de détention (milieu fermé)				TOTAL	
	Rapports présentenciels		Rapports spécifiques		Évaluations sommaires		Évaluations approfondies		Évaluations sommaires		Évaluations approfondies			
	Nombre	Heures ²	Nombre	Heures ³	Nombre	Heures ⁴	Nombre	Heures ⁵	Nombre	Heures ⁴	Nombre	Heures ⁵	Nombre	Heures
TOTAL	4 081	44 891	293	1 172	755	755	7 738	69 642	9 435	9 435	3 569	32 121	25 871	158 016
Abitibi-Témiscamingue/ Nord-du-Québec	147	1 617	14	56	12	12	194	1 746	142	142	88	792	597	4 365
Bas-St-Laurent	111	1 221	1	4	21	21	320	2 880	186	186	107	963	746	5 275
Capitale-Nationale et Chaudière Appalaches	610	6 710	13	52	27	27	1 228	11 052	963	963	682	6 138	3 523	24 942
Côte-Nord	47	517	27	108	5	5	127	1 143	421	421	88	792	715	2 986
Estrie	262	2 882	13	52	32	32	548	4 932	730	730	253	2 277	1 838	10 905
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	77	847	0	0	29	29	125	1 125	129	129	138	1 242	498	3 372
Laval, Laurentides, Lanaudière	620	6 820	10	40	460	460	726	6 534	821	821	437	3 933	3 074	18 608
Montréal	874	9 614	7	28	57	57	1 532	13 788	4 195	4 195	1 113	10 017	7 778	37 699
Montérégie	554	6 094	57	228	39	39	1 370	12 330	49	49	121	1 089	2 190	19 829
Mauricie/Centre du Québec	260	2 860	11	44	16	16	456	4 104	568	568	231	2 079	1 542	9 671
Outaouais	231	2 541	136	544	36	36	641	5 769	783	783	169	1 521	1 996	11 194
Saguenay-/Lac-St-Jean	288	3 168	4	16	21	21	471	4 239	448	448	142	1 278	1 374	9 170

¹ Les données sont pour 12 mois (1^{er} avril au 31 mars).
² Le nombre d'heures de travail de chaque rapport présentenciel a été établi selon le standard de 11 heures de travail.
³ Le nombre d'heures de travail de chaque rapport spécifique a été établi selon le standard de 4 heures de travail.
⁴ Le nombre d'heures de travail de chaque évaluation sommaire a été établi selon le standard de 1 heure de travail.
⁵ Le nombre d'heures de travail de chaque évaluation approfondie a été établi selon le standard de 9 heures de travail.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 49 : Le ratio d'heures de travail par activité d'évaluation en milieu ouvert et en milieu fermé pour chaque région administrative par année financière depuis 2009-2010.¹

Année 2012-2013 ¹

Répartition des rapports présenticiels, des rapports spécifiques produits et des évaluations des personnes contrevenantes

Régions correctionnelles	En collectivité (milieu ouvert)								Établissement de détention (milieu fermé)				TOTAL	
	Rapports présenticiels		Rapports spécifiques		Évaluations sommaires		Évaluations approfondies		Évaluations sommaires		Évaluations approfondies			
	Nombre	Heures ²	Nombre	Heures ³	Nombre	Heures ⁴	Nombre	Heures ⁵	Nombre	Heures ⁴	Nombre	Heures ⁵	Nombre	Heures
TOTAL	4 228	46 508	248	992	676	676	7 649	68 841	8 891	8 891	3 446	31 014	25 138	156 922
Abitibi-Témiscamingue/ Nord-du-Québec	116	1 276	7	28	46	46	222	1 998	86	86	84	756	561	4 190
Bas-St-Laurent	122	1 342	1	4	21	21	307	2 763	197	197	111	999	759	5 326
Capitale-Nationale et Chaudière Appalaches	624	6 864	14	56	19	19	1 303	11 727	1 053	1 053	604	5 436	3 617	25 155
Côte-Nord	60	660	40	160	7	7	121	1 089	399	399	66	594	693	2 909
Estrie	274	3 014	0	0	31	31	594	5 346	703	703	298	2 682	1 900	11 776
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	72	792	0	0	15	15	155	1 395	155	155	152	1 368	549	3 725
Laval, Laurentides, Lanaudière	621	6 831	6	24	344	344	739	6 651	606	606	430	3 870	2 746	18 326
Montréal	892	9 812	5	20	54	54	1 388	12 492	3 854	3 854	1 034	9 306	7 227	35 538
Montréal	610	6 710	32	128	37	37	1 310	11 790	105	105	125	1 125	2 219	19 895
Mauricie/Centre du Québec	306	3 366	14	56	28	28	492	4 428	614	614	234	2 106	1 688	10 598
Outaouais	210	2 310	122	488	47	47	613	5 517	716	716	174	1 566	1 882	10 644
Saguenay-/Lac-St-Jean	321	3 531	7	28	27	27	405	3 645	403	403	134	1 206	1 297	8 840

¹ Les données sont pour 12 mois (1^{er} avril au 31 mars).

² Le nombre d'heures de travail de chaque rapport présenticiel a été établi selon le standard de 11 heures de travail.

³ Le nombre d'heures de travail de chaque rapport spécifique a été établi selon le standard de 4 heures de travail.

⁴ Le nombre d'heures de travail de chaque évaluation sommaire a été établi selon le standard de 1 heure de travail.

⁵ Le nombre d'heures de travail de chaque évaluation approfondie a été établi selon le standard de 9 heures de travail.

Note : Pour les informations relatives aux années antérieures veuillez vous référer aux cahiers des l'Étude des crédits antérieurs (2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 50 : Les effectifs de la Direction générale des services correctionnels, par catégorie d’emploi ainsi que la masse salariale pour chaque catégorie par année financière depuis 2009-2010.¹

C/R	Établissements de détention Corps	Dépenses salariales ²																			
		Cadres [630]			Prof. [100 à 199]			PBTA [200 à 299]			ASC [307]					Ouvriers [400 à 499]			Total		
		Effectifs ¹		Masse salariale	Effectifs ¹		Masse salariale	Effectifs ¹		Masse salariale	Effectifs ASC-TC ¹		Effectifs ASC-TPR ¹		Masse salariale	Effectifs ¹		Masse salariale	Effectifs ¹		Masse salariale ³
		Hommes	Femmes	k\$	Hommes	Femmes	k\$	Hommes	Femmes	k\$	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	k\$	Hommes	Femmes	k\$	Hommes	Femmes	k\$
3251-52	Amos	6	4	847,2 \$	0	2	115,6 \$	0	5	193,8 \$	29	19	25	19	5 158,1 \$	2	9	335,8 \$	62	58	6 650,5 \$
3550-51	Baie-Comeau	1	5	505,5 \$	0	1	72,2 \$	0	4	147,9 \$	17	11	12	5	2 698,3 \$	4	8	378,7 \$	34	34	3 802,6 \$
3520-21	Chicoutimi	2	6	637,6 \$	0	1	61,9 \$	1	4	177,0 \$	27	15	16	7	3 628,3 \$	5	3	309,9 \$	51	36	4 814,7 \$
3211-12	Hull	9	5	1 062,9 \$	1	1	120,4 \$	0	9	324,8 \$	55	24	31	6	6 960,4 \$	6	6	431,6 \$	102	51	8 900,1 \$
3327-28	Maison Tanguay	5	7	991,8 \$	1	4	247,7 \$	1	6	281,9 \$	16	42	9	22	5 431,5 \$	7	0	284,1 \$	39	81	7 237,0 \$
3331 à 38	Montréal	28	23	4 194,7 \$	6	21	1 696,4 \$	11	41	2 061,4 \$	207	121	130	55	32 454,3 \$	26	8	1 240,7 \$	408	269	41 647,5 \$
3561 à 63	New Carlisle & Havre Aubert	5	3	775,0 \$	0	1	67,2 \$	0	5	220,8 \$	17	13	13	6	2 909,7 \$	2	10	298,1 \$	37	38	4 270,8 \$
3570-71	Percé	2	3	328,5 \$	0	1	68,2 \$	1	1	94,4 \$	15	9	5	3	1 839,1 \$	0	0	- \$	23	17	2 330,2 \$
3510 à 13	Québec	16	27	3 460,2 \$	10	13	1 381,5 \$	9	21	1 216,1 \$	141	113	74	37	21 835,5 \$	23	8	1 172,0 \$	273	219	29 065,3 \$
3531-32	Rimouski	7	3	788,4 \$	1	0	57,6 \$	0	6	219,1 \$	29	17	18	9	4 144,8 \$	4	6	339,5 \$	59	41	5 549,4 \$
3311 à 19	Rivière-des-Prairies	31	18	3 862,4 \$	2	7	563,5 \$	8	25	1 385,6 \$	160	109	88	43	24 561,1 \$	20	7	985,3 \$	309	209	31 357,9 \$
3522-23	Roberval	2	3	445,0 \$	0	1	61,9 \$	1	2	136,2 \$	13	18	16	2	2 849,6 \$	2	6	245,8 \$	34	32	3 738,5 \$
3552-53	Sept-Îles	2	3	414,8 \$	0	1	84,0 \$	0	2	96,9 \$	11	8	4	2	1 590,4 \$	0	0	- \$	17	16	2 186,1 \$
3131-32	Sherbrooke	11	4	1 149,6 \$	1	5	344,8 \$	2	7	372,2 \$	51	29	36	14	7 757,0 \$	8	4	434,8 \$	109	63	10 058,4 \$
3140-41	Sorel	5	4	677,9 \$	0	1	74,1 \$	0	5	214,4 \$	19	16	30	11	4 441,1 \$	3	6	324,8 \$	57	43	5 732,3 \$
3221 à 23	St-Jérôme	17	10	2 186,6 \$	3	12	939,0 \$	4	14	748,0 \$	93	64	41	27	13 573,0 \$	11	7	667,1 \$	169	134	18 113,7 \$
3151-52	Trois-Rivières	16	2	1 483,8 \$	1	3	284,2 \$	0	9	386,4 \$	58	26	25	9	7 331,6 \$	5	9	640,1 \$	105	58	10 126,1 \$
Autres que les établissements de détention		14	17	3 335,2 \$	79	308	23 980,4 \$	12	103	4 659,4 \$	26	53	4	5	5 152,2 \$	0	0	- \$	135	486	37 127,2 \$
Sous-total effectifs		179	147		105	383		50	269		984	707	577	282		128	97		2 023	1 885	
TOTAL EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE:		326		27 147,1 \$	488		30 220,6 \$	319		12 936,3 \$	1 691		859		154 316 \$	225		8 088,3 \$	3 908		232 708,3 \$

Remboursement estimé pour libération syndicale et pour CSST	(478,8)
Dépenses probables totales 2013-2014 (k\$) :	232 229,5 \$

¹ Les effectifs comprennent les employés réguliers et occasionnels selon les données disponibles au 31 décembre 2013. Les effectifs occasionnels ASC sont intégrés avec les ASC-TPR.

² La rémunération est la dépense probable au 31 mars 2014 évaluée le 31 décembre 2013 par le réseau.

³ Inclut les primes, les gratifications, doublage de postes et le temps supplémentaire.

Note : Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années antérieures (2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 51 * : Relevé de la moyenne mensuelle des suivis en milieu ouvert selon le type de surveillance par année financière depuis 2009-2010, par région administrative.
QUESTION 52 * : Le nombre d’agents de surveillance qui veillent sur les suivis en milieu ouvert, selon le type de surveillance par région administrative et par année financière depuis 2009-2010.

* Pour faciliter la présentation des données, les questions 51 et 52 ont été fusionnées.

Régions correctionnelles ³	2013-2014 (10 mois)							2012-2013 (6 mois)								
	Surveillance ¹					Effectifs ²		Surveillance ¹					Effectifs ²			
	Sursis	Libération conditionnelle	Probation	Permission de sortir	Travaux communautaires		Agent de probation	ASC	Sursis	Libération conditionnelle	Probation	Permission de sortir	Travaux communautaires		Agent de probation	ASC
					seul	mixte ⁴							seul	mixte ⁴		
Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	166	22	560	3	223	129	17	7	179	13	647	4	177	169	18	8
Bas-St-Laurent	65	17	466	2	53	107	11	3	70	24	410	1	29	83	12	3
Côte-Nord	40	6	168	1	53	34	9	4	42	1	156	1	52	30	9	4
Estrie	247	43	825	4	214	225	18	4	226	34	845	3	91	312	20	6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	53	18	215	4	58	51	7	1	58	14	221	2	58	55	8	3
Laval-Lanaudière-Laurentides	512	73	1 542	12	350	423	38	8	583	76	1 504	9	305	410	39	13
Mauricie	176	31	620	6	116	141	20	4	184	22	567	3	106	107	19	5
Montréal	374	56	1 693	9	511	461	39	9	362	44	1 631	8	434	402	42	9
Montréal	593	93	1 825	17	565	427	66	23	654	93	1 814	9	521	419	70	22
Outaouais	153	17	712	6	14	140	21	5	165	20	726	6	6	130	21	5
Québec-Chaudières-Appalaches	347	105	1 519	18	369	327	45	11	390	88	1 419	15	296	317	43	12
Saguenay-Lac-St-Jean	146	35	505	4	211	141	12	4	126	32	526	5	166	127	11	5
TOTAL	2 872	514	10 649	86	2 736	2 605	303	83	3 040	463	10 464	64	2 240	2 561	312	95
GRAND TOTAL	16 857 ⁵						386		16 270 ⁵						407	
MOYENNE DE DOSSIERS PAR ETC	43,0							40,0								

¹ Le nombre de personnes en surveillance est le résultat de la moyenne mensuelle arrondie des dossiers actifs selon la mesure correctionnelle principale.
L'ordre de priorisation des mesures est établi comme suit: 1. Sursis (emprisonnement à domicile), 2. Libération conditionnelle, 3. Probation, 4. Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle, 5. Travaux communautaires.

² Le nombre d'agents de probation et d'ASC (en milieu ouvert) fait référence aux effectifs en poste à une date donnée de chacune des années financières. De plus, les effectifs ne comprennent pas les intervenants communautaires qui participent également au suivi des personnes contrevenantes au milieu ouvert.

³ Nous présentons les résultats par région correctionnelle plutôt que par région administrative puisque certaines d'entre elles sont regroupées pour les Services correctionnels.

⁴ Mixte : Il s'agit de travaux communautaires qui incluent d'autres mesures correctionnelles, telles que sursis, libération conditionnelle et probation.

⁵ Le grand total exclut les travaux communautaires mixtes, car ces derniers sont déjà ventilés sur l'ensemble des activités de surveillance.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 51 * : Relevé de la moyenne mensuelle des suivis en milieu ouvert selon le type de surveillance par année financière depuis 2009-2010, par région administrative.
QUESTION 52 * : Le nombre d’agents de surveillance qui veillent sur les suivis en milieu ouvert, selon le type de surveillance par région administrative et par année financière depuis 2009-2010.

Régions correctionnelles ³	2011-2012 (10 mois)							
	Surveillance ¹					Effectifs ²		
	Sursis	Libération conditionnelle	Probation	Permission de sortir	Travaux communautaires		Agent de probation	ASC
					seul	mixte ⁴		
Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	159	13	754	1	129	199	21	7
Bas-St-Laurent	56	24	431	2	36	81	14	3
Côte-Nord	41	5	172	1	38	27	9	4
Estrie	218	35	899	4	25	299	22	6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	40	22	233	1	37	62	10	2
Laval-Lanaudière-Laurentides	598	59	1 435	14	289	381	47	15
Mauricie	191	33	526	4	91	107	21	5
Montréal	361	55	1 572	6	340	370	45	9
Montréal	734	80	1 862	11	478	387	53	24
Outaouais	156	19	686	5	7	125	21	5
Québec-Chaudières-Appalaches	354	112	1 387	13	229	249	39	12
Saguenay-Lac-St-Jean	114	28	498	5	151	117	15	5
TOTAL	3 021	483	10 454	68	1 848	2 403	317	97
GRAND TOTAL	15 875 ⁵						414	
MOYENNE DE DOSSIERS PAR ETC	38,3							

2010-2011							
Surveillance ¹						Effectifs ²	
Sursis	Libération conditionnelle	Probation	Permission de sortir	Travaux communautaires		Agent de probation	ASC
				seul	mixte ⁴		
185	15	789	2	113	233	20	8
69	20	475	3	48	82	12	3
46	4	204	0	54	39	9	4
228	31	943	3	32	261	22	5
44	14	226	3	38	33	11	3
609	77	1 413	9	298	338	43	15
180	31	542	6	80	115	18	6
415	48	1 619	4	312	377	42	8
894	97	1 948	11	491	429	74	23
164	19	737	7	9	160	24	5
348	98	1 567	13	196	288	49	12
133	28	501	3	145	111	12	5
3 315	482	10 964	64	1 816	2 466	336	97
16 641 ⁵						433	
38,4							

¹ Le nombre de personnes en surveillance est le résultat de la moyenne mensuelle arrondie des dossiers actifs selon la mesure correctionnelle principale.
L'ordre de priorisation des mesures est établi comme suit: 1. Sursis (emprisonnement à domicile), 2. Libération conditionnelle, 3. Probation, 4. Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle, 5. Travaux communautaires.

² Le nombre d'agents de probation et d'ASC (en milieu ouvert) fait référence aux effectifs en poste à une date donnée de chacune des années financières. De plus, les effectifs ne comprennent pas les intervenants communautaires qui participent également au suivi des personnes contrevenantes au milieu ouvert.

³ Nous présentons les résultats par région correctionnelle plutôt que par région administrative puisque certaines d'entre elles sont regroupées pour les Services correctionnels.

⁴ Mixte : Il s'agit de travaux communautaires qui incluent d'autres mesures correctionnelles, telles que sursis, libération conditionnelle et probation.

⁵ Le grand total exclut les travaux communautaires mixtes, car ces derniers sont déjà ventilés sur l'ensemble des activités de surveillance.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 51 * : Relevé de la moyenne mensuelle des suivis en milieu ouvert selon le type de surveillance par année financière depuis 2009-2010, par région administrative.
QUESTION 52 * : Le nombre d’agents de surveillance qui veillent sur les suivis en milieu ouvert, selon le type de surveillance par région administrative et par année financière depuis 2009-2010.

Régions correctionnelles ³	2009-2010							
	Surveillance ¹						Effectifs ²	
	Sursis	Libération conditionnelle	Probation	Permission de sortir	Travaux communautaires		Agent de probation	ASC
					seul	mixte ⁴		
Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	169	16	741	2	59	205	21	7
Bas-St-Laurent	75	24	467	3	38	71	12	4
Côte-Nord	69	2	217	0	64	51	10	4
Estrie	227	37	913	3	5	236	21	6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	48	11	204	1	42	32	7	2
Laval-Lanaudière-Laurentides	696	89	1319	10	222	297	41	19
Mauricie	215	27	585	1	75	127	16	7
Montréal	439	60	1582	7	287	342	43	11
Montréal	928	98	2073	12	373	406	76	20
Outaouais	144	27	705	8	6	110	25	7
Québec-Chaudières-Appalaches	405	98	1706	9	194	327	46	13
Saguenay-Lac-St-Jean	168	18	486	3	108	97	12	5
TOTAL	3 583	507	10 998	59	1 473	2 301	330	105
GRAND TOTAL	16 620 ⁵						435	
MOYENNE DE DOSSIERS PAR ETC	38,2							

2008-2009							
Surveillance ¹						Effectifs ²	
Sursis	Libération conditionnelle	Probation	Permission de sortir	Travaux communautaires		Agent de probation	ASC
				seul	mixte ⁴		
148	6	718	2	38	192	17	8
84	25	461	3	38	87	13	4
74	6	204	0	65	37	9	5
227	35	776	3	2	165	21	5
54	12	209	1	36	39	8	2
676	98	1 259	13	153	267	37	19
225	41	525	3	55	119	16	7
436	54	1 583	6	222	310	42	11
902	111	2 132	15	271	400	76	19
146	17	652	6	3	106	21	7
438	104	1 620	6	172	307	42	14
197	25	483	3	75	93	13	5
3 607	534	10 622	61	1 130	2 122	315	106
15 954 ⁵						421	
37,9							

¹ Le nombre de personnes en surveillance est le résultat de la moyenne mensuelle arrondie des dossiers actifs selon la mesure correctionnelle principale.
L'ordre de priorisation des mesures est établi comme suit: 1. Sursis (emprisonnement à domicile), 2. Libération conditionnelle, 3. Probation, 4. Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle, 5. Travaux communautaires.

² Le nombre d'agents de probation et d'ASC (en milieu ouvert) fait référence aux effectifs en poste à une date donnée de chacune des années financières. De plus, les effectifs ne comprennent pas les intervenants communautaires qui participent également au suivi des personnes contrevenantes au milieu ouvert.

³ Nous présentons les résultats par région correctionnelle plutôt que par région administrative puisque certaines d'entre elles sont regroupées pour les Services correctionnels.

⁴ Mixte : Il s'agit de travaux communautaires qui incluent d'autres mesures correctionnelles, telles que sursis, libération conditionnelle et probation.

⁵ Le grand total exclut les travaux communautaires mixtes, car ces derniers sont déjà ventilés sur l'ensemble des activités de surveillance.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 53 : La liste des corps policiers autochtones, en précisant la communauté desservie, la nation, le statut, le nombre de policiers, la population desservie, le coût annuel ainsi que les districts couverts.

NATION	COMMUNAUTÉ	STATUT	NOMBRE DE POLICIERS	POPULATION DESSERVIE	COÛT ANNUEL ¹	DISTRICT COUVERT
TOTAL			330	63 713	30 409 245 \$	
Abénaquis	Odanak - Wôlinak	Corps de police	6	411	359 023 \$	17
Algonquins	Kebaowek (Eagle Village)	Corps de police	2	276	197 063 \$	8
Algonquins	Kitigan Zibi	Corps de police	9	1 593	510 713 \$	7
Algonquins	Lac Simon	Corps de police	12	1 583	891 210 \$	8
Algonquins	Pikogan (Abitibiwinni)	Corps de police	3	553	211 340 \$	8
Algonquins	Timiskaming	Corps de police	4	641	254 014 \$	8
Atikamekw	Manawan	Corps de police	9	2 227	566 527 \$	14
Atikamekw	Opitciwan	Corps de police	14	2 254	1 056 000 \$	4
Atikamekw	Wemotaci	Corps de police	6	1 396	517 118 \$	4
Cris	Baie-James (9 communautés)	Corps de police	79	15 281	8 080 452 \$	10
Hurons	Wendake	Corps de police	9	1 494	627 653 \$	3
Innus	Betsiamites (Pessamit)	Corps de police	9	2 907	710 000 \$	9
Innus	Essipit	Corps de police	3	198	182 168 \$	9

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 53 : La liste des corps policiers autochtones, en précisant la communauté desservie, la nation, le statut, le nombre de policiers, la population desservie, le coût annuel ainsi que les districts couverts.

NATION	COMMUNAUTÉ	STATUT	NOMBRE DE POLICIERS	POPULATION DESSERVIE	COÛT ANNUEL	DISTRICT COUVERT
Innus	Mashteuiatsh	Corps de police	11	2 082	712 567 \$	2
Innus	Pakua Shipi	Corps de police	3	347	454 065 \$	9
Innus	Uashat Mak Mani □ Utenam	Corps de police	16	3 258	798 720 \$	9
Inuit	Kativik (14 villages nordiques)	Corps de police	58	10 429	9 778 811 \$	10
Micmac	Gesgapegiag	Corps de police	4	672	235 897 \$	11
Micmac	Listuguj	Corps de police	12	2 086	758 811 \$	11
Mohawk	Akwesasne	Corps de police	24	5 423	947 554 \$	16
Mohawk	Kahnawake	Corps de police	33	7 745	2 199 539 \$	16
Naskapis	Kawawachikamach	Corps de police	4	857	360 000 \$	9

¹ Ces coûts sont pour l'exercice 2013-2014 et incluent des contributions spéciales versées à certaines communautés en supplément au financement annuel récurrent des corps de police autochtones du Québec. Ces contributions spéciales non récurrentes devaient être utilisées avant le 31 mars 2014 par les communautés afin de répondre à des besoins essentiels en matière policière, par exemple pour le remplacement de véhicules de patrouille, pour l'achat de matériel, pour effectuer des réparations nécessaires aux infrastructures ou pour participer à des activités de formation. Les coûts totaux de ces contributions spéciales étaient partagés selon le ration habituel de financement (52 % pour le gouvernement du Canada et 48 % pour le gouvernement du Québec).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLIÉIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 54 : Le nombre de crimes rapportés et solutionnés, par catégorie de crimes (contre la personne, contre la propriété, drogue, autres) sur le territoire de la SQ et celui des corps de police municipaux, par année financière depuis 2009-2010.

Nombre de crimes rapportés et solutionnés, par catégorie de crimes, données 2012

Type de corps policiers	Infractions au Code criminel																Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants				Infractions aux autres lois fédérales				Infractions aux lois provinciales							
	Infractions - Contre la personne				Infractions - Contre la propriété				Autres infractions (sauf conduite de véhicules)				Infractions - Conduite de véhicules																Total			
	Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹						
		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées				
Corps de police municipaux, Sûreté du Québec et certains corps et services de police autochtones	81 785	39 143	26 760	80,6%	215 626	29 607	15 618	21,0%	45 332	36 557	6 065	94,0%	42 865	18 823	2 986	50,9%	385 608	124 130	51 429	45,5%	21 553	12 513	5 899	85,4%	1 015	785	161	93,2%	6 150	4 762	311	82,5%

¹ Ces statistiques concernent toutes les infractions classées en 2012, qu'elles aient ou non été enregistrées en 2012.
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données 2012 (année civile) du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondée sur l'affaire (DUC 2) recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et certains corps et services de police autochtones.

Nombre de crimes rapportés et solutionnés, par catégorie de crimes, données 2013

Type de corps policiers	Infractions au Code criminel																Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants				Infractions aux autres lois fédérales				Infractions aux lois provinciales							
	Infractions - Contre la personne				Infractions - Contre la propriété				Autres infractions (sauf conduite de véhicules)				Infractions - Conduite de véhicules																Total			
	Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹			Nombre	Infractions classées ¹						
		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées				
Corps de police municipaux, Sûreté du Québec et certains corps et services de police autochtones	77 438	39 275	25 930	84,2%	188 778	29 534	15 025	23,6%	42 814	35 643	5 714	96,6%	42 348	18 450	2 882	50,4%	351 378	122 902	49 551	49,1%	22 159	12 653	5 497	81,9%	1 007	729	145	86,8%	6 075	4 087	280	71,9%

¹ Ces statistiques concernent toutes les infractions classées en 2013, qu'elles aient ou non été enregistrées en 2013.
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données 2013 (année civile) du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondée sur l'affaire (DUC 2) recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et certains corps et services de police autochtones.

Note : Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieurs (2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
46005	Abercorn	395	71 552 400 \$	68 713 \$
NR880	Abitibi	216	10 326 274 \$	9 927 \$
NR870	Abitibi-Ouest	106	1 946 480 \$	1 806 \$
48028	Acton Vale	7 751	516 272 752 \$	827 181 \$
31056	Adstock	2 729	338 107 262 \$	324 612 \$
98030	Aguanish	282	8 859 462 \$	8 439 \$
92030	Albanel	2 289	113 228 189 \$	108 765 \$
07025	Albertville	251	13 060 268 \$	12 653 \$
84050	Alleyn-et-Cawood	205	46 211 590 \$	44 255 \$
93042	Alma	31 398	2 818 290 629 \$	4 510 071 \$
78070	Amherst	1 547	289 116 365 \$	277 960 \$
88055	Amos	12 850	895 570 416 \$	1 431 977 \$
07047	Amqui	6 319	376 860 323 \$	603 097 \$
55008	Ange-Gardien	2 502	351 278 309 \$	337 260 \$
85080	Angliers	305	14 840 233 \$	14 153 \$
NR790	Antoine-Labelle	10	50 422 000 \$	48 482 \$
19037	Armagh	1 464	101 502 779 \$	97 576 \$
78060	Arundel	594	85 620 895 \$	82 280 \$
40043	Asbestos	7 099	341 830 602 \$	547 271 \$
41055	Ascot Corner	3 150	236 139 653 \$	240 505 \$
50013	Aston-Jonction	418	31 041 569 \$	29 814 \$
13045	Auclair	459	34 056 250 \$	32 819 \$
30055	Audet	757	56 040 502 \$	53 834 \$
83090	Aumond	746	66 829 300 \$	64 035 \$
87050	Authier	281	8 043 670 \$	7 826 \$
87100	Authier-Nord	271	9 883 664 \$	9 622 \$
NR060	Avignon	0	317 331 \$	301 \$
45035	Ayer's Cliff	1 125	173 754 266 \$	166 788 \$
96020	Baie-Comeau	22 404	1 829 003 212 \$	2 926 906 \$
08080	Baie-des-Sables	620	36 488 964 \$	34 954 \$
50100	Baie-du-Febvre	1 025	137 856 446 \$	132 548 \$
99060	Baie-James	2 038	439 725 518 \$	422 753 \$
98035	Baie-Johan-Beetz	85	5 334 679 \$	5 108 \$
15065	Baie-Sainte-Catherine	207	13 393 876 \$	12 957 \$
16013	Baie-Saint-Paul	7 378	787 761 345 \$	1 261 300 \$
96005	Baie-Trinité	488	23 360 626 \$	22 587 \$
78050	Barkmere	57	79 296 602 \$	76 225 \$
44045	Barnston-Ouest	597	97 237 804 \$	93 371 \$
88022	Barraute	2 053	90 538 783 \$	86 851 \$
37210	Batiscan	953	101 727 334 \$	97 889 \$
85020	Béarn	793	31 087 728 \$	29 850 \$
27028	Beauceville	6 438	420 130 861 \$	672 945 \$
31008	Beaulac-Garthby	797	155 538 187 \$	149 301 \$
19105	Beaumont	2 634	279 120 325 \$	268 037 \$
21025	Beaupré	3 634	540 344 779 \$	642 723 \$
38010	Bécancour	12 980	1 473 192 457 \$	2 358 172 \$
46035	Bedford	2 702	207 497 497 \$	199 370 \$
46040	Bedford	704	85 678 080 \$	82 148 \$
94250	Bégin	897	44 443 610 \$	42 816 \$
89050	Belcourt	243	7 400 147 \$	7 227 \$
85065	Belleterre	292	9 859 388 \$	9 337 \$
88070	Berry	639	18 915 439 \$	18 101 \$
18065	Berthier-sur-Mer	1 484	165 971 778 \$	159 325 \$
52035	Berthierville	4 215	344 379 067 \$	460 959 \$
48005	Béthanie	348	40 280 517 \$	38 859 \$
13055	Biencourt	506	22 312 691 \$	21 416 \$
98005	Blanc-Sablon	1 112	67 742 847 \$	65 006 \$
83045	Blue Sea	670	150 174 577 \$	144 105 \$
80115	Boileau	385	74 846 200 \$	71 852 \$
21045	Boischatel	6 871	653 532 165 \$	1 045 194 \$
83085	Bois-Franc	456	35 582 900 \$	34 333 \$
45095	Bolton-Est	944	216 299 885 \$	207 785 \$
46065	Bolton-Ouest	712	202 983 291 \$	195 430 \$
05045	Bonaventure	2 798	189 516 400 \$	182 385 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 :

Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
NR050	Bonaventure	25	8 007 516 \$	7 826 \$
98010	Bonne-Espérance	740	22 658 607 \$	21 653 \$
42040	Bonsecours	614	82 246 110 \$	78 962 \$
83050	Bouchette	792	107 559 840 \$	103 462 \$
80145	Bowman	681	93 077 202 \$	89 307 \$
78075	Brébeuf	1 064	103 476 000 \$	99 322 \$
46090	Brigham	2 408	205 206 955 \$	197 589 \$
84005	Bristol	1 148	163 221 998 \$	156 836 \$
46070	Brome	248	34 931 200 \$	33 498 \$
76043	Brownsburg-Chatham	7 303	622 160 925 \$	996 349 \$
84025	Bryson	623	26 701 488 \$	25 590 \$
41070	Bury	1 241	135 131 652 \$	129 730 \$
12057	Cacouna	2 002	165 800 191 \$	159 424 \$
84030	Campbell's Bay	774	39 983 086 \$	38 457 \$
04047	Cap-Chat	2 604	138 969 344 \$	133 290 \$
05060	Caplan	2 086	125 381 214 \$	120 181 \$
18045	Cap-Saint-Ignace	3 129	214 492 386 \$	218 552 \$
34030	Cap-Santé	3 276	243 865 342 \$	257 515 \$
06013	Carleton-sur-Mer	4 066	289 609 777 \$	374 124 \$
05077	Cascapédia-Saint-Jules	758	41 284 105 \$	39 705 \$
07018	Causapscal	2 454	103 367 447 \$	99 162 \$
83040	Cayamant	869	120 622 730 \$	115 918 \$
91020	Chambord	1 820	156 360 979 \$	150 207 \$
37220	Champlain	1 742	176 410 654 \$	169 748 \$
88005	Champneuf	136	2 116 230 \$	2 115 \$
02028	Chandler	7 718	381 251 161 \$	610 296 \$
99020	Chapais	1 615	51 425 279 \$	49 293 \$
51080	Charette	1 019	61 673 984 \$	59 264 \$
NR160	Charlevoix	0	21 391 194 \$	20 473 \$
NR150	Charlevoix-Est	204	79 941 620 \$	76 711 \$
41020	Chartierville	304	50 090 348 \$	48 264 \$
21035	Château-Richer	3 979	344 582 415 \$	437 469 \$
87095	Chazel	302	11 883 249 \$	11 436 \$
80103	Chénéville	823	72 869 992 \$	70 206 \$
62047	Chertsey	4 926	645 722 255 \$	946 870 \$
39030	Chesterville	896	81 676 496 \$	78 537 \$
99025	Chibougamau	7 656	483 435 743 \$	773 333 \$
84090	Chichester	368	23 433 246 \$	22 600 \$
96035	Chute-aux-Outardes	1 670	52 378 610 \$	50 234 \$
79065	Chute-Saint-Philippe	912	131 417 549 \$	126 272 \$
84015	Clarendon	1 203	159 390 559 \$	153 073 \$
15035	Clermont	3 181	217 045 359 \$	221 452 \$
87110	Clermont	508	23 917 080 \$	22 864 \$
87075	Clerval	383	27 804 251 \$	26 772 \$
42110	Cleveland	1 636	148 797 929 \$	143 097 \$
03010	Cloridorme	738	28 865 591 \$	27 728 \$
44037	Coaticook	9 265	765 958 425 \$	1 226 598 \$
95050	Colombier	720	26 687 490 \$	25 590 \$
44071	Compton	3 230	350 655 820 \$	370 168 \$
41038	Cookshire-Eaton	5 335	442 749 150 \$	491 461 \$
71040	Coteau-du-Lac	7 003	902 176 739 \$	1 443 455 \$
98015	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	972	42 757 732 \$	40 949 \$
30090	Courcelles	963	55 935 162 \$	53 642 \$
46080	Cowansville	12 991	1 027 612 487 \$	1 645 235 \$
61013	Crabtree	3 997	292 306 059 \$	371 147 \$
40047	Danville	4 161	245 011 145 \$	323 006 \$
39155	Daveluyville	966	49 983 680 \$	47 875 \$
13005	Dégelis	3 009	183 803 347 \$	180 503 \$
83070	Déléage	1 874	107 623 349 \$	103 274 \$
83005	Denholm	594	98 774 086 \$	94 848 \$
93005	Desbiens	1 083	41 945 029 \$	40 359 \$
38070	Deschaillons-sur-Saint-Laurent	954	85 918 008 \$	82 501 \$
34058	Deschambault-Grondines	2 193	360 936 786 \$	347 434 \$
31015	Disraeli	2 409	146 547 592 \$	140 773 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
31020	Disraeli	1 125	119 417 476 \$	114 671 \$
44023	Dixville	710	69 634 845 \$	66 888 \$
92022	Dolbeau-Mistassini	14 516	881 037 464 \$	1 410 933 \$
34025	Donnacona	6 844	521 030 409 \$	833 555 \$
33040	Dosquet	920	73 304 223 \$	70 475 \$
49058	Drummondville	74 067	5 438 398 924 \$	9 714 007 \$
41117	Dudswell	1 770	204 843 518 \$	196 856 \$
80135	Duhamel	420	210 433 275 \$	201 935 \$
85030	Duhamel-Ouest	861	68 508 648 \$	66 005 \$
69075	Dundee	418	53 032 958 \$	50 929 \$
46050	Dunham	3 481	435 027 465 \$	489 890 \$
87005	Duparquet	628	45 189 738 \$	43 249 \$
87085	Dupuy	996	30 365 685 \$	29 240 \$
49015	Durham-Sud	1 003	79 984 467 \$	76 835 \$
41060	East Angus	3 852	232 731 748 \$	288 672 \$
31122	East Broughton	2 223	90 109 825 \$	86 782 \$
46085	East Farnham	565	40 111 400 \$	38 590 \$
44010	East Hereford	300	37 268 531 \$	35 925 \$
45093	Eastman	1 820	422 948 730 \$	406 053 \$
83075	Egan-Sud	553	39 551 214 \$	37 928 \$
69050	Elgin	403	53 921 660 \$	51 804 \$
62053	Entrelacs	935	217 731 224 \$	209 062 \$
06025	Escuminac	599	38 118 859 \$	36 640 \$
10005	Esprit-Saint	374	16 811 399 \$	16 227 \$
77011	Estérel	208	253 586 300 \$	243 744 \$
46112	Farnham	8 672	683 399 340 \$	1 093 342 \$
80005	Fassett	463	34 430 418 \$	33 188 \$
94220	Ferland-et-Boilleau	587	39 643 203 \$	38 225 \$
79097	Ferme-Neuve	2 797	235 142 684 \$	225 935 \$
97035	Fermont	2 910	520 033 209 \$	496 798 \$
95045	Forestville	3 316	141 807 167 \$	155 023 \$
84060	Fort-Coulonge	1 328	48 577 988 \$	46 660 \$
38047	Fortierville	723	44 869 188 \$	43 012 \$
22010	Fossambault-sur-le-Lac	1 757	279 561 486 \$	268 582 \$
26005	Frampton	1 420	120 843 025 \$	116 183 \$
69010	Franklin	1 715	184 437 819 \$	177 285 \$
96015	Franquelin	317	12 194 896 \$	11 745 \$
46010	Frelighsburg	1 098	198 811 250 \$	190 968 \$
30025	Frontenac	1 665	179 351 394 \$	172 173 \$
85055	Fugèreville	318	14 192 651 \$	13 555 \$
87020	Gallichan	497	23 517 017 \$	22 555 \$
03005	Gaspé	15 265	1 038 055 901 \$	1 664 178 \$
92055	Girardville	1 113	55 431 686 \$	53 260 \$
96010	Godbout	300	12 099 392 \$	11 753 \$
69060	Godmanchester	1 417	149 512 095 \$	143 715 \$
76025	Gore	1 880	316 578 069 \$	304 030 \$
83032	Gracefield	2 408	391 531 380 \$	376 226 \$
02015	Grande-Rivière	3 460	162 596 345 \$	183 064 \$
35040	Grandes-Piles	380	66 292 654 \$	63 810 \$
03020	Grande-Vallée	1 149	63 125 261 \$	60 484 \$
09060	Grand-Métis	243	22 784 040 \$	21 970 \$
83095	Grand-Remous	1 196	98 518 250 \$	94 519 \$
50065	Grand-Saint-Esprit	487	43 322 839 \$	41 567 \$
76055	Grenville	1 669	119 506 110 \$	114 496 \$
76052	Grenville-sur-la-Rouge	2 793	330 369 195 \$	317 148 \$
98014	Gros-Mécatina	498	20 099 187 \$	19 298 \$
01042	Grosse-Île	482	29 715 194 \$	28 602 \$
08015	Grosses-Roches	410	20 294 600 \$	19 559 \$
85095	Guérin	328	13 142 187 \$	12 664 \$
39010	Ham-Nord	834	65 102 184 \$	62 630 \$
41075	Hampden	199	22 917 200 \$	21 981 \$
40005	Ham-Sud	225	39 873 210 \$	38 346 \$
76065	Harrington	857	225 508 806 \$	217 058 \$
45043	Hatley	784	201 937 761 \$	194 045 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
45055	Hatley	2 087	320 252 500 \$	307 762 \$
69005	Havelock	753	93 660 735 \$	90 085 \$
98040	Havre-Saint-Pierre	3 593	338 987 693 \$	392 214 \$
93020	Hébertville	2 540	170 942 328 \$	163 935 \$
93025	Hébertville-Station	1 274	61 026 857 \$	58 702 \$
68010	Hemmingford	844	55 789 781 \$	53 618 \$
68015	Hemmingford	1 824	242 795 384 \$	233 342 \$
56042	Henryville	1 434	201 396 968 \$	193 416 \$
35035	Héraultville	1 280	84 434 160 \$	80 960 \$
69045	Hinchinbrooke	2 227	189 404 085 \$	181 992 \$
19070	Honfleur	792	87 098 900 \$	83 801 \$
05025	Hope	627	27 234 508 \$	26 188 \$
05020	Hope Town	370	16 592 979 \$	15 970 \$
69025	Howick	648	46 260 500 \$	44 557 \$
78065	Huberdeau	913	83 869 611 \$	80 667 \$
71100	Hudson	5 254	979 047 676 \$	1 520 809 \$
69055	Huntingdon	2 451	138 601 577 \$	133 280 \$
32058	Inverness	844	127 839 485 \$	122 732 \$
31040	Irlande	957	80 215 300 \$	77 056 \$
78042	Ivry-sur-le-Lac	448	245 134 032 \$	235 569 \$
61025	Joliette	20 326	1 767 228 097 \$	2 830 344 \$
14050	Kamouraska	598	100 134 297 \$	96 285 \$
NR140	Kamouraska	5	4 511 025 \$	4 213 \$
83015	Kazabazua	856	127 146 949 \$	122 266 \$
79025	Kiamika	807	79 205 885 \$	76 125 \$
42070	Kingsbury	154	9 175 716 \$	8 736 \$
39097	Kingsey Falls	2 040	195 118 403 \$	187 605 \$
31105	Kinnear's Mills	368	39 417 875 \$	37 984 \$
85010	Kipawa	484	55 882 255 \$	53 477 \$
90017	La Bostonnais	563	34 831 600 \$	33 373 \$
78115	La Conception	1 357	279 877 600 \$	269 239 \$
88030	La Corne	730	42 130 702 \$	40 259 \$
NR210	La Côte-de-Beaupré	0	80 558 735 \$	77 329 \$
NR030	La Côte-de-Gaspé	0	5 948 847 \$	5 718 \$
91050	La Doré	1 440	68 832 535 \$	66 273 \$
19090	La Durantaye	747	66 832 584 \$	64 135 \$
29030	La Guadeloupe	1 806	98 555 075 \$	94 435 \$
NR950	La Haute-Côte-Nord	0	42 340 626 \$	40 641 \$
NR040	La Haute-Gaspésie	204	20 962 122 \$	20 184 \$
NR220	La Jacques-Cartier	0	4 564 680 \$	4 514 \$
79047	La Macaza	1 070	195 646 404 \$	187 882 \$
15013	La Malbaie	8 908	709 435 802 \$	1 135 442 \$
04030	La Martre	246	8 588 873 \$	8 126 \$
NR070	La Matapédia	31	58 336 903 \$	56 042 \$
78130	La Minerve	1 214	342 884 217 \$	329 414 \$
NR090	La Mitis	5	20 155 200 \$	19 257 \$
88015	La Morandière	225	8 444 379 \$	8 134 \$
88045	La Motte	478	24 337 315 \$	23 450 \$
41027	La Patrie	730	91 236 121 \$	87 593 \$
14085	La Pocatière	4 267	343 643 586 \$	460 429 \$
54035	La Présentation	2 555	308 882 009 \$	297 064 \$
09005	La Rédemption	522	17 903 532 \$	17 186 \$
87080	La Reine	351	11 028 192 \$	10 525 \$
87090	La Sarre	7 675	406 171 225 \$	650 275 \$
10010	La Trinité-des-Monts	259	18 909 540 \$	18 021 \$
90012	La Tuque	11 069	778 767 480 \$	1 117 786 \$
NR830	La Vallée-de-la-Gatineau	0	23 675 375 \$	22 888 \$
52050	La Visitation-de-l'Île-Dupas	633	63 391 000 \$	60 729 \$
50085	La Visitation-de-Yamaska	331	51 336 366 \$	49 429 \$
78120	Labelle	2 545	389 397 860 \$	374 089 \$
93055	Labrecque	1 357	78 001 113 \$	74 949 \$
22040	Lac-Beauport	7 654	1 053 786 784 \$	1 685 814 \$
46075	Lac Brome	5 758	1 227 843 822 \$	1 965 606 \$
22030	Lac Delage	639	76 578 550 \$	73 405 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
90027	Lac Edouard	176	37 598 100 \$	36 050 \$
22015	Lac Saint-Joseph	237	267 180 276 \$	256 484 \$
07057	Lac-au-Saumon	1 438	66 100 433 \$	63 524 \$
35010	Lac-aux-Sables	1 368	200 949 077 \$	192 682 \$
91005	Lac-Bouchette	1 168	82 228 195 \$	78 810 \$
13060	Lac-des-Aigles	559	25 454 271 \$	24 382 \$
79078	Lac-des-Écorces	2 786	202 133 528 \$	194 263 \$
80130	Lac-des-Plages	532	111 981 744 \$	107 440 \$
77055	Lac-des-Seize-Îles	220	89 292 371 \$	85 751 \$
30080	Lac-Drolet	1 062	96 527 076 \$	92 777 \$
79015	Lac-du-Cerf	431	84 710 700 \$	81 261 \$
28053	Lac-Etchemin	4 060	290 531 195 \$	375 011 \$
18010	Lac-Frontière	204	15 327 730 \$	14 742 \$
76020	Lachute	12 804	1 116 453 240 \$	1 787 013 \$
30030	Lac-Mégantic	6 036	498 023 056 \$	797 276 \$
56023	Lacolle	2 738	264 887 196 \$	254 510 \$
29095	Lac-Poulin	138	43 350 813 \$	41 527 \$
79060	Lac-Saguay	455	67 014 409 \$	64 456 \$
83020	Lac-Sainte-Marie	607	239 790 690 \$	230 249 \$
NR930	Lac-Saint-Jean-Est	0	11 432 594 \$	10 814 \$
79105	Lac-Saint-Paul	484	69 786 255 \$	67 073 \$
34120	Lac-Sergent	502	97 722 562 \$	93 765 \$
80095	Lac-Simon	1 021	335 970 600 \$	322 801 \$
78095	Lac-Supérieur	1 963	516 153 665 \$	495 998 \$
85070	Laforce	515	9 983 272 \$	9 638 \$
93060	Lamarche	566	34 715 902 \$	33 357 \$
30095	Lambton	1 599	215 454 975 \$	207 348 \$
88035	Landrienne	984	51 194 090 \$	49 020 \$
21040	L'Ange-Gardien	3 767	327 255 750 \$	398 176 \$
52017	Lanoraie	4 641	404 052 223 \$	571 152 \$
94210	L'Anse-Saint-Jean	1 225	107 604 054 \$	103 215 \$
78015	Lantier	724	204 121 344 \$	196 005 \$
79050	L'Ascension	850	111 151 291 \$	106 871 \$
93065	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	2 011	126 107 160 \$	120 950 \$
06060	L'Ascension-de-Patapédia	184	7 208 764 \$	6 926 \$
85060	Latulipe-et-Gaboury	307	12 807 227 \$	12 351 \$
88080	Launay	230	9 210 682 \$	8 732 \$
33060	Laurier-Station	2 703	204 800 060 \$	196 811 \$
32072	Laurierville	1 433	106 402 703 \$	102 480 \$
52007	Lavaltrie	13 767	1 071 994 204 \$	1 715 319 \$
49025	L'Avenir	1 271	116 570 618 \$	111 946 \$
85050	Laverlochère	711	29 815 098 \$	28 619 \$
42045	Lawrenceville	655	43 218 544 \$	41 639 \$
NR910	Le Domaine-du-Roy	29	52 166 384 \$	49 970 \$
NR942	Le Fjord-du-Saguenay	5	350 864 660 \$	336 992 \$
NR020	Le Rocher-Percé	0	1 137 306 \$	1 204 \$
99005	Lebel-sur-Quévillon	2 288	133 836 593 \$	128 551 \$
33123	Leclercville	494	57 923 562 \$	55 669 \$
49020	Lefebvre	863	65 816 115 \$	63 244 \$
13050	Lejeune	291	17 195 335 \$	16 572 \$
38020	Lemieux	307	26 691 393 \$	25 581 \$
60035	L'Épiphanie	5 543	342 402 093 \$	547 903 \$
60040	L'Épiphanie	3 326	291 934 155 \$	319 311 \$
NR110	Les Basques	0	553 774 \$	602 \$
95018	Les Bergeronnes	714	40 668 819 \$	39 140 \$
71050	Les Cèdres	6 562	633 821 170 \$	1 014 135 \$
71033	Les Coteaux	4 981	371 537 199 \$	544 473 \$
16048	Les Éboulements	1 378	186 081 750 \$	178 842 \$
95025	Les Escoumins	2 022	111 706 694 \$	107 168 \$
09015	Les Hauteurs	531	25 263 908 \$	24 366 \$
01023	Les Îles-de-la-Madeleine	12 154	814 286 501 \$	786 482 \$
08005	Les Méchins	1 114	68 201 118 \$	65 552 \$
71095	L'Île-Cadieux	106	65 512 152 \$	62 923 \$
98020	L'Île-d'Anticosti	237	33 744 452 \$	32 479 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
84035	L'Île-du-Grand-Calumet	715	68 568 350 \$	65 797 \$
71060	L'Île-Perrot	10 780	980 356 076 \$	1 568 948 \$
41085	Lingwick	410	76 162 650 \$	73 148 \$
84082	L'Isle-aux-Allumettes	1 346	217 902 223 \$	209 475 \$
16023	L'Isle-aux-Coudres	1 261	134 027 353 \$	128 920 \$
17078	L'Islet	4 071	268 241 563 \$	346 669 \$
12043	L'Isle-Verte	1 467	105 422 809 \$	101 168 \$
84040	Litchfield	455	82 253 380 \$	78 850 \$
80055	Lochaber	435	40 702 700 \$	39 071 \$
80060	Lochaber-Partie-Ouest	688	72 860 500 \$	69 845 \$
98045	Longue-Pointe-de-Mingan	507	21 585 775 \$	20 749 \$
95032	Longue-Rive	1 107	40 665 524 \$	39 104 \$
85037	Lorrainville	1 351	60 217 819 \$	57 855 \$
33115	Lotbinière	857	122 414 875 \$	117 697 \$
51015	Louiseville	7 435	544 335 270 \$	871 378 \$
83010	Low	934	157 624 020 \$	151 519 \$
32065	Lyster	1 672	133 443 606 \$	128 090 \$
87058	Macamic	2 817	114 527 487 \$	109 847 \$
39165	Maddington	443	21 409 700 \$	20 469 \$
89015	Malartic	3 342	192 420 736 \$	210 010 \$
52095	Mandeville	2 095	259 568 183 \$	249 293 \$
NR960	Manicouagan	124	55 788 148 \$	53 602 \$
83065	Maniwaki	3 928	227 010 873 \$	288 497 \$
38028	Manseau	869	64 668 001 \$	61 968 \$
84065	Mansfield-et-Pontefract	2 377	165 489 874 \$	158 843 \$
06005	Maria	2 544	183 338 536 \$	175 973 \$
NR920	Maria-Chapdelaine	265	79 748 280 \$	76 414 \$
42065	Maricourt	539	53 690 000 \$	51 402 \$
55048	Marieville	10 676	907 969 472 \$	1 452 848 \$
04025	Marsoui	307	9 142 475 \$	8 728 \$
30035	Marston	684	78 083 670 \$	74 949 \$
44060	Martinville	486	41 122 278 \$	39 444 \$
51008	Maskinongé	2 305	171 329 531 \$	164 650 \$
53010	Massueville	527	29 036 091 \$	27 996 \$
99015	Matagami	1 525	80 580 654 \$	77 425 \$
08053	Matane	14 542	1 066 595 309 \$	1 706 471 \$
NR080	Matane	10	8 411 203 \$	8 114 \$
06045	Matapédia	668	45 487 313 \$	43 611 \$
NR620	Matawinie	80	54 570 992 \$	52 242 \$
80065	Mayo	617	75 941 200 \$	72 959 \$
NR350	Mékinac	5	53 856 225 \$	51 699 \$
42075	Melbourne	978	143 684 762 \$	137 788 \$
83060	Messines	1 640	181 116 409 \$	173 987 \$
93012	Métabetchouan--Lac-à-la-Croix	4 273	291 346 874 \$	390 115 \$
09048	Métis-sur-Mer	606	101 150 673 \$	97 084 \$
30040	Milan	265	39 476 430 \$	37 933 \$
76030	Mille-Isles	1 724	257 736 300 \$	247 671 \$
85075	Moffet	197	11 277 354 \$	10 838 \$
78055	Montcalm	688	128 933 200 \$	123 771 \$
14005	Mont-Carmel	1 132	78 621 046 \$	75 511 \$
83088	Montcerf-Lytton	728	49 240 102 \$	47 258 \$
80010	Montebello	986	116 644 096 \$	111 802 \$
09077	Mont-Joli	6 686	422 248 833 \$	676 376 \$
79088	Mont-Laurier	13 970	1 042 607 498 \$	1 624 794 \$
18050	Montmagny	11 525	848 280 351 \$	1 357 093 \$
80090	Montpellier	1 021	110 414 464 \$	105 951 \$
56097	Mont-Saint-Grégoire	3 133	367 091 229 \$	373 933 \$
79110	Mont-Saint-Michel	619	56 277 535 \$	54 187 \$
04015	Mont-Saint-Pierre	196	10 816 625 \$	10 525 \$
77050	Morin-Heights	4 039	784 583 427 \$	1 012 618 \$
80085	Mulgrave-et-Derry	346	115 112 542 \$	110 418 \$
03025	Murdochville	764	16 326 813 \$	15 641 \$
33085	N.-D.-Sacré-Coeur-Issoudun	888	87 879 720 \$	84 207 \$
80110	Namur	598	39 557 948 \$	37 940 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
30045	Nantes	1 403	95 363 405 \$	91 493 \$
68030	Napierville	3 654	303 986 284 \$	361 785 \$
98025	Natashquan	282	13 111 135 \$	12 644 \$
19010	N-Dame-Auxiliatrice-Buckland	801	73 829 456 \$	71 105 \$
85100	Nédélec	395	18 129 971 \$	17 467 \$
34007	Neuville	4 191	408 260 969 \$	537 819 \$
05040	New Carlisle	1 375	83 254 062 \$	80 029 \$
05070	New Richmond	3 846	225 948 761 \$	280 800 \$
41037	Newport	744	117 333 470 \$	112 596 \$
50072	Nicolet	8 022	700 085 304 \$	1 120 111 \$
79030	Nomingue	2 056	397 866 722 \$	382 966 \$
92040	Normandin	3 218	181 326 405 \$	191 482 \$
87115	Normétal	852	13 103 341 \$	12 660 \$
45050	North Hatley	681	183 389 699 \$	176 458 \$
80015	Notre-Dame-de-Bon-Secours	263	74 617 790 \$	71 663 \$
39015	Notre-Dame-de-Ham	408	22 991 904 \$	21 977 \$
62055	Notre-Dame-de-la-Merci	1 013	239 947 721 \$	230 566 \$
80020	Notre-Dame-de-la-Paix	731	55 782 762 \$	53 582 \$
71065	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	10 782	1 190 366 337 \$	1 905 312 \$
92060	Notre-Dame-de-Lorette	192	11 005 871 \$	10 545 \$
32080	Notre-Dame-de-Lourdes	712	61 318 529 \$	59 027 \$
61045	Notre-Dame-de-Lourdes	2 806	174 365 123 \$	167 390 \$
35005	Notre-Dame-de-Montauban	757	90 354 003 \$	86 726 \$
79010	Notre-Dame-de-Pontmain	746	126 048 451 \$	121 107 \$
30010	Notre-Dame-des-Bois	889	100 950 899 \$	96 971 \$
15025	Notre-Dame-des-Monts	849	37 325 973 \$	35 849 \$
11045	Notre-Dame-des-Neiges	1 124	124 398 699 \$	119 419 \$
29120	Notre-Dame-des-Pins	1 324	84 493 080 \$	81 349 \$
61030	Notre-Dame-des-Prairies	9 430	695 081 607 \$	1 113 419 \$
12045	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	49	29 790 201 \$	28 615 \$
46100	Notre-Dame-de-Stanbridge	678	93 034 282 \$	89 351 \$
49075	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	1 447	81 320 475 \$	78 055 \$
49080	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	1 009	99 451 800 \$	95 502 \$
79005	Notre-Dame-du-Laus	1 603	320 296 332 \$	307 710 \$
37235	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	5 670	321 599 082 \$	514 429 \$
85090	Notre-Dame-du-Nord	1 134	54 308 662 \$	52 088 \$
12080	Notre-Dame-du-Portage	1 198	160 140 176 \$	153 899 \$
18040	Notre-Dame-du-Rosaire	389	34 765 715 \$	33 413 \$
06020	Nouvelle	1 743	111 062 531 \$	106 393 \$
56015	Noyan	1 342	161 986 440 \$	155 617 \$
45020	Ogden	795	194 225 200 \$	187 007 \$
72032	Oka	5 595	453 483 555 \$	726 039 \$
69037	Ormstown	3 673	330 362 745 \$	392 860 \$
84055	Otter Lake	1 102	161 593 571 \$	155 204 \$
13015	Packington	616	32 155 677 \$	31 107 \$
09040	Padoue	276	13 045 204 \$	12 633 \$
87025	Palmarolle	1 518	73 585 040 \$	70 752 \$
80037	Papineauville	2 174	175 248 035 \$	168 468 \$
38055	Parisville	544	42 204 919 \$	40 585 \$
05032	Paspébiac	3 203	172 440 342 \$	182 025 \$
02005	Percé	3 289	200 763 157 \$	212 067 \$
92010	Péribonka	504	89 511 524 \$	86 008 \$
16005	Petite-Rivière-Saint-François	771	271 480 628 \$	260 406 \$
03015	Petite-Vallée	174	9 714 672 \$	9 329 \$
94205	Petit-Saguenay	723	31 714 193 \$	30 392 \$
77030	Piedmont	3 009	566 514 706 \$	556 413 \$
50113	Pierreville	2 194	168 613 971 \$	161 905 \$
46025	Pike River	532	75 870 867 \$	72 955 \$
71070	Pincourt	14 793	1 391 101 533 \$	2 225 951 \$
30020	Piopolis	360	76 864 424 \$	73 777 \$
80045	Plaisance	1 104	75 856 881 \$	72 883 \$
32040	Plessisville	6 802	373 843 792 \$	598 365 \$
32045	Plessisville	2 727	194 356 110 \$	186 707 \$
13095	Pohénégamook	2 740	184 212 067 \$	177 277 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 :

Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
06030	Pointe-à-la-Croix	1 471	63 267 854 \$	60 825 \$
96030	Pointe-aux-Outardes	1 338	85 216 687 \$	81 904 \$
71055	Pointe-des-Cascades	1 421	108 194 000 \$	103 828 \$
71140	Pointe-Fortune	548	49 749 378 \$	47 880 \$
96025	Pointe-Lebel	2 061	96 472 967 \$	92 665 \$
NR840	Pontiac	0	13 606 812 \$	12 937 \$
34017	Pont-Rouge	9 014	620 725 858 \$	992 956 \$
84020	Portage-du-Fort	269	16 546 660 \$	15 950 \$
97022	Port-Cartier	6 838	563 554 372 \$	898 825 \$
02047	Port-Daniel-Gascons	2 456	96 775 134 \$	92 982 \$
34048	Portneuf	3 189	221 052 471 \$	224 968 \$
NR340	Portneuf	0	41 588 624 \$	40 026 \$
95040	Portneuf-sur-Mer	749	26 982 656 \$	25 914 \$
45030	Potton	1 836	608 919 409 \$	585 660 \$
87035	Poularies	703	24 794 781 \$	23 759 \$
88090	Preissac	814	109 807 444 \$	105 133 \$
75040	Prévost	13 012	1 212 945 345 \$	1 940 133 \$
09065	Price	1 716	61 680 922 \$	59 308 \$
32033	Princeville	5 892	385 463 728 \$	616 877 \$
42032	Racine	1 229	187 822 368 \$	180 335 \$
96040	Ragueneau	1 396	49 641 574 \$	47 578 \$
87010	Rapide-Danseur	328	24 806 534 \$	23 775 \$
84100	Rapides-des-Joachims	165	12 651 100 \$	12 046 \$
62037	Rawdon	10 857	988 822 817 \$	1 583 274 \$
85105	Rémigny	282	13 212 680 \$	12 648 \$
42098	Richmond	3 329	209 952 719 \$	229 783 \$
71133	Rigaud	7 280	899 996 612 \$	1 439 799 \$
10043	Rimouski	48 155	3 873 290 193 \$	6 055 116 \$
80078	Ripon	1 555	171 799 792 \$	164 838 \$
06035	Ristigouche-Partie-Sud-Est	168	8 901 023 \$	8 423 \$
04020	Rivière-à-Claude	125	7 527 440 \$	7 223 \$
34135	Rivière-à-Pierre	678	88 617 618 \$	85 094 \$
98055	Rivière-au-Tonnerre	302	15 962 999 \$	15 336 \$
71005	Rivière-Beaudette	2 040	202 536 074 \$	194 800 \$
13025	Rivière-Bleue	1 282	73 212 576 \$	70 334 \$
12072	Rivière-du-Loup	19 974	1 637 550 233 \$	3 162 956 \$
94215	Rivière-Éternité	494	28 700 509 \$	27 655 \$
89010	Rivière-Héva	1 558	100 063 995 \$	95 884 \$
14065	Rivière-Ouelle	1 050	116 128 715 \$	111 765 \$
79037	Rivière-Rouge	4 669	508 395 491 \$	488 429 \$
98050	Rivière-Saint-Jean	241	9 446 520 \$	9 024 \$
91025	Roberval	10 022	644 209 861 \$	1 031 581 \$
88010	Rochebaucourt	159	3 300 557 \$	3 310 \$
87015	Roquemaure	438	14 592 453 \$	14 194 \$
55037	Rougemont	2 812	307 366 123 \$	295 191 \$
86042	Rouyn-Noranda	41 934	3 313 881 419 \$	5 299 189 \$
48015	Roxton	1 082	148 409 660 \$	142 604 \$
48010	Roxton Falls	1 252	83 360 417 \$	79 977 \$
47047	Roxton Pond	3 653	358 792 940 \$	426 939 \$
95010	Sacré-Coeur	1 900	107 002 100 \$	102 541 \$
31130	Sacré-Coeur-de-Jésus	551	54 412 384 \$	52 382 \$
17015	Saint-Adalbert	536	41 350 244 \$	39 761 \$
08030	Saint-Adelme	504	25 444 851 \$	24 369 \$
35015	Saint-Adelphe	958	87 666 777 \$	84 267 \$
77065	Saint-Adolphe-d'Howard	3 726	898 599 394 \$	1 092 793 \$
40010	Saint-Adrien	528	49 363 273 \$	47 495 \$
31095	Saint-Adrien-d'Irlande	391	36 293 156 \$	34 927 \$
33045	Saint-Agapit	4 001	290 412 445 \$	374 595 \$
53015	Saint-Aimé	516	108 415 164 \$	104 189 \$
15030	Saint-Aimé-des-Lacs	1 101	85 556 936 \$	82 228 \$
79022	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	804	78 858 478 \$	76 036 \$
34097	Saint-Alban	1 248	110 313 403 \$	105 831 \$
39085	Saint-Albert	1 583	115 428 566 \$	110 794 \$
56055	Saint-Alexandre	2 600	266 070 359 \$	255 718 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 :

Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
14035	Saint-Alexandre-de-Kamouraska	2 168	144 555 768 \$	138 707 \$
07065	Saint-Alexandre-des-Lacs	276	13 169 693 \$	12 604 \$
63023	Saint-Alexis	1 461	145 581 269 \$	139 919 \$
06050	Saint-Alexis-de-Matapédia	542	21 183 492 \$	20 457 \$
51065	Saint-Alexis-des-Monts	3 069	303 536 322 \$	298 107 \$
27015	Saint-Alfred	507	39 084 576 \$	37 636 \$
05065	Saint-Alphonse	702	34 127 166 \$	32 808 \$
47010	Saint-Alphonse-de-Granby	3 114	313 448 923 \$	319 507 \$
62025	Saint-Alphonse-Rodriguez	3 156	401 754 162 \$	409 224 \$
94255	Saint-Ambroise	3 715	234 652 042 \$	285 232 \$
61040	Saint-Ambroise-de-Kildare	3 989	312 070 121 \$	396 287 \$
10030	Saint-Anaclet-de-Lessard	3 144	205 575 224 \$	209 434 \$
14040	Saint-André	683	54 106 000 \$	52 105 \$
80027	Saint-André-Avellin	3 833	290 882 259 \$	361 454 \$
76008	Saint-André-d'Argenteuil	3 318	306 092 275 \$	334 575 \$
06040	Saint-André-de-Restigouche	158	7 576 818 \$	7 232 \$
91010	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	482	25 946 009 \$	24 980 \$
69070	Saint-Anicet	2 585	385 837 644 \$	370 789 \$
19062	Saint-Anselme	3 760	311 885 435 \$	379 209 \$
18070	Saint-Antoine/l'Isle-aux-Grues	149	33 841 391 \$	32 515 \$
33095	Saint-Antoine-de-Tilly	1 660	221 900 929 \$	213 199 \$
57075	Saint-Antoine-sur-Richelieu	1 719	238 537 219 \$	228 917 \$
12015	Saint-Antonin	4 181	244 477 441 \$	322 472 \$
33090	Saint-Apollinaire	5 458	467 513 400 \$	747 376 \$
46017	Saint-Armand	1 270	183 059 729 \$	175 928 \$
12065	Saint-Arsène	1 270	83 191 960 \$	79 820 \$
13100	Saint-Athanase	304	15 838 592 \$	15 296 \$
17055	Saint-Aubert	1 425	158 165 493 \$	151 849 \$
92005	Saint-Augustin	397	17 480 549 \$	16 873 \$
98012	Saint-Augustin	798	26 258 402 \$	25 304 \$
30005	Saint-Augustin-de-Woburn	690	65 830 409 \$	63 240 \$
51025	Saint-Barnabé	1 235	86 689 533 \$	83 396 \$
54105	Saint-Barnabé-Sud	881	133 937 764 \$	128 567 \$
52055	Saint-Barthélemy	1 957	157 456 225 \$	151 186 \$
34038	Saint-Basile	2 590	203 826 890 \$	195 431 \$
28025	Saint-Benjamin	917	61 090 911 \$	58 714 \$
29100	Saint-Benoît-Labre	1 581	144 084 337 \$	138 174 \$
26055	Saint-Bernard	2 125	214 566 223 \$	206 253 \$
68005	Saint-Bernard-de-Lacolle	1 477	212 774 378 \$	204 523 \$
54115	Saint-Bernard-de-Michaudville	531	95 959 287 \$	92 067 \$
56065	Saint-Blaise-sur-Richelieu	1 819	251 126 800 \$	241 351 \$
49125	Saint-Bonaventure	1 010	105 795 609 \$	101 747 \$
51085	Saint-Boniface	4 601	312 068 409 \$	440 860 \$
93030	Saint-Bruno	2 711	166 211 146 \$	159 589 \$
85045	Saint-Bruno-de-Guigues	1 153	67 067 792 \$	64 415 \$
14010	Saint-Bruno-de-Kamouraska	537	30 999 872 \$	29 803 \$
63055	Saint-Calixte	6 124	486 869 848 \$	778 970 \$
40025	Saint-Camille	526	45 603 566 \$	44 096 \$
28070	Saint-Camille-de-Lellis	846	48 140 064 \$	46 406 \$
34078	Saint-Casimir	1 519	92 635 859 \$	89 002 \$
50030	Saint-Célestin	794	49 315 506 \$	47 230 \$
50035	Saint-Célestin	621	74 478 719 \$	71 651 \$
55023	Saint-Césaire	5 979	543 233 893 \$	869 484 \$
61035	Saint-Charles-Borromée	13 445	1 084 328 921 \$	1 736 590 \$
19097	Saint-Charles-de-Bellechasse	2 343	212 268 972 \$	203 801 \$
94260	Saint-Charles-de-Bourget	734	46 455 100 \$	44 552 \$
09010	Saint-Charles-Garnier	263	11 473 904 \$	11 123 \$
57057	Saint-Charles-sur-Richelieu	1 677	277 823 001 \$	266 989 \$
39060	Saint-Christophe-d'Arthabaska	3 141	214 521 800 \$	218 468 \$
69017	Saint-Chrysostome	2 618	229 471 709 \$	220 386 \$
42100	Saint-Claude	1 085	122 079 308 \$	117 423 \$
11005	Saint-Clément	498	22 864 713 \$	21 965 \$
07090	Saint-Cléophas	343	11 210 899 \$	10 838 \$
52075	Saint-Cléophas-de-Brandon	270	19 759 278 \$	18 952 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
71045	Saint-Clet	1 720	172 685 925 \$	165 914 \$
62065	Saint-Côme	2 260	358 323 689 \$	343 536 \$
29057	Saint-Côme-Linière	3 314	191 176 225 \$	209 046 \$
52062	Saint-Cuthbert	1 827	188 399 893 \$	181 377 \$
12005	Saint-Cyprien	1 165	61 593 071 \$	59 320 \$
28040	Saint-Cyprien	545	34 644 965 \$	33 422 \$
17045	Saint-Cyrille-de-Lessard	775	52 260 772 \$	50 259 \$
49070	Saint-Cyrille-de-Wendover	4 575	306 009 754 \$	427 773 \$
07105	Saint-Damase	420	25 451 586 \$	24 393 \$
54017	Saint-Damase	2 514	303 448 781 \$	291 431 \$
17040	Saint-Damase-de-L'Islet	609	33 924 397 \$	32 502 \$
62075	Saint-Damien	1 978	252 552 841 \$	242 752 \$
19030	Saint-Damien-de-Buckland	2 106	158 252 106 \$	152 129 \$
53005	Saint-David	840	148 391 241 \$	142 752 \$
94245	Saint-David-de-Falardeau	2 732	623 120 753 \$	597 909 \$
14055	Saint-Denis	527	77 183 553 \$	74 058 \$
42025	Saint-Denis-de-Brompton	3 686	487 474 408 \$	579 964 \$
57068	Saint-Denis-sur-Richelieu	2 343	305 969 166 \$	294 078 \$
52090	Saint-Didace	595	105 712 628 \$	101 377 \$
54060	Saint-Dominique	2 510	252 071 250 \$	242 210 \$
88065	Saint-Dominique-du-Rosaire	456	17 656 020 \$	16 853 \$
09030	Saint-Donat	911	60 162 697 \$	57 755 \$
62060	Saint-Donat	4 155	1 249 977 495 \$	1 647 401 \$
77022	Sainte-Adèle	12 652	1 715 399 761 \$	3 074 883 \$
33017	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	1 187	135 879 917 \$	130 666 \$
78032	Sainte-Agathe-des-Monts	10 600	1 409 136 714 \$	1 986 256 \$
09035	Sainte-Angèle-de-Méridi	1 046	49 219 465 \$	47 205 \$
55030	Sainte-Angèle-de-Monnoir	1 896	179 164 434 \$	172 105 \$
51055	Sainte-Angèle-de-Prémont	659	36 316 065 \$	34 934 \$
21030	Sainte-Anne-de-Beaupré	2 920	227 067 853 \$	218 343 \$
37205	Sainte-Anne-de-la-Pérade	2 126	183 270 160 \$	176 033 \$
14090	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1 715	115 436 200 \$	110 695 \$
42050	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	623	66 136 729 \$	63 524 \$
56060	Sainte-Anne-de-Sabrevois	2 095	222 243 394 \$	213 588 \$
77035	Sainte-Anne-des-Lacs	3 567	675 631 800 \$	781 912 \$
53065	Sainte-Anne-de-Sorel	2 656	218 136 734 \$	209 542 \$
79115	Sainte-Anne-du-Lac	599	61 013 490 \$	58 726 \$
39150	Sainte-Anne-du-Sault	1 268	76 867 200 \$	73 821 \$
18025	Sainte-Apolline-de-Patton	621	55 293 543 \$	53 012 \$
28015	Sainte-Aurélie	917	70 241 796 \$	67 434 \$
69065	Sainte-Barbe	1 444	177 907 180 \$	171 105 \$
62020	Sainte-Béatrix	1 926	191 848 588 \$	184 236 \$
56105	Sainte-Brigide-d'Iberville	1 377	204 533 536 \$	196 839 \$
22045	Sainte-Brigitte-de-Laval	6 638	514 169 058 \$	821 917 \$
49085	Sainte-Brigitte-des-Saults	771	83 349 578 \$	80 157 \$
22005	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	7 200	639 462 684 \$	1 022 671 \$
38060	Sainte-Cécile-de-Lévrard	365	28 685 550 \$	27 691 \$
47055	Sainte-Cécile-de-Milton	2 122	198 135 839 \$	190 202 \$
30050	Sainte-Cécile-de-Whitton	895	86 701 025 \$	83 372 \$
48020	Sainte-Christine	687	87 331 737 \$	83 878 \$
34105	Sainte-Christine-d'Auvergne	482	105 665 524 \$	101 237 \$
19055	Sainte-Claire	3 390	285 538 228 \$	312 642 \$
31060	Sainte-Clotilde-de-Beauce	653	49 536 682 \$	47 679 \$
68020	Sainte-Clotilde-de-Châteauguay	1 740	212 099 852 \$	203 524 \$
39117	Sainte-Clotilde-de-Horton	1 601	115 191 523 \$	110 754 \$
33102	Sainte-Croix	2 479	252 451 839 \$	242 708 \$
49100	Saint-Edmond-de-Grantham	712	82 292 500 \$	79 119 \$
92050	Saint-Edmond-les-Plaines	396	16 828 332 \$	16 267 \$
68045	Saint-Édouard	1 367	162 007 775 \$	155 501 \$
85015	Saint-Édouard-de-Fabre	651	36 305 415 \$	34 943 \$
33080	Saint-Édouard-de-Lotbinière	1 258	131 507 388 \$	126 453 \$
51050	Saint-Édouard-de-Maskinongé	783	45 204 750 \$	43 381 \$
44055	Sainte-Edwidge-de-Clifton	495	69 943 998 \$	67 169 \$
52030	Sainte-Élisabeth	1 530	151 355 577 \$	145 416 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
39090	Sainte-Élisabeth-de-Warwick	373	38 504 800 \$	37 030 \$
62070	Sainte-Émélie-de-l'Énergie	1 642	157 661 390 \$	151 367 \$
50005	Sainte-Eulalie	926	85 581 498 \$	82 152 \$
18035	Sainte-Euphémie-sur-Riv-du-Sud	345	23 209 000 \$	22 274 \$
20010	Sainte-Famille	862	139 261 704 \$	133 650 \$
08023	Sainte-Félicité	1 167	58 929 739 \$	56 578 \$
17025	Sainte-Félicité	393	22 438 375 \$	21 688 \$
09085	Sainte-Flavie	934	79 775 436 \$	76 871 \$
07010	Sainte-Florence	414	13 162 772 \$	12 653 \$
11030	Sainte-Françoise	397	25 521 752 \$	24 341 \$
38035	Sainte-Françoise	488	42 437 074 \$	40 620 \$
37215	Sainte-Genève-de-Batiscan	1 063	101 549 564 \$	97 548 \$
52040	Sainte-Genève-de-Berthier	2 437	209 212 680 \$	201 040 \$
87030	Sainte-Germaine-Boulé	946	38 994 765 \$	37 298 \$
88085	Sainte-Gertrude-Manneville	780	29 099 370 \$	28 028 \$
91030	Sainte-Hedwidge	885	45 188 612 \$	43 302 \$
14025	Sainte-Hélène	933	64 834 191 \$	62 201 \$
54095	Sainte-Hélène-de-Bagot	1 717	196 547 961 \$	188 665 \$
39035	Sainte-Hélène-de-Chester	378	41 399 226 \$	39 734 \$
87070	Sainte-Hélène-de-Mancebourg	360	14 537 358 \$	13 856 \$
26040	Sainte-Hénédine	1 252	114 626 790 \$	110 229 \$
07040	Sainte-Irène	337	28 641 835 \$	27 295 \$
09020	Sainte-Jeanne-d'Arc	325	19 996 139 \$	19 229 \$
92015	Sainte-Jeanne-d'Arc	1 100	63 456 705 \$	60 817 \$
63060	Sainte-Julienne	9 835	660 138 384 \$	1 056 961 \$
28045	Sainte-Justine	1 845	108 860 045 \$	104 346 \$
71115	Sainte-Justine-de-Newton	958	134 603 131 \$	129 410 \$
51075	Saint-Élie	1 972	169 390 500 \$	162 575 \$
11035	Saint-Éloi	326	24 280 957 \$	23 145 \$
17060	Sainte-Louise	698	42 060 446 \$	40 352 \$
50095	Saint-Elphège	294	45 509 280 \$	43 682 \$
09092	Sainte-Luce	2 869	240 856 535 \$	231 505 \$
18020	Sainte-Lucie-de-Beauregard	304	19 341 138 \$	18 651 \$
78020	Sainte-Lucie-des-Laurentides	1 303	177 581 642 \$	170 808 \$
05050	Saint-Elzéar	481	22 957 151 \$	21 953 \$
26022	Saint-Elzéar	2 229	196 374 926 \$	188 589 \$
13085	Saint-Elzéar-de-Témiscouata	348	14 816 818 \$	14 149 \$
54025	Sainte-Madeleine	2 417	183 801 462 \$	176 819 \$
62030	Sainte-Marcelline-de-Kildare	1 548	157 336 653 \$	151 110 \$
26035	Sainte-Marguerite	1 131	115 868 824 \$	111 417 \$
77012	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	2 871	486 362 833 \$	467 030 \$
07005	Sainte-Marguerite-Marie	193	6 976 186 \$	6 641 \$
38015	Sainte-Marie-de-Blandford	451	45 838 955 \$	43 928 \$
54030	Sainte-Marie-Madeleine	3 010	312 722 603 \$	306 912 \$
63005	Sainte-Marie-Salomé	1 193	89 456 796 \$	85 835 \$
71110	Sainte-Marthe	1 112	167 918 939 \$	161 467 \$
70012	Sainte-Martine	5 323	487 372 704 \$	769 235 \$
61050	Sainte-Mélanie	2 999	267 827 550 \$	257 278 \$
80125	Saint-Émile-de-Suffolk	561	64 104 218 \$	61 712 \$
50057	Sainte-Monique	565	70 386 938 \$	67 811 \$
93075	Sainte-Monique	861	103 652 959 \$	99 539 \$
08040	Sainte-Paule	216	23 244 912 \$	22 310 \$
17030	Sainte-Perpétue	1 760	88 112 406 \$	84 636 \$
50050	Sainte-Perpétue	978	105 614 369 \$	101 517 \$
20030	Sainte-Pétronille	1 039	200 358 554 \$	192 121 \$
29112	Saint-Éphrem-de-Beauce	2 610	167 836 986 \$	161 471 \$
12030	Saint-Épiphanie	869	46 744 694 \$	44 786 \$
31050	Sainte-Praxède	388	83 875 668 \$	80 643 \$
11015	Sainte-Rita	301	18 282 417 \$	17 467 \$
28030	Sainte-Rose-de-Watford	791	55 027 372 \$	52 976 \$
94230	Sainte-Rose-du-Nord	408	40 503 951 \$	38 778 \$
28065	Sainte-Sabine	380	28 786 059 \$	27 695 \$
46105	Sainte-Sabine	1 129	123 189 215 \$	118 399 \$
39105	Sainte-Séraphine	392	40 454 934 \$	38 834 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 :

Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
75028	Sainte-Sophie	14 631	1 074 346 284 \$	1 718 991 \$
38040	Sainte-Sophie-de-Lévrard	745	67 453 870 \$	64 681 \$
32023	Sainte-Sophie-d'Halifax	686	70 944 618 \$	67 879 \$
63030	Saint-Esprit	1 963	228 963 307 \$	220 069 \$
35050	Sainte-Thècle	2 529	189 634 743 \$	182 177 \$
02010	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	1 061	39 455 289 \$	37 921 \$
83055	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	544	85 042 609 \$	81 602 \$
70030	Saint-Étienne-de-Beauharnois	805	115 971 228 \$	111 328 \$
45100	Saint-Étienne-de-Bolton	573	134 700 200 \$	129 350 \$
51090	Saint-Étienne-des-Grès	4 372	318 913 073 \$	431 532 \$
49105	Saint-Eugène	1 136	122 496 945 \$	117 709 \$
92065	Saint-Eugène-d'Argentenay	555	24 619 059 \$	23 788 \$
85085	Saint-Eugène-de-Guigues	466	29 406 565 \$	28 313 \$
10075	Saint-Eugène-de-Ladrière	434	28 407 721 \$	27 503 \$
51040	Sainte-Ursule	1 388	102 145 661 \$	98 038 \$
13030	Saint-Eusèbe	626	28 893 787 \$	27 800 \$
29025	Saint-Évariste-de-Forsyth	521	56 728 677 \$	54 545 \$
53025	Sainte-Victoire-de-Sorel	2 565	208 934 255 \$	201 103 \$
10070	Saint-Fabien	1 926	133 834 473 \$	128 374 \$
18015	Saint-Fabien-de-Panet	997	62 558 563 \$	60 175 \$
78047	Saint-Faustin-Lac-Carré	3 593	577 681 889 \$	669 518 \$
91042	Saint-Félicien	10 326	751 641 790 \$	1 203 257 \$
88060	Saint-Félix-de-Dalquier	903	43 947 119 \$	42 114 \$
49005	Saint-Félix-de-Kingsey	1 616	131 896 336 \$	126 805 \$
62007	Saint-Félix-de-Valois	6 199	502 311 580 \$	804 186 \$
94225	Saint-Félix-d'Otis	1 051	94 355 269 \$	90 519 \$
32013	Saint-Ferdinand	2 102	219 624 804 \$	211 060 \$
21010	Saint-Ferréol-les-Neiges	3 160	518 720 556 \$	527 948 \$
33052	Saint-Flavien	1 609	143 763 800 \$	138 134 \$
31030	Saint-Fortunat	270	32 005 168 \$	30 757 \$
20005	Saint-François	527	120 777 432 \$	115 810 \$
18060	Saint-François/Rivière-du-Sud	1 639	153 437 989 \$	147 295 \$
06055	Saint-François-d'Assise	691	26 197 450 \$	25 273 \$
91015	Saint-François-de-Sales	654	32 437 963 \$	31 292 \$
50128	Saint-François-du-Lac	2 008	154 111 347 \$	148 037 \$
42020	Saint-François-Xavier-Brompton	2 184	177 287 189 \$	170 295 \$
12025	Saint-François-Xavier-de-Viger	250	15 909 596 \$	15 356 \$
27065	Saint-Frédéric	1 101	79 484 576 \$	76 282 \$
94235	Saint-Fulgence	2 013	137 457 334 \$	132 166 \$
52080	Saint-Gabriel	2 860	143 677 883 \$	137 985 \$
52085	Saint-Gabriel-de-Brandon	2 700	260 202 554 \$	249 803 \$
09025	Saint-Gabriel-de-Rimouski	1 175	67 111 817 \$	64 388 \$
22025	Saint-Gabriel-de-Valcartier	3 038	360 528 167 \$	353 400 \$
14075	Saint-Gabriel-Lalemant	797	32 940 486 \$	31 625 \$
93035	Saint-Gédéon	2 014	217 254 397 \$	208 441 \$
29013	Saint-Gédéon-de-Beauce	2 286	146 678 300 \$	140 770 \$
29073	Saint-Georges	32 187	2 291 741 376 \$	3 990 394 \$
56010	Saint-Georges-de-Clarenceville	1 093	168 479 394 \$	162 105 \$
40032	Saint-Georges-de-Windsor	965	85 317 493 \$	81 875 \$
53085	Saint-Gérard-Majella	280	34 235 026 \$	32 835 \$
14045	Saint-Germain	280	24 807 114 \$	23 815 \$
49048	Saint-Germain-de-Grantham	4 812	397 105 616 \$	576 188 \$
19075	Saint-Gervais	2 143	192 521 179 \$	184 714 \$
34060	Saint-Gilbert	293	18 970 184 \$	18 358 \$
33035	Saint-Gilles	2 328	203 322 626 \$	195 203 \$
05015	Saint-Godefroi	436	16 324 872 \$	15 653 \$
49113	Saint-Guillaume	1 604	160 221 144 \$	153 815 \$
11020	Saint-Guy	91	8 677 422 \$	8 415 \$
19068	Saint-Henri	5 373	534 082 060 \$	842 670 \$
93070	Saint-Henri-de-Taillon	784	99 778 547 \$	95 864 \$
44015	Saint-Herménégilde	703	116 528 283 \$	112 002 \$
29020	Saint-Hilaire-de-Dorset	100	33 648 932 \$	32 206 \$
16050	Saint-Hilarion	1 219	92 326 816 \$	88 790 \$
75045	Saint-Hippolyte	8 687	1 088 532 486 \$	1 743 091 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
94240	Saint-Honoré	5 733	330 101 974 \$	527 760 \$
29038	Saint-Honoré-de-Shenley	1 624	138 741 403 \$	133 141 \$
13090	Saint-Honoré-de-Témiscouata	782	35 498 660 \$	34 047 \$
12010	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 271	102 897 258 \$	98 833 \$
54100	Saint-Hugues	1 265	188 581 468 \$	181 045 \$
54048	Saint-Hyacinthe	54 663	5 269 047 193 \$	9 439 351 \$
52045	Saint-Ignace-de-Loyola	2 134	157 193 143 \$	151 114 \$
46095	Saint-Ignace-de-Stanbridge	645	91 878 163 \$	88 263 \$
15005	Saint-Irénée	673	106 453 559 \$	102 368 \$
26063	Saint-Isidore	3 017	288 312 438 \$	282 736 \$
41012	Saint-Isidore-de-Clifton	714	98 681 187 \$	94 772 \$
63013	Saint-Jacques	4 111	350 801 533 \$	461 948 \$
31025	Saint-Jacques/Wolfestown	209	26 242 187 \$	25 273 \$
31140	Saint-Jacques-de-Leeds	714	67 957 113 \$	65 326 \$
68040	Saint-Jacques-le-Mineur	1 654	193 240 620 \$	185 647 \$
33065	Saint-Janvier-de-Joly	1 016	81 199 991 \$	78 003 \$
20015	Saint-Jean	984	215 045 429 \$	206 421 \$
31100	Saint-Jean-de-Brébeuf	370	38 920 198 \$	37 350 \$
08010	Saint-Jean-de-Cherbourg	196	6 575 539 \$	6 324 \$
11010	Saint-Jean-de-Dieu	1 637	71 002 518 \$	68 348 \$
13010	Saint-Jean-de-la-Lande	313	17 663 590 \$	16 909 \$
62015	Saint-Jean-de-Matha	4 464	454 224 556 \$	625 283 \$
17070	Saint-Jean-Port-Joli	3 374	276 532 738 \$	302 394 \$
21020	Saint-Joachim	1 531	109 942 043 \$	105 706 \$
47040	Saint-Joachim-de-Shefford	1 270	134 783 041 \$	129 402 \$
27043	Saint-Joseph-de-Beauce	4 884	311 476 019 \$	451 959 \$
31045	Saint-Joseph-de-Coleraine	1 846	164 627 822 \$	158 148 \$
14030	Saint-Joseph-de-Kamouraska	431	30 177 896 \$	28 912 \$
09070	Saint-Joseph-de-Lepage	522	37 757 916 \$	36 054 \$
27050	Saint-Joseph-des-Érables	434	39 454 074 \$	37 908 \$
53050	Saint-Joseph-de-Sorel	1 668	186 018 197 \$	178 822 \$
54110	Saint-Jude	1 265	153 658 232 \$	147 447 \$
27055	Saint-Jules	588	45 687 754 \$	43 972 \$
31035	Saint-Julien	401	37 084 038 \$	35 456 \$
18005	Saint-Just-de-Bretenières	701	43 420 865 \$	41 800 \$
13040	Saint-Juste-du-Lac	585	36 485 147 \$	34 914 \$
51045	Saint-Justin	1 035	91 470 371 \$	87 886 \$
87120	Saint-Lambert	210	4 161 480 \$	3 920 \$
26070	Saint-Lambert-de-Lauzon	6 566	586 951 258 \$	938 618 \$
20020	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 589	288 233 082 \$	276 761 \$
71105	Saint-Lazare	19 817	2 359 586 813 \$	3 776 760 \$
19050	Saint-Lazare-de-Bellechasse	1 235	97 783 685 \$	93 970 \$
08065	Saint-Léandre	407	23 221 072 \$	22 254 \$
50042	Saint-Léonard-d'Aston	2 317	184 072 761 \$	176 756 \$
34115	Saint-Léonard-de-Portneuf	1 092	89 183 455 \$	85 695 \$
19020	Saint-Léon-de-Standon	1 160	91 209 678 \$	87 625 \$
07030	Saint-Léon-le-Grand	1 005	42 157 623 \$	40 596 \$
51035	Saint-Léon-le-Grand	1 021	93 917 979 \$	90 258 \$
54072	Saint-Liboire	3 083	268 300 736 \$	263 561 \$
63065	Saint-Liguori	2 010	175 735 008 \$	168 990 \$
63048	Saint-Lin-Laurentides	19 072	1 338 528 590 \$	2 140 660 \$
54120	Saint-Louis	791	86 448 644 \$	83 159 \$
39170	Saint-Louis-de-Blandford	957	84 590 300 \$	81 257 \$
28035	Saint-Louis-de-Gonzague	432	32 981 059 \$	31 645 \$
70035	Saint-Louis-de-Gonzague	1 483	185 329 122 \$	178 000 \$
13080	Saint-Louis-du-Ha! Ha!	1 323	62 358 602 \$	59 829 \$
28060	Saint-Luc-de-Bellechasse	488	40 887 246 \$	39 160 \$
37225	Saint-Luc-de-Vincennes	626	48 200 720 \$	46 247 \$
49030	Saint-Lucien	1 619	150 145 115 \$	144 089 \$
30072	Saint-Ludger	1 246	81 577 283 \$	78 184 \$
93080	Saint-Ludger-de-Milot	669	46 784 725 \$	44 782 \$
28075	Saint-Magloire	726	60 916 074 \$	58 337 \$
49095	Saint-Majorique-de-Grantham	1 325	111 893 063 \$	107 532 \$
19025	Saint-Malachie	1 547	116 237 760 \$	111 729 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 :

Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
44003	Saint-Malo	492	66 589 080 \$	63 841 \$
88040	Saint-Marc-de-Figuery	831	51 010 899 \$	48 944 \$
34065	Saint-Marc-des-Carrières	2 917	165 875 476 \$	159 324 \$
13020	Saint-Marc-du-Lac-Long	430	31 033 419 \$	29 734 \$
17020	Saint-Marcel	459	36 335 589 \$	34 951 \$
54125	Saint-Marcel-de-Richelieu	539	83 642 057 \$	80 346 \$
10025	Saint-Marcellin	337	27 380 872 \$	26 291 \$
57050	Saint-Marc-sur-Richelieu	2 141	293 784 947 \$	282 104 \$
29045	Saint-Martin	2 486	154 801 613 \$	148 695 \$
11050	Saint-Mathieu-de-Rioux	666	70 328 400 \$	67 314 \$
88050	Saint-Mathieu-d'Harricana	705	62 735 058 \$	60 231 \$
51070	Saint-Mathieu-du-Parc	1 445	181 880 205 \$	174 540 \$
37230	Saint-Maurice	2 995	199 783 265 \$	191 799 \$
04010	Saint-Maxime-du-Mont-Louis	1 129	51 688 860 \$	49 606 \$
11025	Saint-Médard	227	6 772 218 \$	6 633 \$
68050	Saint-Michel	2 971	334 880 944 \$	321 898 \$
19110	Saint-Michel-de-Bellechasse	1 880	219 535 364 \$	211 000 \$
62085	Saint-Michel-des-Saints	2 448	429 241 043 \$	412 634 \$
13065	Saint-Michel-du-Squatec	1 214	57 789 367 \$	55 448 \$
12020	Saint-Modeste	1 193	86 805 977 \$	83 288 \$
07095	Saint-Moïse	569	30 640 741 \$	29 430 \$
37240	Saint-Narcisse	1 810	132 861 809 \$	127 584 \$
33030	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	1 147	126 622 900 \$	121 596 \$
10015	Saint-Narcisse-de-Rimouski	1 023	83 364 177 \$	79 929 \$
93045	Saint-Nazaire	2 077	112 645 733 \$	107 950 \$
48050	Saint-Nazaire-d'Acton	837	111 596 058 \$	107 132 \$
19015	Saint-Nazaire-de-Dorchester	368	27 640 288 \$	26 492 \$
19045	Saint-Nérée	757	61 600 767 \$	59 384 \$
07100	Saint-Noël	454	16 556 282 \$	15 910 \$
52070	Saint-Norbert	1 057	100 039 760 \$	96 100 \$
39043	Saint-Norbert-d'Arthabaska	1 234	104 484 878 \$	100 173 \$
09055	Saint-Octave-de-Métis	530	26 957 268 \$	25 854 \$
27035	Saint-Odilon-de-Cranbourne	1 462	109 452 847 \$	105 132 \$
17005	Saint-Omer	309	25 437 256 \$	24 389 \$
14080	Saint-Onésime-d'Ixworth	577	37 146 926 \$	35 793 \$
53032	Saint-Ours	1 750	215 662 233 \$	207 028 \$
14070	Saint-Pacôme	1 631	94 999 901 \$	91 137 \$
17010	Saint-Pamphile	2 693	129 607 255 \$	124 735 \$
14018	Saint-Pascal	3 554	222 294 861 \$	257 474 \$
33025	Saint-Patrice-de-Beaurivage	1 096	128 971 631 \$	123 929 \$
68025	Saint-Patrice-de-Sherrington	1 995	276 305 949 \$	265 365 \$
61005	Saint-Paul	5 631	413 236 623 \$	660 597 \$
55015	Saint-Paul-d'Abbotsford	2 792	316 987 014 \$	304 845 \$
12035	Saint-Paul-de-la-Croix	367	18 326 071 \$	17 471 \$
56035	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	1 904	243 952 988 \$	234 093 \$
18030	Saint-Paul-de-Montminy	829	71 612 348 \$	68 950 \$
51060	Saint-Paulin	1 546	96 118 673 \$	92 480 \$
19005	Saint-Philémon	742	80 677 938 \$	77 289 \$
29065	Saint-Philibert	369	29 715 079 \$	28 602 \$
14060	Saint-Philippe-de-Néri	899	43 897 354 \$	42 182 \$
54008	Saint-Pie	5 641	542 261 531 \$	785 710 \$
49130	Saint-Pie-de-Guire	452	57 262 152 \$	55 123 \$
61020	Saint-Pierre	328	36 194 100 \$	34 657 \$
18055	Saint-Pierre/Rivière-du-Sud	946	77 726 912 \$	74 756 \$
32050	Saint-Pierre-Baptiste	512	72 051 222 \$	69 166 \$
31135	Saint-Pierre-de-Broughton	897	88 479 712 \$	84 953 \$
13075	Saint-Pierre-de-Lamy	122	9 377 345 \$	9 040 \$
20025	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	1 824	217 421 949 \$	208 877 \$
38065	Saint-Pierre-les-Becquets	1 219	104 285 896 \$	100 246 \$
72043	Saint-Placide	1 706	233 804 590 \$	224 607 \$
71020	Saint-Polycarpe	2 203	236 916 129 \$	227 512 \$
91035	Saint-Prime	2 797	170 098 624 \$	163 481 \$
28020	Saint-Prosper	3 679	189 652 558 \$	225 699 \$
37250	Saint-Prosper-de-Champlain	528	56 934 930 \$	54 778 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
19082	Saint-Raphaël	2 539	185 349 284 \$	177 904 \$
34128	Saint-Raymond	9 999	866 277 157 \$	1 385 853 \$
68055	Saint-Rémi	7 878	696 451 324 \$	1 114 189 \$
39020	Saint-Rémi-de-Tingwick	478	50 077 158 \$	48 172 \$
29050	Saint-René	718	39 469 928 \$	37 948 \$
08035	Saint-René-de-Matane	1 104	51 508 842 \$	49 324 \$
53020	Saint-Robert	1 859	180 399 036 \$	173 113 \$
30070	Saint-Robert-Bellarmin	676	46 728 855 \$	44 833 \$
63035	Saint-Roch-de-l'Achigan	5 115	459 449 532 \$	698 904 \$
35045	Saint-Roch-de-Mékinac	433	44 356 306 \$	42 603 \$
53040	Saint-Roch-de-Richelieu	2 244	179 554 972 \$	172 406 \$
17065	Saint-Roch-des-Aulnaies	990	92 315 070 \$	88 889 \$
63040	Saint-Roch-Ouest	279	52 728 500 \$	50 560 \$
30100	Saint-Romain	731	78 772 726 \$	75 507 \$
39145	Saint-Rosaire	876	83 956 140 \$	80 559 \$
39130	Saint-Samuel	794	47 843 562 \$	46 066 \$
26010	Saints-Anges	1 183	91 822 246 \$	88 239 \$
77043	Saint-Sauveur	10 329	1 974 449 003 \$	3 158 747 \$
30085	Saint-Sébastien	703	58 417 647 \$	56 030 \$
56050	Saint-Sébastien	761	132 392 625 \$	127 178 \$
51030	Saint-Sévère	324	33 141 312 \$	31 922 \$
27070	Saint-Séverin	271	33 790 130 \$	32 455 \$
35020	Saint-Séverin	873	53 266 813 \$	51 210 \$
05055	Saint-Siméon	1 207	62 154 027 \$	59 501 \$
15058	Saint-Siméon	1 299	95 204 813 \$	91 521 \$
11055	Saint-Simon	451	39 257 325 \$	37 631 \$
54090	Saint-Simon	1 273	164 228 477 \$	157 599 \$
29125	Saint-Simon-les-Mines	535	43 521 054 \$	41 804 \$
80070	Saint-Sixte	490	40 748 532 \$	39 091 \$
39005	Saints-Martyrs-Canadiens	249	75 332 144 \$	72 221 \$
37245	Saint-Stanislas	1 042	99 353 940 \$	95 386 \$
92070	Saint-Stanislas	380	19 584 533 \$	18 659 \$
70040	Saint-Stanislas-de-Kostka	1 548	203 156 823 \$	195 042 \$
38005	Saint-Sylvère	870	73 786 456 \$	70 756 \$
33007	Saint-Sylvestre	1 046	121 394 492 \$	116 353 \$
71015	Saint-Télesphore	762	107 848 022 \$	103 700 \$
07070	Saint-Tharcisius	453	17 428 600 \$	16 857 \$
48045	Saint-Théodore-d'Acton	1 496	147 869 439 \$	142 066 \$
29005	Saint-Théophile	745	86 553 130 \$	83 059 \$
61027	Saint-Thomas	3 313	319 790 510 \$	349 399 \$
92045	Saint-Thomas-Didyme	681	44 223 839 \$	42 434 \$
34085	Saint-Thuribe	294	22 279 930 \$	21 391 \$
35027	Saint-Tite	3 961	281 562 648 \$	357 692 \$
21005	Saint-Tite-des-Caps	1 530	138 036 237 \$	132 215 \$
34090	Saint-Ubalde	1 402	176 709 303 \$	169 441 \$
08073	Saint-Ulric	1 669	99 035 288 \$	95 061 \$
16055	Saint-Urbain	1 468	104 694 359 \$	100 582 \$
70005	Saint-Urbain-Premier	1 202	133 576 711 \$	128 334 \$
56030	Saint-Valentin	478	77 505 000 \$	74 463 \$
39135	Saint-Valère	1 314	99 402 678 \$	95 446 \$
10060	Saint-Valérien	914	60 336 299 \$	58 100 \$
54065	Saint-Valérien-de-Milton	1 903	234 960 745 \$	225 506 \$
19117	Saint-Vallier	1 059	114 694 765 \$	110 200 \$
44005	Saint-Venant-de-Paquette	102	28 287 815 \$	27 025 \$
07075	Saint-Vianney	490	17 783 577 \$	17 178 \$
27008	Saint-Victor	2 509	201 242 118 \$	193 323 \$
50023	Saint-Wenceslas	1 113	102 388 478 \$	98 435 \$
28005	Saint-Zacharie	1 772	105 966 677 \$	101 666 \$
62080	Saint-Zénon	1 265	153 585 688 \$	147 643 \$
07035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	370	24 111 500 \$	23 145 \$
50090	Saint-Zéphirin-de-Courval	727	94 898 287 \$	91 253 \$
71025	Saint-Zotique	7 433	682 837 568 \$	1 092 552 \$
70052	Salaberry-de-Valleyfield	40 791	3 197 618 142 \$	5 121 309 \$
07085	Sayabec	1 845	109 297 703 \$	105 201 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 :

Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
97040	Schefferville	232	8 609 150 \$	8 118 \$
41080	Scotstown	532	23 900 321 \$	22 901 \$
26048	Scott	2 260	170 752 926 \$	164 043 \$
89040	Senneterre	3 006	142 893 212 \$	140 212 \$
89045	Senneterre	1 240	64 955 176 \$	62 293 \$
97007	Sept-Îles	26 122	2 559 180 326 \$	4 080 609 \$
NR971	Sept-Rivières	126	20 866 890 \$	20 169 \$
22020	Shannon	5 589	404 993 495 \$	646 751 \$
36033	Shawinigan	50 148	3 184 978 021 \$	5 706 446 \$
84010	Shawville	1 692	127 900 399 \$	122 953 \$
84095	Sheenboro	122	73 259 727 \$	70 242 \$
47035	Shefford	6 734	768 097 326 \$	1 229 328 \$
05010	Shigawake	322	12 725 245 \$	12 339 \$
53052	Sorel-Tracy	35 212	2 470 068 714 \$	3 954 972 \$
46045	Stanbridge East	888	105 727 337 \$	101 265 \$
46030	Stanbridge Station	275	43 159 930 \$	41 552 \$
45008	Stanstead	2 876	192 893 399 \$	185 424 \$
45025	Stanstead	1 001	514 049 343 \$	493 866 \$
44050	Stanstead-Est	615	125 937 061 \$	121 026 \$
68035	St-Cyprien-de-Napierville	1 938	263 108 022 \$	252 652 \$
04037	Ste-Anne-des-Monts	6 974	395 859 156 \$	632 736 \$
04005	Ste-Madeleine-Riv.-Madeleine	320	18 158 157 \$	17 480 \$
42005	Stoke	2 900	280 385 249 \$	269 797 \$
22035	Stoneham-et-Tewkesbury	7 643	946 083 263 \$	1 514 038 \$
30105	Stornoway	566	51 010 594 \$	49 092 \$
30110	Stratford	1 073	188 436 356 \$	180 924 \$
45105	Stukely-Sud	1 010	108 720 200 \$	104 558 \$
46058	Sutton	4 049	951 376 542 \$	1 227 521 \$
95005	Tadoussac	823	92 817 359 \$	89 087 \$
87042	Taschereau	996	22 561 024 \$	21 704 \$
85005	Témiscaming	2 390	175 220 127 \$	168 533 \$
NR850	Témiscamingue	108	55 507 560 \$	53 256 \$
13073	Témiscouata-sur-le-Lac	5 073	375 527 368 \$	360 277 \$
71075	Terrasse-Vaudreuil	1 947	182 930 623 \$	175 764 \$
84045	Thorne	295	107 108 623 \$	102 814 \$
80050	Thurso	2 614	172 663 846 \$	165 957 \$
39025	Tingwick	1 454	138 349 275 \$	132 728 \$
17035	Tourville	639	25 489 285 \$	24 402 \$
88075	Trécesson	1 191	75 881 131 \$	72 847 \$
71125	Très-Saint-Rédempteur	966	85 558 620 \$	82 160 \$
69030	Très-Saint-Sacrement	1 188	158 249 175 \$	152 105 \$
27060	Tring-Jonction	1 515	80 782 500 \$	77 578 \$
11040	Trois-Pistoles	3 466	180 740 552 \$	203 636 \$
35055	Trois-Rives	483	118 984 100 \$	114 418 \$
42078	Ulverton	396	50 972 670 \$	49 063 \$
48038	Upton	2 137	207 078 225 \$	198 806 \$
33070	Val-Alain	965	74 877 492 \$	71 900 \$
07080	Val-Brillant	973	57 892 090 \$	55 645 \$
42055	Valcourt	2 271	197 416 483 \$	189 648 \$
42060	Valcourt	1 012	112 792 200 \$	108 499 \$
78010	Val-David	4 607	559 622 489 \$	791 389 \$
80140	Val-des-Bois	944	162 663 741 \$	156 038 \$
78100	Val-des-Lacs	737	181 898 937 \$	174 964 \$
89008	Val-d'Or	32 846	2 411 135 160 \$	3 856 714 \$
42095	Val-Joli	1 670	145 897 300 \$	140 484 \$
NR890	Vallée-de-l'Or	345	3 040 396 \$	3 009 \$
26015	Vallée-Jonction	1 980	125 622 740 \$	120 750 \$
78005	Val-Morin	2 788	401 273 300 \$	385 380 \$
30015	Val-Racine	189	28 212 536 \$	27 110 \$
87105	Val-Saint-Gilles	179	4 940 320 \$	4 811 \$
71083	Vaudreuil-Dorion	36 226	4 056 180 629 \$	6 490 629 \$
71090	Vaudreuil-sur-le-Lac	1 373	203 641 321 \$	195 648 \$
56005	Venise-en-Québec	1 640	233 205 228 \$	223 841 \$
39062	Victoriaville	44 844	3 074 086 003 \$	4 921 120 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

La facture finale des services de la SQ pour chacune des municipalités en 2014.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2014	Richesse foncière uniformisée 2012	Facture finale 2014
85025	Ville-Marie	2 648	152 966 279 \$	146 909 \$
32085	Villeroiy	470	44 710 151 \$	43 077 \$
84070	Waltham	384	46 170 667 \$	44 251 \$
47030	Warden	366	19 894 098 \$	18 984 \$
39077	Warwick	4 748	413 201 185 \$	589 797 \$
47025	Waterloo	4 494	286 223 656 \$	393 867 \$
44080	Waterville	2 068	174 125 833 \$	167 338 \$
41098	Weedon	2 689	252 862 719 \$	242 845 \$
76035	Wentworth	520	220 851 600 \$	212 288 \$
77060	Wentworth-Nord	1 500	433 997 457 \$	416 712 \$
41065	Westbury	1 027	88 765 800 \$	85 178 \$
49040	Wickham	2 534	201 334 222 \$	193 319 \$
42088	Windsor	5 392	430 946 155 \$	680 766 \$
40017	Wotton	1 458	111 154 078 \$	106 927 \$
51020	Yamachiche	2 871	231 009 811 \$	221 690 \$
53072	Yamaska	1 584	141 019 311 \$	135 377 \$
1040		2 558 602	231 927 402 959 \$	304 798 211 \$

Note : Pour les années antérieures, veuillez-vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieurs (2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013).

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
46005	Abercorn	380	72 957 748 \$	73 386 \$
NR880	Abitibi	215	9 338 549 \$	9 319 \$
NR870	Abitibi-Ouest	106	1 744 340 \$	1 747 \$
48028	Acton Vale	7 696	509 840 632 \$	855 295 \$
31056	Adstock	2 718	303 707 164 \$	305 775 \$
98030	Aguanish	278	9 063 601 \$	9 028 \$
92030	Albanel	2 275	113 114 192 \$	113 865 \$
07025	Albertville	248	12 986 112 \$	13 105 \$
84050	Alleyn-et-Cawood	171	43 830 958 \$	43 973 \$
93042	Alma	31 221	2 562 785 877 \$	4 298 900 \$
78070	Amherst	1 540	280 219 650 \$	281 895 \$
88055	Amos	12 765	763 541 440 \$	1 280 759 \$
07047	Amqui	6 292	347 465 855 \$	582 719 \$
55008	Ange-Gardien	2 466	316 627 937 \$	318 588 \$
85080	Angliers	302	14 158 988 \$	14 269 \$
NR790	Antoine-Labelle	10	48 669 300 \$	48 924 \$
19037	Armagh	1 476	98 780 355 \$	99 304 \$
78060	Arundel	589	87 716 199 \$	88 238 \$
40043	Asbestos	7 095	321 742 949 \$	539 619 \$
41055	Ascot Corner	3 044	208 256 503 \$	214 333 \$
50013	Aston-Jonction	404	30 087 561 \$	30 286 \$
13045	Auclair	457	32 624 346 \$	32 907 \$
30055	Audet	736	49 311 708 \$	49 506 \$
83090	Aumond	752	56 750 284 \$	57 078 \$
87050	Authier	282	7 565 864 \$	7 572 \$
87100	Authier-Nord	273	8 813 202 \$	8 736 \$
NR060	Avignon	0	281 853 \$	291 \$
45035	Ayer's Cliff	1 116	164 516 531 \$	165 701 \$
96020	Baie-Comeau	22 386	1 668 720 625 \$	2 799 149 \$
08080	Baie-des-Sables	610	36 708 873 \$	36 984 \$
50100	Baie-du-Febvre	1 019	136 536 156 \$	137 453 \$
99060	Baie-James	2 038	443 346 601 \$	446 140 \$
98035	Baie-Johan-Beetz	87	4 356 308 \$	4 368 \$
15065	Baie-Sainte-Catherine	217	13 513 090 \$	13 687 \$
16013	Baie-Saint-Paul	7 377	740 788 191 \$	1 242 610 \$
96005	Baie-Trinité	418	22 892 196 \$	23 006 \$
78050	Barkmere	55	79 386 318 \$	79 793 \$
44045	Barnston-Ouest	592	95 109 050 \$	95 809 \$
88022	Barraute	2 015	74 778 253 \$	75 133 \$
37210	Batiscan	945	99 932 792 \$	100 469 \$
85020	Béarn	777	32 571 651 \$	32 907 \$
27028	Beauceville	6 363	414 633 441 \$	695 419 \$
31008	Beaulac-Garthby	848	145 434 586 \$	146 481 \$
19105	Beaumont	2 537	249 626 060 \$	251 318 \$
21025	Beaupré	3 540	505 997 153 \$	613 879 \$
38010	Bécancour	12 715	1 369 241 046 \$	2 296 804 \$
46035	Bedford	2 663	201 716 793 \$	202 976 \$
46040	Bedford	692	78 104 040 \$	78 628 \$
94250	Bégin	889	46 964 857 \$	47 177 \$
89050	Belcourt	243	7 198 714 \$	7 280 \$
85065	Belleterre	299	9 450 356 \$	9 610 \$
88070	Berry	624	20 667 570 \$	20 676 \$
18065	Berthier-sur-Mer	1 459	140 358 333 \$	141 239 \$
52035	Berthierville	4 140	317 873 042 \$	438 859 \$
48005	Béthanie	337	39 922 100 \$	40 188 \$
13055	Biencourt	509	23 923 671 \$	24 171 \$
98005	Blanc-Sablon	1 111	62 490 096 \$	62 902 \$
83045	Blue Sea	674	134 891 724 \$	135 706 \$
80115	Boileau	381	63 548 428 \$	64 067 \$
21045	Boischatel	6 613	563 640 507 \$	945 572 \$
83085	Bois-Franc	441	34 841 500 \$	34 946 \$
45095	Bolton-Est	937	208 883 049 \$	210 256 \$
46065	Bolton-Ouest	698	217 394 742 \$	218 702 \$
05045	Bonaventure	2 824	197 452 739 \$	198 608 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
NR050	Bonaventure	25	7 470 603 \$	7 572 \$
98010	Bonne-Espérance	731	19 641 674 \$	19 803 \$
42040	Bonsecours	598	83 819 262 \$	84 452 \$
83050	Bouchette	806	116 415 507 \$	117 068 \$
80145	Bowman	689	80 366 625 \$	80 957 \$
78075	Brébeuf	1 039	95 994 978 \$	96 683 \$
46090	Brigham	2 433	222 956 176 \$	224 526 \$
84005	Bristol	1 156	153 530 645 \$	154 635 \$
46070	Brome	255	38 905 979 \$	39 023 \$
76043	Brownsburg-Chatham	7 253	596 026 919 \$	999 738 \$
84025	Bryson	641	25 123 348 \$	25 336 \$
41070	Bury	1 180	126 191 607 \$	126 969 \$
12057	Cacouna	1 962	168 863 994 \$	170 069 \$
84030	Campbell's Bay	774	32 350 292 \$	32 616 \$
04047	Cap-Chat	2 596	125 838 095 \$	126 678 \$
05060	Caplan	2 045	101 135 276 \$	101 925 \$
18045	Cap-Saint-Ignace	3 079	209 703 792 \$	215 790 \$
34030	Cap-Santé	3 123	226 609 750 \$	241 999 \$
06013	Carleton-sur-Mer	4 016	285 493 650 \$	386 441 \$
05077	Cascapédia-Saint-Jules	759	36 655 773 \$	36 984 \$
07018	Causapscal	2 478	84 622 424 \$	85 034 \$
83040	Cayamant	875	115 075 644 \$	115 903 \$
91020	Chambord	1 816	146 587 100 \$	147 645 \$
37220	Champlain	1 703	185 349 963 \$	186 668 \$
88005	Champneuf	138	2 535 132 \$	2 621 \$
02028	Chandler	7 706	350 515 021 \$	587 961 \$
99020	Chapais	1 618	42 850 975 \$	43 100 \$
NR160	Charlevoix	0	20 177 185 \$	20 385 \$
NR150	Charlevoix-Est	190	71 501 758 \$	71 930 \$
51080	Charrette	998	55 284 122 \$	55 622 \$
41020	Chartierville	303	54 261 088 \$	54 748 \$
21035	Château-Richer	3 919	311 761 310 \$	414 980 \$
87095	Chazel	286	10 855 656 \$	11 066 \$
80103	Chénéville	791	73 492 848 \$	73 968 \$
62047	Chertsey	4 903	571 189 759 \$	878 301 \$
39030	Chesterville	895	74 718 878 \$	75 133 \$
99025	Chibougamau	7 617	428 335 429 \$	718 425 \$
84090	Chichester	362	23 644 791 \$	23 880 \$
96035	Chute-aux-Outardes	1 666	46 573 695 \$	46 885 \$
79065	Chute-Saint-Philippe	918	133 807 199 \$	134 541 \$
84015	Clarendon	1 187	139 161 161 \$	140 074 \$
15035	Clermont	3 155	217 495 586 \$	232 389 \$
87110	Clermont	510	21 463 190 \$	21 550 \$
87075	Clerval	372	24 899 013 \$	25 044 \$
42110	Cleveland	1 630	147 907 425 \$	148 810 \$
03010	Cloridorme	748	29 538 769 \$	29 704 \$
44037	Coaticook	9 276	729 769 321 \$	1 223 972 \$
95050	Colombier	731	25 261 449 \$	25 336 \$
44071	Compton	3 149	314 997 527 \$	336 352 \$
41038	Cookshire-Eaton	5 303	409 154 548 \$	475 844 \$
71040	Coteau-du-Lac	7 031	810 644 188 \$	1 359 678 \$
98015	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	971	40 891 307 \$	41 061 \$
30090	Courcelles	946	56 814 434 \$	57 078 \$
46080	Cowansville	12 732	971 681 999 \$	1 629 925 \$
61013	Crabtree	3 934	273 797 821 \$	364 309 \$
40047	Danville	4 133	230 732 309 \$	318 588 \$
39155	Daveluyville	963	47 677 057 \$	48 050 \$
13005	Dégelis	3 020	164 992 542 \$	169 778 \$
83070	Déléage	1 879	102 748 046 \$	103 381 \$
83005	Denholm	584	94 503 000 \$	95 227 \$
93005	Desbiens	1 071	41 141 439 \$	41 352 \$
38070	Deschailions-sur-Saint-Laurent	964	82 281 143 \$	82 705 \$
34058	Deschambault-Grondines	2 172	386 660 949 \$	389 062 \$
31015	Disraeli	2 484	130 122 290 \$	131 046 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
31020	Disraeli	1 142	110 959 856 \$	111 535 \$
44023	Dixville	711	69 780 068 \$	70 183 \$
92022	Dolbeau-Mistassini	14 472	842 568 283 \$	1 413 261 \$
34025	Donnacona	6 494	464 381 064 \$	778 997 \$
33040	Dosquet	912	71 452 499 \$	71 930 \$
49058	Drummondville	73 120	5 101 733 051 \$	9 211 400 \$
41117	Dudswell	1 785	191 416 585 \$	192 784 \$
80135	Duhamel	428	193 760 128 \$	195 113 \$
85030	Duhamel-Ouest	831	70 436 672 \$	70 765 \$
69075	Dundee	412	53 749 508 \$	54 166 \$
46050	Dunham	3 487	416 455 980 \$	491 278 \$
87005	Duparquet	643	35 300 663 \$	35 528 \$
87085	Dupuy	967	31 408 405 \$	31 742 \$
49015	Durham-Sud	992	80 545 237 \$	80 957 \$
41060	East Angus	3 813	184 476 848 \$	240 252 \$
31122	East Broughton	2 242	91 213 421 \$	91 732 \$
46085	East Farnham	556	41 929 648 \$	42 226 \$
44010	East Hereford	298	42 642 851 \$	42 808 \$
45093	Eastman	1 739	373 927 353 \$	376 248 \$
83075	Egan-Sud	541	36 985 626 \$	37 275 \$
69050	Elgin	409	52 748 012 \$	53 001 \$
62053	Entrelacs	914	193 793 645 \$	195 113 \$
06025	Escuminac	586	29 859 612 \$	29 995 \$
10005	Esprit-Saint	375	13 945 908 \$	13 978 \$
77011	Estérel	208	253 767 657 \$	255 395 \$
46112	Farnham	8 545	604 151 616 \$	1 013 425 \$
80005	Fassett	461	37 876 190 \$	38 149 \$
94220	Ferland-et-Boilleau	589	37 174 546 \$	37 275 \$
79097	Ferme-Neuve	2 868	232 933 065 \$	234 427 \$
97035	Fermont	2 903	300 535 798 \$	302 571 \$
95045	Forestville	3 293	137 619 166 \$	152 305 \$
84060	Fort-Coulonge	1 394	45 812 552 \$	46 012 \$
38047	Fortierville	722	39 669 438 \$	39 896 \$
22010	Fossambault-sur-le-Lac	1 662	267 769 904 \$	269 373 \$
26005	Frampton	1 380	112 830 173 \$	113 573 \$
69010	Franklin	1 702	172 183 275 \$	173 272 \$
96015	Franquelin	324	11 835 037 \$	11 940 \$
46010	Freighsburg	1 084	195 231 870 \$	196 569 \$
30025	Frontenac	1 659	167 463 348 \$	168 613 \$
85055	Fugèreville	322	13 812 190 \$	13 978 \$
87020	Galichan	503	20 481 421 \$	20 676 \$
03005	Gaspé	15 269	1 071 995 653 \$	1 798 246 \$
92055	Girardville	1 115	50 684 933 \$	50 962 \$
96010	Godbout	298	12 559 528 \$	12 522 \$
69060	Godmanchester	1 415	149 621 994 \$	150 558 \$
76025	Gore	1 817	297 089 038 \$	299 077 \$
83032	Gracefield	2 366	385 793 583 \$	388 188 \$
02015	Grande-Rivière	3 446	155 218 453 \$	183 174 \$
35040	Grandes-Piles	387	61 932 900 \$	62 320 \$
03020	Grande-Vallée	1 150	57 564 858 \$	57 952 \$
09060	Grand-Métis	242	21 017 073 \$	21 259 \$
83095	Grand-Remous	1 169	92 269 510 \$	92 897 \$
50065	Grand-Saint-Esprit	473	42 409 745 \$	42 808 \$
76055	Grenville	1 596	98 163 713 \$	98 722 \$
76052	Grenville-sur-la-Rouge	2 782	300 817 028 \$	302 863 \$
98014	Gros-Mécatina	499	21 106 243 \$	21 259 \$
01042	Grosse-Île	482	28 229 102 \$	28 539 \$
08015	Grosses-Roches	417	18 461 140 \$	18 638 \$
85095	Guérin	320	13 783 933 \$	13 978 \$
39010	Ham-Nord	857	62 398 439 \$	62 902 \$
41075	Hampden	207	21 864 531 \$	22 132 \$
40005	Ham-Sud	227	45 792 240 \$	46 012 \$
76065	Harrington	859	235 253 706 \$	236 757 \$
45043	Hatley	759	203 116 585 \$	204 432 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
45055	Hatley	2 053	309 216 383 \$	311 308 \$
69005	Havelock	754	93 685 662 \$	94 353 \$
98040	Havre-Saint-Pierre	3 514	299 278 838 \$	363 144 \$
93020	Hébertville	2 506	151 489 711 \$	152 596 \$
93025	Hébertville-Station	1 230	57 448 525 \$	57 952 \$
68010	Hemmingford	831	54 937 937 \$	55 331 \$
68015	Hemmingford	1 799	231 693 900 \$	233 262 \$
56042	Henryville	1 458	179 032 699 \$	180 261 \$
35035	Hérouxville	1 310	78 057 340 \$	78 628 \$
69045	Hinchinbrooke	2 206	190 409 272 \$	191 619 \$
19070	Honfleur	782	90 311 655 \$	90 859 \$
05025	Hope	633	25 354 706 \$	25 627 \$
05020	Hope Town	364	16 845 253 \$	16 890 \$
69025	Howick	637	44 087 306 \$	44 265 \$
78065	Huberdeau	907	78 514 211 \$	78 919 \$
71100	Hudson	5 218	935 249 983 \$	1 521 593 \$
69055	Huntingdon	2 442	146 682 935 \$	147 645 \$
32058	Inverness	820	113 893 497 \$	114 738 \$
31040	Irlande	956	74 813 648 \$	75 424 \$
78042	Ivry-sur-le-Lac	430	242 404 011 \$	244 037 \$
61025	Joliette	19 958	1 704 963 371 \$	2 860 012 \$
14050	Kamouraska	609	91 176 568 \$	91 732 \$
NR140	Kamouraska	5	4 005 641 \$	4 077 \$
83015	Kazabazua	845	123 165 145 \$	124 057 \$
79025	Kiamika	787	71 975 712 \$	72 512 \$
42070	Kingsbury	129	9 067 635 \$	9 028 \$
39097	Kingsey Falls	2 020	188 460 945 \$	189 580 \$
31105	Kinnear's Mills	372	41 050 541 \$	41 352 \$
85010	Kipawa	486	44 873 805 \$	45 138 \$
90017	La Bostonnais	534	29 733 522 \$	29 995 \$
78115	La Conception	1 353	293 735 415 \$	295 582 \$
88030	La Corne	730	33 898 911 \$	34 072 \$
NR210	La Côte-de-Beaupré	0	73 080 278 \$	73 677 \$
NR030	La Côte-de-Gaspé	0	5 532 500 \$	5 533 \$
91050	La Doré	1 455	68 186 745 \$	68 726 \$
19090	La Durantaye	762	63 952 508 \$	64 358 \$
29030	La Guadeloupe	1 808	86 342 330 \$	86 782 \$
NR950	La Haute-Côte-Nord	0	39 963 441 \$	40 188 \$
NR040	La Haute-Gaspésie	199	20 756 869 \$	20 967 \$
NR220	La Jacques-Cartier	0	4 253 682 \$	4 368 \$
79047	La Macaza	1 080	186 941 300 \$	188 124 \$
15013	La Malbaie	8 912	687 167 707 \$	1 094 964 \$
04030	La Martre	248	7 728 633 \$	7 863 \$
NR070	La Matapédia	30	58 337 581 \$	58 825 \$
78130	La Minerve	1 232	329 023 646 \$	331 110 \$
NR090	La Mitis	5	18 303 560 \$	18 346 \$
88015	La Morandière	224	8 396 551 \$	8 445 \$
88045	La Motte	467	20 722 196 \$	20 967 \$
41027	La Patrie	743	85 365 612 \$	85 908 \$
14085	La Pocatière	4 242	331 326 613 \$	465 069 \$
54035	La Présentation	2 503	308 693 050 \$	310 725 \$
09005	La Rédemption	503	18 784 332 \$	18 929 \$
87080	La Reine	353	9 473 210 \$	9 610 \$
87090	La Sarre	7 648	384 402 566 \$	644 748 \$
10010	La Trinité-des-Monts	255	14 677 098 \$	14 852 \$
90012	La Tuque	11 116	721 504 022 \$	1 085 063 \$
NR830	La Vallée-de-la-Gatineau	0	23 053 974 \$	23 297 \$
52050	La Visitation-de-l'Île-Dupas	620	53 741 455 \$	54 166 \$
50085	La Visitation-de-Yamaska	320	52 614 480 \$	53 001 \$
78120	Labelle	2 518	359 902 834 \$	362 270 \$
93055	Labrecque	1 217	72 816 831 \$	73 386 \$
22040	Lac Beauport	7 456	941 546 016 \$	1 579 253 \$
46075	Lac Brome	5 651	1 150 388 993 \$	1 929 584 \$
22030	Lac Delage	624	68 712 950 \$	69 018 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
90027	Lac Edouard	176	30 162 211 \$	30 286 \$
22015	Lac Saint-Joseph	240	230 395 095 \$	231 806 \$
07057	Lac-au-Saumon	1 454	62 887 822 \$	63 193 \$
35010	Lac-aux-Sables	1 364	168 854 589 \$	170 069 \$
91005	Lac-Bouchette	1 175	72 965 363 \$	73 386 \$
13060	Lac-des-Aigles	554	23 604 958 \$	23 880 \$
79078	Lac-des-Écorces	2 752	197 378 954 \$	198 608 \$
80130	Lac-des-Plages	507	103 373 426 \$	103 963 \$
77055	Lac-des-Seize-Îles	223	80 944 399 \$	81 540 \$
30080	Lac-Drolet	1 068	95 104 779 \$	95 809 \$
79015	Lac-du-Cerf	420	78 471 680 \$	78 919 \$
28053	Lac-Etchemin	4 073	269 416 986 \$	364 600 \$
18010	Lac-Frontière	198	13 877 500 \$	13 978 \$
76020	Lachute	12 740	1 028 997 966 \$	1 726 025 \$
30030	Lac-Mégantic	5 990	462 230 867 \$	775 212 \$
56023	Lacolle	2 751	259 370 015 \$	260 928 \$
29095	Lac-Poulin	138	39 752 910 \$	39 896 \$
79060	Lac-Saguay	464	65 813 200 \$	66 106 \$
83020	Lac-Sainte-Marie	617	222 906 968 \$	224 235 \$
NR930	Lac-Saint-Jean-Est	0	9 007 672 \$	9 028 \$
79105	Lac-Saint-Paul	483	61 529 100 \$	62 029 \$
34120	Lac-Sergent	480	80 740 590 \$	81 249 \$
80095	Lac-Simon	996	323 184 064 \$	325 286 \$
78095	Lac-Supérieur	1 936	500 431 758 \$	503 509 \$
85070	Laforce	511	9 827 083 \$	9 901 \$
93060	Lamarche	570	28 654 385 \$	28 830 \$
30095	Lambton	1 597	220 092 093 \$	221 614 \$
88035	Landrienne	951	44 600 796 \$	44 847 \$
21040	L'Ange-Gardien	3 702	303 071 161 \$	386 441 \$
52017	Lanoraie	4 554	374 620 624 \$	548 647 \$
94210	L'Anse-Saint-Jean	1 222	98 242 068 \$	99 013 \$
78015	Lantier	784	194 552 280 \$	195 696 \$
79050	L'Ascension	857	105 158 267 \$	105 711 \$
93065	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	2 012	114 116 499 \$	114 738 \$
06060	L'Ascension-de-Patapédia	187	6 853 306 \$	6 989 \$
85060	Latulipe-et-Gaboury	298	12 726 917 \$	12 813 \$
88080	Launay	230	8 560 701 \$	8 736 \$
33060	Laurier-Station	2 654	188 453 470 \$	189 580 \$
32072	Laurierville	1 438	109 740 284 \$	110 370 \$
52007	Lavaltrie	13 586	971 885 669 \$	1 630 216 \$
49025	L'Avenir	1 243	107 049 559 \$	107 749 \$
85050	Laverlochère	1 006	29 427 016 \$	29 704 \$
42045	Lawrenceville	662	47 800 060 \$	48 050 \$
NR910	Le Domaine-du-Roy	33	48 960 660 \$	49 215 \$
NR942	Le Fjord-du-Saguenay	5	318 453 400 \$	320 627 \$
NR020	Le Rocher-Percé	0	1 070 992 \$	1 165 \$
99005	Lebel-sur-Quévillon	2 264	126 716 237 \$	127 552 \$
33123	Leclercville	499	52 819 553 \$	53 292 \$
49020	Lefebvre	855	63 847 837 \$	64 358 \$
13050	Lejeune	285	17 416 775 \$	17 473 \$
38020	Lemieux	308	24 724 532 \$	24 753 \$
60035	L'Épiphanie	5 447	310 382 163 \$	520 691 \$
60040	L'Épiphanie	3 341	269 464 583 \$	308 978 \$
NR110	Les Basques	0	525 616 \$	582 \$
95018	Les Bergeronnes	711	38 918 015 \$	39 023 \$
71050	Les Cèdres	6 359	568 855 584 \$	954 308 \$
71033	Les Coteaux	4 793	325 053 780 \$	487 201 \$
16048	Les Éboulements	1 364	177 254 691 \$	178 514 \$
95025	Les Escoumins	2 012	105 073 665 \$	105 711 \$
09015	Les Hauteurs	516	22 581 988 \$	22 715 \$
01023	Les Îles-de-la-Madeleine	12239	758 537 396 \$	767 640 \$
08005	Les Méchins	1 120	59 042 496 \$	59 408 \$
71095	L'Île-Cadieux	103	62 248 050 \$	62 611 \$
98020	L'Île-d'Anticosti	243	29 637 832 \$	29 704 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
84035	L'Île-du-Grand-Calumet	719	55 133 334 \$	55 622 \$
71060	L'Île-Perrot	10 736	895 615 386 \$	1 502 373 \$
41085	Lingwick	410	71 565 165 \$	71 930 \$
84082	L'Isle-aux-Allumettes	1 322	223 747 136 \$	225 108 \$
16023	L'Isle-aux-Coudres	1 267	131 956 364 \$	132 794 \$
17078	L'Islet	4 059	262 308 677 \$	354 990 \$
12043	L'Isle-Verte	1 498	100 619 473 \$	101 342 \$
84040	Litchfield	455	75 940 293 \$	76 298 \$
80055	Lochaber	415	33 913 053 \$	34 072 \$
80060	Lochaber-Partie-Ouest	654	68 963 740 \$	69 309 \$
98045	Longue-Pointe-de-Mingan	501	18 872 115 \$	18 929 \$
95032	Longue-Rive	1 101	36 106 764 \$	36 402 \$
85037	Lorrainville	1 322	60 792 558 \$	61 155 \$
33115	Lotbinière	875	114 728 772 \$	115 612 \$
51015	Louiseville	7 462	507 876 847 \$	851 801 \$
83010	Low	947	155 748 238 \$	156 673 \$
32065	Lyster	1 676	114 955 995 \$	115 612 \$
87058	Macamic	2 804	105 555 982 \$	106 293 \$
39165	Maddington	442	19 991 776 \$	20 094 \$
89015	Malartic	3 460	150 570 036 \$	177 641 \$
52095	Mandeville	2 068	247 177 145 \$	248 697 \$
NR960	Manicouagan	86	53 727 364 \$	54 166 \$
83065	Maniwaki	3 942	219 616 305 \$	292 379 \$
38028	Manseau	875	57 551 193 \$	57 952 \$
84065	Mansfield-et-Pontefract	2 211	148 546 428 \$	149 393 \$
06005	Maria	2 608	163 327 696 \$	164 245 \$
NR920	Maria-Chapdelaine	262	71 533 900 \$	71 930 \$
42065	Maricourt	498	45 140 715 \$	45 429 \$
55048	Marieville	10 436	818 802 940 \$	1 373 365 \$
04025	Marsoui	306	8 354 802 \$	8 445 \$
30035	Marston	677	72 829 700 \$	73 386 \$
44060	Martinville	487	39 413 207 \$	39 605 \$
51008	Maskinongé	2 283	160 314 011 \$	161 333 \$
53010	Massueville	519	27 374 738 \$	27 665 \$
99015	Matagami	1 534	80 030 507 \$	80 666 \$
08053	Matane	14 504	961 552 079 \$	1 613 034 \$
NR080	Matane	10	7 029 500 \$	6 989 \$
06045	Matapédia	674	39 847 350 \$	40 188 \$
NR620	Matawinie	85	41 521 796 \$	41 644 \$
80065	Mayo	602	79 320 263 \$	79 793 \$
NR350	Mékinac	5	45 163 300 \$	45 429 \$
42075	Melbourne	994	129 083 602 \$	129 881 \$
83060	Messines	1 606	169 888 906 \$	170 943 \$
93012	Métabetchouan--Lac-à-la-Croix	4 162	277 540 054 \$	383 238 \$
09048	Métis-sur-Mer	608	84 609 429 \$	85 034 \$
30040	Milan	276	37 351 000 \$	37 567 \$
76030	Mille-Isles	1 669	258 640 920 \$	260 345 \$
85075	Moffet	209	10 669 743 \$	10 775 \$
78055	Montcalm	630	124 819 840 \$	125 513 \$
14005	Mont-Carmel	1 120	70 587 991 \$	71 056 \$
83088	Montcerf-Lytton	704	45 869 484 \$	46 303 \$
80010	Montebello	991	96 788 051 \$	97 265 \$
09077	Mont-Joli	6 673	408 819 358 \$	685 809 \$
79088	Mont-Laurier	13 891	987 194 493 \$	1 611 869 \$
18050	Montmagny	11 569	761 235 818 \$	1 276 973 \$
80090	Montpellier	1 012	103 055 058 \$	103 672 \$
56097	Mont-Saint-Grégoire	3 094	341 122 614 \$	350 913 \$
79110	Mont-Saint-Michel	615	53 128 337 \$	53 583 \$
04015	Mont-Saint-Pierre	202	9 628 752 \$	9 610 \$
77050	Morin-Heights	3 994	715 396 438 \$	951 978 \$
80085	Mulgrave-et-Derry	233	103 733 030 \$	104 546 \$
03025	Murdochville	773	14 539 826 \$	14 561 \$
33085	N.-D.-Sacré-Coeur-Issoudun	858	76 682 838 \$	77 172 \$
80110	Namur	595	37 801 091 \$	38 149 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
30045	Nantes	1 386	88 198 161 \$	88 820 \$
68030	Napierville	3 591	291 008 171 \$	352 951 \$
98025	Natashquan	250	12 299 629 \$	12 522 \$
19010	N-Dame-Auxiliatrice-Buckland	787	73 963 367 \$	74 551 \$
85100	Nédélec	409	17 685 885 \$	17 764 \$
34007	Neuveville	4 011	369 507 142 \$	500 014 \$
05040	New Carlisle	1 371	75 271 537 \$	75 716 \$
05070	New Richmond	3 873	209 240 052 \$	272 576 \$
41037	Newport	739	111 096 656 \$	111 826 \$
50072	Nicolet	7 895	631 853 467 \$	1 059 728 \$
79030	Nominingue	2 040	422 289 922 \$	424 881 \$
92040	Normandin	3 145	178 526 381 \$	190 745 \$
87115	Normétal	862	13 686 524 \$	13 687 \$
45050	North Hatley	673	198 190 290 \$	199 482 \$
80015	Notre-Dame-de-Bon-Secours	264	71 552 300 \$	71 930 \$
39015	Notre-Dame-de-Ham	418	21 685 456 \$	21 841 \$
62055	Notre-Dame-de-la-Merci	990	224 231 502 \$	225 691 \$
80020	Notre-Dame-de-la-Paix	749	52 516 216 \$	52 710 \$
71065	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	10 721	1 098 293 077 \$	1 842 220 \$
92060	Notre-Dame-de-Lorette	188	10 949 440 \$	11 066 \$
32080	Notre-Dame-de-Lourdes	693	59 590 645 \$	59 990 \$
61045	Notre-Dame-de-Lourdes	2 705	165 313 817 \$	166 283 \$
35005	Notre-Dame-de-Montauban	761	87 074 509 \$	87 655 \$
79010	Notre-Dame-de-Pontmain	728	125 404 482 \$	126 096 \$
30010	Notre-Dame-des-Bois	904	97 718 753 \$	98 430 \$
15025	Notre-Dame-des-Monts	838	36 968 665 \$	37 275 \$
11045	Notre-Dame-des-Neiges	1 128	110 542 400 \$	111 244 \$
29120	Notre-Dame-des-Pins	1 288	84 819 186 \$	85 326 \$
61030	Notre-Dame-des-Prairies	9 252	676 392 340 \$	1 134 570 \$
12045	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	50	29 215 493 \$	29 413 \$
46100	Notre-Dame-de-Stanbridge	693	83 657 807 \$	84 161 \$
49075	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	1 444	82 728 793 \$	83 287 \$
49080	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	1 005	98 842 005 \$	99 595 \$
79005	Notre-Dame-du-Laus	1 565	305 458 605 \$	307 522 \$
37235	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	5 556	288 229 157 \$	483 415 \$
85090	Notre-Dame-du-Nord	1 110	51 905 688 \$	52 127 \$
12080	Notre-Dame-du-Portage	1 206	156 039 576 \$	156 964 \$
18040	Notre-Dame-du-Rosaire	388	32 696 604 \$	32 907 \$
06020	Nouvelle	1 720	92 100 502 \$	92 606 \$
56015	Noyan	1 312	151 401 195 \$	152 305 \$
45020	Ogden	782	209 355 575 \$	210 839 \$
72032	Oka	5 478	424 859 689 \$	712 601 \$
69037	Ormstown	3 634	294 293 121 \$	366 930 \$
84055	Otter Lake	1 119	142 992 499 \$	143 860 \$
13015	Packington	613	37 480 045 \$	37 858 \$
09040	Padoue	269	11 554 121 \$	11 649 \$
87025	Palmarolle	1 510	69 996 078 \$	70 474 \$
80037	Papineauville	2 164	178 892 317 \$	179 970 \$
38055	Parisville	540	35 820 930 \$	36 111 \$
05032	Paspébiac	3 222	155 692 981 \$	172 399 \$
02005	Percé	3 347	172 535 114 \$	197 734 \$
92010	Péribonka	466	78 185 128 \$	78 628 \$
16005	Petite-Rivière-Saint-François	759	234 611 775 \$	236 175 \$
03015	Petite-Vallée	180	8 850 985 \$	9 028 \$
94205	Petit-Saguenay	722	29 075 347 \$	29 121 \$
77030	Piedmont	2 914	553 076 608 \$	556 510 \$
50113	Pierreville	2 189	155 184 719 \$	156 091 \$
71070	Pincourt	14 554	1 262 807 644 \$	2 118 290 \$
30020	Piopolis	367	74 169 700 \$	74 551 \$
80045	Plaisance	1 116	73 836 697 \$	74 260 \$
32040	Plessisville	6 766	348 318 724 \$	584 175 \$
32045	Plessisville	2 723	187 859 876 \$	188 998 \$
13095	Pohénégamook	2 800	192 936 411 \$	194 240 \$
06030	Pointe-à-la-Croix	1 508	60 800 483 \$	61 155 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
96030	Pointe-aux-Outardes	1 348	81 994 272 \$	82 414 \$
71055	Pointe-des-Cascades	1 363	99 733 656 \$	100 469 \$
71140	Pointe-Fortune	557	48 118 560 \$	48 342 \$
96025	Pointe-Lebel	2 008	87 011 980 \$	87 655 \$
NR840	Pontiac	0	12 055 575 \$	12 231 \$
34017	Pont-Rouge	8 925	551 984 024 \$	925 769 \$
84020	Portage-du-Fort	268	15 261 635 \$	15 434 \$
97022	Port-Cartier	6 826	516 852 531 \$	861 120 \$
02047	Port-Daniel-Gascons	2 436	88 429 906 \$	89 111 \$
34048	Portneuf	3 144	195 255 962 \$	207 344 \$
NR340	Portneuf	0	38 474 835 \$	38 731 \$
95040	Portneuf-sur-Mer	759	27 242 897 \$	27 374 \$
45030	Potton	1 829	627 832 171 \$	631 934 \$
87035	Pouliaries	700	21 663 063 \$	21 841 \$
88090	Preissac	802	86 729 907 \$	87 364 \$
75040	Prévost	12 719	1 063 080 908 \$	1 783 103 \$
09065	Price	1 709	58 418 217 \$	58 825 \$
32033	Princeville	5 722	352 625 350 \$	591 456 \$
42032	Racine	1 245	177 903 839 \$	179 097 \$
96040	Ragueneau	1 389	47 808 585 \$	48 050 \$
87010	Rapide-Danseur	334	22 919 353 \$	23 006 \$
84100	Rapides-des-Joachims	131	12 122 482 \$	12 231 \$
62037	Rawdon	10 626	937 442 190 \$	1 572 555 \$
85105	Rémigny	278	12 785 032 \$	12 813 \$
42098	Richmond	3 318	203 797 654 \$	233 554 \$
71133	Rigaud	7 566	806 673 491 \$	1 352 980 \$
10043	Rimouski	47 687	3 587 349 407 \$	5 876 989 \$
80078	Ripon	1 570	152 358 179 \$	153 470 \$
06035	Ristigouche-Partie-Sud-Est	169	7 861 089 \$	7 863 \$
04020	Rivière-à-Claude	126	7 041 600 \$	6 989 \$
34135	Rivière-à-Pierre	665	76 380 125 \$	76 880 \$
98055	Rivière-au-Tonnerre	300	13 919 305 \$	13 978 \$
71005	Rivière-Beaudette	1 960	214 761 105 \$	216 081 \$
13025	Rivière-Bleue	1 294	61 219 137 \$	61 737 \$
12072	Rivière-du-Loup	19 695	1 549 955 394 \$	3 334 934 \$
94215	Rivière-Éternité	479	24 447 865 \$	24 462 \$
89010	Rivière-Héva	1 529	83 609 969 \$	84 161 \$
14065	Rivière-Ouelle	1 061	115 463 015 \$	116 194 \$
79037	Rivière-Rouge	4 681	489 982 210 \$	493 025 \$
98050	Rivière-Saint-Jean	239	8 387 071 \$	8 445 \$
91025	Roberval	10 190	617 144 867 \$	1 035 266 \$
88010	Rochebaucourt	161	3 314 828 \$	3 203 \$
87015	Roquemaure	432	17 095 667 \$	17 182 \$
55037	Rougemont	2 765	280 565 603 \$	282 478 \$
86042	Rouyn-Noranda	41 475	2 851 561 288 \$	4 783 189 \$
48015	Roxton	1 101	133 757 075 \$	134 541 \$
48010	Roxton Falls	1 273	71 395 702 \$	71 930 \$
47047	Roxton Pond	3 713	334 739 663 \$	426 628 \$
95010	Sacré-Coeur	1 889	92 649 684 \$	93 188 \$
31130	Sacré-Coeur-de-Jésus	562	51 424 362 \$	51 836 \$
17015	Saint-Adalbert	528	40 654 741 \$	41 061 \$
08030	Saint-Adelme	486	22 915 724 \$	23 006 \$
35015	Saint-Adelphe	954	80 930 951 \$	81 540 \$
77065	Saint-Adolphe-d'Howard	3 753	814 477 989 \$	1 038 178 \$
40010	Saint-Adrien	508	41 742 486 \$	41 935 \$
31095	Saint-Adrien-d'Irlande	388	34 634 187 \$	34 946 \$
33045	Saint-Agapit	3 782	262 297 778 \$	334 314 \$
53015	Saint-Aimé	507	104 327 680 \$	105 128 \$
15030	Saint-Aimé-des-Lacs	1 099	83 896 182 \$	84 452 \$
79022	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	815	86 972 037 \$	87 655 \$
34097	Saint-Alban	1 237	94 272 954 \$	94 936 \$
39085	Saint-Albert	1 534	109 589 581 \$	110 370 \$
56055	Saint-Alexandre	2 546	260 647 648 \$	262 384 \$
14035	Saint-Alexandre-de-Kamouraska	2 105	131 155 698 \$	131 920 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
07065	Saint-Alexandre-des-Lacs	263	9 518 250 \$	9 610 \$
63023	Saint-Alexis	1 400	132 853 472 \$	133 667 \$
06050	Saint-Alexis-de-Matapédia	535	19 205 218 \$	19 220 \$
51065	Saint-Alexis-des-Monts	3 083	291 750 380 \$	300 242 \$
27015	Saint-Alfred	503	37 331 924 \$	37 567 \$
05065	Saint-Alphonse	702	31 743 791 \$	32 034 \$
47010	Saint-Alphonse-de-Granby	3 116	302 775 832 \$	323 247 \$
62025	Saint-Alphonse-Rodriguez	3 160	365 813 105 \$	390 809 \$
94255	Saint-Ambroise	3 603	217 166 319 \$	270 829
61040	Saint-Ambroise-de-Kildare	3 869	290 538 712 \$	378 578 \$
10030	Saint-Anaclet-de-Lessard	3 095	195 098 250 \$	200 646 \$
14040	Saint-André	678	53 087 401 \$	53 292 \$
80027	Saint-André-Avellin	3 757	257 846 822 \$	328 781 \$
76008	Saint-André-d'Argenteuil	3 281	286 899 528 \$	317 714 \$
06040	Saint-André-de-Restigouche	153	7 456 526 \$	7 572 \$
91010	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	486	24 080 018 \$	24 171 \$
69070	Saint-Anicet	2 546	378 960 586 \$	381 490 \$
19062	Saint-Anselme	3 598	285 062 492 \$	345 962 \$
18070	Saint-Antoine/l'Isle-aux-Grues	145	32 136 035 \$	32 325 \$
33095	Saint-Antoine-de-Tilly	1 641	213 888 980 \$	215 207 \$
57075	Saint-Antoine-sur-Richelieu	1 694	212 353 000 \$	213 751 \$
12015	Saint-Antonin	4 084	238 685 816 \$	322 956 \$
33090	Saint-Apollinaire	5 280	409 449 064 \$	666 298 \$
46017	Saint-Armand	1 269	181 298 120 \$	182 591 \$
12065	Saint-Arsène	1 263	81 675 805 \$	82 122 \$
13100	Saint-Athanase	306	11 120 229 \$	11 066 \$
17055	Saint-Aubert	1 402	136 458 868 \$	137 453 \$
92005	Saint-Augustin	396	17 591 040 \$	17 764 \$
98012	Saint-Augustin	788	25 937 890 \$	26 209 \$
30005	Saint-Augustin-de-Woburn	690	63 524 474 \$	64 067 \$
51025	Saint-Barnabé	1 210	82 359 712 \$	82 996 \$
54105	Saint-Barnabé-Sud	880	128 009 830 \$	128 717 \$
52055	Saint-Barthélemy	1 915	152 965 513 \$	154 052 \$
34038	Saint-Basile	2 550	174 471 812 \$	175 602 \$
28025	Saint-Benjamin	888	58 498 071 \$	58 825 \$
29100	Saint-Benoît-Labre	1 655	114 079 432 \$	114 738 \$
26055	Saint-Bernard	2 158	205 449 769 \$	206 762 \$
68005	Saint-Bernard-de-Lacolle	1 471	209 065 962 \$	210 548 \$
54115	Saint-Bernard-de-Michaudville	510	86 896 577 \$	87 364 \$
56065	Saint-Blaise-sur-Richelieu	1 847	252 618 956 \$	254 230 \$
49125	Saint-Bonaventure	1 016	99 673 293 \$	100 178 \$
51085	Saint-Boniface	4 465	278 987 468 \$	402 458 \$
93030	Saint-Bruno	2 651	159 365 030 \$	160 459 \$
85045	Saint-Bruno-de-Guigues	1 136	62 668 919 \$	63 193 \$
14010	Saint-Bruno-de-Kamouraska	538	29 311 393 \$	29 413 \$
63055	Saint-Calixte	6 127	440 945 755 \$	739 683 \$
40025	Saint-Camille	530	53 632 836 \$	53 875 \$
28070	Saint-Camille-de-Lellis	856	48 956 289 \$	49 215 \$
34078	Saint-Casimir	1 483	79 947 502 \$	80 375 \$
50030	Saint-Célestin	785	43 952 383 \$	44 265 \$
50035	Saint-Célestin	614	70 567 640 \$	71 056 \$
55023	Saint-Césaire	5 848	502 967 718 \$	843 647 \$
61035	Saint-Charles-Borromée	13 204	1 044 473 748 \$	1 751 943 \$
19097	Saint-Charles-de-Bellechasse	2 265	199 923 017 \$	201 229 \$
94260	Saint-Charles-de-Bourget	725	43 775 473 \$	43 973 \$
09010	Saint-Charles-Garnier	265	9 792 831 \$	9 901 \$
57057	Saint-Charles-sur-Richelieu	1 637	259 958 984 \$	261 510 \$
39060	Saint-Christophe-d'Arthabaska	3 025	203 821 716 \$	209 674 \$
69017	Saint-Chrysostome	2 592	218 178 403 \$	219 575 \$
42100	Saint-Claude	1 128	116 517 042 \$	117 359 \$
11005	Saint-Clément	498	20 816 027 \$	20 967 \$
07090	Saint-Cléophas	355	10 727 668 \$	10 775 \$
52075	Saint-Cléophas-de-Brandon	279	17 567 664 \$	17 764 \$
71045	Saint-Clet	1 731	165	

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
62065	Saint-Côme	2 269	298 135 150 \$	299 950 \$
29057	Saint-Côme-Linière	3 253	175 134 578 \$	193 948 \$
52062	Saint-Cuthbert	1 856	210 475 972 \$	211 713 \$
12005	Saint-Cyprien	1 157	59 173 467 \$	59 699 \$
28040	Saint-Cyprien	553	33 385 140 \$	33 490 \$
17045	Saint-Cyrille-de-Lessard	751	48 311 164 \$	48 633 \$
49070	Saint-Cyrille-de-Wendover	4 485	292 972 356 \$	422 551 \$
07105	Saint-Damase	414	24 606 070 \$	24 753 \$
54017	Saint-Damase	2 544	287 915 469 \$	289 758 \$
17040	Saint-Damase-de-L'Islet	602	31 277 276 \$	31 451 \$
62075	Saint-Damien	2 005	246 527 543 \$	248 114 \$
19030	Saint-Damien-de-Buckland	2 069	156 755 703 \$	157 838 \$
53005	Saint-David	831	144 508 593 \$	145 316 \$
94245	Saint-David-de-Falardeau	2 711	547 370 401 \$	550 977 \$
14055	Saint-Denis	511	72 970 778 \$	73 386 \$
42025	Saint-Denis-de-Brompton	3 546	464 199 395 \$	563 208 \$
57068	Saint-Denis-sur-Richelieu	2 301	307 554 872 \$	309 560 \$
52090	Saint-Didace	591	94 285 022 \$	94 936 \$
54060	Saint-Dominique	2 411	250 414 963 \$	251 900 \$
88065	Saint-Dominique-du-Rosaire	456	16 244 981 \$	16 308 \$
09030	Saint-Donat	894	53 484 234 \$	53 875 \$
62060	Saint-Donat	4 152	1 169 273 630 \$	1 614 781 \$
77022	Sainte-Adèle	12 485	1 588 886 917 \$	3 123 137 \$
33017	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	1 170	129 388 863 \$	130 173 \$
78032	Sainte-Agathe-des-Monts	10 260	1 373 783 386 \$	2 027 723 \$
09035	Sainte-Angèle-de-Méridci	1 053	42 186 989 \$	42 517 \$
55030	Sainte-Angèle-de-Monnoir	1 871	162 532 572 \$	163 662 \$
51055	Sainte-Angèle-de-Prémont	639	35 443 600 \$	35 528 \$
21030	Sainte-Anne-de-Beaupré	2 902	220 637 398 \$	222 196 \$
37205	Sainte-Anne-de-la-Pérade	2 113	167 600 295 \$	168 613 \$
14090	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1 707	102 510 885 \$	103 090 \$
42050	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	614	62 668 648 \$	63 193 \$
56060	Sainte-Anne-de-Sabrevois	2 081	220 516 422 \$	221 905 \$
77035	Sainte-Anne-des-Lacs	3 499	625 146 340 \$	737 645 \$
53065	Sainte-Anne-de-Sorel	2 801	207 311 213 \$	208 509 \$
79115	Sainte-Anne-du-Lac	614	59 440 574 \$	59 699 \$
39150	Sainte-Anne-du-Sault	1 264	77 282 051 \$	77 754 \$
18025	Sainte-Apolline-de-Patton	603	54 002 780 \$	54 457 \$
28015	Sainte-Aurélie	918	66 305 839 \$	66 688 \$
69065	Sainte-Barbe	1 404	176 321 750 \$	177 349 \$
62020	Sainte-Béatrix	1 889	180 813 263 \$	182 009 \$
56105	Sainte-Brigide-d'Iberville	1 354	211 826 476 \$	213 169 \$
22045	Sainte-Brigitte-de-Laval	6 146	423 282 656 \$	709 980 \$
49085	Sainte-Brigitte-des-Saults	771	84 549 400 \$	85 034 \$
22005	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	6 795	552 764 682 \$	927 225 \$
38060	Sainte-Cécile-de-Lévrard	347	26 876 895 \$	27 083 \$
47055	Sainte-Cécile-de-Milton	2 085	182 800 440 \$	184 047 \$
30050	Sainte-Cécile-de-Whitton	894	80 696 248 \$	81 249 \$
48020	Sainte-Christine	690	74 327 842 \$	74 842 \$
34105	Sainte-Christine-d'Auvergne	465	84 287 944 \$	84 743 \$
19055	Sainte-Claire	3 361	279 777 485 \$	320 627 \$
31060	Sainte-Clotilde-de-Beauce	656	54 927 427 \$	55 331 \$
68020	Sainte-Clotilde-de-Châteauguay	1 692	179 995 620 \$	181 135 \$
39117	Sainte-Clotilde-de-Horton	1 591	106 645 380 \$	107 458 \$
33102	Sainte-Croix	2 426	243 290 525 \$	244 911 \$
49100	Saint-Edmond-de-Grantham	692	73 862 994 \$	74 260 \$
92050	Saint-Edmond-les-Plaines	395	16 746 266 \$	16 890 \$
68045	Saint-Édouard	1 325	142 842 913 \$	143 860 \$
85015	Saint-Édouard-de-Fabre	654	35 863 166 \$	36 111 \$
33080	Saint-Édouard-de-Lotbinière	1 271	125 274 835 \$	126 096 \$
51050	Saint-Édouard-de-Maskinongé	792	44 722 040 \$	45 138 \$
44055	Sainte-Edwidge-de-Clifton	481	68 451 015 \$	69 018 \$
52030	Sainte-Élisabeth	1 5		

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
62070	Sainte-Émélie-de-l'Énergie	1 638	144 662 844 \$	145 607 \$
50005	Sainte-Eulalie	902	78 540 600 \$	78 919 \$
18035	Sainte-Euphémie-sur-Riv-du-Sud	337	21 573 310 \$	21 841 \$
20010	Sainte-Famille	863	130 453 905 \$	131 337 \$
08023	Sainte-Félicité	1 182	54 371 906 \$	54 748 \$
17025	Sainte-Félicité	400	22 245 220 \$	22 423 \$
09085	Sainte-Flavie	929	82 960 185 \$	83 578 \$
07010	Sainte-Florence	404	13 086 560 \$	13 105 \$
11030	Sainte-Françoise	398	20 783 523 \$	20 967 \$
38035	Sainte-Françoise	482	38 365 713 \$	38 731 \$
37215	Sainte-Geneviève-de-Batiscan	1 059	96 756 120 \$	97 265 \$
52040	Sainte-Geneviève-de-Berthier	2 393	193 702 760 \$	194 822 \$
87030	Sainte-Germaine-Boulé	924	34 526 897 \$	34 654 \$
88085	Sainte-Gertrude-Manneville	778	29 741 735 \$	29 995 \$
91030	Sainte-Hedwidge	821	39 148 522 \$	39 314 \$
14025	Sainte-Hélène	915	52 856 422 \$	53 292 \$
54095	Sainte-Hélène-de-Bagot	1 713	179 202 645 \$	180 261 \$
39035	Sainte-Hélène-de-Chester	377	38 684 730 \$	39 023 \$
87070	Sainte-Hélène-de-Mancebourg	341	14 156 932 \$	14 269 \$
26040	Sainte-Hénédine	1 229	111 565 300 \$	112 409 \$
07040	Sainte-Irène	326	19 632 873 \$	19 803 \$
09020	Sainte-Jeanne-d'Arc	307	16 215 413 \$	16 308 \$
92015	Sainte-Jeanne-d'Arc	1 105	60 131 946 \$	60 573 \$
63060	Sainte-Julienne	9 652	623 190 692 \$	1 045 458 \$
28045	Sainte-Justine	1 839	94 460 741 \$	94 936 \$
71115	Sainte-Justine-de-Newton	936	124 374 754 \$	125 222 \$
51075	Saint-Élie-de-Caxton	1 952	139 167 514 \$	140 074 \$
11035	Saint-Éloi	315	20 334 989 \$	20 385 \$
17060	Sainte-Louise	698	40 416 502 \$	40 770 \$
50095	Saint-Elphège	294	45 095 040 \$	45 429 \$
09092	Sainte-Luce	2 846	227 674 717 \$	229 185 \$
18020	Sainte-Lucie-de-Beauregard	304	17 289 036 \$	17 473 \$
78020	Sainte-Lucie-des-Laurentides	1 295	176 308 246 \$	177 349 \$
05050	Saint-Elzéar	479	19 999 554 \$	20 094 \$
26022	Saint-Elzéar	2 163	173 590 798 \$	174 728 \$
13085	Saint-Elzéar-de-Témiscouata	347	13 777 844 \$	13 978 \$
54025	Sainte-Madeleine	2 393	181 552 645 \$	182 591 \$
62030	Sainte-Marcelline-de-Kildare	1 572	147 699 571 \$	148 519 \$
26035	Sainte-Marguerite	1 098	111 778 571 \$	112 409 \$
77012	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	2 804	445 681 726 \$	448 469 \$
07005	Sainte-Marguerite-Marie	193	7 764 914 \$	7 863 \$
38015	Sainte-Marie-de-Blandford	454	41 381 032 \$	41 644 \$
54030	Sainte-Marie-Madeleine	2 980	290 702 333 \$	292 670 \$
63005	Sainte-Marie-Salomé	1 177	87 206 165 \$	87 655 \$
71110	Sainte-Marthe	1 096	166 518 697 \$	167 448 \$
70012	Sainte-Martine	5 162	453 494 593 \$	722 793 \$
61050	Sainte-Mélanie	2 931	244 738 318 \$	246 367 \$
80125	Saint-Émile-de-Suffolk	572	60 423 895 \$	60 864 \$
50057	Sainte-Monique	570	71 952 763 \$	72 512 \$
93075	Sainte-Monique	859	90 152 567 \$	90 859 \$
08040	Sainte-Paule	203	24 406 621 \$	24 462 \$
17030	Sainte-Perpétue	1 776	86 106 800 \$	86 782 \$
50050	Sainte-Perpétue	988	104 422 155 \$	105 128 \$
20030	Sainte-Pétronille	1 054	171 379 483 \$	172 399 \$
29112	Saint-Éphrem-de-Beauce	2 569	166 573 986 \$	167 739 \$
12030	Saint-Épiphane	856	39 050 948 \$	39 314 \$
31050	Sainte-Praxède	382	76 754 933 \$	77 172 \$
11015	Sainte-Rita	304	17 634 110 \$	17 764 \$
28030	Sainte-Rose-de-Watford	776	51 377 547 \$	51 836 \$
94230	Sainte-Rose-du-Nord	415	34 253 980 \$	34 363 \$
28065	Sainte-Sabine	385	27 057 696 \$	27 374 \$
46105	Sainte-Sabine	1 136	122 600 789 \$	123 475 \$
39105	Sainte-Séraphine	380	38 225 275 \$	38 440 \$
75028	Sainte-Sophie	14 014	963 782 019 \$	1 616 529 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
38040	Sainte-Sophie-de-Lévrard	754	60 575 319 \$	60 864 \$
32023	Sainte-Sophie-d'Halifax	674	55 447 538 \$	55 913 \$
63030	Saint-Esprit	1 942	216 789 960 \$	218 119 \$
35050	Sainte-Thècle	2 517	182 241 500 \$	183 465 \$
02010	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	1 061	36 437 330 \$	36 693 \$
83055	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	529	81 476 766 \$	82 122 \$
70030	Saint-Étienne-de-Beauharnois	799	105 448 399 \$	106 002 \$
45100	Saint-Étienne-de-Bolton	550	119 981 580 \$	120 854 \$
51090	Saint-Étienne-des-Grès	4 337	261 910 239 \$	371 880 \$
49105	Saint-Eugène	1 096	115 610 671 \$	116 486 \$
92065	Saint-Eugène-d'Argentenay	541	23 597 837 \$	23 880 \$
85085	Saint-Eugène-de-Guigues	459	28 903 079 \$	29 121 \$
10075	Saint-Eugène-de-Ladrière	423	34 741 371 \$	34 946 \$
51040	Sainte-Ursule	1 352	89 143 431 \$	89 694 \$
13030	Saint-Eusèbe	609	34 685 343 \$	34 946 \$
29025	Saint-Évariste-de-Forsyth	530	57 465 119 \$	57 952 \$
53025	Sainte-Victoire-de-Sorel	2 514	219 494 461 \$	221 031 \$
10070	Saint-Fabien	1 925	114 085 805 \$	114 738 \$
18015	Saint-Fabien-de-Panet	998	56 769 256 \$	57 078 \$
78047	Saint-Faustin-Lac-Carré	3 539	581 234 349 \$	705 320 \$
91042	Saint-Félicien	10 330	709 095 185 \$	1 189 318 \$
88060	Saint-Félix-de-Dalquier	860	38 972 768 \$	39 314 \$
49005	Saint-Félix-de-Kingsey	1 578	129 233 128 \$	130 173 \$
62007	Saint-Félix-de-Valois	6 102	478 386 723 \$	802 586 \$
94225	Saint-Félix-d'Otis	821	82 134 174 \$	82 705 \$
32013	Saint-Ferdinand	2 082	209 584 317 \$	210 839 \$
21010	Saint-Ferréol-les-Neiges	3 064	460 041 555 \$	473 223 \$
33052	Saint-Flavien	1 614	132 447 435 \$	133 376 \$
31030	Saint-Fortunat	277	33 911 143 \$	34 072 \$
20005	Saint-François	513	107 325 119 \$	108 040 \$
18060	Saint-François/Rivière-du-Sud	1 632	129 437 785 \$	130 173 \$
06055	Saint-François-d'Assise	698	23 652 493 \$	23 880 \$
91015	Saint-François-de-Sales	660	29 475 028 \$	29 704 \$
50128	Saint-François-du-Lac	1 993	139 933 670 \$	140 948 \$
42020	Saint-François-Xavier-Brompton	2 120	160 479 995 \$	161 624 \$
12025	Saint-François-Xavier-de-Viger	253	15 436 692 \$	15 434 \$
27065	Saint-Frédéric	1 082	61 974 841 \$	62 320 \$
94235	Saint-Fulgence	1 981	130 605 806 \$	131 337 \$
52080	Saint-Gabriel	2 892	143 192 794 \$	144 151 \$
52085	Saint-Gabriel-de-Brandon	2 724	241 041 806 \$	242 581 \$
09025	Saint-Gabriel-de-Rimouski	1 179	60 896 505 \$	61 155 \$
22025	Saint-Gabriel-de-Valcartier	3 013	296 206 651 \$	304 610 \$
14075	Saint-Gabriel-Lalemant	802	32 204 857 \$	32 325 \$
93035	Saint-Gédéon	2 038	191 895 039 \$	193 075 \$
29013	Saint-Gédéon-de-Beauce	2 272	130 043 062 \$	130 755 \$
29073	Saint-Georges	31 736	2 121 491 795 \$	4 038 632 \$
56010	Saint-Georges-de-Clarenceville	1 068	169 633 634 \$	170 651 \$
40032	Saint-Georges-de-Windsor	928	79 962 974 \$	80 375 \$
53085	Saint-Gérard-Majella	258	33 720 918 \$	34 072 \$
14045	Saint-Germain	277	25 646 023 \$	25 918 \$
49048	Saint-Germain-de-Grantham	4 675	369 754 037 \$	547 773 \$
19075	Saint-Gervais	2 112	172 359 144 \$	173 564 \$
34060	Saint-Gilbert	300	17 597 860 \$	17 764 \$
33035	Saint-Gilles	2 256	179 343 126 \$	180 553 \$
05015	Saint-Godefroi	427	15 274 621 \$	15 434 \$
49113	Saint-Guillaume	1 583	149 760 012 \$	150 849 \$
11020	Saint-Guy	90	7 146 188 \$	7 280 \$
19068	Saint-Henri	5 235	461 408 261 \$	750 750 \$
93070	Saint-Henri-de-Taillon	785	103 697 840 \$	104 255 \$
44015	Saint-Herménégilde	711	111 174 107 \$	111 826 \$
29020	Saint-Hilaire-de-Dorset	100	31 285 980 \$	31 451 \$
16050	Saint-Hilarion	1 201	86 075 059 \$	86 491 \$
75045	Saint-Hippolyte	8 396	1 043 110 860 \$	1 749 613 \$
942				

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
29038	Saint-Honoré-de-Shenley	1 613	115 135 058 \$	115 903 \$
13090	Saint-Honoré-de-Témiscouata	779	35 608 605 \$	35 819 \$
12010	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 257	103 706 405 \$	104 255 \$
54100	Saint-Hugues	1 253	164 987 027 \$	165 992 \$
54048	Saint-Hyacinthe	54 078	4 888 042 815 \$	8 707 554 \$
52045	Saint-Ignace-de-Loyola	2 091	147 745 080 \$	148 810 \$
46095	Saint-Ignace-de-Stanbridge	652	90 929 124 \$	91 441 \$
15005	Saint-Irénée	653	101 579 962 \$	102 216 \$
26063	Saint-Isidore	2 987	260 311 066 \$	262 093 \$
41012	Saint-Isidore-de-Clifton	735	89 024 010 \$	89 694 \$
63013	Saint-Jacques	4 069	313 673 240 \$	424 299 \$
31025	Saint-Jacques/Wolfestown	191	23 610 344 \$	23 880 \$
31140	Saint-Jacques-de-Leeds	700	64 333 023 \$	64 649 \$
68040	Saint-Jacques-le-Mineur	1 672	175 779 734 \$	176 767 \$
33065	Saint-Janvier-de-Joly	989	78 901 812 \$	79 501 \$
20015	Saint-Jean	949	196 043 867 \$	197 443 \$
31100	Saint-Jean-de-Brébeuf	352	38 286 130 \$	38 440 \$
08010	Saint-Jean-de-Cherbourg	190	6 361 803 \$	6 407 \$
11010	Saint-Jean-de-Dieu	1 626	68 122 626 \$	68 435 \$
13010	Saint-Jean-de-la-Lande	313	20 203 888 \$	20 385 \$
62015	Saint-Jean-de-Matha	4 408	414 622 043 \$	598 153 \$
17070	Saint-Jean-Port-Joli	3 377	251 312 280 \$	288 011 \$
21020	Saint-Joachim	1 507	106 836 317 \$	107 458 \$
47040	Saint-Joachim-de-Shefford	1 222	123 919 682 \$	124 640 \$
27043	Saint-Joseph-de-Beauce	4 756	288 364 040 \$	432 162 \$
31045	Saint-Joseph-de-Coleraine	1 877	162 486 447 \$	163 662 \$
14030	Saint-Joseph-de-Kamouraska	415	29 154 417 \$	29 413 \$
09070	Saint-Joseph-de-Lepage	515	30 287 706 \$	30 577 \$
27050	Saint-Joseph-des-Érables	423	35 680 250 \$	35 819 \$
53050	Saint-Joseph-de-Sorel	1 611	175 783 575 \$	177 058 \$
54110	Saint-Jude	1 279	140 435 043 \$	141 239 \$
27055	Saint-Jules	583	44 611 578 \$	44 847 \$
31035	Saint-Julien	408	30 051 136 \$	30 286 \$
18005	Saint-Just-de-Bretenières	715	37 960 716 \$	38 149 \$
13040	Saint-Juste-du-Lac	594	33 838 359 \$	34 072 \$
51045	Saint-Justin	1 038	84 996 223 \$	85 617 \$
87120	Saint-Lambert	214	4 332 224 \$	4 368 \$
26070	Saint-Lambert-de-Lauzon	6 454	500 448 138 \$	839 570 \$
20020	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 606	257 893 684 \$	259 472 \$
71105	Saint-Lazare	19 671	2 183 167 443 \$	3 662 016 \$
19050	Saint-Lazare-de-Bellechasse	1 198	95 573 333 \$	96 101 \$
08065	Saint-Léandre	416	20 326 683 \$	20 385 \$
50042	Saint-Léonard-d'Aston	2 297	176 872 951 \$	177 932 \$
34115	Saint-Léonard-de-Portneuf	1 053	76 841 664 \$	77 463 \$
19020	Saint-Léon-de-Standon	1 161	87 749 648 \$	88 238 \$
07030	Saint-Léon-le-Grand	996	36 713 132 \$	36 984 \$
51035	Saint-Léon-le-Grand	1 003	84 895 365 \$	85 326 \$
54072	Saint-Liboire	3 098	263 934 264 \$	271 411 \$
63065	Saint-Liguori	1 984	173 679 409 \$	174 728 \$
63048	Saint-Lin-Laurentides	18 324	1 156 954 655 \$	1 940 650 \$
54120	Saint-Louis	779	86 685 969 \$	87 364 \$
39170	Saint-Louis-de-Blandford	916	78 247 220 \$	78 628 \$
28035	Saint-Louis-de-Gonzague	425	33 489 803 \$	33 781 \$
70035	Saint-Louis-de-Gonzague	1 417	180 898 425 \$	182 009 \$
13080	Saint-Louis-du-Ha! Ha!	1 339	53 339 378 \$	53 583 \$
28060	Saint-Luc-de-Bellechasse	493	40 326 101 \$	40 479 \$
37225	Saint-Luc-de-Vincennes	617	37 228 056 \$	37 567 \$
49030	Saint-Lucien	1 639	133 770 156 \$	134 541 \$
30072	Saint-Ludger	1 234	70 506 834 \$	71 056 \$
93080	Saint-Ludger-de-Milot	668	38 740 533 \$	39 023 \$
28075	Saint-Magloire	721	52 750 777 \$	53 001 \$
49095	Saint-Majorique-de-Grantham	1 281	110 058 198 \$	110 661 \$
19025	Saint-Malachie	1 528	112 829 729 \$	113 573 \$
44003				

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
88040	Saint-Marc-de-Figuery	794	39 073 001 \$	39 314 \$
34065	Saint-Marc-des-Carières	2 925	161 728 336 \$	162 789 \$
13020	Saint-Marc-du-Lac-Long	434	24 424 988 \$	24 462 \$
17020	Saint-Marcel	444	36 570 383 \$	36 693 \$
54125	Saint-Marcel-de-Richelieu	549	76 712 723 \$	77 172 \$
10025	Saint-Marcellin	345	33 126 379 \$	33 198 \$
57050	Saint-Marc-sur-Richelieu	2 093	279 224 508 \$	281 021 \$
29045	Saint-Martin	2 482	144 543 636 \$	145 607 \$
11050	Saint-Mathieu-de-Rioux	672	57 649 287 \$	57 952 \$
88050	Saint-Mathieu-d'Harricana	702	60 697 541 \$	61 155 \$
51070	Saint-Mathieu-du-Parc	1 415	166 864 009 \$	168 030 \$
37230	Saint-Maurice	2 910	169 624 736 \$	170 651 \$
04010	Saint-Maxime-du-Mont-Louis	1 123	43 903 070 \$	44 265 \$
11025	Saint-Médard	219	7 195 745 \$	7 280 \$
68050	Saint-Michel	2 924	322 358 827 \$	324 412 \$
19110	Saint-Michel-de-Bellechasse	1 847	205 259 019 \$	206 471 \$
62085	Saint-Michel-des-Saints	2 451	420 036 341 \$	422 843 \$
13065	Saint-Michel-du-Squatec	1 201	58 473 033 \$	58 825 \$
12020	Saint-Modeste	1 165	74 599 321 \$	75 133 \$
07095	Saint-Moïse	574	23 689 222 \$	23 880 \$
37240	Saint-Narcisse	1 788	121 251 171 \$	122 019 \$
33030	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	1 131	117 889 601 \$	118 524 \$
10015	Saint-Narcisse-de-Rimouski	1 016	67 947 642 \$	68 435 \$
93045	Saint-Nazaire	2 150	97 250 386 \$	97 848 \$
48050	Saint-Nazaire-d'Acton	822	102 341 820 \$	103 090 \$
19015	Saint-Nazaire-de-Dorchester	361	25 967 106 \$	26 209 \$
19045	Saint-Nérée	756	63 914 684 \$	64 358 \$
07100	Saint-Noël	441	12 398 805 \$	12 522 \$
52070	Saint-Norbert	1 031	99 128 284 \$	99 886 \$
39043	Saint-Norbert-d'Arthabaska	1 211	93 202 017 \$	93 771 \$
09055	Saint-Octave-de-Métis	516	22 805 186 \$	23 006 \$
27035	Saint-Odilon-de-Cranbourne	1 466	108 207 206 \$	108 914 \$
17005	Saint-Omer	302	24 331 400 \$	24 462 \$
14080	Saint-Onésime-d'Ixworth	565	32 904 035 \$	33 198 \$
53032	Saint-Ours	1 759	197 121 608 \$	198 317 \$
14070	Saint-Pacôme	1 652	83 791 466 \$	84 452 \$
17010	Saint-Pamphile	2 692	129 984 673 \$	130 755 \$
14018	Saint-Pascal	3 515	214 911 121 \$	260 636 \$
33025	Saint-Patrice-de-Beaurivage	1 077	114 557 945 \$	115 321 \$
68025	Saint-Patrice-de-Sherrington	1 970	249 772 688 \$	251 318 \$
61005	Saint-Paul	5 398	347 292 019 \$	574 856 \$
55015	Saint-Paul-d'Abbotsford	2 810	312 985 914 \$	315 094 \$
12035	Saint-Paul-de-la-Croix	375	18 047 370 \$	18 055 \$
56035	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	1 862	221 760 822 \$	223 070 \$
18030	Saint-Paul-de-Montminy	808	68 440 268 \$	69 018 \$
51060	Saint-Paulin	1 548	95 221 566 \$	95 809 \$
19005	Saint-Philémon	755	70 244 653 \$	70 765 \$
29065	Saint-Philibert	368	28 443 504 \$	28 539 \$
14060	Saint-Philippe-de-Néri	882	44 012 097 \$	44 265 \$
54008	Saint-Pie	5 573	487 947 954 \$	668 336 \$
49130	Saint-Pie-de-Guire	456	56 508 100 \$	56 787 \$
61020	Saint-Pierre	323	36 814 030 \$	36 984 \$
18055	Saint-Pierre/Rivière-du-Sud	938	80 310 926 \$	80 957 \$
32050	Saint-Pierre-Baptiste	502	62 717 378 \$	63 193 \$
31135	Saint-Pierre-de-Broughton	908	87 816 235 \$	88 238 \$
13075	Saint-Pierre-de-Lamy	117	9 472 680 \$	9 610 \$
20025	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	1 827	201 855 159 \$	203 267 \$
38065	Saint-Pierre-les-Becquets	1 208	98 317 568 \$	99 013 \$
72043	Saint-Placide	1 744	222 860 859 \$	224 235 \$
71020	Saint-Polycarpe	2 076	218 303 597 \$	219 575 \$
91035	Saint-Prime	2 738	161 828 193 \$	162 789 \$
28020	Saint-Prosper	3 630	174 238 309 \$	217 246 \$
37250	Saint-Prosper-de-Champlain	525	52 932 506 \$	53 292 \$
19082	Saint-Raphaël	2 492	173 853 720 \$	175 020 \$</

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
34128	Saint-Raymond	9 835	772 177 616 \$	1 295 320 \$
68055	Saint-Rémi	7 623	619 572 566 \$	1 039 343 \$
39020	Saint-Rémi-de-Tingwick	477	47 683 100 \$	48 050 \$
29050	Saint-René	685	38 560 750 \$	38 731 \$
08035	Saint-René-de-Matane	1 124	45 155 176 \$	45 429 \$
53020	Saint-Robert	1 835	149 571 991 \$	150 558 \$
30070	Saint-Robert-Bellarmin	673	42 454 343 \$	42 808 \$
63035	Saint-Roch-de-l'Achigan	5 018	451 599 328 \$	704 447 \$
35045	Saint-Roch-de-Mékinac	422	31 653 823 \$	31 742 \$
53040	Saint-Roch-de-Richelieu	2 192	162 999 532 \$	163 953 \$
17065	Saint-Roch-des-Aulnaies	975	93 283 209 \$	93 771 \$
63040	Saint-Roch-Ouest	275	48 626 970 \$	48 924 \$
30100	Saint-Romain	718	70 297 775 \$	70 765 \$
39145	Saint-Rosaire	848	70 576 969 \$	71 056 \$
39130	Saint-Samuel	774	45 595 660 \$	46 012 \$
26010	Saints-Anges	1 155	89 206 665 \$	89 694 \$
77043	Saint-Sauveur	10 177	1 835 093 468 \$	2 944 756 \$
30085	Saint-Sébastien	700	57 597 491 \$	57 952 \$
56050	Saint-Sébastien	756	134 710 688 \$	135 706 \$
51030	Saint-Sévère	316	32 174 625 \$	32 325 \$
27070	Saint-Séverin	270	27 682 571 \$	27 957 \$
35020	Saint-Séverin	858	52 775 522 \$	53 001 \$
05055	Saint-Siméon	1 196	50 910 713 \$	51 254 \$
15058	Saint-Siméon	1 302	90 166 305 \$	90 859 \$
11055	Saint-Simon	446	37 152 882 \$	37 275 \$
54090	Saint-Simon	1 279	144 477 782 \$	145 316 \$
29125	Saint-Simon-les-Mines	523	38 325 120 \$	38 440 \$
80070	Saint-Sixte	466	35 156 932 \$	35 528 \$
39005	Saints-Martyrs-Canadiens	249	68 881 340 \$	69 309 \$
37245	Saint-Stanislas	1 022	90 636 229 \$	91 150 \$
92070	Saint-Stanislas	367	17 826 141 \$	18 055 \$
70040	Saint-Stanislas-de-Kostka	1 561	189 230 964 \$	190 454 \$
38005	Saint-Sylvère	869	70 283 616 \$	70 765 \$
33007	Saint-Sylvestre	1 045	103 536 336 \$	104 255 \$
71015	Saint-Télesphore	764	111 898 160 \$	112 700 \$
07070	Saint-Tharcisius	459	16 404 562 \$	16 599 \$
48045	Saint-Théodore-d'Acton	1 492	137 755 733 \$	138 618 \$
29005	Saint-Théophile	739	79 596 246 \$	80 084 \$
61027	Saint-Thomas	3 262	285 409 265 \$	315 967 \$
92045	Saint-Thomas-Didyme	685	40 863 794 \$	41 061 \$
34085	Saint-Thuribe	281	22 342 216 \$	22 423 \$
35027	Saint-Tite	3 929	268 816 671 \$	357 611 \$
21005	Saint-Tite-des-Caps	1 542	112 437 988 \$	113 282 \$
34090	Saint-Ubalde	1 394	141 646 137 \$	142 695 \$
08073	Saint-Ulric	1 660	88 516 933 \$	89 111 \$
16055	Saint-Urbain	1 473	101 333 694 \$	101 925 \$
70005	Saint-Urbain-Premier	1 187	132 618 243 \$	133 376 \$
56030	Saint-Valentin	467	80 746 200 \$	81 249 \$
39135	Saint-Valère	1 284	95 007 764 \$	95 518 \$
10060	Saint-Valérien	918	56 870 251 \$	57 369 \$
54065	Saint-Valérien-de-Milton	1 873	201 930 699 \$	203 267 \$
19117	Saint-Vallier	1 051	109 668 314 \$	110 370 \$
44005	Saint-Venant-de-Paquette	102	21 749 435 \$	21 841 \$
07075	Saint-Vianney	493	18 357 822 \$	18 346 \$
27008	Saint-Victor	2 489	193 992 855 \$	195 113 \$
50023	Saint-Wenceslas	1 098	96 315 350 \$	96 974 \$
28005	Saint-Zacharie	1 753	93 838 144 \$	94 353 \$
62080	Saint-Zénon	1 243	154 507 162 \$	155 508 \$
07035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	384	20 177 825 \$	20 385 \$
50090	Saint-Zéphirin-de-Courval	721	92 162 710 \$	92 897 \$
71025	Saint-Zotique	7 070	608 488 292 \$	1 020 705 \$
70052	Salaberry-de-Valleyfield	40 394	3 106 132 932 \$	5 192 927 \$
07085	Sayabec	1 828	113 152 647 \$	113 865 \$
97040	Schefferville	230	7 148 660 \$	7 280 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
41080	Scotstown	538	23 934 476 \$	24 171 \$
26048	Scott	2 122	159 535 848 \$	160 459 \$
89040	Senneterre	2 997	132 476 069 \$	133 376 \$
89045	Senneterre	1 236	59 492 880 \$	59 990 \$
97007	Sept-Îles	25 963	2 291 620 265 \$	3 818 397 \$
NR971	Sept-Rivières	122	19 551 105 \$	19 803 \$
22020	Shannon	5 323	313 108 451 \$	518 070 \$
36033	Shawinigan	50 075	2 963 518 314 \$	5 296 995 \$
84010	Shawville	1 671	129 782 343 \$	130 755 \$
84095	Sheenboro	128	54 756 840 \$	55 039 \$
47035	Shefford	6 858	706 449 411 \$	1 184 950 \$
05010	Shigawake	326	11 922 252 \$	11 940 \$
53052	Sorel-Tracy	34 801	2 339 506 267 \$	3 924 399 \$
46045	Stanbridge East	896	86 266 089 \$	86 782 \$
46030	Stanbridge Station	266	41 444 304 \$	41 644 \$
45008	Stanstead	2 846	180 909 392 \$	182 009 \$
45025	Stanstead	1 018	496 603 914 \$	499 723 \$
44050	Stanstead-Est	605	119 417 020 \$	120 271 \$
68035	St-Cyprien-de-Napierville	1 902	232 477 035 \$	233 845 \$
04037	Ste-Anne-des-Monts	6 990	332 123 391 \$	557 092 \$
04005	Ste-Madeleine-Riv.-Madeleine	332	18 437 968 \$	18 638 \$
42005	Stoke	2 857	291 001 977 \$	292 961 \$
22035	Stoneham-et-Tewkesbury	7 329	858 113 262 \$	1 439 471 \$
30105	Stornoway	565	49 675 316 \$	50 089 \$
46025	St-Pierre-Véronne-à-Pike-River	538	79 024 686 \$	79 501 \$
30110	Stratford	1 052	177 720 398 \$	178 805 \$
45105	Stukely-Sud	1 010	109 713 415 \$	110 370 \$
46058	Sutton	3 965	880 954 949 \$	1 118 262 \$
95005	Tadoussac	827	86 067 959 \$	86 491 \$
87042	Taschereau	987	23 463 200 \$	23 588 \$
85005	Témiscaming	2 392	183 434 182 \$	184 630 \$
NR850	Témiscamingue	106	50 408 288 \$	50 671 \$
13073	Témiscouata-sur-le-Lac	5 085	327 423 787 \$	329 654 \$
71075	Terrasse-Vaudreuil	1 987	169 636 507 \$	170 651 \$
84045	Thorne	298	90 999 909 \$	91 441 \$
80050	Thurso	2 488	169 087 088 \$	170 069 \$
39025	Tingwick	1 421	128 170 067 \$	129 008 \$
17035	Tourville	623	25 262 958 \$	25 336 \$
88075	Trécesson	1 172	71 316 074 \$	71 639 \$
71125	Très-Saint-Rédempteur	914	78 959 927 \$	79 501 \$
69030	Très-Saint-Sacrement	1 169	155 213 760 \$	156 091 \$
27060	Tring-Jonction	1 486	69 733 618 \$	70 183 \$
11040	Trois-Pistoles	3 471	178 617 551 \$	210 839 \$
35055	Trois-Rives	485	113 904 576 \$	114 738 \$
42078	Ulverton	414	47 800 500 \$	48 050 \$
48038	Upton	2 059	182 372 993 \$	183 465 \$
33070	Val-Alain	959	67 012 694 \$	67 562 \$
07080	Val-Brillant	980	51 074 703 \$	51 545 \$
42055	Valcourt	2 376	185 752 653 \$	186 959 \$
42060	Valcourt	1 051	115 454 336 \$	116 194 \$
78010	Val-David	4 540	531 755 853 \$	778 997 \$
80140	Val-des-Bois	954	138 774 419 \$	139 783 \$
78100	Val-des-Lacs	752	197 750 916 \$	198 899 \$
89008	Val-d'Or	32 438	2 121 963 817 \$	3 559 508 \$
42095	Val-Joli	1 537	152 088 796 \$	153 179 \$
NR890	Vallée-de-l'Or	321	2 779 972 \$	2 912 \$
26015	Vallée-Jonction	1 965	120 842 044 \$	121 727 \$
78005	Val-Morin	2 822	381 816 674 \$	384 402 \$
30015	Val-Racine	175	27 722 940 \$	27 957 \$
87105	Val-Saint-Gilles	184	4 450 947 \$	4 368 \$
71083	Vaudreuil-Dorion	34 806	3 679 150 859 \$	6 171 406 \$
71090	Vaudreuil-sur-le-Lac	1 348	190 170 857 \$	191 328 \$
56005	Venise-en-Québec	1 590	210 334 200 \$	211 713 \$
39062	Victoriaville	44 313	2 875 071 605 \$	4 822 503 \$

Question 56 : Les factures des services de la SQ pour chacune des municipalités, par année financière depuis 2009-2010.

Code géo	Nom de la municipalité	Population 2013	Richesse foncière uniformisée 2011	Facture réelle 2013
85025	Ville-Marie	2 589	144 266 799 \$	145 316 \$
32085	Villerooy	475	44 182 844 \$	44 556 \$
84070	Waltham	381	43 301 253 \$	43 682 \$
47030	Warden	357	19 837 620 \$	20 094 \$
39077	Warwick	4 764	334 173 062 \$	500 888 \$
47025	Waterloo	4 346	264 399 320 \$	375 375 \$
44080	Waterville	2 061	161 523 438 \$	162 497 \$
41098	Weedon	2 704	231 742 286 \$	233 262 \$
76035	Wentworth	513	212 393 274 \$	213 751 \$
77060	Wentworth-Nord	1 494	392 930 214 \$	395 469 \$
41065	Westbury	1 017	82 499 048 \$	82 996 \$
49040	Wickham	2 506	193 440 661 \$	194 822 \$
42088	Windsor	5 399	411 499 963 \$	681 149 \$
40017	Wotton	1 454	109 066 246 \$	109 788 \$
51020	Yamachiche	2 872	205 113 539 \$	206 471 \$
53072	Yamaska	1 628	126 535 409 \$	127 261 \$
1040		2 529 225	215 410 926 569 \$	294 608 036 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 57 : Pour l'année 2013-2014, fournir la liste des municipalités ou des villes de moins de 50 000 habitants qui ont choisi de conserver ou de créer un corps policier municipal ou qui ont signé de nouvelles ententes intermunicipales relatives aux corps policiers ou qui ont opté pour la SQ.

Municipalités de moins de 50 000 habitants qui ont choisi de conserver ou de créer un corps de police municipal.

Depuis le 21 juin 2001, la Loi sur la police prévoit qu'à l'exception des municipalités situées dans les communautés métropolitaines (CM) de Montréal et de Québec ainsi que dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Chicoutimi, Hull, Sherbrooke et Trois-Rivières, seules les municipalités de 50 000 habitants ou plus ont l'obligation d'être desservies par un corps de police municipal.

Quant aux municipalités de moins de 50 000 habitants, celles qui étaient desservies par un corps de police municipal avaient la possibilité de le maintenir dans la mesure où elles étaient aptes à fournir le niveau de services requis par la loi. Les municipalités qui ont fait ce choix sont :

- Mont-Tremblant et Lac-Tremblant-Nord (Service de police de la Ville de Mont-Tremblant)
- Bromont (Service de police de la Ville de Bromont);
- Austin, Magog, Orford, Sainte-Catherine-de-Hatley (Régie de police de Memphrémagog)
- Thetford Mines (Sûreté municipale de la Ville de Thetford Mines);
- Sainte-Marie (Sûreté municipale de Sainte-Marie).

Rappelons qu'en 2012, les corps de police municipaux de trois municipalités ont été abolis :

- Rivière-du-Loup (Sécurité publique de Rivière-du-Loup) (desserte par la Sûreté du Québec (SQ) depuis le 30 avril 2012);
- Sainte-Adèle (Service de police de Sainte-Adèle) (desserte par la SQ depuis le 18 mai 2012);
- Saint-Georges (Service de police de la Ville de Saint-Georges) (desserte par la SQ depuis le 15 novembre 2012).

Les autres municipalités sont desservies par la SQ dans le cadre d'ententes de services conclues avec leur MRC respective.

En 2013-2014, aucune nouvelle entente intermunicipale n'a été signée pour ces municipalités.

Aucune étude dans le cadre du déséquilibre fiscal. Des travaux se poursuivent actuellement, par le biais du Conseil sur les services policiers du Québec, concernant les coûts et le financement des services policiers.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 58 : Produire le plan triennal d'immobilisation (agrandissement, rénovation ou construction) pour chacune des prisons sous la juridiction du Québec. Copie de la programmation pluriannuelle à la suite de la réflexion qui s'est poursuivie au cours de l'exercice 2013-2014.

PROJETS	ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION	LIVRAISON	COÛT	CAPACITÉ	ÉTAPE EN COURS
Sept-Îles	Construction	Printemps 2016	90,9 M\$	55 cellules	Préparation du site en cours
Roberval	Construction	Hiver 2014-2015	115,1 M\$	180 cellules	Construction en cours
Amos	Construction	Automne 2016	125,9 M\$	170 cellules	Construction en cours
Sorel-Tracy	Construction	Été 2016	174,2 M\$	300 cellules	Conception détaillée et préparation du site en cours
Québec	Rénovation	Printemps 2014	39,3 M\$	-	Travaux en cours
Gatineau	Rénovation	Hiver 2014-2015	2,9 M\$	-	Appels d'offres en cours
Sherbrooke	Rénovation	Décembre 2013	2,1 M\$	-	Travaux complétés
Leclerc à Laval	Rénovation	Automne 2015	21,0 M\$	511 cellules	Préparation des plans et devis

Note : Les délais de livraison reflètent les dernières évaluations effectuées. Quant aux coûts des projets, il s'agit de ceux qui ont reçu l'approbation du Conseil des ministres ou du Conseil du trésor.

Mis à jour le 1^{er} mai 2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 59 : Échéancier complet relativement à la construction de l'établissement de détention de Sorel.

Veillez vous référer à la question 58 du groupe de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 60 : Échéancier complet relativement à la construction de l'établissement de détention de Roberval.

Veillez vous référer à la question 58 du groupe de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 61 : La liste des bureaux régionaux de la sécurité civile en précisant, pour chacun, l'effectif et le budget alloué.

IDENTIFICATION	EFFECTIFS 2013-2014	BUDGET INITIAL 2013-2014 (\$)
TOTAL	70	4 107 215 \$
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 70, rue Saint-Germain Est, bureau 60, Rimouski (Québec) G5L 7J9 96, Montée Sandy Beach, bureau 1.02, Gaspé (Québec) G4X 2W4	7 2	473 199 \$
Direction régionale de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et du Nunavik 1122, Grande-Allée, bureau 200, Québec (Québec) G1S 1E5	8	509 835 \$
Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord 3950, boulevard Harvey, RC-01, Jonquière (Québec) G7X 8L6 625, boulevard Laflèche, bureau 1.807, Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5	6 3	585 822 \$
Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec 4000, rue Louis-Pinard, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4L9	8	536 480 \$
Direction régionale de la Montérégie et de l'Estrie 200, rue Belvédère Nord, bureau 3.03, Sherbrooke (Québec) J1H 4A9 165, rue Jacques-Cartier Nord, St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6S9	5 6	647 535 \$
Direction régionale de Montréal, Laval, Lanaudière et des Laurentides 5100, rue Sherbrooke Est, RC 23, Montréal (Québec) H1V 3R9 85, rue de Martigny, local 4.39, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8 430, de Lanaudière, Local 160, Joliette (Québec) J6E 7X1	10 3 2	800 705 \$
Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec 817, boul. Saint-René Ouest, Gatineau (Québec) J8T 8M3 170, avenue Principale, bureau 205, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7	4 6	553 639 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

La Direction générale des affaires policières gère l’ensemble de ces programmes de financement :

TOTAL DU PROGRAMME - 01.04	22 009 190 \$
----------------------------	---------------

PROGRAMME DE FINANCEMENT ISSU DU PARTAGE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ 2013-2014

ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ
SOUS-TOTAL	1 250 000 \$
Action Jeunesse de l’Ouest-de-l’Île (AJOI)-Montréal	59 500 \$
Avenue des jeunes-Gatineau	50 000 \$
Centre d’amitié autochtone de Québec	52 000 \$
Centre communautaire Entre-Nous - Gatineau	66 200 \$
Centre des jeunes Saint-Sulpice-Montréal	44 000 \$
Club garçons et filles de LaSalle-Montréal	39 900 \$
Coalition Sherbrookoise pour le travail de rue	48 160 \$
Corporation d’animation l’Ouvre-Boîte de Quartier	31 700 \$
Dopamine-Montréal	80 000 \$
En tout C.A.S. (Concertation, Aide, Soutien) jeunesse	49 000 \$
La Maison des jeunes de Les Saules et de Lebourgneuf inc.-Québec	74 000 \$
Les Œuvres de la Maison Dauphine –Québec	40 150 \$
Ligne jaune	42 000 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ
Maison d’Haïti-Montréal	70 700 \$
Maison des jeunes l’Escalier de Lachine-Montréal	60 000 \$
Maison des jeunes L’Escapade de Val-Bélair-Québec	75 000 \$
MotivAction Jeunesse-Québec	65 000 \$
Fédération des communautés culturelles de l’Estrie	50 090 \$
Réseau d’entraide des Appalaches-Thetford Mines	9 200 \$
SQUAT Basse-Ville-Québec	33 400 \$
Tandem-Jeunesse – Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques	60 000 \$
Trame d’actions et d’initiatives concertées (T.R.A.I.C.) Jeunesse-Québec	80 000 \$
Un itinéraire pour tous-Montréal	70 000 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

PLAN D'INTERVENTION QUÉBÉCOIS SUR LES GANGS DE RUE 2011-2014

Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des adolescents

ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ
SOUS-TOTAL	1 096 366 \$
Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'île (AJOI)	44 000 \$
Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	123 000 \$
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal	44 000 \$
Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire	110 000 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	100 490 \$
Maison Marie-Frédéric	83 562 \$
Office municipal d'habitation de Sherbrooke	114 874 \$
Prévention Notre-Dame-de-Grâce	62 500 \$
Projet Intervention Prostitution de Québec	74 200 \$
Service de travail de rue de Chicoutimi	33 000 \$
SQUAT Basse-Ville	36 974 \$
Stella, l'amie de Maimie	113 600 \$
Tandem VSP	38 202 \$
YWCA Québec	33 264 \$
Ville de Montréal	84 700 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

Subventions relatives à d'autres mesures du plan d'intervention québécois sur les gangs de rue

ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ
SOUS-TOTAL	1 020 600 \$
ATTRueQ	25 000 \$
Centre jeunesse de la Montérégie	65 000 \$
Club garçons et filles de LaSalle	44 500 \$
Concert’ Action Portneuf	27 664 \$
Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants	200 000 \$
L’Avenue justice alternative MRC L’Assomption	70 600 \$
Macadam Sud	50 756 \$
Maison des jeunes l’Énigme de Beaupré	39 150 \$
Maison des jeunes Mercierois	45 780 \$
Maison des jeunes « par la Grand’Porte »	43 650 \$
Mouvement jeunesse Montréal-Nord	34 700 \$
Plein Milieu	40 800 \$
Projet Ado-Communautaire en Travail de rue	40 000 \$
Rue Action Prévention (RAP) Jeunesse - Ahuntsic	40 000 \$
Regroupement action prévention (RAP jeunesse des Laurentides)	44 000 \$
Société de criminologie du Québec	75 000 \$
Travail de rue action communautaire (TRAC)	49 000 \$
Ville de Montréal	85 000 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

PROGRAMME ACCÈS ALCOOL

CORPS DE POLICE OU ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ
SOUS-TOTAL	2 759 021 \$
ADPQ	123 250 \$
Blainville	12 284 \$
Bromont	7 420 \$
Châteauguay	20 646 \$
Deux-Montagnes	7 509 \$
École nationale de police du Québec	32 089 \$
Gatineau	73 780 \$
Granby	25 178 \$
Laval	89 899 \$
Lévis	30 739 \$
Longueuil	130 181 \$
Memphrémagog	17 280 \$
Mirabel	14 934 \$
Mont-Tremblant	17 635 \$
MRC Les Collines de l’Outaouais	12 800 \$
Québec	196 532 \$
Repentigny – L’Assomption - Mascouche	32 000 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

CORPS DE POLICE OU ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ
Richelieu-St-Laurent	41 820 \$
Roussillon	20 041 \$
Saguenay	48 491 \$
Sainte-Marie	5 200 \$
Saint-Eustache	14 000 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	32 509 \$
Saint-Jérôme	21 405 \$
SAQ	1 749 \$
Sherbrooke	43 979 \$
SPVM	1 570 810 \$
Terrebonne	32 577 \$
Thérèse-De Blainville	23 931 \$
Thetford-Mines	9 200 \$
Trois-Rivières	49 153 \$

PROGRAMME ACCEF (ACTION CONCERTÉE CONTRE LES CRIMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS)

CORPS DE POLICE	MONTANT ACCORDÉ
SOUS-TOTAL	2 737 000 \$
Service de police de la Ville de Montréal	2 737 000 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

PROGRAMME ACCÈS TABAC

CORPS DE POLICE OU ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ
SOUS-TOTAL	6 338 208 \$
ADPQ	15 000 \$
Bromont	20 664 \$
Châteauguay	993 \$
ENPQ	23 015 \$
Gatineau	279 137 \$
Granby	95 000 \$
Repentigny – L’Assomption – Mascouche	7 921 \$
Laval	301 640 \$
Longueuil	2 040 \$
Mirabel	1 839 \$
MRC des Collines-de-l’Outaouais	5 398 \$
Québec	301 621 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

CORPS DE POLICE OU ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ
Richelieu-St-Laurent	254 667 \$
Roussillon	8 075 \$
Saguenay	278 321 \$
St-Eustache	1 350 \$
St-Jean-sur-Richelieu	959 \$
St-Jérôme	302 515 \$
Sainte-Marie	360 \$
Sherbrooke	250 021 \$
SPVM	4 109 767 \$
Thetford Mines	2 905 \$
Trois-Rivières	75 000 \$

AUTRE BUDGET DE TRANSFERT

	MONTANT ACCORDÉ
SOUS-TOTAL	6 679 200 \$
Centre international pour la prévention de la criminalité	80 000 \$
École nationale de police du Québec	6 589 200 \$
Association des directeurs de police du Québec	10 000 \$

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À CERTAINES MUNICIPALITÉS RURALES DESSERVIES PAR UN CORPS DE POLICE MUNICIPAL

	MONTANT ACCORDÉ
SOUS-TOTAL	128 795 \$
Saint-Isidore	94 113 \$
Saint-Mathieu	34 682 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

LISTE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES OU DES PROJETS QUI SE SONT VU REFUSER UN FINANCEMENT AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS POUR LA MÊME PÉRIODE.

PROGRAMME DE FINANCEMENT ISSU DU PARTAGE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ - 2013-2014

ORGANISME	TITRE DU PROJET	MOTIF DE REFUS
Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc. (Maison de jeunes Kekpart)	Mini-Kekpart	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Adojeune	Travail de proximité	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Ali et les Princes de la rue	Leadership des Princes de la rue	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Alliance socioculturelle et aide pédagogique	J’écris-à-moi	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Antre-Hulloises	Je choisis, je grandis avec ma communauté	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Auberge Sous mon Toît	ASMT Post-Hébergement	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Aux Trois Pivots	Ensemble pour prévenir	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook	Le travailleur de rue	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Centre d’initiatives pour le développement communautaire l’Unité	La cellule familiale, au centre de l’intervention	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Chantier d’apprentissage optimal (CHAPOP)	Jeunes de minorités en actions positives (JEMAP)	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

ORGANISME	TITRE DU PROJET	MOTIF DE REFUS
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Initiative algonquine de prévention de la délinquance juvénile dans la communauté de Kitcisakik	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Coopérative de solidarité DesÉquilibres	Les jeunes au cœur de l’action	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Entraide jeunesse Québec	Travail de milieu durant l’été	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Équipe RDP	Action concertée dans Rivière-des-Prairies	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Forum-jeunesse Charlevoix Ouest	Travail de milieu	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Fourchettes de l’espoir	Un(e) intervenant(e) de proximité	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Grands frères et grandes sœurs du grand Montréal	Agis pour tes droits! Donnez-vous le pouvoir d’arrêter l’intimidation et la cyberintimidation	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
L’Organisation des jeunes de Parc Extension inc. (PEYO)	Vue sur rue	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
La Ligue des Noirs du Québec	Mon choix-c- mon avenir	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
La Maison des jeunes de Granby	Discothèque 13-17	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Le Campus Emploi	Mon père et moi	L’organisme ne répond aux critères d’admissibilité. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Le Piolet	La gang du P	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Le Relais jeunesse de Lavaltrie	Travail de milieu	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Maison de jeunes de Saint-Léonard	Intervention préventive chez les 6-12 ans	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

ORGANISME	TITRE DU PROJET	MOTIF DE REFUS
Maison des jeunes Châteleois inc.	Travail de rue	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Maison des jeunes L’escampette inc.	Ados en action	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Maison des jeunes de Duberger	L’impasse	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Maison des jeunes de l’Islet-Nord	Travail de proximité sur le territoire de Montmagny-L’Islet	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Maison des jeunes de Pointe-aux-Trembles	Projet d’intervention en accompagnement des jeunes à risque de Pointe-aux-Trembles	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Maison des jeunes de la M.R.C. Robert-Cliche	Jeunesse-Action	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Mère avec pouvoir (MAP) Montréal	Programme Solidarité	L’organisme ne répond aux critères d’admissibilité. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Mouvement Jeunesse Montréal-Nord (Café-Jeunesse Multiculturel)	Animation du milieu urbain (AMU)	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Opération Jeunesse Ville-Émard/Côte St-Paul	Prévention jeunesse Ville-Émard/Côte St-Paul	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Panda les Deux-Rives	Liens entre le trouble du déficit de l’attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) et la dépendance	L’organisme ne répond aux critères d’admissibilité. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Panda les Deux-Rives	Tournée scolaire d’un conférencier sur un sujet de l’heure : L’INTIMIDATION	L’organisme ne répond aux critères d’admissibilité. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Patro Le Prévost	Moi, je suis Patro et contre l’intimidation	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Regroupement Jeunesse en action	Prévenir la délinquance juvénile ensemble c’est possible	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

ORGANISME	TITRE DU PROJET	MOTIF DE REFUS
Réseau Sentinelle Champlain	Sentinelle en formation – volet jeunesse	L’organisme ne répond aux critères d’admissibilité. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Ressource intermédiaire La Traverse	Centre de jour La Traverse	L’organisme ne répond aux critères d’admissibilité. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Rue Action Prévention (RAP) Jeunesse - Ahuntsic	Concert’action HLM Meunier-Tolhurst	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
SOS Predelt	Jeu de prévention : Foot ta vie	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.
Tandem VSP (Villeray-Saint-Michel-Parc Extension)	Médiation urbaine	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 9 juillet 2013.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

PROGRAMME DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ADOLESCENTS

ORGANISME	TITRE DU PROJET	MOTIF DE REFUS
Association des jeunes de la Petite Bourgogne	Abuse is disabuse of ourselves!	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
CALACS - La Maison ISA	Prévention de l'exploitation sexuelle auprès des jeunes	Projet en réserve. Lettre transmise le 14 janvier 2014.
CALACS - La Chrysalide	A.C.C.E.S. filles (Actions concertées contre l'exploitation sexuelle)	Projet en réserve. Lettre transmise le 14 janvier 2014.
Centre Cyber-Aide	MARGUERITE XXX: un peu, moyen, beaucoup, hyper...sexualisé-e	Organisme ne répondant pas aux critères d’admissibilité du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
Centre Option-Prévention T.V.D.S.	Revue éducative DÉCLIC en prévention de l’exploitation sexuelle (et des problématiques associées) à l’intention des adolescentes et adolescents 12-14 ans.	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
Coalition Sherbrookoise pour le travail de rue	Prévention ACC-Rue	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
Conseil des Atikamekw Opitciwan (CAO)	PPIMESA	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
Équipe RDP	Prévention et intervention concertées en matière d’exploitation sexuelle auprès des adolescentes et des jeunes femmes vulnérables du quartier de Rivière-des-Prairies.	Projet en réserve. Lettre transmise le 14 janvier 2014.
Fondation Filles d'action	Des filles pas à vendre!	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
La Maison de Mélanie	Laisse tomber le masque	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
La Sortie	Centre d'hébergement et de traitement pour femmes victimes d'exploitation sexuelle	Organisme ne répondant pas aux critères d’admissibilité du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

ORGANISME	TITRE DU PROJET	MOTIF DE REFUS
Maison d'Haïti	Les filles de Saint-Michel en toute sécurité contre l'exploitation sexuelle	Projet en réserve. Lettre transmise le 14 janvier 2014.
Maison de jeunes Kekpart	Déclic Sans P ni E-Prévention de la prostitution juvénile	Projet en réserve. Lettre transmise le 14 janvier 2014.
Maison de jeunes de l'Est de Laval	Corps	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
Maison de jeunes de Saint-Léonard Le Zénith	Prévention de la criminalité auprès des jeunes filles (11-14 ans)	Projet en réserve. Lettre transmise le 14 janvier 2014.
Mouvement jeunesse Montréal-Nord	Osez au féminin	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
Patro Le Prévoist	Pour mon corps : Moi je suis Patro et contre l'intimidation	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
Service d’information en contraception sexualité de Québec	Projet réflexion	Projet en réserve. Lettre transmise le 14 janvier 2014.
Service de police de l’agglomération de Longueuil	Protégeons la jeunesse des pièges de la fugue!	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
Trans-Art 2000	Une décision révisée	Projet ne répondant pas aux exigences minimales du programme. Lettre de refus du 14 janvier 2014.
Unité d'intervention mobile L'Anonyme	Projet Orbite	Projet en réserve. Lettre transmise le 14 janvier 2014.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

TOTAL DU PROGRAMME - 01.05 **3 174 895 \$**

SUBVENTIONS AD HOC

ORGANISME	1 ^{ER} AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014
SOUS-TOTAL	926 559 \$
Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) – contribution financière relative à la participation des membres aux différents comités	40 000 \$
Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) – contribution financière pour l'organisation du congrès annuel	10 000 \$
Administration régionale Kativik – contribution financière pour la formation des pompiers	125 000 \$
Administration régionale Kativik – contribution financière relative aux infrastructures et équipements prévus au schéma de couverture de risques	255 559 \$
École nationale des pompiers du Québec – contribution financière pour le financement de l'École	456 000 \$
Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie – contribution pour la poursuite des activités de sensibilisation et d'éducation du public sur les avalanches	40 000 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

CADRE POUR LA PRÉVENTION DE SINISTRES

ORGANISME	1^{ER} AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014
SOUS-TOTAL	1 708 336 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette – Protocole d’entente pour la réalisation de travaux visant la prévention	476 893 \$
Université du Québec à Rimouski - Convention relative au renouvellement de la Chaire de recherche en géoscience côtière	300 000 \$
Université du Québec à Rimouski – Entente de services pour le suivi des stations de mesures 2013 à 2015	300 000 \$
Institut national de recherche scientifique – Contrat de recherche pour la modélisation en canal d’un profil de plage en vue d’un rechargement de plage	200 000 \$
Ministère des Ressources naturelles – Entente de service spécialisé pour la prise de photographies aériennes, la prise de levés LiDAR et topographiques.	400 000 \$
Ministère des Transports (MTQ) – Réalisations de plans et devis par le MTQ quant à des travaux de prévention à réaliser	31 443 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

PROGRAMME DES SCHÉMAS DE COUVERTURE DE RISQUES

ORGANISME	FINANCEMENT ANNUEL MAXIMUM AUTORISÉ
SOUS-TOTAL	540 000 \$
MRC de Baie-James – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Beauharnois-Salaberry – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Caniapiscau – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC du Golfe-du-Saint-Laurent– versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Drummond – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC Le Granit – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de la Haute-Côte-Nord – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de la Haute-Yamaska – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC du Haut-Saint-François – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC du Haut-Saint-Laurent – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC des Jardins-de-Napierville – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Joliette – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Kamouraska – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de L'Assomption – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Montcalm – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC les Collines-de-l'Outaouais – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Beauharnois-Salaberry – versement 5 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 62 : La liste de tous les programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, le nom des organismes ou projets qui ont obtenu un financement ou une subvention, le montant qui leur a été accordé pour la période 2013-2014, joindre aussi la liste des organismes communautaires ou des projets dont le financement leur a été refusé ainsi que les motifs de refus pour la même période.

PROGRAMME DES SCHÉMAS DE COUVERTURE DE RISQUES (SUITE)

ORGANISME	FINANCEMENT ANNUEL MAXIMUM AUTORISÉ
MRC de Charlevoix – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Thérèse-De-Blainville – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Nicolet-Yamaska – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Rouville – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Caniapiscau – versement 5 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de La Haute-Yamaska – versement 5 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Manicouagan – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de Pontiac – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC les Basques - versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$
MRC de la Vallée-de-la-Gatineau – versement 6 pour la mise en œuvre du schéma	20 000 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 63 : Ventilation des budgets accordés pour lutter contre le terrorisme, depuis 2005, et les prévisions pour 2014-2015.

TOTAL			4 109 700 \$
Budget investi notamment pour la lutte contre le terrorisme excluant les données de la Sûreté du Québec (voir le cahier SQ).	Année 2005-2006		289 700 \$
	Année 2006-2007		532 000 \$
	Année 2007-2008		434 200 \$
	Année 2008-2009		441 500 \$
	Année 2009-2010		440 200 \$
	Année 2010-2011		436 600 \$
	Année 2011-2012		420 700 \$
	Année 2012-2013		558 300 \$
	Année 2013-2014		556 500 \$

Les montants inscrits correspondent au budget consacré par le MSP à la DSE. Outre le suivi du terrorisme, les activités de la DSE s'inscrivent toutefois dans une perspective plus large de sécurité de l'État, le regroupement de l'ensemble de ces fonctions en une seule unité permettant de réaliser des économies d'échelles.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE - 01.05

QUESTION 63 : Ventilation des budgets accordés pour lutter contre le terrorisme, depuis 2005, et les prévisions pour 2014-2015.

TOTAL		2 362 500 \$
Intervention en risques de type chimique, biologique, radiologique, nucléaire (CBRN).	Année 2005-2006	350 000 \$
	Année 2006-2007	350 000 \$
	Année 2007-2008	350 000 \$
	Année 2008-2009	350 000 \$
	Année 2009-2010	350 000 \$
	Année 2010-2011	350 000 \$
	Année 2011-2012	262 500 \$
	Année 2012-2013	N/A
	Année 2013-2014	N/A

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 64 : Liste des études et analyses faites concernant le profilage racial dans les services policiers.

Actions posées par le MSP dans le dossier sur le profilage racial :

Pour les actions antérieures, veuillez vous référer aux études des crédits précédentes.

2013 : Un forum sur le continuum de la formation policière s'est tenu à l'École nationale de police du Québec (ENPQ). Celui-ci a permis aux formateurs et aux coordonnateurs de formation dans les établissements d'enseignement collégial offrant le programme d'études en Techniques policières et à l'ENPQ d'échanger sur différents contenus de formation incluant ceux liés à la diversité et au profilage.

Aucune étude ou analyse concernant le profilage racial n'a été réalisée dans les corps de police.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 65 : Sommes, ventilées, accordées depuis 2006-2007 ¹, pour la sécurité dans les palais de justice et actions concrètes du ministère à ces mêmes fins, par année et par district judiciaire. Sommes ventilées prévues pour 2014-2015. Effectifs assurant la sécurité par année financière depuis 2009-2010, et effectifs prévus cette année.

La sécurité dans les palais de justice est assurée par les constables spéciaux et les gardiens ouvriers à l'emploi du ministère (salaires), et par des agents de sécurité à contrat.
Les sommes accordées pour la sécurité dans les palais de justice sont disponibles par secteur (8) pour l'année 2013-2014 :

	2010-2011 TOTAL	2011-2012 TOTAL	2012-2013 TOTAL	Dépenses finales 2013-2014 ³		
				Salaires	Contrats	TOTAL
TOTAL	12 858 821 \$	13 629 201 \$	15 375 422 \$	13 964 632 \$	2 321 585 \$	16 286 217 \$
Secteur Est	1 795 512 \$	1 989 250 \$	2 517 600 \$	980 363 \$	846 858 \$	1 827 221 \$
Secteur Nord-Est ²	-	-	-	1 096 465 \$	3 710 \$	1 100 175 \$
Secteur Palais de justice Québec	1 782 934 \$	1 924 834 \$	1 773 635 \$	1 632 072 \$	(5 737) \$	1 626 335 \$
Secteur Sud	1 902 459 \$	1 942 989 \$	2 118 000 \$	1 896 770 \$	477 289 \$	2 374 059 \$
Secteur Laval, Laurentides et Lanaudière ²	-	-	-	1 589 630 \$	612 026 \$	2 201 656 \$
Secteur Palais de justice de Montréal ¹	-	-	-	4 278 763 \$	465 496 \$	4 744 259 \$
Secteur Grand Montréal ²	-	-	-	1 648 199 \$	1 047 \$	1 649 246 \$
Secteur Ouest	1 915 919 \$	2 002 152 \$	2 541 700 \$			- \$
Secteur Ouest, Nord-Ouest ²	-	-	-	842 370 \$	(79 104) \$	763 266 \$
Secteur Île de Montréal	5 461 997 \$	5 769 976 \$	6 424 487 \$	-	-	-

¹ Pour les informations relatives aux années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers des étude des crédits antérieurs (2007-2008, 2009-2010 et 2010-2011).

² Ces secteurs ont été modifiés ou ajoutés en 2013-2014.

³ Extrait - GEF final 2013-2014.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 65 : Sommes, ventilées, accordées depuis 2006-2007 ¹, pour la sécurité dans les palais de justice et actions concrètes du ministère à ces mêmes fins, par année et par district judiciaire. Sommes ventilées prévues pour 2014-2015. Effectifs assurant la sécurité par année financière depuis 2009-2010, et effectifs prévus cette année.

Effectif (constables spéciaux et gardiens) affectés à la sécurité des palais de justice depuis 2009 :

2013-2014	339
2012-2013	324
2011-2012	238
2010-2011	232
2009-2010	226

¹ Pour les informations relatives aux années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers des étude des crédits antérieurs (2007-2008, 2009-2010 et 2010-2011).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES POLICIÈRES - 01.04

QUESTION 66 : Copie des recommandations émises par les coroners, en 2013-2014, concernant spécifiquement le gouvernement, ses ministères et ses organismes et suivi donné à ces recommandations.

Voir le document ci-joint.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : BUREAU DU CORONER - 03.03

QUESTION 67 : Les effectifs du Bureau du coroner, par catégorie d'emploi ainsi que la masse salariale pour chacune de ces catégories pour 2013-2014.

CATÉGORIE D'EMPLOI	2013-2014	
	EFFECTIFS	MASSE SALARIALE
Coroners ¹	11	1 460 448 \$
Cadres supérieurs	2	210 956 \$
Professionnels	11	976 489 \$
Techniciens et employés de bureau	25	1 021 391 \$

La masse salariale est calculée sur une base annuelle.

¹ Exclut les coroners à temps partiel

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : BUREAU DU CORONER - 03.03

QUESTION 68 : La liste des coroners investigateurs et des coroners enquêteurs, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations prévues.

CORONERS INVESTIGATEURS *	RÉMUNÉRATION (\$)	AUGMENTATIONS PRÉVUES
Brochu, Jean-E	141 272 \$	Conformément aux orientations gouvernementales
Chouinard, Lyne	136 060 \$	
Clavet, Martin	133 897 \$	
Marsolais, Denis (nomination 9 décembre 2013)	65 408 \$	
Nolet, Louise	175 684 \$	

CORONERS ENQUÊTEURS	RÉMUNÉRATION (\$)	AUGMENTATIONS PRÉVUES
Kronström, Andrée	129 047 \$	
Malouin, Luc	139 804 \$	
Rudel-Tessier, Catherine	139 704 \$	

AUCUNE PRIME NI BONI N’A ÉTÉ VERSÉ AU COURS DE CETTE PÉRIODE

Les coroners permanents sont nommés par décret dont la durée est indéterminée.

* La liste des coroners investigateurs ne comprend pas les coroners investigateurs à temps partiel.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : BUREAU DU CORONER - 03.03

QUESTION 69 : L'état des rapports d'investigation (terminés ou non) sur les décès signalés par année depuis 2009 ainsi que le délai moyen entre le signalement du décès et le dépôt du rapport.

État des rapports

TABLEAU 1 - NOMBRE DE RAPPORTS D'INVESTIGATION TERMINÉS ET À VENIR POUR LES DÉCÈS SIGNALÉS EN 2009, 2010, 2011, 2012 ET 2013.

ANNÉE DE SIGNALEMENT DU DÉCÈS	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL DES DÉCÈS SIGNALÉS	3 952	4 007	4 238	4 459	4 376
Rapport terminé	3 856	3 925	3 928	3 630	1 883
Rapport en cours	96	82	310	829	2 493

TABLEAU 2 - POURCENTAGE DE RAPPORTS D'INVESTIGATION TERMINÉS ET À VENIR POUR LES DÉCÈS SIGNALÉS EN 2009, 2010, 2011, 2012 ET 2013.

ANNÉE DE SIGNALEMENT DU DÉCÈS	2009	2010	2011	2012	2013
Rapport terminé	98 %	98 %	93 %	81 %	43 %
Rapport en cours	2 %	2 %	7 %	19 %	57 %

Délai moyen :

Le délai moyen entre le signalement d'un décès et la remise du rapport d'investigation est de douze mois.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : BUREAU DU COORONER - 03.03

QUESTION 70 : La liste des enquêtes terminées en 2013-2014 (incluant la date d'ordonnance, la nature de l'événement, le nom du coroner enquêteur en charge du dossier, la date du décès, l'endroit et la date de remise du rapport).

Date de l'ordonnance	Enquête	Nature de l'événement	Coroner enquêteur	Date du décès	Endroit de remise du rapport	Date de remise du rapport
2008-12-01	Villanueva, Fredy Alberto	Décès à la suite de blessures par balles	M ^e André Perreault	2008-08-09	Québec	2013-12-13
2012-09-11	Desjardins, Claude	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-19	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Lepage, Yvette	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-02	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Verret, Gérard	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-14	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Lessard, Hélène	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-20	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Jacques, Marguerite	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-22	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Ouellet, Lucie	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-23	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Hamel, Roland	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-25	Québec	2013-09-23

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : BUREAU DU COORONER - 03.03

QUESTION 70 : La liste des enquêtes terminées en 2013-2014 (incluant la date d'ordonnance, la nature de l'événement, le nom du coroner enquêteur en charge du dossier, la date du décès, l'endroit et la date de remise du rapport).

Date de l'ordonnance	Enquête	Nature de l'événement	Coroner enquêteur	Date du décès	Endroit de remise du rapport	Date de remise du rapport
2012-09-11	Simard, Colette	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-26	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Lamontagne, Marcel	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-27	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Morin, Guy	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-08-31	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Côté, Gabrielle	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-09-01	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Leclerc, Carole	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-09-10	Québec	2013-09-23
2012-09-11	Champagne, Pierre	Décès dû à la légionellose	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-09-12	Québec	2013-09-23
2013-02-21	Leclerc, Raphael	Décès d'un bébé retrouvé décédé sur le sol	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2012-10-25	Longueuil	2014-01-16

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : BUREAU DU COORONER - 03.03

QUESTION 71 : La liste des enquêtes pendantes depuis le 31 mars 2014 (incluant la date d'ordonnance, la nature de l'événement, le nom du coroner enquêteur en charge du dossier, la date du décès, l'endroit) ainsi que l'état d'avancement de l'enquête.

Date de l'ordonnance	Enquête	Nature de l'événement	Coroner enquêteur	Date du décès	Endroit	État d'avancement de l'enquête
2013-02-20	Brisebois, Marianne	Décès après avoir été happé par un train	M ^e Jean-Luc Malouin	2012-07-07	Laval	Rédaction du rapport en cours
2013-09-25	Légaré, Alain	Décès à la suite d'un accident d'auto	M ^e Jean-Luc Malouin	2012-02-25	Laval	Auditions prévues en mai 2014
2014-02-24	Magloire, Alain	Décès à la suite de blessures par balles	M ^e Catherine Rudel-Tessier	2014-02-03	Laval	Préparation de l'enquête

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : BUREAU DU CORONER – 03.03

QUESTION 72 : Copie des directives, orientations ou autres, envoyées par le Bureau du coroner en chef à tous les coroners pour la période 2013-2014.
Rédaction de rapport d’investigation Corps non réclamés - désistement de la famille Communications des renseignements <i>post-mortem</i> à la Sûreté du Québec

Sujet	Rédaction du rapport d'investigation		
Responsable	Dre Louise Nolet, coronier en chef	Mise en vigueur le	20 novembre 2013
Approuvé par	Dre Louise Nolet, coronier en chef	Modifié le	

0.0 OBIET

La présente directive a pour objet de fournir aux coroners investigateurs, aux professionnels, analystes et avocats du Bureau du coronier un guide de référence de rédaction d'un rapport d'investigation.

La présente directive s'applique également, avec les adaptations nécessaires, à la rédaction d'un rapport d'enquête par un coroner enquêteur.

1.1 Paramètres d'un rapport d'investigation

Le rapport d'investigation est rédigé sur du papier de format légal (8 ½ X 14).

La police Arial de taille 11 doit être utilisée pour les sections A et B du rapport. Les titres des sections C à I doivent être en Times New Roman de taille 12 et le texte en Times New Roman de taille 11. Il ne faut pas modifier la taille des polices, car les rapports doivent rester lisibles lorsque numérisés.

Le caractère gras et les acronymes sont proscrits et l'interligne simple est obligatoire. Le texte peut être conjugué à l'indicatif présent ou à un temps passé comme le passé composé ou l'imparfait. Peu importe le choix, le temps de verbe doit être respecté tout au long du texte. Évitez d'employer le passé simple, car il alourdit le texte inutilement.

Il est très important de souligner que le tarif payé aux coroners à temps partiel pour la rédaction d'un rapport d'investigation inclut un montant pour les travaux de secrétariat. Ainsi, le coronier en chef s'attend à ce que les rapports d'investigation envoyés au Bureau du coronier pour contrôle de la qualité comportent une syntaxe¹ et une grammaire irréprochables². Le coronier est donc responsable de la qualité de ses textes.

¹ La syntaxe est l'ordre des mots dans une phrase et la façon de les relier entre eux conformément aux règles linguistiques.

² GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2011), *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*.

2.1 Sections du rapport d'investigation

En vertu de l'article 2 de la LRCCD, le coroner doit rechercher l'identité de la personne décédée (A), la date et le lieu de son décès (B), la cause probable (C) et les circonstances du décès (F). Le rapport d'investigation sert à présenter ces éléments.

Un rapport d'investigation est divisé en quatre sections :

L'identité de la personne décédée (A);

■ Le lieu, la date et l'heure du décès (B);

■ La cause et les circonstances du décès (C-D-E-F-G-H-I);

■ L'identification du coroner et sa signature (J).

Les sections A, B et J proposent des cases à remplir. La section portant sur les causes et les circonstances du décès suggère des sous-sections dont certaines sont obligatoires et d'autres optionnelles.

Le rapport peut aussi comprendre les résultats de l'examen externe et de l'autopsie (D), des rapports autres (E), des commentaires (G), des recommandations (H) et une conclusion (I).

Un rapport vierge est disponible sur le site Extranet du Bureau du coroner en format Word. Il peut aussi être rédigé directement avec le logiciel fourni par le Bureau du coroner Gestion des Dossiers des Coroners (GDC).

7

RAPPORT D'INVESTIGATION DU CORONER
Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès

Québec

A IDENTITÉ

SUITE À UN AVIS DU : **NUMÉRO DE L'AVIS** A-

Nom complet : Prénoms : Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Indéterminé

Précédent à l'accès : Personne : Page :

Personne décédée : Personne : Personne :

B DÉCÈS

Lieu : Particularité : Circonstances :

DATE/HEURE : ☐ Indéterminé

HEURE DU DÉCÈS : ☐ Déterminée ☐ Présomée

C CAUSE PROBABLE DE DÉCÈS :

D EXPOSÉ DES CAUSES :

1. Identification
2. Examen externe
3. Examen interne
4. Antécédents pertinents

E AUTRES RAPPORTS :

F CIRCONSTANCES DU DÉCÈS :

G COMMENTAIRES :

H RECOMMANDATIONS :

I CONCLUSION :

J IDENTIFICATION DU CORONER :

Prénoms du coroner : Nom du coroner :

Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances du décès et l'avis ont été établis au meilleur de mes connaissances et de la suite de mon investigation, en foi de quoi

LA SIGNÉ : **CE** **Signature**

2.2 IDENTITÉ DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE - A

Bureau
du coronier

Québec

RAPPORT D'INVESTIGATION DU CORONER

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès

7

A IDENTITÉ			
SUITE À UN AVIS DU		NUMÉRO DE L'AVIS	
Prénom à la naissance		Date de naissance	
Municipalité de résidence		Province	
Sexe ☐ M ☐ F ☐ Indéterminé		Père	
Prénom de la mère		Nom de père	

Tous les éléments de cette section sont obligatoires, s'ils sont raisonnablement disponibles:

- ☒ La date de l'avis au coronier;
- ☒ Le numéro d'avis du coronier;
- ☒ Les prénom et nom de la personne décédée;
- ☒ La date de naissance de la personne décédée;
- ☒ Le sexe de la personne décédée;
- ☒ Le nom de la municipalité de la dernière adresse connue (ne pas indiquer l'adresse);
- ☒ Les noms et prénoms du père et de la mère de la personne décédée (à des fins d'identification).

Ne jamais indiquer l'adresse complète de la personne décédée, mais seulement le nom de la municipalité de sa dernière résidence.

À des fins d'identification, le noms et prénoms du père et de la mère de la personne décédée doivent être indiqués.

Attention de ne pas inverser le nom et le prénom de la personne décédée et de ses parents.

2.3 DÉCÈS – B

B DÉCÈS			
Lieu de décès		Municipalité de décès	
☐ Déterminé ☐ Indéterminé			
DATE DU DÉCÈS		HEURE DU DÉCÈS	
☐ Indéterminée		☐ Déterminée ☐ Présomée ☐ Indéterminée	

Dans cette section, le coroner indique le lieu, la municipalité et la date du décès. L'heure du décès est facultative.

Au sujet du décès, il faut retenir que c'est le moment de la mort clinique qui détermine la date et le lieu du décès et non le moment du constat médical du décès. L'analyse de l'ensemble des faits permet généralement d'établir ces données.

2.3.1 LIEU DU DÉCÈS

Le lieu du décès est l'endroit où la personne est décédée : il peut être déterminé ou indéterminé. Ces endroits sont diversifiés : à l'hôpital, dans l'ambulance, dans une prison, dans une garderie, sur le lot XYZ, sur une autoroute, sur un chemin forestier, sur une étendue d'eau, des données GPS, etc.

2.3.2 HEURE DU DÉCÈS

L'heure du décès n'est pas une information qui est requise en vertu de l'article 2 de la LRCCD. Le coroner doit l'inscrire seulement si elle est connue. Il a donc discrétion pour écrire une heure de décès.

Le coroner ne doit pas confondre l'heure du décès et l'heure du constat de décès. L'heure du décès c'est le moment de la mort clinique de la personne.

Lors d'un décès neurologique avec un prélèvement d'organe, c'est la date, l'heure et le lieu du premier constat de décès qu'il faut indiquer. Lors d'un constat de décès cardiocirculatoire (DCC), il n'y a qu'un seul constat de décès donc c'est celui qu'il faut utiliser.

2.3.3 DATE DE DÉCÈS

Rappelons que la date du décès qui doit être inscrite au rapport d'investigation est la date de la mort clinique de la personne décédée.

Il faut différencier la date déterminée du décès, la date présumée du décès, la date indéterminée du décès et la date du constat de décès :

- **Date déterminée** : lorsque le coroner est certain de la date du décès, exemple : polytraumatisme causé par une collision avec un véhicule et un décès instantané.
- **Date présumée** : lorsque les circonstances font que la date du décès est présumée. Dans cette section du rapport d'investigation, on ne peut écrire que la date présumée se situe entre telle date et telle date. Ainsi, dans le cas d'une personne disparue lors d'un naufrage survenu le 1^{er} janvier 2010 et trouvé 3 jours plus tard, la date présumée du décès est le 1^{er} janvier 2010.
- **Date indéterminée** : lorsque, malgré les circonstances et les analyses, la date du décès ne peut être déterminée, par exemple : ossements trouvés.
- **Date du constat de décès** : la date à laquelle un médecin, ou deux policiers dans le cas d'une mort évidente, ont constaté le décès.

2.3.4 EXEMPLES

Voici quelques mises en situation pour vous aider. Il faut aussi savoir comment reconnaître le lieu et la date du décès.

Situation 1 : Le 3 juin, vers 18 h, une personne est trouvée inconsciente blessée par balles chez elle. Elle décède à l'hôpital le 8 juin à 15 h 45. Le constat de décès est signé du 8 juin 15 h 45.

La date du décès est le 8 juin, l'heure du décès est 15 h 45 et le lieu du décès est l'hôpital XYZ.

Situation 2 : Le 8 juin, vers 23 h, une personne est trouvée pendue chez elle. Le corps est transporté dans un centre hospitalier 3 heures plus tard. Le médecin constate le décès le 9 juin à 4 h 15. La dernière fois qu'elle a été vue vivante est le 2 juin. La lividité, la rigidité et la putréfaction situent le décès à 3 à 4 jours. La date du décès est donc indéterminée, mais se situe entre le 5 et le 8 juin. Naturellement, si la date du décès ne peut être déterminée, l'heure du décès l'est également. Le lieu du décès est sa résidence.

Par contre, si un examen prouve que le décès remonte à moins de 3 heures avant la découverte du corps, la date du décès est le 8 juin. L'heure du décès est indéterminée. Le lieu du décès est sa résidence.

Situation 3 : Le 8 juin, une personne est trouvée dans la rivière XYZ. Elle est disparue dans les eaux de cette rivière le 7 juin, à 13 h 15 sous le regard de ses amis. La date du décès est le 7 juin parce que des personnes l'ont vue se noyer le 7 juin. Le lieu du décès est la rivière XYZ. L'heure du décès est environ 13 h 15.

Situation 4 : Le 8 octobre, à midi, une personne est trouvée affectée par une surconsommation de drogues de rue dans un stationnement. À 12 h 28, elle est

Inconsciente avec des signes vitaux instables et une température corporelle de 32 °C ; un arrêt cardiorespiratoire se produit à 12h34 sur place et les ambulanciers tentent des manœuvres de réanimation, lesquelles sont continuées à l'hôpital, mais en vain. Le décès est constaté par l'urgentiste. La date du décès est le 8 octobre à 12 h 34. Le lieu du décès est le stationnement.

2.4 CAUSES ET CIRCONSTANCES DU DÉCÈS C-D-E-F-G-H

Aux sections C, D, E, F, G, H, le coroner indique la cause du décès et décrit avec concision les circonstances de celui-ci.

Le coroner doit vulgariser, utiliser des phrases simples et courtes et éviter l'emploi du « je » sauf dans le cas où à titre de médecin, le coroner a lui-même procédé à l'examen externe ou lorsqu'il formule une recommandation.

2.4.1 CAUSE PROBABLE DU DÉCÈS - C

La cause probable du décès doit se résumer à quelques mots. Vous devez écrire le nom de la maladie ou du traumatisme qui a le plus

vraisemblablement causé le décès. Vous ne devez écrire qu'une seule cause, la plus probable même si d'autres causes ont contribué au décès. Par exemple:

C	CAUSE PROBABLE DE DÉCÈS :
---	---------------------------

- Évidement crânien ;
- Asphyxie ;
- Traumatisme craniocérébral ;
- Embolie pulmonaire massive ;
- Choc septique ;
- Polyintoxication ;
- Choc hémorragique ;
- Polytraumatisme ;
- Intoxication au monoxyde de carbone ;
- Embolie graisseuse.

2.4.2 EXPOSÉ DES CAUSES - D

Trois mots à retenir : COURT, UTILE et PERTINENT.

Essentiellement, cette partie doit comprendre des informations relatives à l'identification de la personne décédée. Elle comporte aussi les constatations du coroner ou du médecin à la suite de l'examen externe et même que les résultats de l'autopsie, les antécédents médicaux et psychologiques de la personne ainsi que

D	EXPOSÉ DES CAUSES :
1	■ Identification
2	■ Examen externe
3	■ Examen interne
4	■ Antécédents pertinents

sa médication, le cas échéant.

À la lumière des antécédents pertinents, de l'examen externe et de l'autopsie, cette section expose, d'un point de vue pathologique, les conditions médicales ayant conduit au décès. Seuls les éléments utiles à cette compréhension doivent être inscrits au rapport.

Rappelons que les résultats de l'examen externe, de l'autopsie ainsi que les antécédents médicaux sont indiqués seulement s'ils contribuent à établir les causes et les circonstances du décès.

2.4.2.1 Identification de la personne décédée D 1

Le rapport doit indiquer brièvement la méthode d'identification de la personne décédée (visuelle, ADN, empreintes digitales, expertises odontologiques, tatouages, circonstancielle, etc.)

L'identification avec la carte d'assurance maladie ou le permis de conduire comme seule méthode d'identification est insuffisante notamment en raison des trop grands risques d'usurpation d'identité ou d'erreur. Elle doit être validée par une autre méthode.

Si la personne décédée n'a pu être identifiée à la suite de l'investigation (radiographies, photos, ADN, etc.), les indices pouvant servir ultérieurement à son identification doivent être mentionnés au rapport.

Où ? sur les lieux du décès, à l'hôpital, dans l'ambulance, dans une prison, dans une garderie, sur le lot XYZ, etc.

Comment ? ADN, visuelle, expertises odontologiques, prothèse dentaire, empreintes digitales, tatouages, autres signes.

Par qui ? un ami, un proche, un voisin, un collègue, etc.

ATTENTION : Afin de protéger le droit à la vie privée de tout citoyen, ne jamais nommer la personne qui a identifié la personne décédée ou indiquer le lien de parenté entre celles-ci.

EXEMPLE : Identité de la personne décédée

Ne pas écrire	Mais écrire
Claude Roy a été identifié sur les lieux du décès par son fils Luc 15 ans.	Monsieur Claude Roy a été identifié sur les lieux du décès par un membre de sa famille. (Protection de la vie privée et confidentialité des personnes mineures)
Madame Julie Rochon a été identifiée à l'urgence de l'hôpital XYZ par son père en présence du médecin de garde.	Madame Julie Rochon a été identifiée à l'urgence de l'hôpital XYZ par un proche.
La victime a été identifiée par son	La victime a été identifiée par un ami.

meilleur ami Claude Bossé.

(Protection de la vie privée de celui qui a procédé à l'identification)

2.4.2.2 Examen externe D 2

Où ? indiquer le lieu de l'examen externe.

Quand ? indiquer la date exacte de l'examen externe.

Par qui ? indiquer la profession du professionnel qui a fait l'examen externe comme coroner, urgentiste, pathologiste, etc. et non son nom.

Constats de l'examen : marques de violence, état de conservation, la description du sillon autour du cou, lésions traumatiques, etc.

Exemple : Un examen externe a été fait par un médecin à la morgue de Montréal le 14 novembre 2012.

Il n'est pas pertinent de décrire les cicatrices guéries ou les tatouages d'une victime à moins que ces signes aient permis l'identification de la personne ou permettent de corroborer certains faits en lien avec le décès. Par exemple : cicatrices de tentatives de suicide antérieures.

ATTENTION : Afin de protéger le droit à la vie privée de tout citoyen, ne pas nommer la personne qui a procédé à l'examen externe.

2.4.2.3 Autopsie D 3

Où ? indiquer le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) ou le centre hospitalier XYZ, selon le cas.

Quand ? indiquer la date exacte.

Par qui ? ne pas indiquer le nom du pathologiste.

Constats de l'autopsie : thrombose coronarienne, rupture d'anévrisme, etc.

Exemple : L'autopsie a été pratiquée par un pathologiste du LSJML le 14 novembre 2012.

Le rapport d'autopsie est confidentiel. Il revient au coroner d'en apprécier les données et d'indiquer dans son rapport uniquement les conclusions pertinentes et essentielles.

Le copier-coller du rapport d'autopsie est donc proscrit. Au besoin, le coroner peut rapporter une courte citation. Le coroner doit éviter de relater les détails de l'autopsie dans le rapport d'investigation.

Si aucune autopsie n'a été pratiquée, le coroner ne doit pas le mentionner dans le rapport d'investigation.

ATTENTION : Afin de protéger le droit à la vie privée de tout citoyen, ne pas nommer le médecin qui a pratiqué l'autopsie.

2.4.2.4 Antécédents pertinents D 4

Les antécédents médicaux à écrire dans le rapport d'investigation doivent être directement reliés aux causes du décès de la victime, que ce soit des antécédents médicaux, psychiatriques ou autres. Ils doivent être pertinents et essentiels. Rappelons que ces informations sont confidentielles.

Voici quelques exemples d'antécédents qui pourraient être pertinents selon la trame factuelle:

- Plusieurs hospitalisations depuis 2001 ;
- Dépression majeure en 2010 ;
- Tentative de suicide en 2011 ;
- Diabète type II ;
- Etc.

Le rapport médical de la personne décédée, de par son essence, est un document qui contient des informations concernant la vie privée. Ces informations sont protégées par le secret professionnel qui appartient, rappelons-le, au patient. Le coroner, dans l'appréciation de ces faits, doit faire montre d'une grande réserve et utiliser avec finesse, doigté et délicatesse les seuls faits pertinents au décès.

2.4.3 AUTRES RAPPORTS – E

Dans cette section, le coroner aborde les résultats des expertises qu'il a demandées notamment en toxicologie.

E	AUTRES RAPPORTS :
----------	--------------------------

2.4.3.1 Expertises toxicologiques

Par ailleurs, le domaine des expertises toxicologiques est très vaste. L'interprétation des résultats est d'autant plus difficile qu'elle doit être réalisée en tenant compte de plusieurs autres facteurs comme le poids de la personne, ses antécédents médicaux, le site des prélèvements, le moment de la prise de médicament ou du prélèvement, l'état de conservation du corps, le métabolisme propres à chaque personne et la redistribution post mortem, etc. La prudence est donc de mise lorsqu'il s'agit d'indiquer des résultats des analyses faites.

Le coroner doit écrire les résultats des analyses même s'ils sont tous négatifs. Par exemple : aucune substance n'a été décelée lors des analyses.

Si les résultats des expertises toxicologiques sont positifs et en lien avec le décès, le coroner doit les inscrire. Il ne doit pas rapporter les résultats quantitatifs à l'exception de l'alcoolémie. Par exemple : le rapport d'expertise toxicologique démontre la présence d'une d'alcoolémie de 90 mg/dL, de cannabinoïdes et une concentration létale de fentanyl a été détectée, etc.

Le coroner n'a pas à indiquer par qui, où et quand ont été effectués les prélèvements dans le rapport d'investigation, ainsi que l'endroit et le nom du professionnel ayant procédé aux analyses demandées.

2.4.4 CIRCONSTANCES DU DÉCÈS - F

Dans cette sous-section, le coroner doit relater les faits qui ont été portés à sa connaissance et élaborer une trame factuelle des circonstances du décès en fonction de leur valeur probante, leur pertinence et leur authenticité.

(F)

CIRCONSTANCES DU DÉCÈS :

Dans cette section, le coroner nomme la victime par son nom en le faisant précéder de monsieur ou madame. Par contre, à des fins évidentes de protection de la vie privée, il ne doit jamais nommer les personnes vivantes par leur nom. Il n'est pas approprié de nommer les enfants par leur prénom uniquement; il faut écrire « l'enfant » ou son nom au complet par exemple « Julie Desbiens Côté ».

Le coroner doit avoir en main tous les rapports demandés avant de rédiger cette section afin d'avoir une idée d'ensemble de toutes les circonstances.

Ainsi, le coroner doit relater l'enchaînement des faits pertinents qui ont précédé le décès et ceux qui sont survenus pendant le décès. Les faits post mortem ne sont pas pertinents. Le texte doit se limiter à mentionner les seuls faits utiles et essentiels qui permettent de comprendre le décès. Il faut éviter de relater la vie privée de la victime et se restreindre à la séquence chronologique des d'événements qui ont conduit au décès.

EXEMPLE : Selon la preuve documentaire recueillie, il appert que monsieur Roland St-Ange est décédé lors d'une manipulation d'une arme à feu de calibre 20.

Pour aider les coroners, la matrice de Haddon, connue pour son utilisation dans une approche préventive des traumatismes, peut aussi être utilisée pour identifier tous les facteurs humains, technologiques et environnementaux (physiques et socio-économiques) relatifs au décès (voir L'investigation, pages 131-133, 135).

2.4.4.1 Vie privée et réputation

Tout citoyen a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur, de sa réputation et à sa vie privée. Ces droits s'étendent aussi à la personne morale par exemple, une entreprise. Le coroner doit, à ce titre, faire montre d'une grande réserve et de prudence lorsqu'il relate les circonstances d'un décès.

Afin de protéger le droit à la vie privée de tout citoyen, l'exposé des circonstances ne doit pas être un roman où s'entremêlent la victime, sa maîtresse, la femme trompée et leurs activités ou mœurs sexuelles. Écrivez plutôt que la victime vivait des difficultés conjugales.

EXEMPLE : Circonstances du décès

Ne pas écrire

Monsieur Jean Leblanc habite à Charlesbourg depuis 1986 avec sa conjointe Manon Lebrun. Ils ont 3 enfants de 6, 8 et 10 ans. Après de longues années de différends entre eux, madame Lebrun veut quitter son mari. Monsieur Leblanc ne le prend pas et veut avoir la garde de leurs enfants. Monsieur Leblanc a une compagnie de meubles. Depuis le début de l'année 2010, l'entreprise n'a plus de liquidité pour payer ses 12 employés. La marge de crédit de 500 000 \$ n'est plus suffisante. La caisse populaire a refusé 4 fois d'augmenter cette marge. Monsieur Leblanc a emprunté 300 000 \$ à des prêteurs privés dont Monsieur Paul Otis, prospère homme d'affaires de Charlesbourg. Monsieur Leblanc a fait plusieurs dépenses personnelles discutables. Monsieur a donc fait cession de ses biens le 3 septembre 2010.

Selon sa femme, monsieur Leblanc était déprimé, avait perdu l'appétit depuis 2 semaines, souffrait d'insomnie depuis 1 mois et pleurait souvent.

Le 3 septembre 2010, vers 21 h 15, madame Lebrun revient de magasiner avec sa sœur. Son mari regarde la télévision et semble déprimé et préoccupé. Atterré, il avoue à sa femme que sa compagnie devra déclarer faillite. Vers 21 h 45 il descend au sous-sol pour se coucher. Madame ne revoit pas son mari de la soirée.

Le lendemain matin, vers 8 h 10, elle descend pour lui parler avant d'aller travailler chez XYZ. Elle découvre son mari pendu à une poutre.

Elle appelle les ambulanciers à 8 h 13. Durant ce temps, elle téléphone à sa fille qui arrive aussitôt. Les ambulanciers arrivent à 8 h 30. Ils apprécient la condition de Jean et partent pour le Centre hospitalier XYZ à 8 h 48. Son décès est constaté à 9 h 22 par le bon docteur ABC.

Mais écrire :

Monsieur Leblanc connaissait des difficultés matrimoniales et avec son entreprise, depuis le début de l'année 2010. Selon sa compagne, il semblait déprimé. Il a été vu la dernière fois par celle-ci le 3 septembre 2012 vers 21 h 45 lorsqu'il est descendu se coucher au sous-sol. Sa compagne l'a retrouvé pendu à une poutre du sous-sol, le lendemain matin vers 8 h 10.

Elle a appelé les ambulanciers à 8 h 13 : ils sont arrivés à 8 h 30. Ils ont apprécié la condition de monsieur Jean Leblanc et constaté que son corps était déjà froid. Ils ont quitté pour le Centre hospitalier XYZ à 8 h 48. Son décès a été constaté à 9 h 22 par le docteur ABC.

REMARQUES :

Dans cet exemple il faut remarquer que :

On ne détaille pas toutes les difficultés de la personne décédée, on les résume seulement pour mettre en contexte.

Le nom de la personne décédée est mentionné au complet.

Il n'est pas pertinent de dire que madame a téléphoné à sa fille, car cette dernière n'a joué aucun rôle dans les événements.

Il ne faut jamais ajouter de qualificatif comme « bon docteur » car c'est très subjectif et non pertinent.

Le temps des verbes est le même dans tout le texte.

2.4.4.2 Personnes mineures

L'article 87 de la LRCCD précise que nul ne peut publier ou diffuser quoi que ce soit qui révèle le nom de la personne âgée de moins de 18 ans impliquée dans les circonstances d'un décès.

Il n'y a pas que le nom qui puisse identifier une personne mineure. Ainsi, écrire « son fils aîné », « son enfant » ou « sa fille » permet également d'identifier la personne mineure impliquée dans les circonstances d'un décès.

Le coroner doit donc utiliser des formulations comme : Madame Astrid Beaulieu a été retrouvée pendue par un proche ou par un membre de sa famille.

2.4.4.3 Enquête policière

Il est important d'identifier le corps de police qui a procédé à l'enquête. Il ne faut pas nommer le policier ni écrire le numéro d'événement.

Par ailleurs, lorsqu'un décès implique un acte criminel, il faut savoir que le policier enquête non seulement pour le coroner en vertu de la LRCCD, mais également pour le

Directeur des poursuites criminelles et pénales (Directeur), en vertu du Code criminel du Canada. Pour ces motifs, le coroner ne doit pas divulguer des faits qui ont été recueillis à l'étape de l'investigation dans un rapport, avant la décision du Directeur d'autoriser ou non la poursuite. Si le coroner divulgue des faits, il peut contaminer la preuve qui sera présentée lors du procès criminel. Une telle initiative risque de poser des problèmes à la fois pour la défense et pour la Couronne.

L'approche, dans ce type de cas où il y a une poursuite de nature criminelle, doit être la suivante :

- lorsque le cas ne donne pas lieu à des recommandations, le coroner pourra tout simplement rédiger un rapport très succinct dans lequel il mentionne simplement qu'il y a des accusations criminelles portées, sans exposer aucune autre information incluant les détails de l'autopsie;
- si le coroner considère que certains aspects du cas méritent d'être étudiés et documentés dans le cadre de son mandat et qu'il y a place à la formulation de recommandations, il devra attendre la fin du procès et l'expiration des délais d'appel. Il pourra alors exposer les faits dans son rapport et faire des recommandations. Le coroner pourra même utiliser la preuve dévoilée lors du procès au criminel pour documenter son investigation.

2.4.4.4 Enquête du BST³ ou de la CSST⁴

Le coroner peut référer au rapport d'enquête du Bureau de la santé et de la sécurité dans les transports (BST) ou de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) dans son rapport d'investigation. Par contre, il ne faut pas citer le rapport en entier et il doit surtout éviter le copier-coller, il en va de la crédibilité et de l'indépendance de l'institution du coroner. Le coroner doit garder un œil critique sur ces rapports. Il doit bien comprendre le rapport de ses partenaires, s'en faire une idée et en résumer très brièvement les faits utiles, pertinents et essentiels.

2.4.4.5 Notes en bas de page et référence bibliographique Enquête du BST⁵ ou de la CSST⁶

Les notes de bas de page et les références bibliographiques alourdissent inutilement le rapport d'investigation et sont proscrites. Ces références font partie des documents annexés au rapport.

Exceptionnellement, dans la section « Commentaires », le coroner peut citer ou faire référence, à une étude, une analyse ou un autre document. Pour ces cas particuliers, il

³ Bureau de la sécurité dans les transports.

⁴ Commission de la santé et de la sécurité au travail.

⁵ Bureau de la sécurité dans les transports.

⁶ Commission de la santé et de la sécurité au travail.

est suggéré d'utiliser les normes présentées ci-dessous pour assurer la rigueur et l'uniformité des présentations.

Ainsi, chaque fois qu'une citation ou une information dont vous n'êtes pas l'auteur est utilisée, vous devez l'indiquer et en donner la référence. Si la citation est courte (trois lignes ou moins) elle doit être insérée dans le texte et encadrée par des guillemets. Les citations de quatre lignes et plus doivent être mises en retrait d'environ 1 cm par rapport aux marges gauche et droite et ne pas être entre guillemets. Voici un exemple d'une citation de quatre lignes et moins :

Exemple 1 : citation de quatre lignes et moins

L'un des plus beaux exemples de courage, en même temps que de pudeur, nous est donné par Guillaumet qui s'était écrasé en avion dans la cordillère des Andes et qui, après trois, quatre jours de marche, ne souhaitait plus que le sommeil. Mais il se disait : « Ma femme, si elle croit que je vis, croit que je marche. Les camarades croient que je marche. Ils ont tous confiance en moi. Et je suis un salaud si je ne marche pas¹⁴. »

14. SAINT-EXUPÉRY Antoine de (1959), « Terre des Hommes », *Œuvres d'Antoine de Saint-Exupéry*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.

Voici deux exemples d'une citation de plus de quatre lignes :

Exemple 1 : citation de plus de quatre lignes

Dans son deuxième livre de bord, Jacques Cartier raconte que, durant l'hiver 1535-1536, vingt-cinq membres de son équipage sont morts des suites du scorbut. On connaît maintenant la cause de cette maladie :

Le scorbut est causé par une carence en acide ascorbique, appelé aussi vitamine C, que la majorité des vertébrés, à l'exception des singes et des humains, peuvent synthétiser eux-mêmes. [...] Sans vitamine C, les tissus conjonctifs se décomposent lentement. [...] Les gens atteints meurent généralement des suites d'hémorragies dues à des vaisseaux sanguins endommagés²⁰.

20. PRÉVERT Jacques (1963), *Histoires*, Paris, Éditions Gallimard, coll. Le livre de poche, n° 1525.

Exemple 2 : citation de plus de quatre lignes

La base de la piscine est bordée d'un lisère de cailloux entouré d'une bordure. Cela fait en sorte que la hauteur de mur de la piscine hors terre est seulement de 113 cm. Cette hauteur est inférieure à ce qui est préconisé au règlement de la Ville de Charlesbourg pour qu'une piscine n'ait pas besoin d'avoir une clôture :

2. Une piscine d'une profondeur moyenne supérieure à 50 centimètres doit être entourée d'un mur ou d'une clôture d'au moins 1,25 mètre de hauteur... Ces dispositions ne s'appliquent pas aux piscines hors terre et aux piscines dont les murs sont complètement dégagés de 1,25 mètre du niveau du sol et situées à plus de 1,5 mètre de tout talus ou structure.

Les références bibliographiques sont indiquées dans les notes de bas de page. Elles doivent comprendre les éléments suivants dans cet ordre précis :

- Le nom de l'auteur (en majuscules) et le prénom (en minuscule) suivis d'une virgule;
- L'année ou la date d'édition entre parenthèses suivie d'une virgule;
- Le titre de l'extrait ou de l'article entre guillemets suivis d'une virgule;
- Le titre de l'ouvrage, du périodique ou du quotidien, ou le nom du site consulté sur le Web suivi d'une virgule;
- Les compléments bibliographiques, dans l'ordre suivant : l'adresse Web, le volume, le lieu d'édition, la maison d'édition, l'édition, la collection, le tome et le numéro du volume. Les éléments doivent être séparés par une virgule et suivi d'un point.

Exemples :

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHE DU CANADA (1980), *Programme d'énergie éolienne*, Ottawa, CNR, pages 145,167.

FONTAINE Jules (2007), *Normes de présentation des travaux écrits*, Québec, Cégep de Sainte-Foy, 6^e éd., page 712.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2006), *Avis de santé publique sur la sécurité dans les piscines résidentielles publiques au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, page 402.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICE SOCIAUX (MSSS) (2005), *La force des liens*, Plan d'action en santé mentale 2005-2010, Québec, Gouvernement du Québec, pages 117-120. Disponible sur <http://www.inspq.qc.ca/mieuxvivre/>

DORÉ N. ET LE HÉNALL D. (2011), *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans : guide pratique pour les mères et les pères*, Québec, INSPQ, pages 12-18.

BARBEAU Jean (2006), *Conception, caractérisation et applications des plasmas micro-onde en configuration matricielle* (Ph.D., Université Joseph Fourier, Grenoble, France), Tiré de <http://www.tel.archives-ouvertes.fr/>

LEFEBVRE L.A. et coll.(1992), *La gestion de la technologie : un choix ou une nécessité ?* (EPM/RT-92/31), Montréal, Éditions de l'École Polytechnique, page 402.

2.4.5 COMMENTAIRE – G ET RECOMMANDATIONS – H

Cette section n'est pas obligatoire. En fait, environ 7 % des rapports d'investigation comportent une ou des recommandations. Une recommandation doit s'appuyer sur une analyse objective des facteurs ayant contribué au décès, et non pas sur des impressions, des préjugés ou des considérations émotives. Elle doit être réaliste, applicable et crédible.

G	COMMENTAIRES :
H	RECOMMANDATIONS :

Les recommandations doivent être en lien avec les causes et circonstances du décès, mais surtout elles doivent viser la protection de la vie humaine telle que le stipule la LRCCD. Le lien entre la recommandation et les circonstances du décès peut être annoncé par un commentaire explicite et concis. Dans des cas complexes, le commentaire peut être plus élaboré.

Ce commentaire est le fruit de la réflexion du coroner l'ayant mené intellectuellement à formuler une ou des recommandations en lien avec les circonstances du décès. Des exemples sont présentés ci-après. À noter qu'à cette section, et ailleurs dans le rapport d'investigation, le coroner doit éviter de prêter des intentions, de spéculer sur des faits et s'abstenir de faire mention de ses états d'âmes, de ses insatisfactions, de ses expériences personnelles et de ses sentiments.

Par exemple : Je suis un skieur émérite et j'estime que les normes de sécurité dans les centres de ski sont insatisfaisantes... Je suis déçu de constater que le port du casque de sécurité n'est pas encore obligatoire...

2.4.5.1 Qualités d'une recommandation

→ Pertinence

Ce qui est pertinent est une question de logique et de bon sens. La recommandation doit avoir une connexité avec la matière en question et ce qu'elle propose de corriger doit concerner la situation ou l'élément à l'origine du décès. Par exemple, si un accident mortel de la route comporte plusieurs facteurs causals dont l'alcool et la vitesse, la règle est respectée en axant la recommandation sur le facteur prédominant. Il est donc plus facile de respecter la règle de la pertinence si tous les facteurs causals du décès ont été bien définis.

Le coroner qui constate une situation dangereuse non liée au décès ne doit pas soulever le problème en question au moyen de ses recommandations. Il n'a pas la compétence pour ce faire. Cependant, tout en élargissant son rôle d'officier public voué à la protection de la vie humaine, rien ne l'empêche de communiquer directement avec l'intervenant concerné afin de lui souligner le problème.

Nous pouvons d'ailleurs illustrer cette règle à l'aide du cas fictif suivant :

- Un accident de véhicule tout-terrain (VTT) a eu lieu sur un chemin privé du CN qui n'est pas un sentier conçu pour ce type de véhicule; la personne décédée d'un traumatisme crânien ne portait pas de casque de sécurité, présentait une alcoolémie dépassant 200 mg/dl et a été apparemment déséquilibrée par un monticule se trouvant sur le sentier; une recommandation qui viserait la dangerosité du chemin et à empêcher la circulation à cet endroit serait moins pertinente qu'une autre visant le port du casque de sécurité ou l'alcool au volant; bref, la mesure ou l'action proposée doit être en rapport avec le ou les facteurs qui ont principalement contribué au décès.

La recommandation qui généralise une situation particulière peut comporter un problème de pertinence lorsque l'on tente de l'étendre à d'autres situations. De fait, il est plus facile de restreindre la recommandation aux circonstances du décès à l'étude, d'autant plus qu'il n'est pas toujours évident que le problème soulevé puisse être généralisé.

Deux exemples permettent de clarifier cette notion :

- À la suite d'un accident d'ultra léger où l'examen des circonstances révèle que l'appareil n'a pas été inspecté et entretenu de façon régulière, il y a lieu de rédiger la recommandation à ce seul cas; si le coroner recommandait qu'il y ait plus de règles formelles, notamment des inspections régulières partout en province, il faudrait démontrer que le problème observé sur le plan des inspections est effectivement généralisé à tous les types d'ultra légers; sinon, on serait devant un problème de pertinence pour l'application de la recommandation aux autres cas;
- À la suite d'un accident de bicyclette qui a lieu sur une route où le cycliste est entré en collision avec un poteau installé en bordure du chemin, il peut être pertinent de recommander à la municipalité concernée de déplacer ce poteau; mais si on étend la recommandation à toutes les municipalités, il n'est pas évident que le même type de problème existe partout et qu'il est vécu de la même façon.

→ Bien-fondé

Il faut faire le lien entre le décès et la recommandation du coroner, lien qui doit apparaître dans le rapport. Autrement dit, ce dernier doit contenir une analyse de la question et présenter les raisons qui motivent et expliquent les recommandations qui sont formulées.

S'il est question de normes, de directives ou de règles inadéquates, il est nécessaire que le coroner explique en quoi ces différents éléments sont liés au décès en question. Par la suite, il devra proposer un correctif ou de nouvelles normes en expliquant ce qu'il propose et en quoi la proposition faite ou le changement souhaité protégera l'intégrité des individus ou préviendra d'autres décès. Plus un changement proposé est d'envergure, plus le coroner devra le soutenir avec des arguments.

Rappelons qu'il est toujours possible pour le coroner qui croit qu'une idée ou qu'une proposition mérite étude, de recommander que les intervenants appropriés se penchent sur la proposition formulée.

→ **Adressée à une personne ou un organisme précis**

La personne ou l'organisme précis à qui est adressée une recommandation devrait pouvoir donner préalablement sa position ou sa version au coroner.

Il s'agit d'une question d'équité que de permettre à un organisme ou à une personne de faire des représentations au coroner dans les cas où une certaine responsabilité peut lui être implicitement reconnue. Mais cette communication doit se faire avant la rédaction du rapport. Par le fait même, le coroner s'assure que la recommandation qu'il formulera sera applicable. Le coroner ne peut transmettre un extrait ou tout son projet de rapport à des tiers (famille, policiers, etc.) à toute étape de son investigation. Bien entendu, cette consigne ne s'applique pas au personnel Bureau du coroner qui est disponible pour soutenir le coroner.

Mais attention, le coroner n'est pas tenu de se laisser convaincre par les arguments avancés par des tiers. En effet, cette étape devrait surtout lui permettre de s'informer et de faire, par la suite, une recommandation avec toute l'information à sa disposition. S'il n'est pas convaincu par les représentations des intervenants ou des personnes concernées, il peut alors mieux justifier sa propre position.

2.4.5.2 À qui adresser la ou les recommandations

Dans la très grande majorité des cas, ce sont des organismes, des ministres ou des entreprises privées qui sont visées. En fait, nous avons constaté qu'effectivement 45 % des recommandations interpellent le réseau de la santé.

Quoi qu'il en soit, une recommandation doit cibler une personne ou une organisation en particulier. Le plus souvent, une recommandation ne peut pas s'adresser au gouvernement en général, mais doit viser un organisme ou un ministre en particulier.

Une recommandation peut être adressée à plusieurs personnes, organismes, ministres ou entreprises.

EXEMPLE 1 : Commentaires et recommandations

Commentaire	
Ne pas écrire	Mais écrire
Selon toute vraisemblance, l'administration de la Villa les Pivoines Cramoisies ne se soucie aucunement de la sécurité des résidents âgés. Cet accident tragique n'aurait pas dû survenir et il est impérieux de tout mettre en œuvre pour que nos aînés soient en sécurité. Décès évitable. Mais que fait le gouvernement? Combien de rapports de coroner faudra-t-il pour que les choses changent?	Madame Sanschapeau est décédée des suites d'une chute de plain pied dans un couloir du centre d'accueil privé où elle demeurait. Il n'y avait pas de rampe d'appui le long de ce corridor, qui de surcroît était mal éclairé au moment de la chute. La correction de ces deux facteurs réduirait le risque de chute dans un environnement où circulent de nombreuses personnes éprouvant des problèmes d'équilibre et de vision.
Recommandation	
Ne pas écrire	Mais écrire
Mais qu'à cela ne tienne ! Je recommande aux autorités concernées de se pencher sur cette problématique et d'y apporter des solutions dans les plus brefs délais.	Je recommande à la Villa les Pivoines Cramoisies d'installer des rampes d'appui et un éclairage adéquat dans tous les couloirs où circulent les résidents.

EXEMPLE 2 : Commentaires et recommandations

Commentaires
Ecrire
L'accès à ce segment de la rivière se fait par un terrain privé. Il n'y a aucun accès au public. Il existe un sentier dans le terrain privé qui se dirige vers le bord de la rivière et une clôture limite l'accès à la rivière. Il faut l'enjamber pour avoir accès à ce segment de la rivière. Celui-ci, en amont des chutes, est peu profond, mais a du courant, ce qui génère au pied de la chute beaucoup de remous. En aval de la chute, il y a peu de courant et c'est un site régulièrement fréquenté par les baigneurs de la région. Il ne s'agit absolument pas d'un site surveillé. Malgré le peu de hauteur de la chute, il y a beaucoup de remous générés par le courant de la rivière. Les victimes de cet accident ne croyaient pas faire face à autant de courant et de remous et avaient mal évalué les dangers liés à la baignade en amont.

Recommandations

Écrire

Je recommande à la municipalité de Lac Longlong :

-De diffuser à la population des messages de sensibilisation sur les dangers de la baignade aux environs de la chute Longlong.

Je recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et de Sport :

-De faire une campagne de sensibilisation sur les dangers de la baignade en eaux vives.

→ Professionnel soumis au Code des professions

La recommandation visant le comportement ou les gestes posés par un professionnel soumis au Code des professions doit être bien documentée et adressée à l'ordre professionnel concerné.

Dans un cas où le coroner n'est pas en mesure de bien documenter le comportement ou le geste du professionnel, il lui est suggéré de ne pas mentionner publiquement que le cas sera soumis à l'ordre professionnel. Le coroner peut directement soumettre le cas à l'ordre professionnel concerné. Il doit alors conserver les preuves de cette communication.

Ceci évitera une possible atteinte à la réputation d'un professionnel qui ne peut répondre en public au blâme implicite qui découle nécessairement de la dénonciation faite par le coroner, et ce, même si le nom du professionnel ne doit pas figurer au rapport d'investigation.

2.4.5.3 Soutien aux recommandations

Reconnaissant que les recommandations sont essentielles à l'atteinte de la mission de prévention et reconnaissant aussi l'importance qu'elles soient judicieuses et pertinentes, un professionnel dédié à cette tâche est notamment à la disposition des coroners qui peuvent lui demander des opinions avant que leur rapport ne soit déposé aux archives des coroners et rendu public.

Des recherches de différentes natures peuvent être réalisées pour alléger la tâche des coroners. Le plus souvent, les coroners requièrent ces services pour des recherches en rapport :

- aux lois, aux règlements et aux normes;
- à la littérature sur un sujet donné (articles scientifiques ou autres documents);
- aux données statistiques (données provenant de la banque de données des coroners ou autres);
- aux rapports de coroners ayant formulé des recommandations par le passé et au suivi qui a été donné;
- aux personnes-ressources ou aux « experts »;

- aux intervenants devant recevoir les recommandations;
- et bien d'autres.

Le site Extranet du Bureau du coroner offre aussi plusieurs documents pertinents.

Si des problèmes ou des questions sont rencontrés lors de la rédaction des rapports, les coroners peuvent toujours demander conseil, notamment pour la vérification du projet de rapport, du soutien à la rédaction et pour toutes autres questions.

2.4.5.4 Suivi des recommandations

C'est au coroner en chef que revient la décision d'acheminer ou non la recommandation d'un coroner au ministre, à l'organisme ou à l'entreprise visée. Si le coroner en chef décide de donner suite à la recommandation, il expédie une copie du rapport d'investigation accompagné d'une lettre aux intervenants concernés.

Par ailleurs, les impacts des recommandations sont difficilement mesurables, car elles ne font pas l'objet de suivi systématique. Elles n'obligent pas les instances à qui elles sont adressées à les suivre c'est-à-dire qu'elles ne sont pas exécutoires.

2.4.6 CONCLUSION I

La LRCCD n'exige pas que le coroner écrive une conclusion dans son rapport d'investigation. Cependant, par souci de clarté, le coroner en chef suggère d'écrire quelques mots qui indiquent le mode de décès de la personne.

I	CONCLUSION :
---	--------------

Le mode de décès c'est l'opinion du coroner sur la manière dont est survenu le décès. Est-ce un décès accidentel? Un suicide? Une mort naturelle? Un décès causé par l'intervention d'un tiers?

En fonction du mode de décès, il est suggéré au coroner d'utiliser une terminologie facile à comprendre pour des lecteurs profanes.

Le tableau suivant présente, en fonction du mode de décès et de la terminologie épidémiologique, la terminologie usuelle à utiliser :

Mode de décès	Terminologie usuelle (à privilégier)	Terminologie épidémiologique
Décès causé par une maladie ou le processus naturel du vieillissement	Mort naturelle	Mort naturelle
Décès dont la cause initiale est un traumatisme ou un empoisonnement (mort violente)	Accident	Traumatisme non intentionnel
Suicide	Indéterminée quant à l'intention Autodestruction déterminée quant à l'intention ou suicide	Traumatisme d'intention indéterminée Traumatisme intentionnel auto-infligé
Homicide	Traumatisme causé par autrui	Traumatisme intentionnel infligé par autrui
Décès dont la cause et l'intention sont inconnues	Indéterminée	Décès de causes inconnues
Empoisonnement	Intoxication	
Accidents médicaux ou chirurgicaux	Décès iatrogénique	

Enfin, il est important de souligner qu'il ne faut pas indiquer dans la conclusion si le décès était évitable ou non. Une telle remarque relève de la spéculation et est souvent très hypothétique. En effet, le coroner n'a pas à porter de jugement sur une situation ayant causé un décès. Le coroner doit toujours faire preuve d'une grande rigueur et de beaucoup de jugement.

2.5 IDENTIFICATION DU CORONER

J IDENTIFICATION DU CORONER

Prénom du coroner _____ Nom du coroner _____

Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-dessus ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, à la suite de mon investigation, en foi de quoi

J'AI SIGNÉ À _____ CE _____

Signature _____

T-60-06, 01-01-01

Le rapport d'investigation constitue le produit final de la réflexion d'un coroner sur les causes et les circonstances d'un décès. Le coroner doit signer ce rapport au bas de la première page seulement même si le rapport contient plusieurs pages. La signature doit être faite à l'encre bleue afin de mieux distinguer la signature originale.

Le coroner a le devoir de s'assurer de la qualité de son rapport d'investigation; il en va de sa crédibilité et de sa réputation et surtout de celles de l'institution qu'est le coroner au Québec.

Si le coroner doit modifier son rapport, il doit signer un nouveau rapport et le dater de la date du jour et non de la date du premier rapport. Il ne faut pas indiquer « amendé » ou « modifié » sur le nouveau rapport.

5.1 DOCUMENTS TRANSMIS AVEC LE RAPPORT D'INVESTIGATION

Le coroner transmet avec diligence au coroner en chef, pour les archives, l'original du rapport ainsi que tous les documents sur lesquels il s'est appuyé pour déterminer les causes médicales et les circonstances du décès (art. 30, 93 et 94, LRCCD). Il ne doit pas conserver chez lui ou ailleurs des objets ou documents qu'il a recueillis lors d'une investigation, car ces informations sont hautement confidentielles et font partie des archives des coroners. Ces documents appartiennent à l'institution et non au coroner. Avant de retourner le dossier au coroner en chef, le coroner doit s'assurer de présenter les documents suivants dans l'ordre:

- l'information qui a permis l'identification;
- tous les rapports des expertises ordonnées directement par le coroner (autopsie, toxicologie et autres expertises médicales, expertises mécaniques ou d'un ingénieur, etc.);
- les expertises effectuées par d'autres personnes ou entités, mais qui ont servi au coroner (police, CSST, etc.);
- le rapport de police;
- les photocopies des documents examinés (le dossier médical ou de santé ou tout autre document qui a servi au coroner, par exemple le testament ou la note de suicide);
- les formulaires qui ont servi à saisir des documents ou des objets ainsi que l'inventaire de ces objets ou documents saisis;
- l'autorisation de disposer du corps;
- le Bulletin de décès (SP3);
- les photographies du cadavre, des lieux visités, des objets examinés ou saisis;
- les objets, argent ou autres effets qui n'ont pas été remis aux ayants droit par le coroner et qui seront remis à Revenu Québec.

ANALYSE DES RAPPORTS D'INVESTIGATION

Tous les rapports d'investigation déposés sont lus au moins une fois par un analyste. Il ne s'agit évidemment pas pour celui-ci de refaire l'investigation mais plutôt de vérifier si le rapport correspond aux présents standards de qualité.

Le travail d'analyse et de contrôle de qualité des rapports de coroners consiste à codifier certaines informations contenues dans les rapports d'investigation et les rapports d'enquêtes, dès qu'ils arrivent au Bureau du coroner. Une analyse du rapport est réalisée et par la suite le rapport et ses annexes sont versés aux archives des coroners. Des copies certifiées conformes peuvent alors être délivrées.

La première étape consiste à coder le type de décès, selon les causes externes de mortalité de la CIM-10 (Classification internationale des maladies). Pour chaque décès, plusieurs variables telles que la date de naissance, la date du décès, l'âge, le sexe, les expertises demandées, le lieu du décès et le lieu de l'événement sont saisies selon une grille de collecte de données et alimentent la banque de données du Bureau du coroner.

La deuxième étape consiste à s'assurer de la validité de certaines informations contenues dans le rapport à l'aide des documents annexés. L'analyste s'assure de la cohérence des événements rapportés, de la pertinence des informations, du respect du droit à la vie privée et du droit à la réputation des personnes décédées ou vivantes. De plus, le rapport doit être exempt de mention de personnes mineures impliquées dans les circonstances du décès. Rappelons que la qualité de la syntaxe et de la grammaire des rapports incombe au coroner.

Si des anomalies ou des incohérences sont détectées, les analystes communiquent avec le coroner au dossier afin que des correctifs soient apportés au rapport. Pour les cas plus complexes qui demandent un avis médical ou juridique, ces rapports peuvent être soumis au coroner en chef. Les rapports doivent être conformes aux dispositions de la LRCCD et aux autres textes légaux applicables, aux directives du coroner en chef et aux avis émis, le cas échéant. Certains rapports soumis par les coroners doivent être modifiés pour, entre autres, être conformes au droit applicable. Le coroner en chef ou les analystes pourront à ce stade demander que le rapport du coroner soit modifié. Il n'est pas ici question de censure, de s'immiscer dans l'investigation, d'ingérence, mais au contraire, de soutenir le coroner dans l'expression écrite de son raisonnement intellectuel ou de lui rappeler les limites de ses compétences.

Enfin, l'analyste fait un résumé du rapport qui comporte une recommandation et cherche les coordonnées des destinataires visés par la recommandation. Ces résumés sont disponibles mensuellement sur le site Web du Bureau du coroner.

Le rapport du coroner devient un document public lorsqu'il a franchi avec succès l'étape de l'analyse et qu'il est versé aux archives des coroners. Toute personne peut obtenir une copie certifiée conforme du rapport d'investigation. Il est donc fondamental pour le coroner de rédiger le rapport d'investigation conformément à la présente directive.

Charte canadienne des droits et libertés (L.R.C. 1985, App.II, no 44 art.7 et 8) ;

Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12, art. 1, 4, 5, 7, 8, et 9) ;

Code civil du Québec (L.Q. 1991, chapitre 64, art. 35) ;

Code de déontologie des coroners (RLRQ, chapitre R-0.2, art. 1, 3, 4, 9, 10, 15, 19, 20, 21, 28, 29, 33 et 34) ;

GOUVERNEMENT DU QUEBEC (2011), *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, page 3, art. 4;

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès (RLRQ, chapitre R-0.2, art. 2, 3, 4, 23, 24, 28, 30, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 101),

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Tous les coroners

EXPÉDITRICE : D^{re} Louise Nolet

DATE : 27 mars 2013

OBJET : Directive / Corps non réclamés
Désistement de réclamation de la dépouille

Nous gardons régulièrement dans les morgues de Québec et de Montréal des corps non réclamés. Une dépouille est considérée non réclamée lorsque la famille manifeste son intention de ne pas la réclamer ou qu'après des recherches, aucun proche ou membre de la famille n'est trouvé.

Dans ce dernier cas, il incombe au coroner en collaboration avec l'enquêteur au dossier d'effectuer une recherche de famille.

Le coroner peut aussi utiliser le formulaire 33 « Demande de renseignements RAMQ » pour obtenir des informations de la RAMQ permettant de retracer des membres de la famille ou des proches de la personne décédée.

Lorsqu'un successible est trouvé et qu'il manifeste son intention de ne pas réclamer la dépouille, il doit signer le désistement ci-joint.

Le rapport de police indiquant que la recherche de famille a été infructueuse ou le désistement de réclamation de la dépouille dûment signé doivent être versés au dossier de la personne décédée.

La présente directive remplace celle émise sur le sujet le 5 avril 2005 (DIR 05-01).

D^{re} Louise Nolet
Coroner en chef

LN/ns

Désistement de réclamation de la dépouille

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des
décès (chapitre R-0.2, art. 78 et 80)

Identification de la personne décédée		
Nom	Prénom	A-
Adresse		
Ville		Code postal
Date de naissance (année, mois, jour)	Nom du coronier	

Je, soussigné(e), à titre de successible, confirme par la présente que je renonce à réclamer la dépouille de la personne décédée ci-haut identifiée.

Cette renonciation à la réclamation de la dépouille ne constitue pas une acceptation ou une renonciation de la succession.

Signé à _____
(Ville)

Ce _____ jour du mois de _____ de l'année _____

Nom du successible (en lettres moulées)

Signature du successible

Nom du témoin (en lettres moulées)

Signature du témoin

Sujet	Communication des renseignements <i>post-mortem</i> à la Sûreté du Québec		
Responsable	Me Dana Deslauriers	Mise en vigueur le	29 octobre 2013
Approuvé par	Dre Louise Nolet, coroner en chef	Modifié le	S/O

1. Objet

La problématique de l'identification de restes humains ou de personnes décédées inconnues est un défi de taille tant pour le Bureau du coroner et que pour la Sûreté du Québec.

Le recoupement de données *post-mortem* détenues par Bureau du coroner avec les données *ante-mortem* des personnes disparues de la Sûreté du Québec peut permettre d'identifier positivement des restes humains ou des dépouilles inconnues permettant ainsi de résoudre certains cas de disparitions de citoyens.

2. Renseignements *post-mortem* communiqués

Dans ce contexte, le coroner en chef consent à communiquer au Service des Projets d'Enquêtes spécialisées de la Sûreté du Québec des documents comportant des renseignements *post-mortem* relatifs à des restes humains ou concernant une personne décédée non identifiée et contenues notamment dans : le rapport d'investigation, le rapport de toxicologie, le rapport d'examen externe, le rapport d'autopsie, le rapport d'ADN ou ontologique.

3. Registre des informations communiquées

Lorsqu'il y a communication de documents et de renseignements *post-mortem* en application de la présente directive, une inscription de cette communication est effectuée dans un registre.

4. Recoupement positif

La Sûreté du Québec doit informer par écrit le Bureau du coroner lorsque le recoupement des données *post-mortem* et *ante-mortem* permet d'identifier positivement des restes humains ou une personne décédée dont l'identité est inconnue.

5. Protection des renseignements *post-mortem*

La Sûreté du Québec s'engage à n'utiliser les renseignements *post-mortem* qu'aux fins de l'application de la présente directive. Toute communication de ces renseignements à des tiers devra faire l'objet d'une autorisation écrite du coroner en chef.

Enfin, la Sûreté du Québec s'engage à prendre des mesures pour assurer la confidentialité des documents et renseignements transmis.

6. Assises légales

Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, art. 59 et 59.1; Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès, RLRQ, chapitre R-0.2, art. 2, 96 et 101 (2). 101 (2°).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 73 : Les effectifs du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d'emploi ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2013-2014.

CATÉGORIES D'EMPLOI	EFFECTIFS AUTORISÉS	MASSE SALARIALE
Dirigeant et membre	2	263 140 \$
Cadres	2	259 117 \$
Professionnels	24	1 950 222 \$
Techniciens	2	48 627 \$
Personnel de bureau	7	362 552 \$

¹ La masse salariale est calculée sur une base annuelle.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 74 : La liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations et bonis prévus.

TITRE	NOM	MANDAT	TRAITEMENT AU 31 MARS 2014
Le commissaire à la déontologie policière	M ^e Claude Simard	16 mars 2010 au 28 février 2014	151 227 \$
Le commissaire à la déontologie policière	M ^e Paul Larochelle	3 mars 2014 au 2 mars 2019	- \$ ¹
La commissaire adjointe	M ^e Hélène Tremblay	13 septembre 2010 au 12 septembre 2015	111 876 \$

POUR LES AUGMENTATIONS ET BONIS PRÉVUS : Conformément aux orientations gouvernementales

¹ M^e Paul Larochelle a reçu sa première rémunération en avril 2014.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 75 : La répartition des plaintes adressées au commissaire par corps policier et constable spécial pour la période 2013-2014 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel par corps policier.

Exercice 2013-2014

1) Nombre de plaintes reçues ¹ :

	NOMBRE DE PLAINTES ²	NOMBRE DE POLICIERS
TOTAL PLAINTES	1 952	2 953
Sûreté du Québec	470	670
Service de police de la Ville de Montréal	639	932
Corps de police municipaux	797	1 283
Polices autochtones	28	39
Constables spéciaux	6	10
Contrôleurs routiers	6	9
Agents de la protection de la faune	6	10

¹ Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

² Une plainte peut impliquer des policiers de plus d'un corps de police

2) Nombre de dossiers portés en appel devant la Cour du Québec par corps policiers ³

	NOMBRE DE DOSSIERS
TOTAL	11
Sûreté du Québec	1
Service de police de la Ville de Montréal	4
Corps de police municipaux	6

³ Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 75 : La répartition des plaintes adressées au commissaire par corps policier et constable spécial pour la période 2013-2014 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel par corps policier.

Exercice 2012-2013

3) Nombre de plaintes reçues ¹ :

	NOMBRE DE PLAINTES ²	NOMBRE DE POLICIERS
TOTAL PLAINTES	2 172	3 435
Sûreté du Québec	547	928
Service de police de la Ville de Montréal	786	1 188
Corps de police municipaux	801	1 261
Polices autochtones	25	36
Constables spéciaux	3	4
Contrôleurs routiers	4	8
Agents de la protection de la faune	6	10

¹ Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013

² Une plainte peut impliquer des policiers de plus d'un corps de police

4) Nombre de dossiers portés en appel devant la Cour du Québec par corps policiers ³

	NOMBRE DE DOSSIERS
TOTAL	12
Sûreté du Québec	3
Service de police de la Ville de Montréal	6
Corps de police municipaux	3

³ Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 75 : La répartition des plaintes adressées au commissaire par corps policier et constable spécial pour la période 2013-2014 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel par corps policier.

Exercice 2011-2012

5) Nombre de plaintes reçues ¹ :

	NOMBRE DE PLAINTES ²	NOMBRE DE POLICIERS
TOTAL PLAINTES	1 979	2 890
Sûreté du Québec	474	614
Service de police de la Ville de Montréal	708	1 007
Corps de police municipaux	752	1 205
Polices autochtones	23	35
Constables spéciaux	2	2
Contrôleurs routiers	6	7
Agents de la protection de la faune	14	20

¹ Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

² Une plainte peut impliquer des policiers de plus d'un corps de police

6) Nombre de dossiers portés en appel devant la Cour du Québec par corps policiers ³

	NOMBRE DE DOSSIERS
TOTAL	12
Sûreté du Québec	3
Service de police de la Ville de Montréal	2
Corps de police municipaux	7

³ Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 75 : La répartition des plaintes adressées au commissaire par corps policier et constable spécial pour la période 2013-2014 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel par corps policier.

Exercice 2010-2011

7) Nombre de plaintes reçues ¹ :

	NOMBRE DE PLAINTES ²	NOMBRE DE POLICIERS
TOTAL PLAINTES	1 870	2 861
Sûreté du Québec	441	638
Service de police de la Ville de Montréal	641	977
Corps de police municipaux	724	1 135
Polices autochtones	38	63
Constables spéciaux	15	27
Agents de la protection de la faune	11	21

¹ Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

² Une plainte peut impliquer des policiers de plus d'un corps de police

³ Incluant les agents de protection de la faune, les constables spéciaux et les contrôleurs routiers.

4) Nombre de dossiers portés en appel devant la Cour du Québec par corps policiers ³

	NOMBRE DE DOSSIERS
TOTAL	18
Sûreté du Québec	3
Service de police de la Ville de Montréal	9
Corps de police municipaux	6

¹ Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 76 : La répartition des dossiers selon la décision prise suite à l'examen préliminaire des plaintes par le commissaire pour la période 2013-2014 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise.

Exercice 2013-2014

Traitement apporté et décisions à la suite de l'examen préliminaire¹ :

	NOMBRE DE DÉCISIONS
TOTAL	1 952
Conciliation	596
Enquête	204
Plainte refusée	1 152
Désistement	0
À l'étude	511

¹ Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

Motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise :

À la réception d'une plainte, le Commissaire dispose en vertu de la loi d'un délai de 40 jours pour procéder à son examen préliminaire. À cette fin, il constitue un dossier initial qu'il veut, dès cette étape, le plus complet possible. Ce dossier contient, entre autres, l'information et les précisions qui lui sont communiquées par le plaignant, l'opinion de ce dernier sur la tenue d'une conciliation dans son cas, ainsi que les documents policiers et judiciaires disponibles.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 76 : La répartition des dossiers selon la décision prise suite à l'examen préliminaire des plaintes par le commissaire pour la période 2013-2014 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise.

Exercice 2012-2013

Traitement apporté et décisions à la suite de l'examen préliminaire ¹:

	NOMBRE DE DÉCISIONS
TOTAL	2 181
Conciliation	737
Enquête	221
Plainte refusée	1 222
Désistement	1
À l'étude	449

¹ Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013

Motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise :

À la réception d'une plainte, le Commissaire dispose en vertu de la loi d'un délai de 40 jours pour procéder à son examen préliminaire. À cette fin, il constitue un dossier initial qu'il veut, dès cette étape, le plus complet possible. Ce dossier contient, entre autres, l'information et les précisions qui lui sont communiquées par le plaignant, l'opinion de ce dernier sur la tenue d'une conciliation dans son cas, ainsi que les documents policiers et judiciaires disponibles.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 76 : La répartition des dossiers selon la décision prise suite à l'examen préliminaire des plaintes par le commissaire pour la période 2013-2014 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise.

Exercice 2011-2012

Traitement apporté et décisions suite à l'examen préliminaire¹ :

	NOMBRE DE DÉCISIONS
TOTAL	2 084
Conciliation	721
Enquête	148
Plainte refusée	1 215
Désistement	0
À l'étude	415

¹ Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

Motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise :

À la réception d'une plainte, le Commissaire dispose en vertu de la loi d'un délai de 40 jours pour procéder à son examen préliminaire. À cette fin, il constitue un dossier initial qu'il veut, dès cette étape, le plus complet possible. Ce dossier contient, entre autres, l'information et les précisions qui lui sont communiquées par le plaignant, l'opinion de ce dernier sur la tenue d'une conciliation dans son cas, ainsi que les documents policiers et judiciaires disponibles.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 76 : La répartition des dossiers selon la décision prise suite à l'examen préliminaire des plaintes par le commissaire pour la période 2013-2014 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise.

Exercice 2010-2011

Traitement apporté et décisions suite à l'examen préliminaire¹ :

	NOMBRE DE DÉCISIONS
TOTAL	1 918
Conciliation	661
Enquête	177
Plainte refusée	1 079
Désistement	1
À l'étude	327

¹ Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

Motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise :

À la réception d'une plainte, le Commissaire dispose en vertu de la loi d'un délai de 40 jours pour procéder à son examen préliminaire. À cette fin, il constitue un dossier initial qu'il veut, dès cette étape, le plus complet possible. Ce dossier contient, entre autres, l'information et les précisions qui lui sont communiquées par le plaignant, l'opinion de ce dernier sur la tenue d'une conciliation dans son cas, ainsi que les documents policiers et judiciaires disponibles.

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 77 : Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le Commissaire et nombre de plaintes refusées par motif.

2013-2014

1 152 ¹ plaintes furent refusées à la suite de leur examen préliminaire, et ce, pour les raisons suivantes :

- Un élément essentiel à sa recevabilité fait défaut :
 - o elle ne vise pas un policier ou un constable spécial (ex. un préposé au stationnement);
 - o cette personne n'était pas lors de l'incident à l'origine de la plainte dans l'exercice de ses fonctions (la plainte porte sur des actes qui n'ont pas de relation avec l'exercice de la fonction de policier et qui ont été perpétrés hors des heures de service);
 - o ce n'est pas un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.
- La plainte est prescrite (le délai de prescription est d'un an).
- La plainte est manifestement frivole, vexatoire ou portée de mauvaise foi (ex. plaintes répétitives alors que le Commissaire a déjà disposé de telles plaintes de la part du plaignant).
- Le Commissaire n'a pu obtenir dans le délai prescrit (40 jours pour procéder à l'examen préliminaire) la collaboration du plaignant pour recueillir les éléments d'information nécessaires au traitement de sa plainte; ce fut le cas dans 69 ¹ plaintes.
- Les vérifications effectuées auprès du plaignant, d'autres personnes impliquées ou à partir des documents disponibles (ex. : rapports opérationnels) permettent de conclure qu'il n'y a pas eu dérogation déontologique en l'espèce.
- Le plaignant n'a pas fourni de motif valable pour s'opposer à la conciliation.
- 800 plaintes ont donné lieu à des décisions particularisées, écrites et motivées transmises aux intimés et aux organismes dont ils relèvent.

¹ Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 77 : Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le Commissaire et nombre de plaintes refusées par motif.

2012-2013

1 222 ¹ plaintes furent refusées à la suite de leur examen préliminaire, et ce, pour les raisons suivantes :

- Un élément essentiel à sa recevabilité fait défaut :
 - o elle ne vise pas un policier ou un constable spécial (ex. : un préposé au stationnement);
 - o cette personne n'était pas lors de l'incident à l'origine de la plainte dans l'exercice de ses fonctions (la plainte porte sur des actes qui n'ont pas de relation avec l'exercice de la fonction de policier et qui ont été perpétrés hors des heures de service);
 - o ce n'est pas un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.
- La plainte est prescrite (le délai de prescription est d'un an).
- La plainte est manifestement frivole, vexatoire ou portée de mauvaise foi (ex. plaintes répétitives alors que le Commissaire a déjà disposé de telles plaintes de la part du plaignant).
- Le Commissaire n'a pu obtenir dans le délai prescrit (40 jours pour procéder à l'examen préliminaire) la collaboration du plaignant pour recueillir les éléments d'information nécessaires au traitement de sa plainte; ce fut le cas dans 96 ¹ plaintes.
- Les vérifications effectuées auprès du plaignant, d'autres personnes impliquées ou à partir des documents disponibles (ex. rapports opérationnels) permettent de conclure qu'il n'y a pas eu dérogation déontologique en l'espèce.
- Le plaignant n'a pas fourni de motif valable pour s'opposer à la conciliation.
- 958 plaintes ont donné lieu à des décisions particularisées, écrites et motivées transmises aux intimés et aux organismes dont ils relèvent.

Remarque : Le plaignant dispose d'un droit de révision.

¹ Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 77 : Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le Commissaire et nombre de plaintes refusées par motif.

2011-2012

1 215 ¹ plaintes furent refusées à la suite de leur examen préliminaire, et ce, pour les raisons suivantes :

- Un élément essentiel à sa recevabilité fait défaut :
 - o elle ne vise pas un policier ou un constable spécial (ex. un préposé au stationnement);
 - o cette personne n'était pas lors de l'incident à l'origine de la plainte dans l'exercice de ses fonctions (la plainte porte sur des actes qui n'ont pas de relation avec l'exercice de la fonction de policier et qui ont été perpétrés hors des heures de service);
 - o ce n'est pas un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.
- La plainte est prescrite (le délai de prescription est d'un an).
- La plainte est manifestement frivole, vexatoire ou portée de mauvaise foi (ex. plaintes répétitives alors que le Commissaire a déjà disposé de telles plaintes de la part du plaignant).
- Le Commissaire n'a pu obtenir dans le délai prescrit (40 jours pour procéder à l'examen préliminaire) la collaboration du plaignant pour recueillir les éléments d'information nécessaires au traitement de sa plainte; ce fut le cas dans 117 ¹ plaintes.
- Les vérifications effectuées auprès du plaignant, d'autres personnes impliquées ou à partir des documents disponibles (ex. rapports opérationnels) permettent de conclure qu'il n'y a pas eu dérogation déontologique en l'espèce.
- Le plaignant n'a pas fourni de motif valable pour s'opposer à la conciliation.
- 869 ¹ plaintes ont donné lieu à des décisions particularisées, écrites et motivées transmises aux intimés et aux organismes dont ils relèvent.

Remarque : Le plaignant dispose d'un droit de révision.

¹ Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.04

QUESTION 77 : Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le Commissaire et nombre de plaintes refusées par motif.

2010-2011

1 079 ¹ plaintes furent refusées à la suite de leur examen préliminaire, et ce, pour les raisons suivantes :

- Un élément essentiel à sa recevabilité fait défaut :
 - o elle ne vise pas un policier ou un constable spécial (ex. un préposé au stationnement);
 - o cette personne n'était pas lors de l'incident à l'origine de la plainte dans l'exercice de ses fonctions (la plainte porte sur des actes qui n'ont pas de relation avec l'exercice de la fonction de policier et qui ont été perpétrés hors des heures de service);
 - o ce n'est pas un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.
- La plainte est prescrite (le délai de prescription est d'un an).
- La plainte est manifestement frivole, vexatoire ou portée de mauvaise foi (ex. plaintes répétitives alors que le Commissaire a déjà disposé de telles plaintes de la part du plaignant).
- Le Commissaire n'a pu obtenir dans le délai prescrit (40 jours pour procéder à l'examen préliminaire) la collaboration du plaignant pour recueillir les éléments d'information nécessaires au traitement de sa plainte; ce fut le cas dans 73 ¹ plaintes.
- Les vérifications effectuées auprès du plaignant, d'autres personnes impliquées ou à partir des documents disponibles (ex. rapports opérationnels) permettent de conclure qu'il n'y a pas eu dérogation déontologique en l'espèce.
- Le plaignant n'a pas fourni de motif valable pour s'opposer à la conciliation.
- 838 ¹ plaintes ont donné lieu à des décisions particularisées, écrites et motivées transmises aux intimés et aux organismes dont ils relèvent.

Remarque : Le plaignant dispose d'un droit de révision.

¹ Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMITÉ DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.05

QUESTION 78 : Les effectifs du Comité de déontologie policière, par catégorie d'emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour 2013-2014.

CATÉGORIES D'EMPLOI	EFFECTIFS AUTORISÉS	MASSE SALARIALE (en \$)
Président et membres	8	967 200
Professionnels (incluant avocats)	4	286 100
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	6	263 100

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMITÉ DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.05

QUESTION 79 : La liste des dirigeants du comité, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations prévues.

NOM, PRÉNOM	TITRE	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT	RÉMUNÉRATION AU
Cohen, Michèle	Membre	2010-05-09	2013-05-08	16 513 \$
Drouin, Pierre	Membre	2013-01-07	2018-01-06	123 512 \$
Gagné, Pierre	Président	2008-11-10	2013-11-09	-
	Vice-président	2013-11-10	2018-11-09	136 010 \$
Gaudreault, Marie-Esther	Membre	2013-06-17	2018-06-16	91 841 \$
Iuticone, Richard	Membre	2013-01-29	2018-01-28	123 512 \$
Provencher, Jean	Vice-président	2011-12-01	2016-11-30	-
	Président	2013-11-10	2018-11-09	129 688 \$
Rivard, Louise	Membre	2009-06-29	2014-06-28	91 097 \$

Augmentations et bonis prévus : conformément aux orientations gouvernementales

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMITÉ DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.05

QUESTION 80 : Le nombre de dossiers reçus par catégorie (citations/révisions) et par origine (SQ, SPVM, corps municipaux) durant la période 2013-2014.

ORIGINE	2013-2014 ²		2012-2013	
	CITATIONS	RÉVISIONS	CITATIONS	RÉVISIONS
TOTAL	72	29	83	24
Sûreté du Québec	8	0	12	3
Corps municipaux	36	14	39	9
SPVM	27	15	30	11
Corps de police autochtone	1	-	-	1
Constables spéciaux	-	-	-	-
Contrôleurs routiers	-	-	-	-
Agents de la protection de la faune	-	-	2	-
Enquêteurs de l'UPAC	-	-	-	-

¹ Incluant également les corps de police autochtones, les constables spéciaux, les contrôleurs routiers, les agents de la protection de la faune et, depuis le 13 juin 2011, les enquêteurs de l’UPAC.

² Dossiers reçus en 2013-2014 au 1^{er} mars 2014

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMITÉ DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE - 03.05

QUESTION 81 : Le nombre de dossiers en suspens au 31 mars 2014, par catégorie et par origine.

ORIGINE	2013-2014		
	CITATIONS	RÉVISIONS	EXCUSES
TOTAL	1	0	0
Sûreté du Québec	1	-	-
Corps municipaux	-	-	-
SPVM	-	-	-
Corps de police autochtone	-	-	-
Constables spéciaux	-	-	-
Contrôleurs routiers	-	-	-
Agents de la protection de la faune	-	-	-
Enquêteurs de l'UPAC	-	-	-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMITÉ DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE – 03.05

QUESTION 82 : Le délai moyen pour le traitement d'un dossier pour les deux dernières années.

Le délai moyen global de traitement des dossiers de citation est de 16,08 mois pour 2010-2011, de 18,45 mois pour 2011-2012, de 18,29 pour l'année 2012-2013 et de 24,29 pour l'année 2013-2014¹.

Signalons que le délai de traitement d'un dossier dépend du délai de délibéré, c'est-à-dire du délai nécessaire au membre pour rendre une décision, mais également du délai encouru pour la mise au rôle et des remises accordées à la suite de demandes des parties pour des motifs valables.

En ce qui concerne le délai de délibéré pour l'année 2012-2013, les décisions en matière de citation ont été rendues dans un délai moyen de 65,28 jours, soit 2,18 mois, dans 80 % des dossiers, alors que la cible déterminée dans la planification stratégique du Comité était de 70 jours, soit 2,3 mois.

Il ressort de ce qui précède que le délai de traitement d'un dossier est davantage tributaire du délai de sa mise au rôle et de celui de sa remise au rôle lorsqu'une remise a été accordée, délais sur lesquels le Comité n'a qu'un contrôle limité. En effet, malgré les efforts de ce dernier pour fixer les causes rapidement, la mise et la remise au rôle demeurent problématiques. Cette situation s'explique d'une part, par le fait que les policiers sont, de façon générale, représentés par des avocats spécialisés en déontologie policière, lesquels sont peu nombreux et, d'autre part, par le fait qu'il est parfois difficile d'arrimer les disponibilités de ces avocats avec celles des avocats du Commissaire.

Ajoutons également que les dossiers traités par le Comité sont de plus en plus complexes et, par conséquent, nécessitent à l'occasion que de nouvelles journées d'audience soient fixées, ce qui, du coup, augmente le délai de traitement en raison de la difficulté de déterminer des dates qui conviennent aux parties.

¹ Cette donnée est en date du 1^{er} mars 2014.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES - 03.02

QUESTION 83 : Les effectifs de la CQLC, par catégorie d'emploi ainsi que la masse salariale pour chaque catégorie pour la période 2013-2014 et prévisions pour 2014-2015.

CATÉGORIE D'EMPLOI	2013-2014	
	EFFECTIFS AUTORISÉS	MASSE SALARIALE
Dirigeants, membres d'organismes et cadres supérieurs	12	1 363 988 \$
Professionnels	15	1 081 000 \$
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	19	628 012 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES- 03.02

QUESTION 84 : La liste des commissaires (membres à temps plein, à temps partiel et issus de la communauté) de la Commission pour la période 2013-2014, incluant leur CV, leur traitement annuel et date de la fin de leur mandat.

1) Membres à temps plein :

NOM	TRAITEMENT ANNUEL	DATE DE FIN DE MANDAT
Chamberland, Céline	123 512 \$	2018-04-14
Dugré, Jean	123 512 \$	2014-09-06
Falardeau, Mark	109 270 \$	2018-04-14
Ferron, Solange	151 227 \$	2017-01-08
Fillion, Julie	122 810 \$	2018-03-26
Larrivée, Régis	130 983 \$	2018-03-26 (démission 21 mars 2014 suivie d'un départ à la retraite)
Marcotte Annie	109 813 \$	2018-04-14
Marsolais, Diane	120 059 \$	2013-05-10 (départ à la retraite 10 mai 2013)
Sauvé, Manon	123 512 \$	2018-03-30
Sultan, David	136 010 \$	2017-03-20
Tétreault, Lucie	122 169 \$	2018-03-26
Tremblay, Jean-René	102 375 \$	2017-03-20

Conformément à l'article 123 de la Loi sur le système correctionnel du Québec, les membres à temps plein demeurent en fonction à l'expiration de leur mandat jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.
* Les augmentations et les bonis sont alloués en fonction des directives émises par le Secrétariat du Conseil du trésor et selon les évaluations de rendement des membres à temps plein.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES- 03.02

QUESTION 84 : La liste des commissaires (membres à temps plein, à temps partiel et issus de la communauté) de la Commission pour la période 2013-2014, incluant leur CV, leur traitement annuel et date de la fin de leur mandat.

2) Membres à temps partiel :

Nommés par le décret de 397-2012 en date du 18 avril 2012. Fin du mandat 17 avril 2017.	Nommée par le décret de 20-2013 en date du 16 janvier 2013. Fin du mandat le 15 janvier 2018.	Nommée par le décret 20-2013 en date du 16 janvier 2013. Fin du mandat 15 janvier 2018.	Nommés par le décret de 697-2008 en date du 25 juin 2008. Fin du mandat 24 juin 2013.
Bédard, Paul Butstraen, Lara De Vette, Suzanne Desgagné, Jean-Guy Dionne, Alain Falardeau, Mark (nommé temps plein le 14 avril 2013) Guillén-Lemus Yvonne Lainé, Joseph Petosa, Connie Richard, Hélène St-Amand, Reynold Turmel, Paul (démission 14 juin 2013)	Leblond, Isabelle	Lavigne, Chantal	Audet, Jocelyne (fin de mandat le 27 novembre 2013) Leblanc, Alma (fin de mandat 24 juin 2013)
Nommés par le décret de 473-2013 en date du 25 juin 2013. Fin du mandat 24 juin 2018.	Nommés par le décret 1248-2013 en date du 27 novembre 2013. Fin du mandat 26 novembre 2018.	Nommée par le décret 396-2013 en date du 11 mai 2013. Fin de mandat le 10 mai 2018.	Nommé par le décret 396-2013 en date du 10 avril 2013. Fin du mandat 9 avril 2018.
Duchaîne, Pierre	Giroux, Stéphanie Laroche, Guy	Marsolais, Diane	Monette, Jacques

Les membres à temps partiel de la Commission québécoise des libérations conditionnelles reçoivent un traitement correspondant au maximum de l'échelle de traitement annuel applicable aux membres à temps plein d'organismes du niveau 3, majoré de 20 % et divisé par 261 jours ouvrables au terme de chaque journée de séance à laquelle ils participent ou la moitié de ce traitement au terme de chaque demi-journée de séance à laquelle ils participent (décret 47-2007). À noter que les membres à temps partiel siègent au besoin.

De plus, conformément à l'article 123 de la Loi sur le système correctionnel du Québec, les membres à temps partiel demeurent en fonction à l'expiration de leur mandat jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

Coût pour une journée : 568 \$
Coût pour une demi-journée : 284 \$

* Les augmentations et les bonis sont alloués en fonction des directives émises par le Secrétariat du Conseil du trésor et selon les évaluations de rendement des membres à temps plein.

* À la suite de la décision de Revenu Québec, qui nous a été transmise le 6 décembre 2013 par le Secrétariat aux emplois supérieurs, les honoraires des membres à temps partiel et issus de la communauté sont considérés depuis le 1^{er} janvier 2014 comme des revenus provenant d'une charge (emploi).

* Les CV des membres nommés en vertu d'un décret sont disponibles dans la section des nominations du site du Premier ministre (<http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/nominations/index.asp>).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES- 03.02

QUESTION 84 : La liste des commissaires (membres à temps plein, à temps partiel et issus de la communauté) de la Commission pour la période 2013-2014, incluant leur CV, leur traitement annuel et date de la fin de leur mandat.

3) Membres issus de la Communauté : :

Nommés par le décret de renouvellement 783-2011 en date du 4 juillet 2011 Fin du mandat le 3 juillet 2014	
Bolduc, Michel	Guay, Normand
Bouchard, Manon	Lacombe, Élysabeth
Boyer, André	Lacroix, Élane
Blouin, Luc	Laroche, Guy (nommé temps partiel le 26 novembre 2013)
Bureau, Danielle	Latendresse, Michel
Chagnon, Marie-Josée	Le Blanc, Claude
Corbeil, Lorraine	Lessard, Claude
Cyr, Pierre	Pelland, Annie
Dupuis Salvas, Claudette	Robert, André
Estiverne-Bathalien, Amanthe	Razik, Nourreddine
Fallu, Patricia Ann	Savaria, Claude
Gervais, Arthur	Teitelbaum, Reisa
Giroux, Stéphanie (nommée temps partiel le 26 novembre 2013)	Toussaint, Rosette

Les membres issus de la communauté reçoivent des honoraires correspondant à 60 % du maximum de l’échelle de traitement annuel applicable aux membres à temps plein d’organismes du niveau 3, majoré de 20 % et divisé par 261 jours ouvrables au terme de chaque journée de séances à laquelle ils participent ou la moitié de ces honoraires au terme de chaque demi-journée de séances à laquelle ils participent (décret 47-2007). À noter que les membres issus de la communauté siègent au besoin.

De plus, conformément à l’article 123 de la Loi sur le système correctionnel du Québec, les membres issus de la communauté demeurent en fonction à l’expiration de leur mandat jusqu’à ce qu’ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

Coût pour une journée : 341 \$
Coût pour une demi-journée : 170 \$

* Les augmentations et les bonis sont alloués en fonction des directives émises par le Secrétariat du conseil du trésor et selon les évaluations de rendement des membres à temps plein.

* À la suite de la décision du Revenu Québec, qui nous a été transmise le 6 décembre 2013 par le Secrétariat aux emplois supérieurs, les honoraires des membres à temps partiel et issus de la communauté sont considérés depuis le 1^{er} janvier 2014 comme des revenus provenant d’une charge (emploi).

* Les CV des membres nommés en vertu d’un décret sont disponibles dans la section des nominations du site du Premier ministre (<http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/nominations/index.asp>).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES - 03.02

QUESTION 85 : Répartition des décisions prises par la commission pour l'année 2013-2014 (permissions de sortir préparatoire à la libération conditionnelle, libération conditionnelle et permission de sortir pour visite à la famille avec ou sans séance).

La répartition des décisions prises par la Commission pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

TOTAL DES DÉCISIONS RENDUES EN EN PERMISSIONS DE SORTIR PRÉPARATOIRE À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE, EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE ET EN PERMISSION DE SORTIR POUR VISITE À LA FAMILLE	4 156	PRÉCISIONS
Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle (<i>incluant renouvellement et révision</i>) :	846	incluant: 171 reports / 19 révisions / 80 renouvellements
Libération conditionnelle (<i>incluant révision</i>) :	3 253	incluant: 927 reports / 101 révisions
Permission de sortir pour visite à la famille (<i>incluant révision</i>) :	57	incluant: 1 report / aucune révision

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES - 03.02

QUESTION 86 : La répartition territoriale, par établissement de détention, des renoncations et des décisions de la commission.

Pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, la répartition du nombre de renoncations et du nombre de décisions en matière de mise en liberté sous condition (permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle, libération conditionnelle, permission de sortir pour visite à la famille) est la suivante :

TOTAL		1 807	4 156
DIRECTIONS TERRITORIALES			
EST DU QUÉBEC	ÉTABLISSEMENT	RENONCIATIONS*	DÉCISIONS
SOUS-TOTAL		604	1 612
	BAIE-COMEAU	29	50
	CHICOUTIMI	17	119
	DÉTENTION QUÉBEC (F)	23	82
	DÉTENTION QUÉBEC (H)	285	721
	NEW CARLISLE	32	99
	PERCÉ	51	25
	RIMOUSKI	48	105
	ROBERVAL	25	91
	SEPT-ÎLES	5	18
	TROIS-RIVIÈRES	89	302
ÎLE DE MONTRÉAL	ÉTABLISSEMENT	RENONCIATIONS	DÉCISIONS
SOUS-TOTAL		685	1 140
	DÉTENTION MONTRÉAL	590	844
	MAISON TANGUAY	71	176
	RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	24	120
OUEST DU QUÉBEC	ÉTABLISSEMENT	RENONCIATIONS	DÉCISIONS
SOUS-TOTAL		482	1 404
	AMOS	32	93
	HULL	89	172
	SAINT-JÉRÔME	196	607
	SHERBROOKE	124	351
	SOREL	41	181
	Renoncations après convocation pour séance en visio *Aucun association possible avec l'établissement	36	

*La répartition du nombre de renoncations par établissement de détention, apparaît à titre indicatif. Compte tenu des divers types de décisions rendues et des mouvements de clientèles carcérales, ces données ne peuvent pas être mises en relation avec le nombre de décisions rendues pour chacun des établissements de détention. Les renoncations doivent être calculées en fonction des données relatives à la clientèle admissible à une mesure de mise en liberté sous condition pour une année donnée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES – 03.02

QUESTION 87 : Copie d'entente(s) conclue(s) avec la Commission nationale des libérations conditionnelles (fédéral) concernant l'échange d'informations contenues dans les dossiers des détenus.

Aucune nouvelle entente. Pour l'entente en vigueur, veuillez vous référer à celle présentée dans l'étude des crédits 2012-2013.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

QUESTION 88 : Les effectifs de l'École nationale de police du Québec, par catégorie d'emploi ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2013-2014.

CATÉGORIE D'EMPLOI	NOMBRE D'EFFECTIFS		MASSE SALARIALE
	ETC au plan d'effectifs ¹	Personnes	En dollars
Cadres	20,6	21	2 339 499 \$
Professionnels	50,8	73	4 984 467 \$
Fonctionnaires	90,9	226	9 827 873 \$
Ouvriers	18,1	32	1 124 511 \$
Policiers en prêt de service	18,0	18	1 907 496 \$
Personnes-ressources	0,0	154	857 300 \$

¹ Le plan d'effectifs autorisés de l'École est de 198,4 ETC auquel s'ajoute un équivalent de 86 ETC occasionnels pour les besoins des différents cours et activités.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

QUESTION 89 : La liste des dirigeants de l'École, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations prévues.

NOM	TITRE	RÉMUNÉRATION ¹	PROCHAINE AUGMENTATION PRÉVUE
Marie Gagnon	Directrice générale	179 350 \$	Conformément aux orientations gouvernementales

¹ La rémunération inclut des avantages sociaux à un taux de 19 %.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

QUESTION 90 : Liste des cours offerts par l’École nationale de police du Québec ainsi que la liste des cours en évaluation ou en préparation qui ne sont pas encore offerts.

Pour connaître les cours offerts par l’École nationale de police du Québec, veuillez vous référer à la rubrique *Annuaire* de la page d’accueil du site Internet de l’École, à l’adresse suivante : <http://www.enpq.qc.ca/nos-formations.html>, et le bouton « Afficher toutes les fiches »

Voici les nouveaux cours et ceux en développement :

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

GESTION POLICIÈRE :

- Activité d’immersion à la fonction de cadre de premier niveau — (PPU-1040) [\(en développement\)](#)
- Superviseur d’enquêtes – (CRI-1019) [\(nouveau\)](#)
- Activité d’intégration de la fonction de cadre de premier niveau – (PPU-1042) [\(en développement\)](#)
- Activité synthèse – fonction de direction d’une organisation policière – (PPU-1043) [\(en développement\)](#)

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

PATROUILLE-GENDARMERIE

Appareils de détection

- Alco-Sensor FST – (SER-0024) [\(nouveau\)](#)
- Alco-Sensor FST – Le technicien en étalonnage – (SER-0025) [\(nouveau\)](#)
- Alco-Sensor FST – Le moniteur – (SER-2046) [\(nouveau\)](#)

Utilisation des armes à feu

- Tir avancé – Le moniteur [\(en développement\)](#)

Patrouilles spécialisées

- Techniques de conduite d’un véhicule de police – Le moniteur – (SER-2047) [\(en développement\)](#)
- Techniques de conduite avancée – (SER-1056) [\(en développement\)](#)
- Sonomètre – (SER-0023) [\(nouveau\)](#)

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

QUESTION 90 : Liste des cours offerts par l'École nationale de police du Québec ainsi que la liste des cours en évaluation ou en préparation qui ne sont pas encore offerts.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL *(suite)*

Formation en ligne

- Syndrome du délire agité – (PAG-0009) [\(nouveau\)](#)
- Caractéristiques d'une personne armée – (PAG-1005) [\(nouveau\)](#)
- Stratégie de protection personnelle pour prévenir et contrôler les infections – (PAG-0011) [\(nouveau\)](#)

Intervention tactique

- Intervention tactique 2 – Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée – Le moniteur (FOR-2058) [\(nouveau\)](#)

Enquête policière

- Enquête à la suite d'un incendie – (CRI-1020) [\(nouveau\)](#)
- Enquête sur le crime économique – (CRI-1005) [\(en révision\)](#)
- Utilisation des médias sociaux comme outil d'enquête [\(en développement\)](#)
- Médias sociaux [\(en développement\)](#)
- Entrevue d'enquête – Conception d'un portrait-robot – (ENQ-0054) [\(nouveau\)](#)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

QUESTION 91 : Liste des conditions et des tests requis pour être admis à l'École nationale de police du Québec et pour y graduer.

Pour connaître la liste des conditions d'admission et des tests d'entrée requis pour être admis au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie, veuillez vous référer à la rubrique *Futur policier*, à l'adresse suivante : <http://www.enpq.qc.ca/futur-policier.html> et l'onglet *Étapes d'admission*.

En ce qui concerne l'évaluation et l'obtention de la diplomation, veuillez vous référer à la *Section II* du *Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec*, à l'adresse suivante : http://www.enpq.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/centre_documentaire/ReglRegimeEtudesVFR_20101216.pdf.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

QUESTION 92 : Subvention versée par le MSP à l'École nationale de police du Québec depuis 2009-2010 ¹ par année financière.

L'implication du gouvernement du Québec dans les budgets de l'École nationale de police du Québec (l'École) consiste en une subvention de 6,5 M\$ qu'il lui octroie pour la dépense du loyer de plus de 8,6 M\$.

La contribution annuelle des corps de police prévue à l'article 43 de la Loi sur la police permet le financement de l'École. Ainsi, l'Assemblée nationale n'a pas à voter ses budgets.

¹ Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieurs (2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 93 : Les effectifs de la RACJ par catégorie d'emploi ainsi que la masse salariale pour chacune de ces catégories pour la période 2013-2014.

CATÉGORIE D'EMPLOI	2013-2014	
	EFFECTIFS AUTORISÉS	MASSE SALARIALE
Dirigeants et membres d'organismes	17	1 843 200 \$
Cadres	7	732 700 \$
Cadres juridiques	2	298 600 \$
Avocats, notaires	27	2 540 700 \$
Professionnels	18	1 151 800 \$
Techniciens	74	3 351 000 \$
Personnel de bureau	56	1 973 900 \$
Effectifs occasionnels additionnels qui ont été octroyés par le gouvernement pour combattre l'économie souterraine dans le domaine des alcools – Projet ACCES (2013-07-20 et 2013-09-10)	20	1 515 400 \$
Contractuels à l'emploi de la Régie dans les secteurs des courses de chevaux et des sports de combat pratiqués par des professionnels (juges, arbitres, vétérinaires, médecins)	79	627 800 \$

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 94 : La liste des dirigeants et des régisseurs de la RACJ, leur rémunération respective pour la période 2013-2014 ainsi que les augmentations prévues. Préciser pour chacun la date d'entrée en fonction et la date d'échéance du contrat d'embauche.

	NOM	TITRE	RÉMUNÉRATION	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	DATE D'ÉCHÉANCE
DIRIGEANTS	Ellefsen, Christine	Présidente	175 608 \$	2010-09-22	2016-09-21
	Lord, Daniel Y.	Vice-président à la fonction juridictionnelle	136 010 \$	2007-09-04	2017-09-03
	Lessard, France	Vice-présidente aux opérations	118 112 \$	2012-11-19	2017-11-18
	NOM	TITRE	RÉMUNÉRATION	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	DATE D'ÉCHÉANCE
RÉGISSEURS	Belliardo, Édouard J.	Régisseur	123 512 \$	2011-06-06	2016-06-05
	Bégin, Claude	Régisseur	91 492 \$	2013-09-23	2018-09-22
	Boivin, Bernard	Régisseur	123 512 \$	2009-06-01	2014-05-31
	Cadieux, Pierre H	Régisseur	123 512 \$	2008-05-05	2015-05-14
	Caron, Jocelyne	Régisseure	123 512 \$	2008-08-04	2018-08-03
	Couture, Guy	Régisseur surnuméraire	110 705 \$	2009-02-02	2015-02-01
	Dostie, Liane	Régisseure	123 512 \$	2007-01-15	2017-01-14
	Elmir, Saifo	Régisseur	92 687 \$	2009-02-16	2016-12-06
	Fortin, Andrée	Régisseure surnuméraire	123 512 \$	2006-09-05	2014-09-04
	Fréchette, Carole	Régisseure	123 512 \$	2005-10-24	2015-10-23
	Lepage, Jean	Régisseur	123 512 \$	2013-01-04	2018-01-13
	Robert, Jean	Régisseur	114 694 \$	2006-08-14	2014-08-13
	Marchand, Louise	Régisseure	151 227 \$	2013-03-14	2016-01-09
	Savard, Marc	Régisseur	123 512 \$	2007-10-29	2017-10-28
	Savignac, Yolaine	Régisseure	123 512 \$	2011-08-22	2016-08-21
	Viens, Louise	Régisseure	93 347 \$	2013-04-02	2018-04-01

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 95 : Le nombre d'enquêtes et d'inspections effectuées par la RACJ et les corps de police mandatés, pour chaque secteur d'activité pour la période 2013-2014.

TOTAL	8 523	9 066
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	2013-2014	2012-2013
SOUS-TOTAL	1 525	1 714
Alcools	639	684
Appareils d'amusement	320	396
Appareils de loterie vidéo	317	339
Bingos	13	17
Concours publicitaires	7	3
Courses	3	8
Fabricants	91	126
Sports de combat	32	29
Tirages	5	9
Transmis à un corps policier	98	103
PAR LES CORPS DE POLICE MANDATÉS « ACCES-Alcools »	2013-2014	2012-2013
SOUS-TOTAL	6 998	7 352
SPVM	1 781	1 779
Corps de police municipaux	2 433	2 816
SQ	2 784	2 757

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 96 : Le nombre de permis d'alcool accordés, suspendus ou révoqués, pour la période 2013-2014, incluant les principales raisons de suspension ou de révocation.

TOTAL	5 075	5 499
--------------	--------------	--------------

NOMBRE DE PERMIS D'ALCOOL ACCORDÉS	2013-2014	2012-2013
SOUS-TOTAL	3 541	3 699
Nouveaux	558	559
Modifications	2 983	3 140

NOMBRE DE PERMIS D'ALCOOL SUSPENDUS	2013-2014	2012-2013
	691	546

NOMBRE DE PERMIS D'ALCOOL RÉVOQUÉS	2013-2014	2012-2013
SOUS-TOTAL	1 534	1 800
Volontairement (à la demande des détenteurs)	210	205
Avec saisie des boissons alcooliques (pour non-paiement des droits ou à la suite d'une décision des régisseurs)	1 157	1 269
Autres (pour non-paiement des droits ou à la suite d'une décision des régisseurs, mais sans saisie des boissons alcooliques)	167	326

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 97 : Le nombre de licences d'appareils de loterie vidéo accordées, suspendues ou révoquées, pour la période 2013-2014, incluant les principales raisons de suspension ou de révocation.

NOMBRE DE LICENCES D'EXPLOITANT DE SITE RENOUVELLÉES POUR LESQUELLES DES APPAREILS SONT EN FONCTION :	2 348
NOMBRE DE LICENCES D'EXPLOITANT DE SITE SUSPENDUES :	64
NOMBRE DE LICENCES D'EXPLOITANT DE SITE RÉVOQUÉES :	125
MOTIF DE SUSPENSION :	
Suspension à la suite d'une convocation à la Régie	64
MOTIFS DE RÉVOCATION :	
TOTAL	125
Révocations volontaires	62
Révocations pour non-paiement des droits de permis d'alcool	43
Révocations à la suite d'une convocation à la Régie	20

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 98 : Le nombre d'évènements de bingo et de licences, selon la catégorie, pour l'année 2013-2014.

NOMBRE D'ÉVÉNEMENT DE BINGO	La notion « événements de bingo » a disparu à la suite de l'entrée en vigueur des nouvelles règles sur le bingo le 1^{er} juin 2008.
------------------------------------	---

NOMBRE DE LICENCES DE BINGO	
CATÉGORIES DE LICENCES	NOMBRE DE LICENCES
TOTAL	1 772
Bingo en salle	774
Bingo-média	73
Bingo récréatif	867
Gestionnaire de salle	40
Fournisseur en bingo	4
Bingo de foire ou d'exposition	9
Bingo de concession agricole	2
Bingo dans un lieu d'amusement public	3

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 99 :

Nombre de salles de bingo ayant fermé leurs portes depuis 2009-2010.

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gestionnaire de salle	7	7	5	3	5
Bingo en salle	30	28	27	19	10

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 100 : Le nombre de licences de courses, de pistes de courses, de salles de paris et de demandes de réciprocité accordées pour la période 2013-2014.

NOMBRE DE LICENCES DE COURSES : (accordées aux individus et/ou raisons sociales)	2 118
NOMBRE DE LICENCES DE PISTES DE COURSES :	11
NOMBRE DE LICENCES DE SALLES DE PARIS :	12
NOMBRE DE DEMANDES SELON L'ENTENTE DE RÉCIPROCITÉ :	L'entente n'existe plus depuis avril 2010

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 101 : Le nombre de décisions rendues par le personnel désigné et par les régisseurs, pour chaque secteur d'activité pour la période 2013-2014 ainsi que le résultat de la décision.

PERMIS D'ALCOOL	LICENCES DE LOTERIE VIDÉO	LICENCES DE TIRAGE	LICENCES DE BINGO	LICENCES D'APPAREILS D'AMUSEMENT	CONCOURS PUBLICITAIRES
-----------------	---------------------------	--------------------	-------------------	----------------------------------	------------------------

Type de décision	Nombre	Type de décision	Nombre	Type de décision	Nombre	Type de décision	Nombre	Type de décision	Nombre	Type de décision	Nombre
Autorisation	10 313	Autorisation	2 348	Autorisation	1 044	Autorisation	1 726	Autorisation	795	Avis de tenue	7 579
Refus	451	Refus	125	Refus	17	Refus	4	Refus	-	Refus	10
Conditionnelle	-	Révocation	105	Libération de cautionnement	273	Désistement	3			Avis d'opposition	4
Désistement	194	Suspension	64	Désistement	28	Modification	37				
Nul effet	26					Suspension	-				
Révocation volontaire	188					Révocation volontaire	20				
Révocation avec saisie des boissons alcooliques	1086					Révision de décision	-				
Révocation - autres	161										
Révocation d'autorisation d'exploitation temporaire	192										
Suspension	691										

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 102 : Ventilation des budgets accordés pour mesurer et diminuer les coûts sociaux causés par les jeux de hasard depuis 2009-2010, et ce, par année financière.

Lors du Discours sur le budget en 2001-2002, la Régie s'est vue octroyer la responsabilité d'un compte à fin déterminée pour le financement de la mise en place des mesures de contrôle pour limiter l'accès aux appareils de loterie vidéo.

RÉMUNÉRATION	2 592 000 \$
FONCTIONNEMENT	
Frais de séjour, formation et télécommunications	69 200 \$
Services professionnels	48 000 \$
Services de nature technique	66 900 \$
Loyers	197 400 \$
Fournitures, matériel et équipement	26 500 \$

Note : Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieurs (2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 103 : Nombre de plaintes en relation avec des concours sexuels dégradants pour la gent féminine dans des bars ou clubs depuis 2009-2010, et ce, par année.

NOMBRE DE PLAINTES REÇUES	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	-	-	2	-	-

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 104 : Le nombre et le montant des fraudes électroniques en 2012-2013 et en 2013-2014.

Événements criminels liés aux fraudes électroniques, Québec, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 :

Le nombre de fraudes électroniques présenté dans le tableau ne représente pas la totalité des fraudes commises au Québec, mais seulement celles qui ont été déclarées aux corps policiers.

CODE D'ÉVÉNEMENT	ANNÉE	NOMBRE DE DOSSIERS	SOMMES DES PERTES	VALEUR MAXIMUM	VALEUR MINIMUM
Fraudes par ordinateur (21613)	2009	430	979 071 \$	261 191 \$	1 \$
	2010	435	23 352 510 \$	22 000 000 \$	1 \$
	2011	432	1 433 853 \$	150 000 \$	1 \$
	2012a	614	2 347 843 \$	500 000 \$	1 \$
	2013p	834	2 521 739 \$	353 000 \$	1 \$
Clonage de cartes de service (21614)	2009	265	342 376 \$	22 143 \$	1 \$
	2010	283	190 399 \$	42 756 \$	1 \$
	2011	525	575 853 \$	36 929 \$	1 \$
	2012a	299	327 307 \$	18 000 \$	1 \$
	2013p	167	279 499 \$	88 571 \$	1 \$

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et certains corps de police autochtones.
a : données actualisées
p : données préliminaires

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION -01.04

QUESTION 105 : Le nombre et la nature des crimes reliés aux gangs de rue, et leur répartition géographique en 2012-2013 et en 2013-2014.

NOM DU CORPS POLICIER	2007	2008	2009	2010	2011	2012a	2013p
TOTAL	ND	ND	867	1 125	1 251	825	444
Service de police de la Ville de Montréal	ND	ND	634	920	1 031	508	273
Service de protection des citoyens de Laval	ND	ND	122	101	109	99	34
Service de police de la Ville de Gatineau	ND	ND	40	13	27	46	11
Service de police de l'agglomération de Longueuil	ND	ND	22	19	26	19	7
Service de police de la Ville de Sherbrooke	ND	ND	8	24	11	4	2
Service de police de la Ville de Terrebonne	ND	ND	10	5	10	5	1
Sûreté du Québec MRC de L'Île-d'Orléans	ND	ND	-	-	6	-	-
Service de police de Bromont	ND	ND	-	2	-	-	-
Service de police de Châteauguay	ND	ND	2	3	3	1	1
Service de police de Saint-Eustache	ND	ND	-	3	4	6	-
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	ND	ND	-	5	4	-	15
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	ND	ND	1	2	-	1	-
Service de police de la Ville de Blainville	ND	ND	-	1	-	-	-
Service de police de la Ville de Saint-Jérôme	ND	ND	5	2	3	-	1
Service de police de Ville Saguenay	ND	ND	1	-	-	-	-
Service de police de la Ville de Lévis	ND	ND	3	6	2	7	3
Sécurité publique de Trois-Rivières	ND	ND	-	1	-	-	-
Sécurité publique de Mascouche	ND	ND	1	1	-	-	-
Régie intermunicipale de police Roussillon	ND	ND	1	-	2	-	1
Sûreté du Québec MRC D'Arthabaska	ND	ND	-	1	-	-	-
Sûreté du Québec de MRC de Bécancour	ND	ND	-	1	-	-	-

a : données actualisées
p : donnés préliminaires

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION -01.04

QUESTION 105 : Le nombre et la nature des crimes reliés aux gangs de rue, et leur répartition géographique en 2012-2013 et en 2013-2014.

NOM DU CORPS POLICIER	2007	2008	2009	2010	2011	2012a	2013p
Sûreté du Québec MRC de Brome-Missisquoi	ND	ND	-	1	2	-	-
Sûreté du Québec de MRC de Coaticook	ND	ND	-	1	-	-	-
Sûreté du Québec de MRC de Drummond	ND	ND	1	4	-	1	-
Sûreté du Québec de MRC de Joliette	ND	ND	-	-	2	-	-
Sûreté du Québec MRC de la Jacques-Cartier	ND	ND	-	1	-	-	2
Sûreté du Québec MRC de l'Islet	ND	ND	-	-	1	-	-
Service de police de Mirabel	ND	ND	-	1	1	1	1
Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu	ND	ND	4	-	1	1	-
Service de police de Trois-Rivières	ND	ND	-	-	-	-	-
Sûreté du Québec de MRC de Montcalm	ND	ND	3	-	-	1	-
Sûreté du Québec de MRC de Portneuf	ND	ND	1	-	-	-	-
Sûreté du Québec de MRC de Rivière-du-Loup	ND	ND	-	-	1	-	-
Sûreté du Québec MRC de Vaudreuil Soulanges Ouest	ND	ND	1	5	1	-	-
Sûreté du Québec MRC du Haut-Richelieu	ND	ND	-	1	-	1	-
Sûreté du Québec poste de la Ville de Shawinigan	ND	ND	1	-	-	-	-
Sûreté du Québec MRC des Laurentides auxiliaire	ND	ND	-	-	-	1	-
Sûreté du Québec MRC de Bellechasse	ND	ND	-	-	-	1	-
Service de la sécurité publique de la Ville de Repentigny	ND	ND	6	-	3	2	-
Service de police régionale de Deux-Montagnes	ND	ND	-	-	-	2	-
Service de la sûreté municipale de Thetford Mines	ND	ND	-	-	1	-	-
Police autochtone Wendake	ND	ND	-	1	-	-	1

a : données actualisées
p : donnés préliminaires

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION -01.04

QUESTION 105 : Le nombre et la nature des crimes reliés aux gangs de rue, et leur répartition géographique en 2012-2013 et en 2013-2014.

NOM DU CORPS POLICIER	2007	2008	2009	2010	2011	2012a	2013p
Service de police de la Ville de Québec	ND	ND	-	-	-	118	86
Sûreté du Québec MRC a Vallée-de-la-Gatineau	ND	ND	-	-	-	-	2
Sûreté du Québec MRC des Pays-d'en-haut	ND	ND	-	-	-	-	2
Sûreté du Québec MRC de Pierre-de-Saurel	ND	ND	-	-	-	-	1

a : données actualisées
p : donnés préliminaires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et certains corps et services de police autochtones.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION -01.04

QUESTION 106 : Le nombre de pistolets Taser par corps policier et par région depuis 2011-2012, et ce, par année.

NOMBRE D'ARMES À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES DONT DISPOSENT LES ORGANISATIONS POLICIÈRES ¹

CORPS DE POLICE	2009 ²	2010 ²	2011 ²	2012 ³	2013
TOTAL	101	99	120	126	134
Service de police de la Ville de Gatineau	8	8	10	12	12
Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l’Outaouais	2	-	2	2	2
Service de protection des citoyens de Laval	5	5	6	4	4
Service de police de l’agglomération de Longueuil	5	5	10	10	11
Sûreté du Québec	21	20	18	18	18
Service de police de la Ville de Montréal	42	42	57	58	58
Service de police de la Ville de Québec	15	16	14	17	24
Service de police de la Ville de Sherbrooke	2	2	2	4	4
Service de police de Mirabel	1	1	1	1	1

¹ Il s’agit du nombre total d’armes à impulsions électriques dans les organisations policières et non du nombre déployé, c’est-à-dire susceptible d’être utilisé.

² Données issues du *Questionnaire sur l’administration des activités policières* complété annuellement par chacune des organisations policières municipales et par la Sûreté du Québec.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 107 : Le nombre d’interventions policières incluant l’usage de pistolet Taser depuis 2011-2012, par année financière, par corps policier et région.

NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS ¹

CORPS DE POLICE	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL	28	51	53	82	99
Service de police de la Ville de Gatineau	-	1	-	3	1
Sécurité publique de la MRC Les Collines-de-l’Outaouais	-	-	-	2	1
Service de protection des citoyens de Laval	1	3	1	1	1
Service de police de l’agglomération de Longueuil	-	1	3	9	28
Sûreté du Québec	1	3	2	-	-
Service de police de la Ville de Montréal	17	29	29	31	34
Service de police de la Ville de Québec	9	8	13 ²	35	32
Service de police de la Ville de Sherbrooke	-	6	5	1	2

¹ Données issues du Questionnaire sur l’administration des activités policières complété annuellement par chacune des organisations policières municipales et par la Sûreté du Québec.

² Le Service de police de la Ville de Québec a apporté des modifications à ses données le 6 juin 2012.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 108 : Le nombre de pistolets Taser par corps policier autochtone en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

COMMUNAUTÉS	NOMBRE DE TASER				
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
TOTAL	88	52	25	34	32
Akwesasne	6	6	-	8	6
Betsiamites (Pessamit)	ND	-	-	-	-
Chisasibi	18	18	Voir EEPF	Voir EEPF	Voir EEPF
Eagle Village	ND	-	-	-	-
Eastmain	2	2	Voir EEPF	Voir EEPF	Voir EEPF
Eeyou-Eenou Police Force (EEPF) / 9 communautés cries	Voir 9 communautés cries individuellement	Voir 9 communautés cries individuellement	11	11	11
Essipit	ND	-	-	-	-
Gesgapegiag	1	-	2	2	2
Kahnawake	ND	-	-	-	-
Kativik	ND	-	-	-	-

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 108 : Le nombre de pistolets Taser par corps policier autochtone en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

COMMUNAUTÉS	NOMBRE DE TASER				
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Kawawachikamach	1	1	1	1	1
Kitigan Zibi	4	2	2	2	2
Lac Simon	ND	-	-	-	-
Listuguj	12	-	4	4	4
Manawan	9	9	-	-	0 *
Mashteuiatsh	1	1	1	-	-
Mistissini	7	5	Voir EEPF	Voir EEPF	Voir EEPF
Nemiscau	2	2	Voir EEPF	Voir EEPF	Voir EEPF
Obedjiwan	4	-	2	4	4
Odanak/Wôlinak	2	2	2	2	2
Oujé-Bougoumou	2	2	Voir EEPF	Voir EEPF	Voir EEPF

* 9 pistolets teaser M-26 détruits en 2013.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 108 : Le nombre de pistolets Taser par corps policier autochtone en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

COMMUNAUTÉS	NOMBRE DE TASER				
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Pakua Shipi	ND	-	-	-	-
Pikogan	ND	-	-	-	-
Timiskaming	ND	-	-	-	-
Uashat-Maliotenam	ND	-	-	-	-
Waskaganish	3	-	Voir EEPF	Voir EEPF	Voir EEPF
Waswanipi	1	-	Voir EEPF	Voir EEPF	Voir EEPF
Wemindji	5	2	Voir EEPF	Voir EEPF	Voir EEPF
Wemotaci	4	-	-	-	-
Wendake	ND	-	-	-	-
Whapmagoostui	2	-	Voir EEPF	Voir EEPF	Voir EEPF
Winneway	2 (SQ)	(poste fermé)	(poste fermé)	(poste fermé)	(poste fermé)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 109 : Le nombre d'interventions des policiers autochtones incluant l'usage de pistolet Taser en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

En 2013-2014 : cinq (5) interventions ont été faites dans la communauté d'Opitciwan.

En 2012-2013 :

- une (1) intervention a été faite dans la communauté de Gesgapegiag.
- une (1) intervention a été faite dans la communauté de Listuguj.
- quinze (15) interventions ont été faites dans la communauté d'Opitciwan.
- quatre (4) interventions ont été faites dans la communauté d'Akwesasne.

En 2011-2012 : treize (13) interventions ont été faites dans la communauté d'Opitciwan.

En 2010-2011 : cinq (5) interventions ont été faites dans la communauté d'Akwesasne.

En 2009-2010 : deux (2) interventions ont été faites dans la communauté de Listuguj.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 110 : Le nombre et la valeur des saisies du tabac de contrebande, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

SAISIES	2009-2010 ¹		2010-2011 ¹		2011-2012		2012-2013		2013-2014 ²	
	NOMBRE	VALEUR	NOMBRE	VALEUR	NOMBRE	VALEUR	NOMBRE	VALEUR	NOMBRE	VALEUR
Cartouches	20 833	1 249 980 \$	5 742	344 520 \$	17 110	1 026 600 \$	11 054	663 240 \$	12 627	757 620 \$
Sac de type <i>Ziploc</i>	256 062	15 363 720 \$	295 859	17 751 540 \$	260 114	15 606 840 \$	240 182	14 410 920 \$	91 455	7 804 080 \$
Tabac en vrac (sac 200 grammes)	800	32 000 \$	257	10 280 \$	370	14 800 \$	289	11 560 \$	701	28 040 \$
Tabac en vrac (kilos)	58 227	2 445 534 \$	86 777	3 644 634 \$	22 340	938 280 \$	49 746	2 089 332 \$	153 594	6 450 948 \$
Chicha (kilos)	N/D	N/D	N/D	N/D	12	2 640 \$	462	101 640 \$	4 677	1 028 940 \$
Cigares et cigarillos ³	25 308	25 308 \$	779 602	779 602 \$	1 018 387	1 018 387 \$	917 234	917 234 \$	688 817	688 817 \$

¹ Les saisies réalisées par le Service de la protection des citoyens de Laval dans le cadre du projet VITAL financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux sont incluses dans les données pour les exercices 2009-2010 et 2010-2011.

² Données préliminaires.

³ Les différents emballages de cigarillos saisis ont été convertis en cigarillos à l'unité.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

QUESTION 111 : Le coût des roulottes dans les établissements de détention depuis 2009-2012, par année financière, et ce, par établissement de détention.

BÂTIMENTS MODULAIRES

ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Amos	AUCUN	729 607 \$	576 911 \$	573 092 \$	573 092 \$
Québec		1 193 247 \$	1 022 291 \$	1 015 527 \$	1 015 527 \$
Sherbrooke		1 123 500 \$	901 879 \$	895 905 \$	895 905 \$
Trois-Rivières		1 065 545 \$	934 885 \$	929 342 \$	937 830 \$

Aucune roulotte n'est installée dans les établissements de détention.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE - 01.03

QUESTION 112 : Budget du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale depuis 2003-2004, par année.

ANNÉE	CRÉDITS VOTÉS (\$)	REVENUS AUTONOMES (\$)	TOTAL (\$)	EFFECTIFS AUTORISÉS
2003-2004	6 484 700	2 357 087	8 841 787	144
2004-2005	6 484 700	2 845 780	9 330 480	157
2005-2006	6 257 400	3 296 069	9 553 469	158
2006-2007	6 142 700	3 245 336	9 388 036	157
2007-2008	6 119 400	3 365 523	9 484 923	156
2008-2009	6 214 800	3 320 745	9 535 545	159
2009-2010	6 151 900	3 467 935	9 619 835	162
2010-2011	5 867 500	4 664 000	10 531 500	166
2011-2012	6 209 600	4 687 400	10 897 000	165
2012-2013	5 683 900	3 700 000	9 383 900	161
2013-2014	5 664 100	3 700 000	9 364 100	133

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : AFFAIRES POLICIÈRES ET SÉCURITÉ-PROTECTION - 01.04

QUESTION 113 : Nombre de crimes haineux par année depuis 2009-2010.

ANNÉE FINANCIÈRE	NOMBRE DE CRIMES HAINEUX
TOTAL	909
2013-2014	193 ¹
2012-2013	175
2011-2012	167
2010-2011	198
2009-2010	176

¹ Donnée provisoire

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES POLICIÈRES - 01.04

QUESTION 66 : Copie des recommandations émises par les coroners, en 2013-2014, concernant spécifiquement le gouvernement, ses ministères et ses organismes et suivi donné à ces recommandations.

Voir le document ci-joint.

Accidents de transport

Automobiles et camionnettes

Avis / Dossier : A-177006 154671

Événement :

Un conducteur de 20 ans est mortellement blessé à la suite d'une collision frontale avec camion citerne sur la route 169 à Saint-Prime.

L'homme circulait en direction sud lorsque sa camionnette s'est dirigée lentement vers la voie de gauche. Au même moment, un véhicule lourd arrivait en sens inverse. L'impact était inévitable. L'homme venait de terminer son quart de travail et il s'est probablement endormi au volant.

Le coroner souligne que plusieurs accidents sont survenus sur ce tronçon de route depuis quelques années et que peu de travaux ont été effectués afin d'améliorer la sécurité des automobilistes.

Recommandation :

Que le ministère des Transports du Québec :

- reconfigure complètement cette section de route sur 3 km en considérant toutes les modifications pouvant y être faites après en avoir ciblé les plus pertinentes, notamment en[1]
- diminuant le nombre d'entonnoirs et en veillant à ce que les quatre voies qui commencent avant l'intersection de Mashteuiatsh se poursuivent jusqu'à la rue Garneau située en haut de la côte du Cran;
- installant un feu clignotant à l'intersection conduisant à Mashteuiatsh;
- réduisant la limite de vitesse;
- éliminant les courbes de la côte du Cran et en faisant en sorte que la portion de la route comprise entre le sommet et le refuge animal y soit rectiligne;
- installant un terre-plein central à partir de la rue Garneau jusqu'à l'intersection de Mashteuiatsh et en améliorant l'éclairage actuel;
- réduisant le dénivelé de la côte du Cran.

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi de la recommandation :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-25, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-01-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-315936 155535

Événement :

Une femme de 29 ans décède d'une fracture cervicale avec rupture probable des gros vaisseaux à la suite d'une collision frontale sur la route 137, à Granby.

Une automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule après que son pare-brise a été littéralement arrosé de gadoue par un camion circulant en sens inverse. La femme a actionné ses essuie-glaces, mais ceux-ci n'ont pas bien fait leur travail. En tentant une manoeuvre pour améliorer sa visibilité, elle a changé de voie et elle a heurté le véhicule de la victime.

Recommandation :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- examine la possibilité d'inclure dans ses capsules d'information relatives à la conduite hivernale des recommandations au sujet des essuie-glaces. [1]

Organisation / personne visée :

Société de l'assurance automobile du Québec

Suivi de la recommandation :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-13, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-01-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossiers :	A-316002	157000
	A-316001	156999

Événement :

Un automobiliste et sa passagère décèdent de polytraumatisme à la suite d'une collision avec un véhicule lourd à l'intersection de la route 117 et de la rue des Pionniers, à Mont-Tremblant.

Le 25 avril 2012, l'automobiliste circulait sur la route 117 nord et a effectué un virage à gauche, alors que le feu de circulation était rouge. Un train routier qui circulait en direction sud a heurté violemment l'automobile. Les deux passagers sont décédés sous la force de l'impact.

Selon l'enquête policière, il semble que la signalisation peut prêter à confusion à cette intersection.

Recommandation :

Que le ministère des Transports du Québec :

- révisé la signalisation et la synchronisation des feux à l'intersection de la route 117 et de la rue des Pionniers à la lumière des commentaires de l'enquêteur au présent dossier, et apporte les correctifs jugés appropriés, en incluant les autres intersections ayant la même problématique, s'il y a lieu. [1]

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi de la recommandation :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-11, l'intervenant informe le coronar en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-01-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-314150 152460

Événement :

Un homme de 35 ans décède d'un polytraumatisme à la suite d'une collision avec un véhicule lourd sur le 1^{er} Rang ouest, à Saint-Gervais.

L'homme avait des antécédents de maladie bipolaire et d'abus de psychostimulants. Le jour du décès, il a des comportements étranges. Il mentionne à son contremaître vouloir se rendre à l'hôpital pour prendre des médicaments. Il se sent apte à conduire et part seul au volant de son véhicule. Un ouvrier appelle le 9-1-1, mais l'accident survient peu après.

Les résultats des analyses toxicologiques ont révélé la présence de méthamphétamines dans le sang de la victime.

Recommandations :

Que la Commission de la santé et de la sécurité du travail :

- prenne les mesures nécessaires afin de sensibiliser les travailleurs aux dangers des effets toxiques des drogues; [1]
- prenne les mesures nécessaires afin de sensibiliser les travailleurs aux signes d'intoxication aux drogues et à la façon d'intervenir auprès des personnes intoxiquées. [2]

Organisation / personne visée :

Commission de la santé et de la sécurité du travail

Suivi des recommandations :

Commission de la santé et de la sécurité du travail

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-11, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-01-23, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-315981 156393

Événement :

Un homme de 57 ans décède d'un polytraumatisme à la suite d'une collision à l'intersection du chemin Saint-Armand et la route 133, à Saint-Armand.

Le conducteur circulant sur le chemin Saint-Armand ne fait pas correctement son arrêt obligatoire à l'intersection de la route 133. Au moment où il s'engage sur cette route, il est heurté violemment au niveau de la porte du conducteur par un train routier. Son décès est constaté sur place.

Selon l'enquête policière, cette intersection est problématique en raison de sa configuration particulière. En effet, lorsqu'un véhicule arrive du chemin Saint-Armand, le conducteur doit être très vigilant, car les véhicules en provenance du sud vers le nord sur la route 133 sont dans une zone d'angle mort.

Recommandation :

Que le ministère des Transports du Québec :

- examine la possibilité de réaménager le secteur chemin Saint-Armand/route 133/chemin Montgomery afin de le reconfigurer en privilégiant des points d'intersection perpendiculaire et d'éliminer ainsi toute zone d'angle mort. [1]

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi de la recommandation :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-19, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-01-30, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossiers :	A-314905	160087
	A-314906	160088
	A-314907	160089

Événement :

Une collision frontale entre deux véhicules sur la route du Président-Kennedy à Beauceville cause la mort de trois personnes.

Les trois victimes ont été transportées par ambulance au Centre de santé et de services sociaux de Beauce. Il appert que l'information transmise au personnel de l'urgence sur l'état des patients n'était pas adéquate et que le transfert d'une victime vers un autre centre hospitalier a été retardé en raison d'un manque de disponibilité d'ambulances.

Recommandation :

Que Cambi Services ambulanciers et le Centre de santé et de services sociaux de Beauce :

- révisent les procédures de communication et de transfert de patients vers un autre centre hospitalier. [1]

Organisations / personnes visées :

Cambi Services ambulanciers
Centre de santé et de services sociaux de Beauce

Suivi de la recommandation :

Cambi Services ambulanciers

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-05, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Centre de santé et de services sociaux de Beauce

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316410 155101

Événement :

Un homme de 55 ans décède d'une rupture traumatique de l'aorte thoracique à la suite d'une collision entre deux véhicules à l'intersection des rues Sherbrooke et Carignan, à Montréal.

L'homme est paraplégique et conduit un véhicule adapté. Il circulait en direction est dans la rue Sherbrooke lorsqu'un véhicule lui a coupé le chemin pour tourner en direction sud dans la rue Carignan. Sous la force de l'impact, les coussins gonflables se sont déployés. Dès l'arrêt des véhicules, l'homme se plaint d'une douleur au côté gauche, sous la clavicule. Son état se détériore rapidement et il est transporté par ambulance à l'Hôpital Santa Cabrini.

Aucune équipe médicale n'accueille l'homme à son arrivée à l'urgence. Il est évalué au triage avant d'être transféré à la salle de choc où il tombe en arrêt cardiorespiratoire moins de vingt minutes après son admission.

Recommandations :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec, en tant que gestionnaire du Programme d'adaptation de véhicules pour les personnes handicapées :

- sensibilise les quelques entreprises qui sont reconnues compétentes pour mener ce genre de travaux afin que les éléments de sécurité (ceintures, coussins gonflables et autres dispositifs) soient pris en considération lorsque l'habitacle du véhicule est modifié. À cette fin, qu'elle exige que la soumission présentée par l'entreprise contienne une évaluation des critères de sécurité et une analyse des risques engendrés par les modifications apportées. [1]

Que l'Ordre des ergothérapeutes du Québec :

- sensibilise ses membres au danger des coussins gonflables lorsque l'habitacle a été modifié. [2]

Que l'École de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Université McGill :

- intègre dans le cours POTH-676 *Adaptive Equipment and Driving* de son certificat *Assessing Driving Capability* des notions portant sur les dangers que pourrait représenter des modifications à l'habitacle et/ou au siège du conducteur sans considération au coussin gonflable. [3]

Que l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal :

- procède à l'unification de services aigus de traumatologie en réunissant sous un même toit les services présentement offerts dans les deux centres de traumatologie secondaires de l'est de Montréal. [4]

Que l'Hôpital Santa Cabrini :

- voie à ce que tous les médecins pratiquant à l'urgence suivent, si ce n'est déjà fait, formation d'ATLS (*Advanced Trauma Life Support*). [5]

Organisations / personnes visées :

Société de l'assurance automobile du Québec
Ordre des ergothérapeutes du Québec
École de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Université McGill
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Hôpital Santa Cabrini

Suivi des recommandations :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-14, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ordre des ergothérapeutes du Québec

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-05-24, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

École de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Université McGill

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-04-29, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-05-08, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Hôpital Santa Cabrini

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-05-22, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-02-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-02-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-02-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossiers :	A-175221	159247
	A-175222	159248

Événement :

Deux conducteurs décèdent dans une collision frontale sur la route 122 à Saint-Guillaume.

Il appert qu'un des conducteurs répondait à un appel sur son téléphone cellulaire au moment de l'accident. Il a dévié de sa voie pour heurter de plein fouet le véhicule arrivant en sens inverse.

Selon le site Internet de la Société de l'assurance automobile du Québec, de 2008 à 2011, les infractions relatives à l'utilisation du téléphone cellulaire étaient en hausse.

Recommandation :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- amende le Code de la sécurité routière afin que le nombre de points d'inaptitude pour toute contravention à l'article 439.1 passe de 3 à 9. [1]

Organisation / personne visée :

Société de l'assurance automobile du Québec

Suivi de la recommandation :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-13, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-314186 154543

Événement :

Une femme de 27 ans, passagère d'une automobile, décède d'un traumatisme crânien à la suite d'un accident sur la route 175, à Stoneham.

Le conducteur a quitté la route du regard quelques instants et le véhicule a bifurqué vers l'accotement de gravier. L'automobile a fait un tonneau et elle s'est retrouvée sur le toit dans le fossé. La femme a été transportée à l'hôpital où malgré les soins reçus, son décès est constaté.

Il semble que la présence de gravier et la forte dénivellation du fossé n'auraient pas permis au conducteur de rétablir la trajectoire du véhicule.

Recommandation :

Que le ministère des Transports du Québec :

- étudie la possibilité d'installer un système de rétention (telle une glissière de sécurité) à l'endroit où est survenu l'accident. [1]

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi de la recommandation :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-25, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-05, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316670 156051

Événement :

Un automobiliste de 63 ans décède après avoir été heurté par une camionnette à l'intersection de la route du Quarante-Cinq et du rang 4 et 5, à Dupuy.

L'homme arrive du rang 4 et 5 et fait son arrêt obligatoire. Lorsqu'il s'engage sur la route du Quarante-Cinq, il ne voit pas la camionnette à cause des bancs de neige élevés. Celle-ci le heurte au niveau de la portière conducteur et il décède sur le coup.

Recommandation :

Que le ministère des Transports du Québec :

- sensibilise les compagnies de déneigement à l'importance d'enlever la neige pour éviter d'obstruer la visibilité des conducteurs, particulièrement aux intersections. [1]

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi de la recommandation :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-18, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Ministre de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossiers :	A-316299	156013
	A-317225	156014

Événement :

Deux occupants d'une camionnette sont mortellement blessés lorsque le conducteur perd la maîtrise de son véhicule sur le boulevard Montréal-Toronto à Montréal.

Il neigeait et la chaussée était glissante. Le véhicule a heurté la bordure du trottoir et passé par-dessus la glissière de sécurité pour chuter sur la voie ferrée, 8 m plus bas, devant l'entrée du tunnel. Le conducteur a été éjecté du véhicule, mais la passagère y est demeurée incarcérée. Un train de passagers qui se dirigeait vers le centre-ville a percuté la camionnette de plein fouet.

Recommandations :

Que le ministère des Transports du Québec :

- envisage, dans la planification de l'échangeur Turcot, des mesures sécuritaires efficaces, là où elles s'imposent. [1]

Que le Canadien National :

- érige des garde-fous pour surplomber l'entrée et la sortie du tunnel. [2]

Organisations / personnes visées :

Ministère des Transports du Québec
Canadien National

Suivi des recommandations :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-07-11, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Canadien National

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-05-30, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il juge la recommandation non justifiée ou inapplicable.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-22, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Événement :

Une femme de 40 ans est mortellement blessée lorsque son véhicule est heurté de plein fouet par un autre véhicule sur la rue Saint-Jean-Baptiste, à Mercier.

La conductrice était immobilisée dans la voie réservée pour effectuer un virage à gauche. Au même moment, un automobiliste circulant à toute vitesse a embouti son véhicule par l'arrière.

Il appert que le conducteur avait des problèmes de santé mentale. Il était en possession d'un permis de conduire valide.

Recommandation :

Que le ministère de la Sécurité publique :

- émette une directive à tous les corps policiers du Québec afin qu'ils signalent sans délai le cas d'un individu pour lequel il y a eu une intervention policière dans un contexte de troubles mentaux, et dont le permis de conduire est valide. Ainsi la Société de l'assurance automobile du Québec pourra prendre les mesures nécessaires et s'il y a lieu, retirer le permis. En quel cas, elle devra aviser le corps policier de sa décision afin que celui-ci puisse intervenir, si la personne conduit sans permis valide un véhicule moteur. [1]

Organisation / personne visée :

Ministère de la Sécurité publique

Suivi de la recommandation :

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-25, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Événement :

Une femme de 52 ans décède d'un polytraumatisme lorsque son véhicule est heurté par un camion remorque sur l'autoroute 20 ouest, à Montréal.

La femme avait immobilisé son véhicule derrière un véhicule lourd en raison d'un accident survenu à la sortie du pont-tunnel Louis-Hyppolyte La Fontaine. Le conducteur d'un camion-remorque qui la suivait a réalisé tardivement que les véhicules étaient arrêtés. Il a tenté en vain d'éviter la collision.

Ce tronçon de route fait régulièrement l'objet de congestion car il est un des accès à l'île de Montréal à partir de la Montérégie.

Recommandation :

Que le ministère des Transports du Québec :

- envisage d'installer sur l'autoroute 20 ouest, en amont du pont-tunnel Louis-Hyppolyte La Fontaine, une signalisation électronique de la limite de vitesse pouvant être adaptée en fonction des conditions de circulation, associée à la mise en place de multiples radars photographiques automatiques. [1]

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi de la recommandation :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-05, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il juge la recommandation non justifiée ou inapplicable.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316973 156197

Événement :

Un homme de 49 ans est mortellement blessé lorsque son véhicule est percuté par la structure d'un amortisseur d'impact sur l'autoroute 40 à Montréal.

Le conducteur d'un tracteur routier a heurté l'amortisseur d'impact et le support métallique qui soutenait les panneaux de signalisation à la sortie Roi-René. Plusieurs barils ont été projetés dans les airs avant de s'écraser sur le véhicule de la victime, la tuant sur le coup. Des panneaux de signalisation se sont écrasés sur un poids lourd qui suivait le premier véhicule.

Il appert que le conducteur du véhicule lourd en était à son premier voyage et que les informations inscrites sur sa fiche journalière étaient inexactes.

Recommandations :

Que la Commission des transports du Québec :

- se penche sur le dossier de l'entreprise Express Mondor, effectue toutes les vérifications nécessaires et prenne les mesures appropriées pour s'assurer de la conformité de l'entreprise. [1]

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- révise le dossier de l'entreprise Express Mondor et prenne toute mesure jugée appropriée. [2]

Organisations / personnes visées :

Commission des transports du Québec
Société de l'assurance automobile du Québec

Suivi des recommandations :

Commission des transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-07-25, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-28, le coroner en chef a reçu un accusé de réception de l'intervenant.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-12, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-12, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-319143 159656

Événement :

Une femme de 27 ans décède d'un polytraumatisme à la suite d'une collision avec une camionnette, à Mirabel.

Le 28 novembre, une première neige tombe sur la région lorsque la femme circule sur le chemin de la Côte-des-Anges, avant de perdre la maîtrise de son véhicule (muni de pneus d'été usés) et de heurter une camionnette arrivant en sens inverse. Elle est extirpée de sa voiture et des manœuvres de réanimation sont commencées. Elle est transportée au centre hospitalier, où son décès est constaté.

Le rapport de police conclut que cet accident est attribuable aux conditions météorologiques ainsi qu'à des pneus non adaptés à la conduite en période hivernale et non sécuritaires.

Recommandation :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- ajoute, à la liste des comportements à risque diffusée dans son site Web, la conduite avec des pneus usés. Il serait souhaitable que ce sujet fasse l'objet d'une prochaine campagne de sensibilisation. [1]

Organisation / personne visée :

Société de l'assurance automobile du Québec

Suivi de la recommandation :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-06, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-318574 158767

Événement :

Une jeune conductrice de 17 ans décède de polytraumatisme à la suite d'une collision à l'intersection du 5^e Rang et de la route 211, à Sainte-Cécile-de-Milton.

La femme qui circule sur le 5^e Rang Ouest fait son arrêt obligatoire à l'intersection de la route 211. Sa vision étant obstruée par de la végétation, elle s'avance et, au même moment, se fait heurter par un camion lourd qui circule sur la route 211 en direction nord. Elle est transportée par ambulance à l'hôpital où son décès est constaté.

La configuration de l'intersection, qui n'est pas à angle droit, l'obstruction visuelle par la végétation et la limite de vitesse à 90 km/h sur la route 211 sont des facteurs ayant contribué à la collision.

Recommandations :

Que le ministère des Transports du Québec :

- évalue la faisabilité de prendre des mesures pour pallier le manque de visibilité causée par la végétation aux abords de cette intersection; [1]
- diminue la vitesse maximale permise sur la route 211 aux abords de cette intersection. [2]

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi des recommandations :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-21, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-08-21, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-315522 162641

Événement :

Un conducteur de 76 ans décède d'un polytraumatisme à la suite d'une collision avec un véhicule lourd à l'intersection des rues Montarville et Louis-Pasteur à Boucherville.

L'homme est transporté par ambulance à l'Hôpital Charles-LeMoyne où il est rapidement pris en charge par l'équipe de réanimation. Un accès intraosseux est mis en place pour administrer les médicaments et les produits nécessaires à la réanimation. Des examens diagnostiques révèlent un saignement actif et une embolisation est effectuée afin d'arrêter le saignement. Lors de cette procédure, un anesthésiste se rend compte que le troisième culot sanguin coule à peine et que la tension artérielle est basse. Il demande que le culot soit placé dans un sac à pression pour augmenter le débit. Alors que le patient est toujours en radiologie, il subit un arrêt cardiorespiratoire. Son décès est constaté après des manœuvres de réanimation infructueuses.

Recommandations :

Que l'Hôpital Charles-LeMoyne :

- révisé l'admission de ce patient dans son établissement afin de s'assurer que toutes les mesures sont en place pour administrer constamment des perfusions à des débits optimaux aux patients polytraumatisés; [1]
- forme son personnel travaillant en salle de réanimation afin qu'il utilise adéquatement les aiguilles intraosseuses de type EZ-IO; [2]
- vérifie périodiquement que son personnel travaillant en salle de réanimation possède toujours les compétences pour utiliser adéquatement les aiguilles intraosseuses de type EZ-IO et prenne les mesures nécessaires au besoin; [3]
- forme tout le personnel infirmier nouvellement embauché et qui sera affecté à travailler en salle de réanimation afin qu'il utilise adéquatement les aiguilles intraosseuses de type EZ-IO. [4]

Organisation / personne visée :

Hôpital Charles LeMoyne

Suivi des recommandations :

Hôpital Charles LeMoyne

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-09-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-09-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-09-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-09-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-09-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-09-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-180249 158342

Événement :

Un automobiliste décède d'un traumatisme craniocérébral à la suite d'une collision frontale avec une moissonneuse-batteuse sur le chemin Rivière-Rouge, à Saint-André-d'Argenteuil.

À la sortie d'une courbe, le conducteur de la moissonneuse-batteuse, occupant la quasi-totalité de la route, aperçoit une voiture arriver devant lui. Il freine et dirige la moissonneuse-batteuse vers le côté de la route tout en tentant de lever la fourche amovible située à l'avant afin de laisser au véhicule l'espace nécessaire pour passer. L'automobiliste, en freinant, essaie d'éviter la moissonneuse-batteuse, mais la collision est inévitable. Il est transporté à l'hôpital où son décès est constaté.

Recommandation :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- modifie le Code de la sécurité routière pour faire en sorte que tout véhicule, que ce soit un véhicule routier, une machine agricole ou n'importe quel autre véhicule dont la largeur excède plus de la moitié de la largeur totale de la chaussée, soit obligatoirement accompagné d'un véhicule d'escorte à l'avant et muni d'une flèche lumineuse à l'arrière. [1]

Organisation / personne visée :

Société de l'assurance automobile du Québec

Suivi de la recommandation :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-02-07, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-175638 153857

Événement :

Un automobiliste de 77 ans décède d'un traumatisme thoracique à la suite d'une collision avec un camion à ordures sur la route 309, à L'Ange-Gardien.

Le camion à ordures est stationné en bordure de la route et ses feux clignotants sont en fonction. Comme la route est droite et le temps clair, il est visible de très loin. Il n'y a aucune circulation en sens inverse lorsque l'automobiliste heurte l'arrière du camion. L'homme est transporté à l'hôpital où, malgré les manœuvres de réanimation, son décès est constaté.

Un témoin qui suivait l'automobiliste mentionne que l'homme n'a ni ralenti ni freiné à l'approche du camion pas plus qu'il n'a tenté de le contourner ou de le dépasser. L'explication la plus plausible demeure un endormissement au volant dans un contexte d'apnée du sommeil non traitée.

Recommandation :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- conçoive un outil de sensibilisation visant à informer les médecins sur l'importance du diagnostic et du traitement de l'apnée du sommeil dans un contexte de conduite automobile. [1]

Organisation / personne visée :

Société de l'assurance automobile du Québec

Suivi de la recommandation :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-12-13, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Avis / Dossier : A-316656 155308

Événement :

Un automobiliste de 20 ans décède de polytraumatisme à la suite d'une collision sur la route 117, à Rouyn-Noranda.

Vers 6 h 50 le 13 décembre, le conducteur d'un camion remorque remarque que le véhicule qui circule en sens inverse se déplace graduellement dans la mauvaise voie. Il tente d'éviter la collision, mais l'automobiliste heurte l'essieu arrière de la remorque et heurte, du côté conducteur, une minifourgonnette avant d'entrer violemment en collision du côté passager, avec une fourgonnette. L'homme est transporté à l'hôpital où son décès est constaté.

Depuis l'enfance, l'homme est connu pour un trouble déficitaire de l'attention traité avec du Biphentin. Il avait passé la nuit avec des amis et, au moment de l'accident, son attention et de sa vigilance avaient faibli, car la médication prise la veille n'était plus efficace. De plus, il avait consommé de la cocaïne et il utilisait la messagerie texte de son cellulaire au volant.

Recommandations :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- poursuive ses efforts pour stimuler les travaux de recherche dans le domaine des troubles déficitaires de l'attention. [1]

Que le ministère de la Sécurité publique :

- invite les corps policiers du Québec à réfléchir à la possibilité d'organiser des opérations ciblées sur la route afin d'augmenter de façon importante l'identification des conducteurs fautifs et, par le fait même, augmenter le facteur de dissuasion concernant l'utilisation du cellulaire au volant; [2]
- revoie, en concertation avec les corps policiers du Québec, les méthodes de dépistage de la drogue au volant afin de rendre plus facile et accessible l'identification des conducteurs fautifs et, par le fait même, d'augmenter le facteur de dissuasion dans la population; [3]
- ajoute sur la route des agents qui ont la formation pour identifier les conducteurs fautifs; [4]
- poursuive les réflexions concernant la possibilité d'utiliser des tests de dépistage salivaire, par exemple, dont l'utilisation pourrait être accessible à tous les patrouilleurs des différents corps policiers; [5]
- incite les corps policiers du Québec à ériger des barrages routiers, à l'instar de ce qui a été fait pour le dépistage de l'alcool au volant, pour identifier les conducteurs sous l'effet de stupéfiants. [6]

Organisations / personnes visées :

Société de l'assurance automobile du Québec
Ministère de la Sécurité publique

Suivi des recommandations :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-01-31, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-12, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-12, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-12, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2014-03-12, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2014-03-12, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Avis / Dossier : A-320261 160769

Événement :

Un homme de 24 ans décède d'un traumatisme crânien à la suite d'une collision avec un autobus scolaire sur la route 335, à Saint-Calixte.

Le matin du 22 février, l’automobiliste, qui circule sur le chemin du Lac-Bob, fait son arrêt à l’intersection de la route 335 avant de s’y engager en direction sud. Au même moment, un autobus scolaire, qui circule sur la route 335 en direction nord, tente d’éviter le véhicule, mais percute le côté conducteur. Le décès de l’automobiliste est constaté sur place.

En raison de la configuration de cette intersection, la visibilité des automobilistes provenant de l’une ou l’autre des routes est réduite. De plus, en hiver, le problème est amplifié par l’accumulation de neige en bordure de la route.

Recommandations :

Que le ministère des Transports du Québec :

- évalue le secteur entourant l’intersection de la route 335 et du chemin du Lac-Bob à Saint-Calixte, et prenne les mesures nécessaires pour y améliorer la sécurité routière. L’ajout de panneaux de signalisation ou de feux de circulation tel qu’un feu jaune clignotant devrait être envisagé. [1]
- s’assure que les bancs de neige présents à cette intersection ne nuisent pas à la visibilité des automobilistes qui s’engagent sur la route 335. [2]

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi des recommandations :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-01-27, l’intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-01-27, l’intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-29, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-29, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-180757 159009

Événement :

Une policière de 23 ans décède d’un traumatisme cervical lors d’un accident routier sur le rang Kildare, à Saint-Ambroise-de-Kildare.

Le 26 septembre, vers 18 h 35, un appel au 9-1-1 est fait par un citoyen pour obtenir l’assistance des policiers. La policière reçoit la consigne de s’y rendre et se met aussitôt en route. Après quelques kilomètres, elle perd la maîtrise de son véhicule et heurte des arbres sur une propriété privée. La femme est transportée à l’hôpital où, malgré les soins prodigués, elle décède quelques heures plus tard.

Une inspection mécanique a été faite sur le véhicule impliqué. Il a été constaté qu’une pièce de la suspension avant était sectionnée. Cette pièce était visée par un rappel du fabricant automobile.

Recommandation :

Que la Sûreté du Québec :

- révise sans délai sa procédure de suivi des rappels portant sur ses véhicules de façon à s’assurer que le responsable à sa section des transports :
 - prenne rapidement connaissance de tout rappel de fabricant;

- apprécie sans délai la priorité à donner à tout rappel;
- ordonne le retrait des véhicules rappelés si, à son avis, la sécurité des usagers le justifie;
- fasse un suivi serré auprès des responsables d'unité de façon que l'information soit bien comprise et les dispositions recommandées sont respectées et suivies promptement. [1]

Organisation / personne visée :

Sûreté du Québec

Suivi de la recommandation :

Sûreté du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-01-23, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-12-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Camions et autres véhicules lourds

Avis / Dossier : A-315901 154703

Événement :

Un camionneur de 61 ans est décédé d'un traumatisme thoracique lors d'une sortie de route causée par la fatigue sur l'autoroute 640 Ouest, à Saint-Eustache.

L'accident est survenu dans une zone de travaux d'infrastructures routières où la voie de circulation est déviée vers la droite sur l'accotement. Aucun repère visuel n'avait été installé pour bloquer l'accotement et aucun n'était prévu aux plans de signalisation.

L'homme s'est endormi au volant et le véhicule a continué de rouler tout droit, s'est engagé dans le fossé bordant l'accotement et a heurté la clôture à maille grillagée. Sous la force de l'impact, les attaches de la barre de support ont cédé. Celle-ci a traversé le pare-brise et a empalé le conducteur. Le décès a été constaté sur place.

Au moment de l'accident, l'homme souffrait d'hypovigilance principalement en raison d'un manque de sommeil, car il totalisait 7 h 30 de repos non consécutif sur une période de 36 heures.

Recommandations :

Que le ministère des Transports du Québec :

- s'assure que la firme qu'elle mandate pour surveiller les travaux de construction ou de rénovation d'infrastructures routières accomplit son mandat avec rigueur et sans compromis et que les travaux ne peuvent débuter tant et aussi longtemps que les plans de signalisation et leur mise en œuvre ne sont pas conformes aux exigences; [1]
- adopte une norme temporaire de dégagement latéral lorsqu'une voie d'accotement est utilisée comme voie de déviation; [2]
- s'interroge sur la pertinence de remblayer partiellement un talus lorsque les travaux de construction ou de rénovation d'infrastructures routières nécessitent la déviation d'une voie vers l'accotement et que celui-ci est situé trop près d'un talus; [3]
- examine la possibilité lors de la préparation des devis des travaux de construction ou de rénovation d'infrastructures routières d'y inclure des travaux de réaménagement des talus et fossé et de la pertinence de les maintenir; [4]

- rende conformes à la norme Ouvrages routiers, Tome II-construction routière, chapitre 8, clôtures et repères, dessin normalisé 007 ou 008 du 30 mars 2010, lorsque la température le permettra, toutes les clôtures grillagées à mailles le long de l'autoroute 640; [5]
- fasse l'inventaire des clôtures grillagées à mailles sous sa juridiction et établisse une cédule afin de modifier celles qui ne sont pas conformes à la norme Ouvrages routiers, tome II-construction routière, chapitre 8, clôture et repères, dessin normalisé 007 et 008, du 30 mars 2010 pour les rendre conformes non pas à la fin de leur vie utile, mais le plus rapidement possible. [6]

Que la Ville de Saint-Eustache :

- fasse le nécessaire afin que la clôture grillagée à mailles située dans la partie ouest de la rue Dubois entre la 25^e et le boulevard Arthur-Sauvé qui est à risque de décès ou de blessures sérieuses pour tout véhicule soit remplacée sans délai par une clôture grillagée à mailles selon la norme Ouvrages routiers, Tome II-construction routières, chapitre 8, clôtures et repères, dessin normalisé 008 du 30 mars 2010. [7]

Organisations / personnes visées :

Ministère des Transports du Québec
Ville de Saint-Eustache

Suivi des recommandations :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-18, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-04-18, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-04-18, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-04-18, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-04-18, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2013-04-18, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ville de Saint-Eustache

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2013-03-25, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-315884 156953

Événement :

Un camionneur de 37 ans décède d'une asphyxie mécanique par compression thoracique à la suite d'une perte de maîtrise de son train routier à l'intersection de la rue Principale et de la route Ticouapé, à Saint-Thomas-Didyme.

Le conducteur circulait dans la courbe. Au même moment, les remorques ont dérapé vers l'extérieur et le camion s'est renversé dans le fossé. Les secours sont demandés. L'homme est transporté à l'hôpital, où son décès est constaté.

L'accident est survenu dans une zone de 90 km/h.

Recommandation :

Que le ministère des Transports du Québec :

- étudie la configuration de la courbe quant à la sécurité des usagers, afin de voir notamment si l'angle et la courbure ne devraient pas être atténués, si la limite de vitesse ne devrait pas être abaissée et si les fossés ne sont pas trop profonds. [1]

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi de la recommandation :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-03, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-23, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Motocyclettes

Avis / Dossier : A-176481 154453

Événement :

Un motocycliste de 68 ans décède d'un hématome sous-dural à la suite d'une perte de maîtrise de sa motocyclette dans une bretelle menant à l'autoroute 20, à Rimouski.

Dans la bretelle, se trouvent une courbe importante vers la gauche et une courbe vers la droite dont la configuration fait en sorte que les véhicules sont déportés vers la gauche. L'homme perd la maîtrise de son engin dans la seconde courbe dont la chaussée est recouverte de cailloux. Il traverse le terre-plein et heurte le garde-fou situé de l'autre côté de l'autoroute. Les ambulanciers le transportent à l'hôpital et, malgré les soins prodigués, son décès est constaté.

Recommandations :

Que le ministère des Transports du Québec :

- installe une pancarte au début de la bretelle d'accès à l'autoroute 20 au kilomètre 614 en direction est, informant les conducteurs qu'ils devront

- s'assure qu'il y a une inspection régulière et un nettoyage, si nécessaire, pour enlever le gravier sur l'accotement pavé et sur la chaussée de la bretelle d'accès à l'autoroute 20 au kilomètre 614 en direction est; [2]
- étudie la possibilité de mettre des pancartes avertissant du risque de gravier sur la chaussée, comme cela se fait le long des autoroutes de certains états des Etats-Unis; [3]
- modifie la géométrie de la bretelle d'accès à l'autoroute 20 au kilomètre 614 en direction est, afin que soit modifiée la deuxième courbe, soit celle vers la droite, qui précède l'accès à l'autoroute 20. De plus, cette correction de la route devrait prévoir une distance suffisante, pour que les véhicules utilisant cette bretelle d'accès puissent prendre la courbe à une vitesse sécuritaire et qu'ils puissent dans un deuxième temps prendre la distance nécessaire pour accélérer et circuler sur l'autoroute 20 à la même vitesse que les autres véhicules. [4]

Organisation / personne visée :

Ministère des Transports du Québec

Suivi des recommandations :

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-25, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-04-25, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-04-25, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-04-25, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-03-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-03-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-03-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Véhicules tout-terrain

Avis / Dossier : A-320643 161088

Événement :

Un homme de 21 ans décède d'un traumatisme craniocérébral à la suite d'une collision entre son véhicule tout-terrain (VTT) et une automobile sur le chemin du Lac Cameron à Amherst.

Le conducteur a freiné à la sortie d'une courbe. Le VTT a dévié de sa voie pour heurter le véhicule circulant en sens inverse. L'inspection mécanique a révélé que les

freins du VTT étaient usés et que les pneus n'étaient pas appropriés pour la grand-route.

Selon l'article 11 de la Loi sur les véhicules hors route, les motoquads sont interdits sur les routes du Québec.

Recommandations :

Que la Fédération québécoise des clubs quads et le ministre des Transports du Québec :

- sensibilisent les utilisateurs de motoquads à l'interdiction et au danger de la circulation des motoquads sur la voie publique; [1]
- sensibilisent les utilisateurs de motoquads à l'importance de bien entretenir leurs véhicules tout-terrain. [2]

Que le ministre des Transports du Québec :

- revoie les dispositions pénales qui sanctionnent les infractions à l'article 11 de la Loi sur les véhicules hors route. [3]

Organisations / personnes visées :

Fédération québécoise des Clubs Quads
Ministre des Transports du Québec

Suivi des recommandations :

Fédération québécoise des Clubs Quads

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministre des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-06, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-06, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-11-06, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Bicyclettes

Avis / Dossier : A-311448 154235

Événement :

Un cycliste de 74 ans décède d'un traumatisme crânien avec hémorragie cérébrale après avoir été heurté par une automobiliste sur le boulevard Laflèche, à Baie-Comeau.

L'homme circule sur le trottoir lorsque sa chaîne de vélo sort du dérailleur. Il perd l'équilibre et tombe dans la rue. Au même instant, il est heurté par un véhicule. L'homme devient rapidement inconscient et il est transporté à l'hôpital où son décès est constaté. Il ne portait pas de casque.

Recommandations :

Que la Ville de Baie-Comeau :

- poursuive ses démarches sans délai avec le ministère des Transports du Québec afin d'aménager une voie cyclable entre le pont de Manic 1 et le pont de la rivière Amédée sur l'axe du boulevard Laflèche (route 138), selon les dispositions qui seront jugées les plus appropriées par leur expert respectif; [1]
- prenne toutes les mesures nécessaires à la réalisation à court et moyen terme de son plan directeur du réseau cyclable de la ville. [2]

Organisation / personne visée :

Ville de Baie-Comeau

Suivi des recommandations :

Ville de Baie-Comeau

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-13, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-03-13, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-317580 157205

Événement :

Un cycliste de 13 ans décède d'un traumatisme crânien après avoir été heurté par une camionnette sur le boulevard Mellon, à Saguenay.

Le jeune homme ne portait pas de casque. Il est transporté à l'hôpital où malgré les soins reçus, son décès est constaté.

Recommandation :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- rende obligatoire le port du casque homologué lors de la pratique de la bicyclette jusqu'à l'âge de 14 ans. [1]

Organisation / personne visée :

Société de l'assurance automobile du Québec

Suivi de la recommandation :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-25, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316723 158758

Événement :

Un cycliste de 18 ans décède d'un polytraumatisme après avoir été heurté par un camion lourd, à Montréal.

Le véhicule lourd circule en direction nord sur l'avenue Saint-Pierre et tourne à droite sur la rue de la Berge-du-Canal. Le cycliste qui circule à grande vitesse sur la piste cyclable omet de faire son arrêt à l'intersection, son vélo n'étant pas muni de frein. Le jeune homme glisse sur le côté avec le vélo et passe sous le camion. Il est transporté à l'hôpital où, malgré les soins prodigués, son décès est constaté.

Recommandation :

Que le Service de police de la Ville de Montréal :

- s'assure de faire respecter l'article 247 du Code de la sécurité routière selon lequel tous les vélos circulant sur la voie publique sont munis de freins. [1]

Organisation / personne visée :

Ville de Montréal

Suivi de la recommandation :

Ville de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-13, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-16, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-314172 153832

Événement :

Un cycliste de 63 ans décède d'un polytraumatisme à la suite d'une collision avec une automobile sur la route 371, à Saint-Gabriel-de-Valcartier.

Le cycliste circule près de la ligne médiane de la route au même moment où une automobile bifurque vers le centre de la chaussée. L'impact est violent, l'homme décède sur le coup.

Il appert qu'il y avait un chien non attaché dans l'habitacle du véhicule, ce qui a peut-être contribué à une distraction du conducteur.

Recommandation :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- intensifie les mesures afin de sensibiliser les propriétaires d'animaux à l'importance de contraindre le déplacement de ceux-ci en automobile (utiliser une cage, placer l'animal dans un endroit séparé de l'habitacle ou le retenir avec des harnais). [1]

Organisation / personne visée :

Société de l'assurance automobile du Québec

Suivi de la recommandation :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-04, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-320650 161190

Événement :

Un cycliste de 42 ans décède d'un traumatisme craniocérébral sévère lorsqu'il est écrasé par un véhicule lourd à l'intersection des rues Wellington et Murray à Montréal.

Le cycliste circulait en direction est sur Wellington. En tentant de passer entre une file de voitures et un camion-remorque immobilisés au feu rouge, il a heurté l'arrière d'une automobile placée dans la voie de droite. Il est tombé sur la chaussée, devant les roues de la remorque, au moment où celle-ci commençait à avancer. Il est mort sur le coup.

Cette section de route est balisée d'une bordure de béton à laquelle s'ajoute une glissière de sécurité confinant les cyclistes à la rue. Cet accident illustre bien le danger que représente l'absence d'aménagement pour les cyclistes dans certains endroits où ils sont autorisés à circuler.

Recommandations :

Que la Ville de Montréal :

- cible le plus rapidement possible les endroits dangereux pour les cyclistes (ponts et viaducs, tunnels et intersections) et fasse les aménagements nécessaires, comme des bandes cyclables et des sas vélos; [1]
- planifie et complète dans les meilleurs délais un réseau de voies cyclables permettant des déplacements actifs et sécuritaires. [2]

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- procède à une révision en profondeur du Code de la sécurité routière dans le but de le moderniser et de l'adapter à la réalité actuelle des déplacements actifs. [3]

Que le ministre des Transports du Québec :

- prenne connaissance de ce rapport. [4]

Organisations / personnes visées :

Ville de Montréal

Société de l'assurance automobile du Québec

Ministre des Transports du Québec

Suivi des recommandations :

Ville de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-18, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-18, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-12-03, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Ministre des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-10-22, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-321994 162492

Événement :

Une cycliste de 55 ans décède d'un traumatisme craniocérébral sévère une semaine après avoir été heurtée par un autobus sur l'avenue du Parc à Montréal.

La cycliste longeait des véhicules stationnés en bordure de la rue lorsque le conducteur d'une fourgonnette a ouvert sa portière. Elle s'est déplacée vers le centre de la rue pour éviter la collision, mais elle est tombée sur la chaussée. Le conducteur d'un autobus qui circulait dans la même direction a tenté en vain de l'éviter.

Selon des données obtenues du Service de police de la Ville de Montréal, soixante collisions de cyclistes avec la portière ouverte d'un véhicule ont été répertoriées en 2012 et quatre-vingt-douze en 2013.

Recommandations :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- inclue, dans ses campagnes de sensibilisation au partage de la route, un message rappelant aux occupants d'un véhicule routier le danger d'ouvrir une portière sans s'assurer que la manœuvre est sécuritaire pour les cyclistes et les piétons; [1]
- actualise le Code de la sécurité routière quant aux sanctions encourues par les conduites les plus dangereuses pour les autres usagers de la route; [2]

Que la Société de l'assurance automobile du Québec et Vélo Québec :

- fassent la promotion du port du casque de vélo. [3]

Organisations / personnes visées :

Société de l'assurance automobile du Québec
Vélo Québec

Suivi des recommandations :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-05, le coroner en chef a reçu un accusé de réception de l'intervenant.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Vélo Québec

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-22, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-10-22, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-10-22, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-319468 162258

Événement :

Un homme de 35 ans décède d'une encéphalopathie anoxique à la suite d'un accident de vélo à Montréal.

Le cycliste circulait sur le boulevard Rosemont lorsqu'il a percuté la portière d'un véhicule qui s'est soudainement ouverte devant lui. À l'arrivée des ambulanciers, il était conscient et il se plaignait d'un mal de cou. Il est transporté par ambulance à l'Hôpital général de Montréal où il décède des suites de ses blessures une semaine plus tard.

Recommandations :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- prenne les mesures pour qu'une insistance particulière soit mise sur l'article 430 du Code de la sécurité routière dans le Programme d'éducation à la sécurité routière; [1]
- actualise le Code de la sécurité routière quant aux sanctions prévues pour une infraction à l'article 430. [2]

Que la Ville de Montréal :

- planifie et mette en place le plus rapidement possible un réseau de voies cyclables permettant des déplacements efficaces et sécuritaires. [3]

Organisations / personnes visées :

Société de l'assurance automobile du Québec
Ville de Montréal

Suivi des recommandations :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-28, le coroner en chef a reçu un accusé de réception de l'intervenant.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ville de Montréal

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-11-18, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-10-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Piétons

Avis / Dossier : A-314133 151860

Événement :

Un enfant de 5 ans décède d'un traumatisme cérébral à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.

Le 11 février 2011, l'enfant glisse sur un banc de neige et il termine sa course dans la rue. Au même moment, il est heurté par un automobiliste. Les secours sont appelés et l'enfant est transporté à l'Hôpital de Baie-Comeau. Son état se détériore et il doit être intubé. Lors de l'intubation, l'anesthésiste insère le tube dans l'œsophage au lieu de la trachée. L'enfant ne reçoit pas une oxygénation optimale pendant quinze minutes et il fait un arrêt cardiorespiratoire. Son état s'aggrave et il est transféré dans un centre spécialisé de Québec, où son décès est constaté six jours plus tard.

Recommandation :

Que le Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan :

- revoie le dossier médical à la lumière de la présente investigation. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-09, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-27, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-27, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-314176 153860

Événement :

Un piéton de 39 ans est heurté mortellement par une automobile sur la 5^e Avenue, à Saint-Gabriel-de-Valcartier.

L'homme marche sur l'accotement. Au même moment une automobile circule à vive allure. À la sortie de la courbe, l'auto dérape et heurte le piéton. Les secours sont demandés. L'homme est transporté à l'hôpital, où son décès est constaté.

L'accident est survenu dans une zone de 80 km/h.

Recommandation :

Que le ministre des Transports du Québec :

- prenne les mesures appropriées, afin d'accroître la sécurité des usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes), notamment en envisageant d'abaisser la limite de vitesse de la 5^e Avenue, à Saint-Gabriel-de-Valcartier. [1]

Organisation / personne visée :

Ministre des Transports du Québec

Suivi de la recommandation :

Ministre des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-07-12, l'intervenant informe le coronar en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-320385 160430

Événement :

Une piétonne de 51 ans est décédée d'un polytraumatisme après avoir été heurtée par un camion à benne, à Montréal.

La femme traversait à l'intersection de la rue Paul-Émile-Lamarche et du boulevard Langelier lorsqu'elle a été heurtée par un camion à benne qui tournait à droite. Son décès a été constaté sur place.

Cette intersection, où la circulation piétonnière est dense, est contrôlée par des feux de circulation, mais il n'y a pas de feux pour piétons ou de feux prioritaires (flèche verte à droite).

Recommandations :

Que la Ville de Montréal :

- procède à l'installation de feux piétonniers à cette intersection. [1]

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- multiplie ses campagnes d'information en matière de sécurité routière, notamment quant à l'importance de voir et d'être visible. [2]

Que le ministre des Transports du Québec et Transports Canada :

- analysent la possibilité de nouvelles exigences de sécurité qui s'appliqueraient aux véhicules lourds circulant dans les milieux urbains. [3]

Que le chauffeur impliqué dans cette collision :

- suive de nouveau une formation quant aux règles de conduite et à la prévention. [4]

Organisations / personnes visées :

Ville de Montréal
Société de l'assurance automobile du Québec
Ministre des Transports du Québec
Transports Canada
Chauffeur

Suivi des recommandations :

Ville de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-01-14, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Ministre des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-01-28, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Transports Canada

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Chauffeur

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-11-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-320890 162598

Événement :

Un travailleur bénévole de 37 ans décède d'un polytraumatisme sur le circuit Gilles-Villeneuve, à Montréal.

Le 9 juin 2013, lors du Grand Prix de formule 1, une voiture de course fait une sortie de piste et s'immobilise sur le gazon à un virage du circuit automobile. Les tâches du travailleur consistent à stabiliser la voiture lors de son transport vers les puits à l'aide d'un chariot élévateur tout terrain. Pour ce faire, il tient une courroie attachée à l'arrière de la voiture et court devant le chariot élévateur. À mi-parcours, l'homme échappe de sa poche de combinaison sa radio portative qui n'est retenue que par le fil de son casque d'écoute et pend entre ses jambes, ce qui gêne sa course. Au même instant, le chariot élévateur dévie vers la gauche et l'homme trébuche. La roue avant et la roue arrière lui passent sur le dos et sa tête est touchée. Les secours sont rapidement sur place et des soins lui sont prodigués. Le travailleur bénévole est transporté à l'hôpital où son décès est constaté.

Recommandations :

Que la Commission de la santé et de la sécurité du travail :

- exige du promoteur du Grand Prix de formule 1 un plan détaillé des mesures qu'il compte prendre afin de s'assurer que la culture de sécurité est bien connue de tous pour l'ensemble des opérations en 2014; [1]

- lorsqu'elle aura levé les restrictions portant sur l'utilisation des chariots élévateurs, envoie des inspecteurs avant, pendant et après la course en 2014.
[2]

Organisation / personne visée :

Commission de la santé et de la sécurité du travail

Suivi des recommandations :

Commission de la santé et de la sécurité du travail

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-12-17, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-12-17, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Autres décès accidentels

Asphyxies

Avis / Dossier : A-316719 156149

Événement :

Un bébé de quatre jours décède d'une asphyxie par aspiration de lait, à l'Hôpital du Lakeshore.

Deux jours après sa naissance, l'enfant reçoit son congé de l'hôpital avec un suivi du centre local de services communautaires. À domicile, il semble que le bébé ait de la difficulté à l'allaitement. L'infirmière fait une visite et constate que l'enfant a perdu 12 % de son poids. Elle enseigne à la mère une technique de dispositif d'aide à l'allaitement au doigt. Le bébé semble éprouver de la difficulté à boire. Le nourrisson est trouvé en arrêt cardio-respiratoire. Il est transporté à l'hôpital où, malgré les manœuvres de réanimation, son décès est constaté.

Recommandations :

Que le Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île :

- fasse une étude complète du dossier de l'enfant; [1]
- confie le dossier médical au Comité des médecins, dentistes et pharmaciens, avec une attention particulière aux critères de congés; [2]
- confie le dossier infirmier à la Direction des soins infirmiers et au Conseil infirmier (y compris le suivi à domicile) avec une attention particulière quant à l'évaluation de l'alimentation du bébé, au soutien à l'allaitement, aux solutions de rechange à l'allaitement, au suivi ambulatoire ainsi qu'aux critères de réadmission; [3]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île

Suivi des recommandations :

Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-05-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-05-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-05-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-05-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-318652 159120

Événement :

Un bébé de 4 mois décède d'une asphyxie par aspiration de lait.

Les parents ont consulté à l'urgence de l'Hôpital Sainte-Justine après avoir trouvé du sang sur l'oreiller de l'enfant. Ils étaient aussi inquiets, car les boires étaient difficiles, fréquemment interrompus par des pleurs. À l'examen, l'urgentologue ne voit rien d'alarmant et indique dans sa note qu'il n'y a pas de reflux ou de vomissements. Il donne congé au nourrisson.

Cinq jours plus tard, la mère trouve son enfant sans vie dans son carrosse.

Recommandation :

Que le comité de mortalité et de morbidité du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine :

- étudie ce dossier. [1]

Organisation / personne visée :

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Suivi de la recommandation :

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-02, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-02, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-179463 158207

Événement :

Un nouveau-né de cinq jours décède d'une asphyxie probable par suffocation dans son lit.

L'enfant est né dans un contexte social difficile. La mère était inapte à donner des soins à l'enfant et le père offrait peu de collaboration. La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) n'avait pas l'autorisation de commencer l'évaluation du contexte familial avant la naissance du bébé et celle-ci s'est faite sur une très courte période après sa naissance.

Le nouveau-né est décédé dans un environnement de sommeil non sécuritaire, et ce, malgré les recommandations des intervenants de la santé et du pédiatre.

Recommandations :

Que la Direction de la protection de la jeunesse de l'Estrie :

- révisé le dossier et évalué la possibilité de faire des correctifs pour les interventions futures. Une attention particulière pourrait être faite relativement à la gestion du risque dans le contexte de vulnérabilité d'un bébé naissant, à l'utilisation d'ententes provisoires, à l'utilisation d'outils permettant de mieux évaluer la capacité père-enfant (demande de prolongation de séjour à la maternité, grille d'observation père-enfant, etc.) [1]

Que la Direction de la protection de la jeunesse de l'Estrie et le département de maternité du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke :

- revoient les critères de congé en milieu hospitalier pour les bébés naissants provenant de milieux familiaux qui soulèvent des inquiétudes. [2]

Que l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie :

- encourage la mise sur pied d'une maison d'hébergement familial (couple et enfant) dans la région afin de permettre l'évaluation des compétences du père et de la mère, et non seulement de la mère. [3]
- s'inspire du projet Main dans la main de Montréal, afin de mettre en place un projet similaire pour permettre à la DPJ de l'Estrie d'intervenir dans les familles à contexte problématique pendant la grossesse (avec l'accord des parents). Ce projet pourrait être fait en partenariat avec le Centre de santé et de services sociaux et l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et les organismes communautaires concernés (Centre de toxicologie, etc.) [4]

Que le ministère de la Santé et des Services sociaux :

- évalue la possibilité d'amender la loi actuelle afin de permettre à la Direction de la protection de la jeunesse de commencer l'évaluation d'une famille à contexte problématique dès la grossesse (au moment jugé opportun). [5]

Organisations / personnes visées :

Direction de la protection de la jeunesse de l'Estrie
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Suivi des recommandations :

Direction de la protection de la jeunesse de l'Estrie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-07-12, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-07-12, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-02-04, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-10-03, l'intervenant informe le coronar en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-10-03, l'intervenant informe le coronar en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-07-25, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-06-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-06-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-06-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-312646 150254

Événement :

Un travailleur de 51 ans décède d'une asphyxie par compression du thorax alors qu'il est écrasé par la structure d'un plancher qui s'est effondrée.

L'homme s'affairait à refaire la structure et d'autres composantes d'un bâtiment. Des poteaux étaient installés au deuxième étage afin de supporter les charges du troisième étage et du toit. Un des poteaux temporaires était situé à l'endroit où l'on devait installer une feuille de contreplaqué. Alors que le travailleur coupait la base du poteau, les éléments de la charpente et de la structure des étages supérieurs se sont effondrés.

L'enquête de la Commission de la santé et de la sécurité du travail révèle que la méthode de travail utilisée et la gestion déficiente, tant sur le plan de la planification que de l'exécution sont à l'origine de cet accident mortel.

Recommandations :

Que le ministre du Travail du Québec :

- prenne les mesures nécessaires pour améliorer la santé et la sécurité sur les chantiers de construction, responsabiliser les donneurs d'ouvrage privés et publics, donner la formation continue aux entrepreneurs, à leurs représentants sur les chantiers et aux travailleurs; [1]
- examine la pertinence de créer un Bureau général de la prévention ou un poste de conseiller général à la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, rattaché au bureau de la ministre et indépendant de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, qui exercerait une veille sur les accidents du travail, serait chargé des grandes orientations et du suivi des enquêtes d'accidents mortels et dont la fonction principale serait de conseiller la ministre sur les meilleures façons d'assurer la sécurité sur les lieux de travail dans la province. [2]
- modernise la Loi sur la santé et la sécurité du travail pour faire en sorte que tous les documents d'appels d'offres, les plans et devis et, le cas échéant, les demandes de permis de construction adressées à une administration municipale, contiennent obligatoirement une section détaillant les équipements et les techniques nécessaires et appropriés pour la réalisation des travaux selon les règles de l'art en santé et sécurité au travail, et oblige les soumissionnaires à compléter cette section en quantifiant les coûts rattachés à ces équipements et techniques de travail. [3]
- voie à impliquer davantage les firmes de génie-conseil dans tout le processus de gestion de la santé et sécurité au travail, pour que les appels d'offres, les plans et devis et, le cas échéant, les demandes de permis de construction adressées aux administrations municipales, soient préparés et les soumissions analysées en priorisant la question de la santé et sécurité du travail. [4]

Que la Régie du bâtiment du Québec :

- mette en place un programme de formation continue à l'intention des entrepreneurs en construction, visant à rafraîchir les connaissances acquises en matière de sécurité sur les chantiers et permettant d'augmenter la sécurité autant pour les travailleurs sur les chantiers que pour les usagers de l'ouvrage. [5]

Que la Commission de la construction du Québec :

- s'assure que les activités de perfectionnement qu'elle offre aux travailleurs et aux entreprises de la construction sur les nouveaux matériaux, les nouvelles techniques et les nouvelles exigences légales et réglementaires comportent un volet sur les règles de santé et sécurité au travail concernant chacun de ces sujets. [6]

Que la Commission de la construction du Québec en collaboration avec l'Association sectorielle paritaire de la construction qui intervient en formation - prévention dans le domaine de la construction :

- élaborent une formation à l'intention des travailleurs de l'industrie de la construction portant sur l'analyse de risques liés aux travaux de modification et de réfection d'un bâtiment. [7]

Organisations / personnes visées :

Ministre du Travail du Québec
Régie du bâtiment du Québec
Commission de la construction du Québec
Association sectorielle paritaire de la construction

Suivi des recommandations :

Ministre du Travail du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-07-09, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-07-09, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-07-09, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-07-09, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Régie du bâtiment du Québec

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-11-07, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Commission de la construction du Québec

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coronar.

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coronar.

Association sectorielle paritaire de la construction

Sur la recommandation numéro 8, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coronar.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-06-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-06-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-06-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-320478 160856

Événement :

Un homme de 47 ans décède d'anoxie cérébrale par suffocation dans la famille d'accueil où il résidait, à Saint-Prosper.

L'homme est atteint de déficience intellectuelle grave avec des troubles de comportement. Le matin du 2 mars, la préposée sort du congélateur des bâtonnets de poisson pour le repas et les place dans un bol sur le comptoir. Elle quitte la cuisine une dizaine de minutes pour faire d'autres tâches à l'étage. À son retour, elle voit l'homme debout et agité. Le bol est vide et il a la bouche pleine de nourriture. Il perd conscience et le 9-1-1 est composé. Les secours arrivent et le décès est constaté.

Recommandations :

Que le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches :

- s'assure que les bénéficiaires n'ont pas accès à la cuisine de cette résidence; [1]
- identifie les bénéficiaires ayant un profil à risque d'étouffement et s'assure qu'il y a une surveillance constante, nommément à proximité de la cuisine. [2]

Que le Curateur public :

- reçoive une copie de ce rapport. [3]

Organisations / personnes visées :

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches
Curateur public

Suivi des recommandations :

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-18, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-10-18, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Curateur public

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-07-23, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-178463 159445

Événement :

Une femme de 86 ans décède d'une asphyxie par compression thoracique dans un lit escamotable qui s'est refermé sur elle.

Il semble que ces lits sont fréquemment utilisés dans les logements des résidences privées pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes où l'espace est exigü.

Selon l'enquête policière, il appert qu'un poids de 70 livres sur la partie la plus rapprochée du mur (de l'autre côté de l'axe de pivot) est suffisant pour faire refermer le lit. Un coroner a formulé des recommandations à la suite d'un décès survenu dans des circonstances similaires en 2005. Ces lits devraient obligatoirement respecter la norme ISO 10131 pour être mis en marché, c'est-à-dire que l'axe du pivot soit à l'extrémité du lit ou, que les lits soient munis d'un système de verrouillage empêchant la fermeture inopinée du lit dans les cas où cet axe n'est pas à l'extrémité du lit.

À ce jour, cette norme n'est pas obligatoire et les lits sont toujours vendus sans système de verrou.

Recommandations :

Que Lit Mural Ga-ma inc. :

- sensibilise sa clientèle aux dangers d'utiliser ce lit, et qu'il procède à l'installation d'un système de verrou automatique dans les plus brefs délais, soit d'ici trois mois; [1]
- cesse la fabrication et la vente de ce modèle de lit et de tous les lits similaires, tant qu'ils ne respecteront pas la norme ISO 10131 lors de leur conception, leur fabrication et leur l'installation. [2]

Que Santé Canada :

- retire du marché ce modèle de lit et tous les lits similaires non fabriqués selon la norme ISO 10131 s'ils ne peuvent être munis d'un verrou; [3]
- s'assure que tous les lits rabattables fabriqués ou vendus ou installés au Québec portent le sceau et respectent la norme ISO 10131: 1997 Lits rabattables - Exigences de sécurité et essais, dont les exigences de fabrication qui y sont spécifiées assurent une sécurité de base pour les usagers de ce modèle de lit; [4]
- privilégie la position de l'axe de pivot à une des extrémités du lit; [5]
- exige qu'un mécanisme de sécurité pour verrouiller le lit en position ouverte soit installé lorsque l'axe de pivot n'est pas situé à l'une des extrémités du lit; [6]
- fasse adopter un règlement interdisant la vente de lits rabattables qui ne correspondent pas à la norme ISO 10131 : 1997 Lits rabattables - Exigences de sécurité et essais, afin que cette norme ne soit plus volontaire, mais obligatoire; [7]
- publie des avis ou des mises en garde pour informer le public des dangers liés aux lits rabattables présentement sur le marché ou déjà installés à domicile. [8]

Que les Agences de la santé et des services sociaux du Québec :

- avisent, par un communiqué officiel, chaque résidence privée pour personnes âgées sous sa juridiction de la dangerosité des lits rabattables horizontaux, et que ces résidences communiquent avec les fabricants ou installateurs afin d'exiger l'installation d'un verrou automatique. Devant le refus de l'installation de verrou, les propriétaires de ce type de lit ou leur famille devraient être avisés de s'en débarrasser, sans revente ou donation possible. [9]

Organisations / personnes visées :

Lit mural Ga-ma inc.
Santé Canada
Agences de la santé et des services sociaux du Québec

Suivi des recommandations :

Lit mural Ga-ma inc.

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Santé Canada

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-08-16, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-08-16, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-08-16, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2013-08-16, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2013-08-16, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 8, en date du 2013-08-16, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 9, en date du 2013-09-04, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 9, en date du 2013-07-03, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-177026 161436

Événement :

Un bébé de six semaines décède d'une asphyxie par suffocation dans un contexte de cododo.

La mère avait donné à boire au bébé vers 0 h 15. Vers 2 h, elle s'est couchée dans le lit avec le bébé. Lorsqu'elle s'est réveillée vers 5 h 45, elle a trouvé l'enfant inanimé, froid et rigide. Les secours sont appelés et le décès est constaté à l'hôpital.

Depuis sa naissance, le nouveau-né dormait dans le lit de sa mère. La veille, celle-ci avait consommé plusieurs bières durant la soirée.

Recommandation :

Que le ministère de la Santé et des Services sociaux :

- prenne les dispositions nécessaires pour que des mises en garde au sujet du cododo soient faites à toutes les personnes concernées à la suite d'un accouchement. [1]

Organisation / personne visée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Suivi de la recommandation :

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-01-24, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Avis / Dossier : A-314605 156846

Événement :

Une femme de 72 ans demeurant dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée décède d'une asphyxie par aspiration d'un corps étranger.

La femme présentait une perte d'autonomie progressive associée à la sclérose en plaques. Elle avait des problèmes de déglutition. Alors qu'une préposée l'aidait à manger, elle s'est étouffée avec de la purée de pommes de terre. Malgré l'utilisation répétée de la succion, le personnel a été incapable de libérer les voies respiratoires. Son décès a été constaté sur les lieux.

Recommandations :

Que le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska :

- s'assure de l'implantation adéquate de son programme de dysphagie ainsi que de la formation continue du personnel soignant en matière de troubles de la déglutition; [1]
- s'assure que le matériel de succion adéquat est accessible et que son personnel soignant reçoit la formation appropriée quant à son utilisation; [2]
- diffuse ce rapport aux instances internes appropriées responsables de l'évaluation de la qualité des soins. [3]

Que le ministère de la Santé et des Services sociaux :

- diffuse à titre préventif à l'ensemble des établissements du réseau de la santé et des services sociaux qui hébergent de la clientèle afin qu'ils se dotent d'un programme de dysphagie lorsque c'est cliniquement requis ou, à tout le moins, d'un protocole d'intervention d'urgence en cas d'aspiration. [4]

Organisations / personnes visées :

Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Suivi des recommandations :

Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-11-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-11-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-11-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Chaleur ou froid excessif

Avis / Dossier : A-175060 152263

Événement :

Une femme de 90 ans décède d'hypothermie à la Résidence Villa du Bonheur, à Saint-Louis-de-Gonzague.

La femme demeurait à la résidence privée en raison de trouble de démence. Elle faisait souvent des fugues. Le 16 mars 2011, elle est hospitalisée pour un problème de confusion. Le lendemain, elle reçoit son congé. Pendant la soirée, la femme sort de la résidence. La sirène se déclenche à l'ouverture de la porte. Il semble que le personnel n'a pas entendu l'alarme. Le lendemain, la femme est trouvée sans vie dans la neige.

Recommandations :

Que le Centre de santé et de services sociaux du Suroît :

- s'assure qu'au congé, le patient est retourné dans un milieu sécuritaire. [1]

Que la Résidence Villa du Bonheur :

- informe immédiatement le centre local de services communautaires lorsqu'un bénéficiaire présente un risque de fugue dans le but d'optimiser les moyens de protection ou de le déménager vers une autre ressource. [2]

Que l' Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie :

- s'assure que la clientèle à risque de fugue est placée dans une résidence adaptée à son besoin; [3]
- mette à la disposition des intervenants en santé un document répertoriant le niveau de protection de chaque résidence. [4]

Organisations / personnes visées :

Centre de santé et de services sociaux du Suroît
Résidence Villa du Bonheur

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Suivi des recommandations :

Centre de santé et de services sociaux du Suroît

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Résidence Villa du Bonheur

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-03-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-03-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-03-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-10-07, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-10-07, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Avis / Dossier : A-178119 162168

Événement :

Un homme de 74 ans décède de brûlures à l'eau chaude subies au Centre d'hébergement et de soins de longue durée, à Laval.

L'homme souffrait de plusieurs problèmes de santé. Un préposé aux bénéficiaires a trouvé le résident inconscient dans sa chambre, les jambes sous le lavabo, d'où débordait de l'eau bouillante. Le préposé a fermé le robinet et il a retiré la couche souillée du patient qui bouchait l'orifice de vidange. L'homme est transporté à l'hôpital. Quatre jours plus tard, son décès est constaté.

Recommandation :

Que la Régie du bâtiment du Québec :

- soumettre les lavabos à la même réglementation que celle régissant les douches et les baignoires. [1]

Organisations / personnes visées :

Suivi de la recommandation :

Régie du bâtiment du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-321426 162523

Événement :

Un homme de 37 ans décède d'hyperthermie, à Montréal.

L'homme, qui demeure dans une résidence intermédiaire en santé mentale, prend des antipsychotiques en raison de sa schizophrénie. Le matin du 17 juillet, lors d'une période de canicule, il est trouvé sans vie au salon.

Le coroner mentionne que les médicaments antipsychotiques causent des arythmies malignes dans certaines situations, notamment en cas d'hyperthermie (coup de chaleur). Par ailleurs, la résidence n'était pas climatisée.

Recommandation :

Que la Direction de la santé publique de Montréal :

- revoie ce dossier, dans le contexte de l'étude de tous les décès survenus durant la canicule de juillet 2013 à Montréal, dans le but d'actualiser le programme de vigie et de prévention des effets de la chaleur accablante à Montréal. [1]

Organisation / personne visée :

Direction de la santé publique de Montréal

Suivi de la recommandation :

Direction de la santé publique de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-21, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-21, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Chutes

Avis / Dossier : A-316326 155065

Événement :

Une femme de 83 ans décède des complications de fractures de côtes après avoir été poussée par un résident au Centre d'hébergement Champlain Marie-Victorin.

Le 13 août 2011, la femme est admise au centre d'hébergement en raison de perte d'autonomie et d'une atteinte cognitive importante. Le 7 novembre, elle est poussée par un autre résident et elle tombe sur le dos. Elle est transportée à l'hôpital où malgré les soins reçus, elle décède deux semaines après l'agression.

Il appert que le problème de la violence entre les résidents de centres d'hébergement ou envers le personnel par les résidents, qui ne peuvent être reconnus responsables de leurs actes en raison de leur état mental, est un problème récurrent.

Recommandations :

Que le ministre de la Santé et des Services sociaux :

- donne aux institutions universitaires de gériatrie et aux centres d'excellence en vieillissement des quatre réseaux universitaires intégrés de santé, le mandat de travailler à l'élaboration d'une formation structurée adaptée au niveau de responsabilité de toutes les personnes concernées par les soins aux personnes âgées souffrant de troubles cognitifs, et visant une meilleure gestion des troubles psychocomportementaux liés aux maladies neurologiques chroniques, ainsi que les moyens pour y travailler, et diffuser cette expertise. [1]

Que le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

- mettent en place dans les milieux d'enseignement appropriés (facultés universitaires des sciences de la santé, CÉGEP et écoles professionnelles) une formation structurée et spécifique adaptée au niveau de responsabilité de toutes les personnes concernées par les soins aux personnes âgées souffrant de troubles cognitifs, et visant une meilleure gestion des troubles psychocomportementaux liés aux maladies neurologiques chroniques. [2]

Que le ministre de la Santé et des Services sociaux et les agences de la santé et des services sociaux du Québec :

- exigent des centres d'hébergement et de soins de longue durée, des centres de santé et de services sociaux ainsi que de tout établissement devant recevoir une accréditation de son ministère, la mise sur pied de programmes de gestion des troubles psychocomportementaux liés aux maladies neurologiques chroniques. [3]

Que la directrice du Centre d'hébergement Champlain Marie-Victorin :

- demande à son personnel soignant d'identifier les mesures permettant d'éliminer les risques liés aux comportements agressifs et violents des résidents et de mettre ces mesures en place. [4]

Organisations / personnes visées :

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie
Agences de la santé et des services sociaux du Québec
Centre d'hébergement Champlain Marie-Victorin

Suivi des recommandations :

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-18, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-03-18, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agences de la santé et des services sociaux du Québec

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Centre d'hébergement Champlain Marie-Victorin

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-01-10, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-01-10, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-01-10, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-02-05, le coroner en chef a reçu un accusé de réception de l'intervenant.

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de Laval

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux des Terres-Cries-de-la-Baie-James

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux du Nord-du-Québec

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux du Nunavik

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Avis / Dossier : A-314901 159449

Événement :

Une femme de 76 ans décède d'une hémorragie cérébrale à la suite d'une chute à la Résidence La Guadeloupe.

La résidente souffrait de nombreux problèmes de santé. Elle avait été hospitalisée au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Beauce en raison d'une détérioration générale de son état. Un diagnostic de démence frontotemporale a été porté. Le 2 novembre 2012, la patiente a reçu son congé. Le lendemain, elle a chuté à deux reprises. La résidente a été hospitalisée de nouveau pour un hématome sous-dural massif. Le 8 novembre, son décès a été constaté.

Il appert que la femme est retournée dans le même milieu, malgré une détérioration évidente de son état. De plus, aucun rapport d'événement ou d'accident lors des chutes n'a été mentionné dans les notes évolutives de la résidence.

Recommandations :

Que la Résidence La Guadeloupe inc. :

- révisé et adapte l'évaluation et le suivi en cas de chute d'une personne âgée surtout si elle est anticoagulée; [1]
- rédige un rapport d'accident pour chaque événement; [2]
- s'assure que les niveaux de soins, de surveillance et d'encadrement soient adaptés aux patients. [3]

Que le Centre de santé et de services sociaux de Beauce :

- avise la ressource où sera hébergé un patient de l'état de santé de celui-ci et du niveau de soins dont il a besoin et s'assure que les soins appropriés seront disponibles et prodigués avant de procéder à un transfert. [4]

Organisations / personnes visées :

Résidence La Guadeloupe inc.
Centre de santé et de services sociaux de Beauce

Suivi des recommandations :

Résidence La Guadeloupe inc.

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Centre de santé et de services sociaux de Beauce

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-02-05, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-02-05, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-317472 159742

Événement :

Un homme de 87 ans décède d'un hématome sous-dural à la suite d'une chute à l'Hôpital de Hull.

Le 1^{er} décembre 2012, l'homme est hospitalisé pour hyponatrémie sévère. Le lendemain, en début de nuit, le patient est trouvé par terre près de son lit. Personne n'a été témoin de la chute. Les jours suivants, son état s'est détérioré et son décès a été constaté.

Recommandation :

Que la Direction générale du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau :

- revoie avec la Direction des soins infirmiers et la Direction des ressources humaines la qualité des soins prodigués au patient. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-07-02, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-164048 151536

Événement :

Un homme de 94 ans décède d'un traumatisme craniocérébral et cervical à la suite d'une chute dans un escalier d'une résidence privée pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes.

En mars 2010, l'homme est hospitalisé au Centre hospitalier de La Sarre pour perte d'autonomie. À l'évaluation médicale, le médecin juge que le type de service le plus apte à répondre à ses besoins est une ressource institutionnelle. Le patient est transféré en lit de transition dans un Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), en attente d'hébergement. En juin, une note au dossier médical mentionne que, malgré sa perte d'autonomie et ses antécédents médicaux lourds, l'homme est apte à résider en résidence privée. Il est admis à la résidence Au Cœur d'or où la propriétaire des lieux se rend compte rapidement que le type de ressource qu'elle exploite ne correspond pas aux besoins du patient. Elle en informe les intervenants du Centre local de services communautaires.

Le 14 juillet, une préposée entend un bruit provenant de l'escalier intérieur qui va du sous-sol à l'étage principal. La propriétaire s'y dirige et découvre l'homme en bas de l'escalier avec du sang du côté droit de la tête. Il est transporté par ambulance à l'hôpital où il décède le jour même des suites de cette chute.

Recommandations :

Que le Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales :

- s'assure qu'une évaluation récente et complète, reflétant l'état actuel de la personne, est effectuée lors d'une demande d'hébergement. À cet effet, des mécanismes devraient être mis en place et utilisés de façon rigoureuse afin de s'assurer que toutes les évaluations requises sont complétées et que tous les documents s'y rattachant sont à jour et présents au dossier avant qu'une décision d'orientation soit rendue. [1]

Que la résidence Au Cœur d'or :

- pourvoie toutes les portes des escaliers menant au sous-sol de la résidence de mécanismes de verrouillage et les utilise systématiquement afin de rendre le milieu de vie plus sécuritaire. [2]

Organisations / personnes visées :

Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
Résidence au Cœur d'or

Suivi des recommandations :

Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-22, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Résidence au Cœur d'or

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-03-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-03-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-319119 159319

Événement :

Une femme de 85 ans décède d'une hémorragie intracrânienne consécutive à une chute survenue à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

La patiente avait été installée sur une chaise d'aisance, sans être attachée et elle est restée sans surveillance, le préposé aux bénéficiaires se trouvait de l'autre côté du rideau. Quelques minutes plus tard, la femme est trouvée par terre, somnolente et présentant un hématome frontal.

Une tomodensitométrie a révélé un important hématome parenchymateux pariéto-temporal droit. Des soins palliatifs lui sont administrés et son décès est constaté dans la journée.

Recommandation :

Que l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme :

- prenne les dispositions afin que le personnel hospitalier assure une surveillance visuelle constante et discrète des personnes à risque qui sont assises sur une chaise d'aisance. [1]

Organisation / personne visée :

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

Suivi de la recommandation :

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-178706 158200

Événement :

Une femme de 91 ans décède d'un traumatisme craniocérébral consécutif à une chute d'une plate-forme élévatrice dans un véhicule de transport adapté.

La femme se déplace en fauteuil roulant. Son conjoint s'était procuré un minibus de transport adapté équipé d'une plate-forme élévatrice. Alors que le couple revenait à la maison, l'homme enlève les sangles de retenue reliées au fauteuil et actionne le mécanisme de la plate-forme sans bloquer les freins du fauteuil. Soudainement, le fauteuil avance et la victime bascule vers l'avant pour atterrir au sol, tête première.

L'expertise effectuée sur la plate-forme élévatrice révèle une usure anormale du mécanisme de sécurité qui empêche le fauteuil de tomber.

Recommandation :

Que la Société de l'assurance automobile du Québec :

- diffuse de l'information sur les mesures de sécurité entourant l'utilisation, l'inspection et l'entretien des plates-formes élévatrices installées sur les véhicules de transport adapté. [1]

Organisation / personne visée :

Société de l'assurance automobile du Québec

Suivi de la recommandation :

Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-02, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316119 160005

Événement :

Une femme de 89 ans décède d'un hématome sous-dural à la suite d'une chute, à l'Hôpital de Hull.

La femme est admise à l'hôpital pour une fracture de la hanche à la suite d'une chute à son domicile. Pendant son hospitalisation, la patiente a fait quatre chutes en quelques mois. Elle a reçu des soins de confort et son décès est constaté.

Selon le coroner, l'utilisation de contention aurait pu réduire l'incidence des chutes.

Recommandation :

Que le comité de l'évaluation de l'acte médical du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau :

- revoie le dossier de la patiente sur les mesures prises pour réduire le risque de chutes, les moyens disponibles dans l'établissement et ceux reconnus dans le réseau de la santé. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-12-10, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-20, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-20, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-317976 157398

Événement :

Un homme de 69 ans décède d'un hémothorax à l'Hôpital général de Montréal.

Le 26 mai, l'homme chute d'une échelle à son domicile. Il est d'abord admis dans un hôpital près de sa résidence et transféré le 1^{er} juin à l'Hôpital général de Montréal. L'homme est confus et agité. Il enlève le masque à oxygène et le drain thoracique mis en place pour permettre l'épanchement de sang qui s'y trouvait. Il est trouvé sans vie vers 3 h dans la nuit du 3 juin, le drain thoracique déconnecté.

Il ressort de l'analyse du dossier médical que plusieurs lacunes sont survenues dans la séquence des événements. Le coroner souligne, entre autres, le manque de préposés aux bénéficiaires pour effectuer les rondes aux chambres des patients, le manque d'équipement dans la chambre et l'absence de réponse de l'équipe de traumatologie à l'appel d'urgence de l'infirmière sur le téléavertisseur.

Recommandations :

Que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et le Collège des médecins du Québec :

- analysent la conduite de leurs membres concernés dans ce dossier et prennent toute mesure qu'ils jugeront appropriée. [1]

Que le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, le directeur général et le comité des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôpital général de Montréal :

- prennent les mesures nécessaires et appropriées afin de corriger les lacunes soulevées dans ce dossier; [2]
- procèdent conformément à la loi et aux directives ministérielles quant à tout incident ou accident survenant dans l'établissement. [3]

Que le directeur général de l'Hôpital général de Montréal :

- informe la famille de ce patient des lacunes qui ont été relevées au cours de cette investigation et prenne les dispositions légales appropriées. [4]

Organisations / personnes visées :

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Collège des médecins du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Hôpital général de Montréal

Suivi des recommandations :

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-06, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Collège des médecins du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-16, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-21, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-06-21, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Hôpital général de Montréal

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-05-21, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-05-21, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-05-21, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-05-02, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-05-02, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-317963 157023

Événement :

Une femme de 86 ans décède des suites d'une fracture de la hanche droite subie lors d'une chute au Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) Neilson, à Québec.

Elle est admise et évaluée en gériatrie en mars au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) en raison de chutes fréquentes et d'une fracture de la hanche gauche. Il est convenu avec les professionnels de la santé de conserver des mesures de contention légères pour minimiser les chutes. Après avoir reçu les soins nécessaires à sa condition, elle est transférée au CHSLD Neilson. Le centre d'hébergement n'entérine pas les mesures de contention suggérées, bien que la femme soit à haut risque de chutes. Dans les semaines suivantes, elle fait plusieurs chutes et, le 29 avril, elle se fracture la hanche droite. Elle est transportée au CHUL et elle décède le 2 mai.

Recommandations :

Que le CHSLD Neilson :

- suive les directives médicales concernant les résidents de son établissement. [1]

Que l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale :

- prenne connaissance du rapport et prenne toutes les mesures nécessaires afin d'assurer une bonne qualité de soins aux résidents du CHSLD Neilson. [2]

Organisations / personnes visées :

CHSLD Neilson
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Suivi des recommandations :

CHSLD Neilson

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-08, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-12, l'intervenant répond au coronar en chef en formulant un commentaire général.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-05-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-319987 161935

Événement :

Un homme de 90 ans décède d'une hémorragie sous-durale et sous arachnoïdienne à la suite d'une chute à la Maison Valeo Saint-Lambert.

Le 13 mai 2013, l'homme est admis au centre pour une convalescence à la suite d'une angioplastie et des pertes d'équilibre. Deux jours plus tard, le résident est trouvé par terre près de son lit. Il est transporté à l'hôpital où malgré les soins reçus, son décès est constaté.

Il semble qu'aucune mesure spéciale pour le risque de chute n'a été documentée au dossier de l'homme pendant son séjour.

Recommandation :

Que la Maison Valeo Saint-Lambert et le Centre de santé et de services sociaux Champlain-Charles Le Moyne :

- revoient les soins offerts à l'homme et apportent, si nécessaire, les corrections jugées à propos pour une meilleure sécurité des bénéficiaires sous leur garde. [1]

Organisations / personnes visées :

Maison Valeo Saint-Lambert
Centre de santé et de services sociaux Champlain-Charles Le Moyne

Suivi de la recommandation :

Maison Valeo Saint-Lambert

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coronar.

Centre de santé et de services sociaux Champlain-Charles Le Moyne

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coronar.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-320762 160666

Événement :

Un homme de 82 ans décède d'un traumatisme thoracique à la suite d'une chute dans un escalier survenue à son domicile.

L'homme est transporté par ambulance à l'Hôpital général juif. L'infirmière au triage lui accorde un niveau de priorité 3, c'est-à-dire qui doit être vu par un médecin dans les trente minutes. Dans les minutes qui suivent, l'état du patient se détériore. Malgré les demandes répétées de la famille, l'infirmière ne juge pas approprié de le réévaluer. Ce n'est que 90 minutes après son arrivée qu'il est admis en salle de choc en mauvais état.

Son décès est constaté après des manœuvres de réanimation infructueuses.

Recommandations :

Que le comité de morbidité et de mortalité de l'urgence de l'Hôpital général Juif :

- étudie ce dossier, de préférence en comité interdisciplinaire; [1]
- fasse inscrire les circonstances de ce décès sur le formulaire AH-223;[2]
- divulgue les événements intrahospitaliers entourant ce décès aux membres de la famille immédiate. [3]

Organisation / personne visée :

Hôpital général Juif

Suivi des recommandations :

Hôpital général Juif

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-30, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-30, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-30, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-320091 163335

Événement :

Un homme de 82 ans décède des complications médicales d'une chute survenue à l'Hôpital de Gatineau.

L'homme a de lourds antécédents médicaux. Il est admis à l'hôpital le 21 août pour une fracture de la hanche à la suite d'une chute à domicile. Il subit une intervention chirurgicale et sa convalescence se passe assez bien. Le 20 septembre, les notes au dossier indiquent que le patient s'est infligé des blessures au genou en tombant. Le 27 septembre, on procède à la réparation du ménisque par arthroscopie. Dans les heures qui suivent, l'état de conscience du patient diminue. Des complications intestinales surviennent et les résultats des examens de laboratoire révèlent la présence du C. difficile. Il décède quelques jours plus tard.

Recommandation :

Que la Direction générale du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau :

- revoie la gestion de l'accident et le mécanisme d'attribution du lit 612. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-30, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-30, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Électrocutions

Avis / Dossier : A-317200 158993

Événement :

Un travailleur de 45 ans décède par électrocution, à Gatineau.

Le travailleur fait l'élagage d'une épinette en vue de l'abattre. Équipé d'un harnais et d'éperons aux pieds, il monte dans l'arbre pour en couper la partie supérieure. Celle-ci tombe sur une ligne électrique de moyenne tension et entre en contact avec le corps du travailleur; il y a électrocution. L'homme est transporté par ambulance à l'hôpital où son décès est constaté.

Recommandation :

Que la Commission de la santé et de la sécurité du travail :

- trouve une façon systématique de remettre, en version papier ou électronique, son guide *Pratiques de travail sécuritaires en arboriculture-élagage* à toute nouvelle entreprise dans ce domaine. [1]

Organisation / personne visée :

Commission de la santé et de la sécurité du travail

Suivi de la recommandation :Commission de la santé et de la sécurité du travail

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-28, l'intervenant informe le coronar en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-05, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Incendies

Avis / Dossier : A-316897 156581

Événement :

Un homme de 84 ans décède par asphyxie dans un incendie survenu à son domicile.

Une voisine a entendu l'avertisseur de fumée provenant de l'appartement de la victime. Elle a prévenu la concierge qui, au moment où elle ouvre la porte de l'appartement, constate la présence de fumée. Elle ouvre la porte-fenêtre dans le but d'évacuer la fumée et se rend à la chambre où elle trouve l'homme au sol, conscient. Elle est incapable de le sortir de la chambre en raison de sa corpulence. Une voisine appelle les pompiers tandis que la concierge tente sans succès d'actionner l'extincteur. Les pompiers ont mis plus d'une heure pour maîtriser l'incendie. Ils découvrent l'homme sans vie.

Une lampe torchère serait à l'origine de l'incendie.

Recommandations :

Que l'Association des propriétaires du Québec :

- sensibilise ses membres à la problématique mise en évidence par ce décès. [1]

Que le Service des incendies de la Ville de Montréal :

- maximise ses efforts en matière de prévention et d'éducation du public, notamment quant aux gestes à poser en cas d'alarme incendie et aux dangers que peuvent représenter les lampes halogènes de type torchère. [2]

Que le ministère de la Sécurité publique :

- inclue dans ses conseils de prévention une mise en garde liée à l'utilisation de telles lampes. [3]

Organisations / personnes visées :

Ville de Montréal
Ministère de la Sécurité publique
Association des propriétaires du Québec

Suivi des recommandations :Association des propriétaires du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coronar.

Ville de Montréal

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-07-30, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Intoxications

Avis / Dossier : A-317626 156872

Événement :

Un détenu de 31 ans décède d'une polyintoxication aux drogues à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme.

Le 20 avril 2012, le détenu consomme du "smack", un dérivé de l'héroïne. Pendant la nuit, les agents des services correctionnels font différentes rondes et ils ne voient rien d'anormal. Vers 7 h 30, les agents distribuent les médicaments. Un agent glisse les médicaments sur le bord de la porte de la cellule de l'homme. Les médicaments ne sont pas donnés directement au détenu. Vers 11 h, le codétenu avise les agents que l'homme ne semble plus bouger. Les agents se présentent dans la cellule et le trouvent sans vie.

Recommandations :

Que l'Établissement de détention de Saint-Jérôme :

- prenne les mesures nécessaires pour que, lors des rondes et des dénombrements, les agents des services correctionnels s'assurent de l'intégrité physique des personnes incarcérées; [1]
- sensibilise les agents des services correctionnels à leur responsabilité lors de la distribution des médicaments, de manière qu'un contrôle soit exercé pour contrer l'accumulation de médicaments, et que l'ensemble du personnel applique la procédure en vigueur. [2]

Organisation / personne visée :

Ministère de la Sécurité publique

Suivi des recommandations :

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-11, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-04-11, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Avis / Dossier : A-319192 159033

Événement :

Un détenu de 28 ans décède d'une polyintoxication au Centre de détention de Montréal.

L'homme, connu toxicomane, se couche vers 18 h et demande à un codétenu de le réveiller vers 20 h, car il désirait aller dans la cour extérieure. À l'heure dite, le codétenu se présente à la cellule et trouve l'homme inanimé. Les manœuvres de réanimation sont commencées, mais demeurent infructueuses. Le décès est constaté sur place par un médecin d'Urgences-santé.

Pendant l'après-midi, l'homme avait pris sa dose de méthadone ainsi que celle d'un autre détenu; il semblait très somnolent.

Recommandation :

Que le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Justice :

- poursuivent leurs efforts en vue d'améliorer, dans les établissements de détention, la prestation des soins de santé en général et de santé mentale en particulier. [1]

Organisations / personnes visées :

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Sécurité publique
Ministère de la Justice

Suivi de la recommandation :

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-28, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-11, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Justice

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-04, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Avis / Dossier : A-317368 157056

Événement :

Un homme de 68 ans décède des complications liées au traitement au méthotrexate.

L'homme prenait cette médication pour une néoplasie du caecum. Le 4 mai, il se présente à l'urgence de l'Hôpital de Gatineau pour des douleurs abdominales. Il quitte sans être vu par le médecin. Il est trouvé sans vie dans son lit, le 7 mai au matin.

Recommandation :

Que le service d'oncologie du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau :

- revoie ce dossier. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-12-12, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-27, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-27, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-314127 151680

Événement :

Un détenu de 45 ans décède d'une intoxication médicamenteuse à l'Établissement de détention de Québec.

L'homme prend du tramadol pour calmer des douleurs lombaires. La veille du décès, une agente des services correctionnels fait sa ronde et rien n'attire son attention. Environ une heure plus tard, un agent remarque que le détenu est assis inerte sur son lit, le corps appuyé contre le mur. Des manœuvres de réanimation sont immédiatement pratiquées et le détenu est transporté par ambulance à l'hôpital, où son décès est constaté.

Les résultats des analyses toxicologiques ont révélé des concentrations thérapeutiques élevées de tramadol laissant suggérer que le détenu aurait avalé davantage de comprimés que la quantité prescrite. Par ailleurs, d'autres médicaments non prescrits par le médecin ont été trouvés dans son organisme.

Recommandations :

Que l'Établissement de détention de Québec :

- fasse en sorte que le tramadol soit, à l'instar de la méthadone et de la morphine, distribué à l'infirmerie; [1]
- revoie le mode de distribution des médicaments. [2]

Que l'Ordre des pharmaciens du Québec :

- élabore des mesures visant à encadrer la distribution de médicaments en milieu carcéral ainsi que la prise en charge des détenus. [3]

Organisations / personnes visées :

Établissement de détention de Québec
Ordre des pharmaciens du Québec

Suivi des recommandations :

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-17, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-17, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Ordre des pharmaciens du Québec

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coronar.

Avis / Dossier : A-318209 158021

Événement :

Une femme de 70 ans décède d'une intoxication au Vérapamil au Centre d'hébergement de Dorval.

La femme est admise au centre en raison de plaies chroniques aux jambes. Dans la soirée du 13 juillet 2012, une prise de glycémie est effectuée et de l'insuline est administrée. Vers 22 h, la glycémie de la résidente est élevée. Selon les notes au dossier, il n'y a pas d'administration d'insuline. Une demi-heure plus tard, la femme reçoit ses comprimés de Vérapamil. Pendant la nuit, la résidente respire bruyamment et ronfle. Au matin, la femme est trouvée inanimée dans son lit. Aucune manœuvre

de réanimation n'est tentée et aucun appel aux services d'urgence n'est fait. Le décès est constaté par le médecin à la résidence.

Recommandations :

Que le Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-LaSalle :

- forme son personnel aux manœuvres de réanimation; [1]
- établisse un protocole d'urgence afin de s'assurer qu'un appel au 9-1-1 est fait rapidement par les intervenants; [2]
- vérifie que chaque incident/accident fait l'objet d'un rapport par le personnel infirmier; [3]
- procède avec les membres de son personnel, de façon régulière, à une formation sur la tenue des dossiers; [4]
- mette en place un cahier dans lequel les préposés pourront inscrire des notes sur leurs interventions auprès des résidents; [5]
- revoie le dossier présent afin de voir s'il y a eu erreur de médicaments; [6]
- prenne toutes les mesures nécessaires pour améliorer la qualité des soins. [7]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-LaSalle

Suivi des recommandations :

Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-LaSalle

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2013-09-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-314753 158818

Événement :

Un homme de 18 ans décède d'une intoxication au Fentanyl.

L'homme a passé la soirée à consommer du cannabis et de la cocaïne avec des amis. Il s'est absenté une trentaine de minutes et, à son retour, il leur a montré un timbre scellé en précisant qu'il s'agissait de morphine. Il est trouvé sans vie le lendemain.

Les résultats de l'analyse toxicologique révèlent la présence de Fentanyl en quantité élevée, de cannabis, de cocaïne ainsi que d'Alprazolam. La combinaison de drogues et de médicaments, même à dose thérapeutique, peut provoquer une dépression du système nerveux central et un arrêt respiratoire.

Recommandation :

Que le ministère de la Santé et des Services sociaux :

- mette en œuvre des campagnes de sensibilisation ciblées sur la dangerosité de l'usage non contrôlé de médicaments et sur l'usage combiné de drogues et de médicaments, comme il le fait pour l'usage des drogues de rue et augmente ainsi les campagnes de sensibilisation dans les écoles et les médias. [1]

Organisation / personne visée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Suivi de la recommandation :

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-01-24, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Noyades

Avis / Dossier : A-146237 148836

Événement :

Un jeune homme de 17 ans décède d'une asphyxie par noyade dans la rivière Saint-Maurice, à Shawinigan.

Le 27 mai 2010, le jeune homme se rend avec des amis au bord de la rivière près d'un barrage d'Hydro-Québec. Il tente de joindre à la nage une plate-forme située près de la rive. Le jeune homme éprouve des difficultés pendant le trajet. Un ami a tenté en vain de lui porter secours. L'adolescent est emporté par la rivière. Son corps est sorti de l'eau par les plongeurs de la Sûreté du Québec.

Recommandations :

Qu'Hydro-Québec :

- retire la plate-forme située sur la rivière Saint-Maurice près du barrage de Shawinigan; [1]
- installe une pancarte avertissant du danger de baignade aux abords de la rivière, et portant la mention du jeune homme décédé. [2]

Organisation / personne visée :

Hydro-Québec

Suivi des recommandations :

Hydro-Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-08, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-03-01, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-01, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-03-01, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-175636 153219

Événement :

Un patient de 41 ans décède d'une asphyxie par noyade alors qu'il prenait son bain à l'Hôpital de Hull.

L'homme aimait prendre de longs bains. Des préposés se rendaient régulièrement à la salle de bain afin de s'assurer que tout allait bien. C'est lors d'une ronde que le patient est trouvé submergé sous l'eau, en position semi-fœtale. Son décès est constaté après des manœuvres de réanimation infructueuses.

Le matin, le patient s'était plaint à l'infirmière qu'il ne se sentait pas bien. Elle a pris ses signes vitaux qui ont démontré certains écarts à ceux habituellement observés.

Recommandations :

Que le département des soins infirmiers du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau :

- révisé ce dossier afin de formuler des directives claires quant à la supervision des patients au bain; [1]
- réitère à ses membres l'importance de la prise des signes vitaux et de la transmission aux intervenants en charge du patient des écarts qui peuvent laisser supposer un problème majeur. [2]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Suivi des recommandations :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-10, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-09-10, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-10, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Avis / Dossier : A-317644 157936

Événement :

Un enfant de 2 ans se noie dans une piscine hors terre à Sainte-Anne-des-Plaines.

L'enfant a échappé à la surveillance des parents de la famille d'accueil où il habitait. Il est découvert flottant dans la piscine, le visage immergé dans l'eau. Des manoeuvres de réanimation sont entreprises rapidement. L'enfant est transporté par ambulance à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme où son décès est constaté peu après son arrivée.

Il appert que la hauteur de la porte d'accès à la piscine est insuffisante et que le loquet n'est pas fixé selon les normes actuelles. La piscine a été installée avant l'entrée en vigueur des règlements municipal et provincial sur la sécurité des piscines résidentielles. Ces règlements ne s'appliquent qu'aux piscines installées après le 22 juillet 2010 et ne sont pas rétroactifs.

Selon l'Institut national de santé publique du Québec, la noyade est, après les accidents de la route, la deuxième cause de décès par traumatisme non intentionnel chez les enfants de 1 à 4 ans.

Recommandations :

Que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire :

- modifie le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles afin que les normes édictées s'appliquent à toutes les piscines du territoire du Québec sans égard à la date d'installation; [1]
- donne un délai de deux ans aux propriétaires de piscines installées avant le 22 juillet 2010 afin de se conformer aux normes des règlements sur la sécurité des piscines résidentielles. [2]

Organisation / personne visée :

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Suivi des recommandations :

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Société de sauvetage

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Société canadienne de la Croix-Rouge

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-01-27, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-01-27, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Avis / Dossier : A-315074 156043

Événement :

Un enfant de 11 mois décède par noyade dans une baignoire, à Laval.

L'enfant prenait son bain sous la surveillance de sa mère. Il y avait environ 6 à 8 pouces d'eau dans la baignoire. Elle le laisse seul, environ une minute, lui semble-t-il, pour aller chercher un verre de jus. Elle entend un bruit bizarre et retourne dans la salle de bain où elle aperçoit l'enfant le visage dans l'eau. Les secours sont appelés. L'enfant est transporté à l'hôpital où il décède quelques heures plus tard.

Recommandations :

Que l'Institut national de santé publique du Québec :

- modifie les versions papier et électronique du livret *Mieux vivre avec son enfant* pour mettre en évidence les précautions à prendre lors du bain des enfants, notamment la surveillance constante de ces derniers. [1]

Que le ministère de la Santé et des Services sociaux :

- s'assure que les intervenants tels que les médecins et les infirmières travaillant auprès des enfants sensibilisent et informent, en temps opportun, les parents aux mesures de sécurité à prendre lors du bain. [2]

Organisations / personnes visées :

Institut national de santé publique du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Suivi des recommandations :

Institut national de santé publique du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-01-15, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-21, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Accidents médicaux ou chirurgicaux

Avis / Dossier : A-319953 161106

Événement :

Un homme de 73 ans décède d'une pneumonie par aspiration au Centre de santé et de services sociaux de Gatineau.

L'homme présentait de lourds antécédents médicaux. En décembre, il subit une chirurgie vasculaire. Des complications surviennent en postopératoire et le patient doit être maintenu sous oxygène.

Deux jours avant le décès, on note une importante détresse respiratoire. Les médecins suspectent une aspiration secondaire à la somnolence induite par le Seroquel. L'état du patient se détériore et son décès est constaté.

Recommandation :

Que la direction des services professionnels du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau :

- s'assure que ce dossier est revu par le comité des décès. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-22, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-22, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-22, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-317721 158178

Événement :

Un homme de 54 ans décède d'une encéphalopathie post-anoxique à la suite d'une intubation inefficace à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé.

L'homme est transporté à l'hôpital à la suite d'un accident de motocyclette. Le médecin a constaté un traumatisme thoracique et un emphysème sous-cutané. L'état du patient s'est détérioré rapidement et il doit être intubé. L'urgentiste a procédé à l'intubation. Il semble que le tube ait été mal installé. Malgré les soins reçus, le décès de l'homme est constaté.

Recommandation :

Le Directeur des services professionnels de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé :

- revoie le dossier et prenne les mesures appropriées. [1]

Organisation / personne visée :

Hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé

Suivi de la recommandation :

Hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-21, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-23, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-23, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-318732 163189

Événement :

Un homme de 68 ans décède d'une hémorragie thoracique à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

L'homme est investigué pour un épanchement pleural droit. Quatre jours avant la chirurgie, on l'informe qu'il doit cesser la prise d'anticoagulant. Toutefois, la mesure permettant de vérifier la coagulabilité du sang, le ratio normalisé international (RNI), est moindre que ce qui est attendu. On procède à la thoracotomie, même si les risques de saignement sont augmentés. Il reçoit des unités de plasma frais avant et pendant la chirurgie pour normaliser le RNI.

En salle de réveil, l'état du patient est stable, malgré un saignement continu. Son état se détériore dans les heures qui suivent et il doit être ramené en salle d'opération pour une nouvelle thoracotomie. Il décède peu après le début de l'intervention.

Recommandation :

Que l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal :

- revoie, avec le comité de mortalité et de morbidité, la gestion de cet épisode de soins. [1]

Organisation / personne visée :

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Suivi de la recommandation :

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-26, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-01, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-01, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Autres décès accidentels

Avis / Dossier : A-314954 157461

Événement :

Un homme de 39 ans décède d'embolies pulmonaires massives à la suite d'une complication d'une fracture du tibia au Centre de santé et des services sociaux de Beauce.

Le 26 mai 2012, l'homme abattait un arbre. Il n'a pas pu se dégager rapidement, et l'arbre est tombé sur sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital où on lui a prodigué les soins. À son départ, une visite de relance est fixée au 5 juin et des recommandations d'usage sont données, notamment de ne pas mettre de poids sur sa jambe en se déplaçant et de prendre du repos. L'homme est demeuré actif.

Le 1^{er} juin, l'homme consulte à l'urgence pour une douleur à la jambe. Le médecin suspecte une thrombophlébite et prescrit une échographie. Le lendemain, l'homme est libéré avec l'information qu'on le rappellera pour passer son examen. Le 4 juin, l'hôpital le rejoint au sujet de son échographie, mais l'homme préfère reporter son examen lors de sa visite de relance. Lors de cette visite, un anticoagulant lui est administré pour le traitement d'une thrombophlébite profonde. Le patient reçoit son congé. Pendant la soirée, son état se détériore et les ambulanciers sont appelés. Un des ambulanciers est dépassé par la situation, retardant ainsi les manœuvres de réanimation. L'homme est transporté à l'hôpital où son décès est constaté.

Recommandations :

Que l'Office des professions du Québec :

- mette sur pied une corporation professionnelle pour les technologues ambulanciers du Québec afin de s'assurer de la protection du public. [1]

Que le Centre de santé et de services sociaux de Beauce :

- réévalue la coordination de la prise des rendez-vous urgents les fins de semaine et les jours fériés afin d'éviter des erreurs dans la prise des rendez-vous, la collecte des données concernant l'usager, etc. Il évaluera la pertinence de centraliser cette activité pour un meilleur contrôle; [2]
- s'assure que le médecin traitant ou, à défaut, celui qui le remplace, soit avisé lorsqu'un patient refuse ou reporte un examen jugé urgent. [3]

Organisations / personnes visées :

Office des professions du Québec
Centre de santé et de services sociaux de Beauce

Suivi des recommandations :

Office des professions du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-03, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Centre de santé et de services sociaux de Beauce

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-02-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-02-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-02-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-02-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-317452 159022

Événement :

Un homme de 73 ans décède de causes multifactorielles à l'Hôpital de Gatineau.

L'homme consulte à l'urgence pour des symptômes de paresthésie et des étourdissements. Il avait reçu des traitements de chimiothérapie 48 heures auparavant. Le patient a attendu sur une civière plus de huit heures avant d'être évalué. Il est trouvé en arrêt cardio-respiratoire et son décès est constaté.

Recommandation :

Que la Direction générale du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau :

- revoie les services donnés au patient et apporte les changements nécessaires si elle le juge à propos. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-29, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-29, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Suicides, homicides

Suicides

Avis / Dossier : A-176635 154382

Événement :

Une femme de 30 ans décède d'une intoxication à l'oxyde de carbone, à Gatineau.

La femme, résidente en anesthésiologie, est à la fin de ses stages. Elle est suivie pour dépression. L'université l'informe qu'elle devra reprendre certains stages pour être admissible à ses examens et qu'elle devrait songer à réorienter sa carrière. La femme est bouleversée par ces propos. De plus, elle vit certaines difficultés conjugales.

Elle est trouvée, sans vie, intoxiquée à l'oxyde de carbone dans sa voiture dans un garage.

Recommandation :

Que la Faculté de médecine de l'Université de Montréal :

- demande aux responsables du programme de tout faire pour apporter l'aide à un étudiant ou un résident ayant des difficultés. [1]

Organisation / personne visée :

Faculté de médecine de l'Université de Montréal

Suivi de la recommandation :

Faculté de médecine de l'Université de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-09, l'intervenant répond au coronar en chef en formulant un commentaire général.

Fédération des médecins résidents du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Fédération des médecins spécialistes du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Collège des médecins du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-315693 160535

Événement :

Un homme de 46 ans décède d'asphyxie par pendaison à Sherbrooke.

L'homme est admis au Département de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke pour une psychose toxique secondaire à l'usage de drogue et pour des pensées suicidaires. L'évolution du patient semble favorable. Il reçoit une permission de sortie de quinze minutes. Le patient a quitté le département, mais n'est pas revenu. Le lendemain, il est trouvé pendu dans un parc.

Selon les notes versées au dossier hospitalier, il n'a pas été possible de déterminer si le patient avait bénéficié d'une surveillance au Département de psychiatrie ni dans quelles circonstances il avait quitté l'hôpital.

Recommandations :

Que le comité d'évaluation de l'acte médical du Département de psychiatrie du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke :

- crée un groupe de travail dont le mandat serait de définir les procédures à suivre par le personnel afin d'assurer une collaboration efficace entre le personnel hospitalier et les services de police dans le contexte d'une enquête ou d'une investigation par un coroner. [1]
- analyse les conditions et le cadre (surveillance exercée par le personnel et environnement physique) dans lesquels les autorisations de sorties temporaires sont accordées et apporte les correctifs nécessaires. [2]

Que le directeur des Services professionnels du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke :

- crée un groupe de travail dont le mandat serait de définir les procédures à suivre par le personnel afin d'assurer une collaboration efficace entre le personnel hospitalier et les services de police dans le contexte d'une enquête ou d'une investigation par un coroner. [3]

Organisation / personne visée :

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Suivi des recommandations :Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-25, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-03-25, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-03-25, l'intervenant informe le coroner en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-02-15, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-318611 158116

Événement :

Un homme de 64 ans décède de brûlures extensives lorsqu'il fonce avec son véhicule sur un muret de ciment du pont de la Concorde, à Montréal.

L'homme consulte à l'Institut de santé mentale Douglas pour des idées suicidaires. Il est évalué par un psychiatre et il est redirigé vers le centre de crise, l'Autre Maison, car il ne souhaite pas passer la nuit à l'hôpital. À cet endroit, on le rencontre pour refaire une anamnèse complète. La dangerosité suicidaire est perçue comme faible et un plan de suivi médical est établi avec l'intervenante. Le surlendemain, l'homme demande à faire une promenade. Il est calme et son état n'inspire aucune crainte particulière. Dix minutes plus tard, il se donne la mort.

Le coroner souligne que dans un contexte d'amélioration continue de la qualité, un nouveau plan d'action antisuicide a récemment été adopté par l'établissement.

Recommandation :

Que le comité de gestion des risques et de la qualité de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas :

- fasse une évaluation en mode continu afin de s'assurer que son excellent plan d'action antisuicide est appliqué systématiquement et qu'il remplit bien ses objectifs. [1]

Organisation / personne visée :

Institut universitaire en santé mentale Douglas

Suivi de la recommandation :

Institut universitaire en santé mentale Douglas

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-26, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-25, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-319239 159640

Événement :

Un homme de 54 ans se suicide par pendaison, à son domicile.

L'homme souffre de schizophrénie et il a une dépendance à l'alcool et au cannabis. Il a bénéficié d'un suivi médical pendant plusieurs années et dans des milieux différents. Il a subi de nombreuses rechutes pour diverses raisons. Il est découvert sans vie par les policiers alertés par le concierge de l'immeuble.

Le coroner souligne que plusieurs mesures ont été mises en place pour soutenir à domicile ou dans la communauté les patients avec des problèmes majeurs de santé physique. Des services semblables doivent être mis en place sur une grande échelle pour les personnes aux prises avec des problèmes graves de santé mentale. Ces services doivent être de proximité en raison de la vulnérabilité extrême et de la dangerosité possible que peut présenter la clientèle dans des situations de crise.

Recommandations :

Que le ministre de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal :

- poursuivent les efforts en vue de mettre en place des services psychosociaux adaptés pour que les personnes atteintes de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie bénéficient dans la communauté du suivi et des services de

- poursuivent les efforts en vue d'accroître les équipes mobiles d'intervenants spécialisés pour soutenir les ambulanciers et les patrouilleurs qui interviennent auprès des personnes en situation d'itinérance ou des personnes qui ont un problème de santé mentale ou de toxicomanie. [2]

Organisations / personnes visées :

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Suivi des recommandations :

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-19, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-04-19, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-02-26, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-178613 156026

Événement :

Un enfant de 12 ans se suicide par pendaison à son domicile.

Le jeune homme vivait des difficultés personnelles. Il avait parlé de suicide à des amis. Il semble qu'aucun adulte n'ait été informé de la situation.

Recommandations :

Que la direction de l'École élémentaire Evergreen et la Commission scolaire Lester-B-Pearson :

- organisent pour les enseignants et les élèves une formation afin qu'ils puissent reconnaître le risque suicidaire et dirigent vers un intervenant de la santé toute personne ayant des idées suicidaires; [1]
- publient à l'école les coordonnées des organismes locaux de prévention du suicide. [2]

Organisations / personnes visées :

École élémentaire Evergreen
Commission scolaire Lester-B. Pearson

Suivi des recommandations :

École élémentaire Evergreen

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Commission scolaire Lester-B. Pearson

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Avis / Dossier : A-178248 153636

Événement :

Un homme de 33 ans décède d'un polytraumatisme à la suite d'une chute d'un balcon, à Montréal.

Le 1^{er} juillet 2011, l'homme est hospitalisé dans un hôpital de Toronto pour des idées suicidaires. Six jours plus tard, il est transféré au service de psychiatrie de l'Hôpital de St. Mary. Le 21 juillet, le psychiatre lui accorde un privilège de sortie temporaire. Le lendemain, l'homme quitte seul sa résidence. Il est aperçu enjambant le balcon d'un logement inhabité. Les secours sont demandés. L'homme se laisse tomber et il fait une chute de dix étages. Il est transporté à l'hôpital, où son décès est constaté.

Recommandation :

Que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre hospitalier de St. Mary :

- analyse les actes médicaux posés entre le 7 et le 21 juillet 2011 et qu'il fasse, s'il y a lieu, au conseil d'administration de l'établissement, toutes les recommandations qu'il juge utiles pour que les mesures soient prises, en vue d'améliorer la qualité des soins et d'en assurer la sécurité en pareilles circonstances. [1]

Organisation / personne visée :

Centre hospitalier de St. Mary

Suivi de la recommandation :

Centre hospitalier de St. Mary

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-07-02, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-178201 153174

Événement :

Un homme de 60 ans se suicide par noyade dans le fleuve, à Montréal.

L'homme demeurait dans une ressource de type familial. Après avoir été hospitalisé à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine pour schizophrénie paranoïde décompensée, il est dirigé vers le Centre de crise l'Appoint par le psychiatre. Dans les jours qui suivent, l'homme est agité et présente un délire de persécution. Une note au dossier mentionne n'avoir aucune nouvelle de l'équipe traitante.

La veille du décès, l'homme quitte le centre en faisant un signe de la main. Une éducatrice signale sa disparition aux policiers environ deux heures après son départ. Son corps est trouvé le lendemain, flottant dans le fleuve.

Recommandation :

Que l'Hôpital Louis-H. Lafontaine et le Centre d'intervention de crise L'Appoint :

- analysent ce dossier afin d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des bénéficiaires. [1]

Organisations / personnes visées :

Hôpital Louis-H. Lafontaine
Centre d'intervention de crise l'Appoint

Suivi de la recommandation :

Hôpital Louis-H. Lafontaine

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Centre d'intervention de crise l'Appoint

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316465 156324

Événement :

Un homme de 27 ans décède d'une intoxication à l'éthylène glycol, à son domicile.

Le 13 février en début de soirée, alors qu'il est en route vers son domicile, l'homme reçoit un appel de son médecin qui demande à le voir dans les jours suivants pour lui transmettre le résultat de tests passés quelque temps auparavant. L'homme insiste auprès du médecin qui, finalement, lui divulgue le résultat positif d'un diagnostic de VIH. Tout de suite après cet appel, l'homme achète deux bidons d'antigel et il en consommera une petite quantité. Il est trouvé sans vie le 15 février.

Recommandations :

Que le Collège des médecins du Québec :

- rappelle à ses membres l'importance du conseil pré-test et post-test de VIH. [1]

Que la Clinique médicale de l'Alternative :

- mette à jour ses protocoles afin d'éviter la répétition d'un tel épisode c'est-à-dire que le médecin ne devrait en aucun temps discuter avec le patient des résultats de ses tests médicaux au téléphone. Au moment du test, le patient doit être informé que les résultats ne peuvent être transmis qu'en personne. [2]

Que Santé Canada :

- prenne connaissance du rapport afin que cette réflexion puisse le guider lorsqu'il aura à évaluer l'encadrement de tests de VIH faits en dehors du bureau du médecin, particulièrement les autotests de dépistage qui permettront un diagnostic instantané sans l'intervention d'un professionnel de la santé en vingt minutes grâce à l'analyse d'un peu de salive ou d'une goutte de sang. [3]

Organisations / personnes visées :

Collège des médecins du Québec
Clinique médicale de l'Alternative
Santé Canada

Suivi des recommandations :

Collège des médecins du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-13, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Clinique médicale de l'Alternative

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-26, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Santé Canada

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-06-03, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-05-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-05-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-311948 151410

Événement :

Un homme décède d'asphyxie par pendaison à son domicile, à Saint-Adalbert.

L'homme éprouvait des problèmes d'anxiété. Il était suivi par son médecin de famille et une infirmière praticienne. Ses symptômes se sont exacerbés et son médecin a demandé une consultation avec un psychologue du centre local des services communautaires (CLSC). Le médecin a effectué plusieurs rappels auprès du CLSC. L'homme n'a jamais commencé de psychothérapie.

Recommandation :

Que le Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet :

- revoie la chronologie des événements et prenne les mesures pour optimiser l'accès rapide à la psychothérapie. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-23, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-318570 158443

Événement :

Un homme de 50 ans décède d'asphyxie par pendaison à son domicile.

L'homme consulte à l'urgence de l'Hôpital Honoré-Mercier pour une douleur rétrosternale et de l'insomnie. Il est vu par le médecin à qui il mentionne qu'il est déprimé. Le médecin conclut qu'il souffre d'un trouble de l'humeur dépressive. Le patient reçoit son congé avec une ordonnance d'un somnifère, un rendez-vous avec un psychologue et un suivi avec son médecin de famille. Le lendemain, il est trouvé pendu dans son garage.

Recommandation :

Que le Centre hospitalier Honoré-Mercier :

- évalue la qualité des soins prodigués au patient lors de sa visite à l'urgence le 19 août 2012, afin de s'assurer qu'ils étaient optimaux. [1]

Organisation / personne visée :

Centre hospitalier Honoré-Mercier

Suivi de la recommandation :

Centre hospitalier Honoré-Mercier

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-07-15, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-24, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-24, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-175242 160920

Événement :

Un homme de 38 ans décède d'une asphyxie à l'oxyde de carbone à Saint-Lucien.

Le 25 février, l'homme est transporté par ambulance à l'urgence du Centre de santé et de services sociaux Drummond pour perturbation de son état mental. Les ambulanciers mentionnent à l'infirmière au triage que l'homme a un plan pour s'enlever la vie. À l'évaluation psychiatrique, le patient nie toute idée suicidaire. Il n'est pas jugé suicidaire et il reçoit son congé le surlendemain avec une prescription d'antidépresseurs et une recommandation pour un suivi dans les deux semaines.

Le 10 mars, il est trouvé sans vie dans son automobile avec un tuyau relié au système d'échappement.

Recommandation :

Que le Centre de santé et de services sociaux Drummond :

- porte ce rapport à l'attention du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement, afin qu'il analyse les actes médicaux posés les 26 et 27 février 2013 et qu'il fasse, s'il y a lieu, au conseil d'administration de l'établissement, toutes les recommandations qu'il juge utiles pour que des mesures soient prises, en vue d'améliorer la qualité des soins et d'en assurer la sécurité en pareilles circonstances. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux Drummond

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux Drummond

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-177992 159128

Événement :

Un homme de 36 ans décède d'un polytraumatisme après avoir sauté du pont de Québec.

L'homme éprouvait des problèmes personnels. Il a marché sur le trottoir du pont et il a sauté par-dessus la rampe. L'homme est tombé sur la chaussée du boulevard Champlain. Il est décédé sur le coup de l'impact.

Recommandation :

Que le Canadien National et le ministère des Transports du Québec :

- mettent en place des clôtures anti-suicide sur la structure piétonnière du pont de Québec située au-dessus du boulevard Champlain. [1]

Organisations / personnes visées :

Canadien National
Ministère des Transports du Québec

Suivi de la recommandation :

Canadien National

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère des Transports du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-25, le coroner en chef a reçu un accusé de réception de l'intervenant.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-10, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-179302 155693

Événement :

Un homme de 43 ans décède d'une embolie pulmonaire massive quelques semaines après avoir percuté une gare avec son véhicule à Mont-Joli.

L'homme est admis à l'Hôpital de Rimouski. L'évolution de son état physique et psychiatrique est favorable, malgré les blessures et les complications médicales, jusqu'au jour où il fait un arrêt cardiorespiratoire après une période d'agitation. Le personnel a tenté en vain de le réanimer.

L'embolie pulmonaire est survenue malgré le traitement prophylactique. L'hôpital de Rimouski a récemment mis à jour les protocoles de thromboprophylaxie en chirurgie orthopédique. Toutefois, le travail reste à faire pour la chirurgie générale, car la thromboprophylaxie est laissée à la discrétion du chirurgien.

Recommandation :

Que le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et le comité de pharmacologie de l'Hôpital régional de Rimouski :

- se dotent dès que possible d'un protocole optimisé de thromboprophylaxie pour les patients de chirurgie générale. [1]

Organisation / personne visée :

Hôpital régional de Rimouski

Suivi de la recommandation :

Hôpital régional de Rimouski

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-01, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-01, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-317187 157777

Événement :

Un homme de 44 ans est décédé par asphyxie au poste de police du secteur Hull, à Gatineau.

L'homme est incarcéré depuis quelques heures en attente de comparution lorsqu'il est découvert pendu dans sa cellule. Il est transporté au centre hospitalier où son décès est constaté.

Il a échappé à la surveillance des policiers en plaçant une couverture devant le grillage de sa cellule pour camoufler ses actions. De plus, il a utilisé le cordon de son short comme lien de pendaison.

Lors de l'arrestation, le policier ayant procédé à la fouille de l'homme lui a retiré ses souliers, mais a cru que son short était soutenu par un élastique.

Recommandation :

Que le Service de police de la Ville de Gatineau, poste du secteur de Hull :

- utilise cet exemple dans sa formation continue sur les procédures de fouille précédant une incarcération. [1]

Organisation / personne visée :

Ville de Gatineau

Suivi de la recommandation :

Ville de Gatineau

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-24, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-06, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316046 158058

Événement :

Un homme de 30 ans s'enlève la vie à Sainte-Anne-des-Plaines.

L'homme est admis à l'Hôpital de Saint-Jérôme dans un contexte de crise et d'idéations suicidaires. Il est vu par le médecin et nie avoir des idées suicidaires. L'homme reçoit son congé. Quatre jours plus tard, l'homme est trouvé sans vie dans son véhicule en marche, décapité à l'aide d'une corde reliée à un poteau.

Recommandation :

Que le directeur des services professionnels de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme :

- rencontre les médecins travaillant à l'urgence afin de discuter de la présente affaire et qu'ils se demandent, si les conditions pour donner un congé médical à un patient admis dans un contexte d'idéations suicidaires devraient être resserrées et si les façons de faire pareil cas devraient être revues et sans restreindre la portée de ce qui suit notamment en demandant systématiquement une évaluation psychiatrique et/ou en assortissant systématiquement le congé d'une relance effectuée par le Centre de prévention du suicide. [1]

Organisation / personne visée :

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

Suivi de la recommandation :

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-08, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-08, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-315976 156292

Événement :

Un homme de 37 ans décède d'une intoxication volontaire à l'hydromorpnone à son domicile.

L'homme souffrait de problèmes de santé mentale. Du 22 au 27 février 2012, il a consulté au Centre de santé et de services sociaux des Sommets pour un état dépressif. Le patient ne manifeste pas d'idéations suicidaires. Le lendemain de sa dernière consultation, l'homme est trouvé sans vie chez lui, sur le sofa. Deux flacons de médicaments appartenant à son père sont trouvés dans la poubelle.

Recommandation :

Que le directeur des services professionnels du Centre de santé et de services sociaux des Sommets :

- rencontre l'équipe de psychiatrie de son établissement afin de déterminer le seuil de risque acceptable lors de l'octroi d'un congé d'un patient présentant un tableau clinique dépressif et s'il revient au médecin de l'urgence de donner un congé ou s'il ne devrait pas être donné plutôt par un psychiatre de l'équipe après évaluation. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux des Sommets

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux des Sommets

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-12-19, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-09, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-09, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-320651 161191

Événement :

Un homme de 26 ans décède par pendaison dans sa cellule à l'Établissement de détention de Rivière-des-Prairies, à Montréal.

Dès son arrivée, l'homme est très peu coopératif. Lors de son évaluation au centre de santé, il déclare qu'il a déjà fait cinq tentatives de suicide. À l'examen physique, des stupéfiants sont trouvés sur lui par un agent des services correctionnels, membre de l'équipe d'intervention antisuicide. Vers 20 h, le détenu est placé dans une salle d'isolement pour soixante-douze heures. Vers 21 h 11, un agent jette un coup d'œil dans la cellule et voit l'homme assis sur le lit. Vingt-cinq minutes plus tard, c'est dans cette même position qu'il est trouvé pendu à l'aide d'une corde attachée à un bouton d'ouverture de la fenêtre.

La cellule d'isolement ne contenait aucun meuble, mis à part une toilette spéciale. Les seuls accessoires étaient un matelas, une chemise de nuit et une couverture antisuicide. L'enquête n'a pu expliquer la présence de la corde constituée de la bordure d'un drap ou de lambeaux de serviettes.

Recommandations :

Que la Direction générale des services correctionnels du ministère de la Sécurité publique :

- s'assure de l'efficacité des fouilles des détenus devant être confinés dans une cellule d'isolement ainsi que de la sécurité des cellules d'isolement elles-mêmes; [1]
- fournisse au personnel des services de santé des établissements correctionnels des trousseaux de dépistage urinaire des médicaments et drogues. [2]

Organisation / personne visée :

Ministère de la Sécurité publique

Suivi des recommandations :

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-12-10, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-12-10, l'intervenant informe le coronar en chef qu'il étudie la recommandation.

Avis / Dossier : A-319737 161082

Événement :

Un homme de 43 ans décède d'une asphyxie par compression des structures du cou à son domicile.

L'homme est hospitalisé quelques semaines en psychiatrie pour dépression majeure et idées suicidaires. À son congé, on l'informe qu'il recevra un suivi du centre local des services communautaires (CLSC). Une demande de référence au guichet d'accès unique en santé mentale est transmise la journée même par télécopieur. Une intervenante du CLSC tente en vain de le joindre le lundi et les jours suivants pour lui fixer un rendez-vous. L'homme est trouvé pendu, une semaine après sa sortie de l'hôpital, par un proche.

Le coronar souligne que la procédure de transmission de la demande de référence se fait seulement une fois le congé du patient signé. Or, plusieurs impondérables peuvent rendre impossible le contact entre le personnel du CLSC et le patient.

Recommandations :

Que le Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme :

- fasse la planification du congé du patient durant l'hospitalisation; [1]
- s'assure de mettre en contact l'utilisateur avec le ou les professionnels qui vont assurer le suivi auprès de celui-ci dans la communauté; [2]

- s'assure que, lors de la signature du congé de l'hôpital, une évaluation du risque suicidaire est faite et que les informations sont transmises aux professionnels qui assurent le suivi auprès de l'utilisateur. [3]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme

Suivi des recommandations :

Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-11-14, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-319129 158949

Événement :

Un homme de 53 ans se suicide par pendaison à Saint-Jérôme.

L'homme est trouvé pendu par le propriétaire de l'immeuble où il habitait. Il a été hospitalisé à plusieurs reprises entre avril et août 2012 pour des problèmes de santé mentale. En juillet, une note à son dossier mentionne que, à son congé de l'hôpital, il voulait être dirigé vers un centre de réadaptation pour handicapés mentaux. La demande de service n'a pas été traitée en raison du refus de traitement de la victime et du manque d'informations transmises entre les intervenants.

Recommandations :

Que le Centre local de services communautaires de Saint-Jérôme et le Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme :

- révisent leurs critères de sélection afin de diriger un patient vers un établissement de réadaptation pour handicapés mentaux. [1]
- révisent leur processus d'échange d'informations à la lumière de ce dossier. [2]

Organisations / personnes visées :

Centre local de services communautaires de Saint-Jérôme
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme

Suivi des recommandations :

Centre local de services communautaires de Saint-Jérôme

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-172317 153217

Événement :

Un homme de 47 ans décède par strangulation dans une cellule de détention au palais de justice de Saint-Hyacinthe.

À la suite de son arrestation, l'homme est incarcéré au poste de police. Le lendemain matin, il est escorté au palais de justice pour sa comparution. On lui remet ses espadrilles qui lui avaient été enlevées pendant son incarcération. À son arrivée, un formulaire d'évaluation de risque suicidaire est rempli, précisant qu'il avait déjà tenté de se suicider. En attente de sa comparution, il est placé dans une cellule dans le secteur normalement réservé aux femmes. Cette cellule ne comportait pas de caméra de surveillance et était munie d'un paravent en métal.

Il est trouvé pendu au paravent à l'aide d'un lacet de ses espadrilles.

Recommandations :

Que le ministère de la Sécurité publique :

- s'assure non seulement que les renseignements dont disposent les policiers circulent bien entre ceux-ci et les agents des services correctionnels (ASC), mais aussi entre les ASC eux-mêmes; [1]
- s'assure que des mesures préventives minimales sont appliquées à tous les détenus; [2]

- s'assure que les ASC sont conscientisés périodiquement aux risques suicidaires et à leurs caractéristiques; [3]
- s'assure de la présence de caméras dans toutes les cellules des palais de justice; [4]
- s'assure que les écrans de télévision sont bien visibles et installés ergonomiquement dans les guérites. [5]

Organisation / personne visée :

Ministère de la Sécurité publique

Suivi des recommandations :

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Homicides

Avis / Dossier : A-317814 157687

Événement :

Un homme de 77 ans décède des suites d'une strangulation survenue à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

Le patient est admis le 14 juin à l'unité de géro-psycho-geriatrie en raison d'hallucinations. Le 21 juin, il est trouvé inconscient par un membre du personnel soignant. L'homme est réanimé et il est transféré à l'Hôtel-Dieu de Montréal. L'évolution clinique confirme que le patient a subi, au moment de l'arrêt cardiaque prolongé, une encéphalopathie anoxique sévère. Devant un pronostic sombre, les soins actifs sont abandonnés et son décès est constaté le 23 juin.

Il appert qu'un autre patient de l'unité est décédé dans des circonstances nébuleuses quelques jours auparavant. L'autopsie a révélé que ce patient avait été étranglé.

Recommandations :

Que le ministre de la Sécurité publique :

- modifie la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès afin que le décès de toute personne qui se produit au cours de leur admission dans une unité de psychiatrie fasse obligatoirement l'objet d'un avis au coroner. [1]

Que le ministre de la Santé et des Services sociaux :

- appuie les modifications proposées par le ministre de la Sécurité publique à la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès. [2]

Organisations / personnes visées :

Ministre de la Sécurité publique

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Suivi des recommandations :

Ministre de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-12-13, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Avis / Dossier : A-169308 141740

Événement :

Un homme de 18 ans est mortellement blessé par arme à feu au cours d'une intervention policière au parc Henri-Bourassa à Montréal.

Recommandations :

Que la Direction de l'organisation et des pratiques policières du ministère de la Sécurité publique :

- mette un document explicatif du type de celui produit par l'École nationale de police du Québec le 10 octobre 2012 avec le modèle national de l'emploi de la force. Sujet 2.1.1, Emploi de la force, annexé le 23 août au Guide de pratiques policières; [1]
- s'assure que le document explicatif, après consultation auprès des juristes, comporte des indications claires sur la pratique du contact physique établi par les policiers avant la détention ou l'arrestation d'une personne; [2]
- s'assure que le document explicatif fournit des informations détaillées quant aux circonstances dans lesquelles un policier peut être autorisé à dégainer, à faire feu et à quel moment il doit cesser les tirs; [3]
- s'assure que le document explicatif comporte des indications claires, après consultation auprès des juristes, sur la pratique et l'enseignement aux policiers patrouilleurs de toujours viser les « centres masses » jusqu'à ce que la menace cesse; [4]
- élabore des principes d'orientation, des pratiques d'application et des considérations, du type de ceux qui s'appliquent aux poursuites policières d'un véhicule au sujet 2.1.4 du Guide de pratiques policières, en situation d'intervention possible pour une infraction pénale provinciale ou municipale ne mettant pas en danger de façon imminente la santé ou la sécurité, alors que les individus accompagnant la ou les personnes visées sont en surnombre par rapport aux policiers; [5]
- empêche que les corps de police munissent leurs patrouilleurs d'armes à feu dont la séquence de tir après le premier tir est si rapide que, comme le démontrent les études récentes et des expériences, 3 à 8 balles peuvent être tirées en une seconde ou une seconde et demie après que la menace a cessé, avant que le policier ne réalise que la menace a cessé. Le ministère, dont la mission est d'assurer la sécurité publique au Québec, devrait tenir compte de ces études récentes et s'assurer que les armes fournies aux patrouilleurs québécois leur évitent le plus possible de faire feu par erreur sur des personnes qui ne constituent pas ou plus une menace.
- [6]

Que le Service de police de la Ville de Montréal :

- s'assure que les policiers appelés à intervenir dans l'arrondissement de Montréal-Nord reçoivent une formation relative à l'intervention auprès de personnes issues de minorités ethnoculturelles; [7]

- examine la possibilité de doter ses véhicules de systèmes de localisation de véhicule par satellite Global Positioning System GPS; [8]
- examine la possibilité de munir les patrouilleurs de radios capables d'émettre et de recevoir en continu au moyen d'une action simple plutôt que de devoir sacrifier une main durant toute l'émission; [9]
- rende publics les indicateurs de performance du Plan stratégique en matière de profilage racial et social (2012-2014) et les résultats d'évaluations externes dudit plan et les nouvelles mesures mises en œuvre. [10]

Que l'École nationale de police du Québec :

- prévoie que le programme de formation des patrouilleurs inclue les situations où un policier doit faire face à la situation lorsque son partenaire est attaqué; [11]
- prévoie que le programme de formation des patrouilleurs inclue les situations où les policiers doivent décider s'ils interviennent auprès d'un groupe d'individus; [12]
- prévoie que le programme de formation inclue des apprentissages relatifs à l'attrait d'intervenir pour des proches d'un individu lorsqu'une altercation physique se déroule devant eux entre un policier et cet individu; [13]
- prévoie que le programme de formation inclue un volet sur les distinctions à faire entre le profilage criminel, le profilage racial et le profilage social; [14]
- prévoie un enseignement plus poussé sur les risques véritables d'être désarmé par un citoyen dans le contexte précis des mécanismes de rétention de l'arme dont est doté l'étui; [15]
- prévoie un enseignement plus poussé sur les risques véritables d'être désarmé par un citoyen dans le contexte précis des mécanismes de rétention de l'arme dont est doté l'étui; [16]
- conçoive et diffuse auprès des corps policiers un outil de débriefage éthique incitant les policiers à rétroagir à des événements dans lesquels ils ont été impliqués en fonction des valeurs qui les ont amenés à agir comme ils l'ont fait plutôt qu'uniquement en fonction des enseignements techniques qu'ils ont reçus. [17]

Que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

- voie à promouvoir, dès le début du secondaire :[18]
 - l'enseignement de la façon adéquate de se comporter avec un policier lors d'une interpellation pour une infraction criminelle ou pénale et la façon de contester une accusation criminelle ou un constat d'infraction;
 - l'enseignement de la façon adéquate de se comporter en cas d'interpellation ou d'arrestation d'un tiers, en insistant sur les risques d'intervenir et sur la perception que les policiers peuvent avoir d'une telle intervention;
- -l'enseignement des conséquences pour une personne qui refuse d'établir son identité à la demande d'un agent de la paix qui l'informe qu'elle a commis une infraction.

Que le ministre de la Santé et des Services sociaux :

- élabore une procédure permettant aux premiers répondants d'obtenir une rétroaction de la part du personnel médical qualifié lorsque son intervention s'est déroulée dans une situation où on a tenté de sauver la vie d'une personne. [19]

Que la Ville de Montréal et le Conseil d'arrondissement de Montréal-Nord:

- élaborent et diffusent un plan d'action particulier relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des personnes et des communautés qui composent la population de Montréal-Nord.[20]

Organisations / personnes visées :

Ministère de la Sécurité publique
 Ville de Montréal
 École nationale de police du Québec
 Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
 Ministre de la Santé et des Services sociaux
 Arrondissement de Montréal-Nord

Suivi des recommandations :

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-31, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-31, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2014-03-31, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-31, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2014-03-31, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2014-03-31, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Ville de Montréal

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2013-12-18, le coroner en chef a reçu un accusé de réception de l'intervenant.

Sur la recommandation numéro 8, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 9, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 10, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 20, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

École nationale de police du Québec

Sur la recommandation numéro 11, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 12, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 13, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 14, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 15, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 16, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 17, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Sur la recommandation numéro 18, en date du 2014-03-03, l'intervenant informe le coroner en chef qu'il étudie la recommandation.

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 19, en date du 2014-01-21, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Arrondissement de Montréal-Nord

Sur la recommandation numéro 20, en date du 2014-05-15, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Causes naturelles

Décès naturels

Avis / Dossier : A-314236 152124

Événement :

Une femme de 79 ans décède d'un œdème pulmonaire aigu au Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) les Floralties, à Lachine.

La femme résidait au CHSLD depuis plusieurs années. En 2007, son fils a signé un document attestant le désir de non-réanimation si l'état de santé de sa mère se détériorait. C'est le seul document au dossier.

Le 12 mars 2011, elle est trouvée en arrêt cardio-respiratoire par une infirmière. Aucun médecin ou ambulance n'est appelé avant l'arrivée des paramédics pour le constat du décès.

Recommandations :

Que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec :

- évalue le présent dossier. [1]

Que la Résidence Les Floralties Lachine :

- établisse avec les patients ou avec les personnes mandatées le niveau de soins souhaité de ceux-ci et reconfirme ce souhait annuellement et chaque fois que la situation clinique du patient évolue, et l'indique clairement au dossier de façon à ce que le personnel de l'établissement y ait accès rapidement en cas de besoin et s'y conforme. [2]

Organisations / personnes visées :

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Résidence Les Floralties Lachine

Suivi des recommandations :

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-11, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Résidence Les Floralties Lachine

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-11-05, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-01-16, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-315017 155421

Événement :

Un homme de 88 ans décède d'une perturbation de l'équilibre électrolytique à son domicile.

L'homme souffrait de nombreux problèmes de santé. Le 4 septembre 2011, il passe une tomodensitométrie pour une perte de poids inexplicée. L'examen a mis en évidence une possible lésion du côlon. Dix jours plus tard, l'homme a consulté un médecin spécialiste, et une colonoscopie est prévue pour le 21 décembre. La veille

de l'examen, son état s'est détérioré. Les ambulanciers sont demandés à son domicile. À leur arrivée, l'homme est sans vie.

Il appert que plus de deux heures se sont écoulées entre l'appel aux ambulanciers et leur arrivée sur les lieux.

Recommandations :

Que le directeur des Services professionnels du Centre hospitalier du Pontiac :

- s'assure que le comité de mortalité-morbidité se penche sur la problématique des délais entre la demande de colonoscopie et la réalisation de ce test pour la clientèle. Si ce comité identifie que le problème décrit ici n'est pas isolé, qu'il formule des recommandations claires quant aux délais acceptables et les moyens et les solutions à apporter. [1]

Que la Coopérative des paramédics de l'Outaouais :

- révise le cas présent dans une optique d'amélioration continue de ses services. [2]

Organisations / personnes visées :

Centre hospitalier du Pontiac
Coopérative des paramédics de l'Outaouais

Suivi des recommandations :

Centre hospitalier du Pontiac

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-13, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Coopérative des paramédics de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-02-26, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-01-30, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coronar.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-01-30, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coronar.

Avis / Dossier : A-179168 156088

Événement :

Un homme de 67 ans décède d'un choc hypovolémique hémorragique secondaire à la rupture d'un anévrisme aortique abdominal.

Le 14 février vers 9 h 30, l'homme fait une chute dans la baignoire, ce qui provoque des douleurs irradiant jusqu'au cœur ainsi que des vomissements. Vers 14 h 30, sa soeur appelle le service ambulancier, car l'état de santé de son frère se détériore. Comme les ambulanciers ne peuvent répondre à la demande immédiatement, la femme reçoit donc des conseils pour soulager les douleurs de son frère.

Les techniciens ambulanciers ont été appelés à trois reprises avant leur arrivée à la résidence vers 17 h 15. L'homme est transporté à l'hôpital et, malgré les soins prodigués, il décède le lendemain matin.

Recommandations :

Que l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière :

- fasse une enquête et produise un rapport sur la situation entourant la demande de transport ambulancier reçue dans la journée du 14 février dans ce dossier; [1]
- mette en œuvre, sans délai, les mesures appropriées pour que pareille situation ne se reproduise pas. [2]

Organisation / personne visée :

Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Suivi des recommandations :

Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-09-03, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-09-03, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-02-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-02-19, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-178789 156200

Événement :

Une jeune fille de 16 ans décède d'une insuffisance myocardique aiguë à la Polyvalente Deux-Montagnes.

La jeune fille n'avait pas de problème de santé connu. Le 21 février 2012, elle s'est effondrée juste avant de participer à un jeu de balle dans son cours d'éducation physique. Le professeur a amorcé les manœuvres de réanimation et les secours sont appelés. L'adolescente est transportée à l'hôpital, où son décès est constaté.

L'école n'est pas équipée d'un défibrillateur externe automatique. Si on avait eu accès à un tel équipement, on peut penser que l'intervention aurait été plus rapide.

Recommandations :

Que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles :

- s'assure que le personnel de la Polyvalente Deux-Montagnes a une formation en réanimation cardio-respiratoire, permettant une intervention efficace et rapide en cas de situation d'urgence, et que la formation est maintenue à jour; [1]
- envisage d'équiper ses divers établissements de défibrillateur externe automatique, comme le sont déjà plusieurs édifices publics ou privés. [2]

Organisation / personne visée :

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Suivi des recommandations :

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-25, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-03-25, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Avis / Dossier : A-315982 156531

Événement :

Une femme de 59 ans décède d'une bronchopneumonie, à son domicile.

La femme était connue pour maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) et de l'éthylisme. En janvier 2012, elle se présente à l'urgence de l'Hôpital Notre-Dame pour toux et dyspnée. Le médecin diagnostique une dyspnée associée à sa maladie pulmonaire. Elle est gardée en observation et elle reçoit son congé le lendemain. En février, elle consulte à deux reprises son médecin traitant au Centre Le Maillon pour exacerbation de ses problèmes respiratoires. Il la dirige à l'urgence de l'Hôpital Sacré-Cœur où elle est hospitalisée. Son état est stabilisé et elle est libérée deux jours plus tard. En mars, elle entreprend une cure de désintoxication au Centre le Maillon. Après quelques jours, sa condition pulmonaire se détériore et elle est transportée par ambulance à la Cité-de-la-Santé. Elle est vue rapidement au triage, et vers minuit, par le médecin. Il la revoit tôt le matin et la libère après avoir noté que la patiente avait été fumée dans les toilettes. La femme part en taxi, seule, sans que le Centre le Maillon, ni sa famille en soient informés.

Elle est trouvée sans vie par sa fille à son retour à la maison vers 14 h 30.

Recommandations :

Que le Service de l'amélioration de l'exercice du Collège des médecins du Québec :

- analyse les actes médicaux posés lors de l'hospitalisation du 8 janvier 2012 à l'Hôpital Notre-Dame et du 24 février à l'Hôpital Sacré-Coeur de Montréal; [1]
- examine les actes médicaux posés par le médecin qui a donné congé à la victime et prenne les mesures nécessaires, s'il y a lieu. [2]

Que la Cité-de-la-Santé de Laval :

- se demande pourquoi le Centre le Maillon n'a pas été avisé du congé et pourquoi elle a quitté seule sans accompagnement. [3]

Que Le Centre Le Maillon :

- collabore avec la Cité-de-la-Santé afin d'élaborer un formulaire d'échange d'information clinique de l'état et de l'orientation de leurs bénéficiaires admis à la Cité-de-la-Santé tout en respectant la confidentialité. Cette collaboration peut aussi s'étendre à d'autres établissements hospitaliers. [4]

Organisations / personnes visées :

Collège des médecins du Québec
Hôpital de la Cité-de-la-Santé
Centre le Maillon

Suivi des recommandations :

Collège des médecins du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-12-23, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-12-23, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Hôpital de la Cité-de-la-Santé

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-03-28, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Centre le Maillon

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-02-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-02-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Laval

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-02-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-02-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-175050 151928

Événement :

Une femme de 82 ans décède d'un choc hypovolémique secondaire à la rupture d'un anévrisme de l'artère mésentérique à la Résidence Roy-Larocque, à Rigaud.

La femme habite depuis un an à la résidence. Elle est hospitalisée pendant dix jours pour une pneumonie. Le lendemain de son congé de l'hôpital, elle présente des nausées et de la diarrhée. La responsable prend seulement son pouls. Une heure plus tard, la femme est trouvée en arrêt cardio-respiratoire. Son décès est constaté à l'hôpital.

Recommandation :

Que le personnel de la Résidence Roy-Larocque :

- consulte l'infirmière de garde du Centre local de services communautaires lorsqu'un bénéficiaire présente des signes anormaux. [1]

Organisation / personne visée :

Résidence Roy-Larocque

Suivi de la recommandation :

Résidence Roy-Larocque

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-13, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-18, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-18, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-03-18, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-178221 153242

Événement :

Un homme de 70 ans décède d'un infarctus du myocarde à son domicile, à Dorval.

Le 15 juin 2011, l'homme consulte à l'Hôpital Lachine pour des idées suicidaires. L'infirmière au triage note au dossier que le patient présente une pression thoracique. Il est couché sur une civière et il devrait être vu par le médecin dans moins de 30 minutes. Pendant plus d'une heure, le patient n'est pas réévalué. Il quitte l'urgence sans être vu par le médecin. Quelques jours plus tard, l'homme est trouvé sans vie à son domicile.

Recommandations :

Que le Centre de santé McGill et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec :

- s'assurent que l'infirmière au triage demande un électrocardiogramme, si un patient se plaint de pression thoracique; [1]
- s'assurent que les patients sont réévalués périodiquement selon le délai établi au triage. [2]

Organisations / personnes visées :

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Centre universitaire de santé McGill

Suivi des recommandations :

Centre universitaire de santé McGill

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-07-17, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-07-17, l'intervenant informe le coronar en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-01-17, l'intervenant informe le coronar en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-01-17, l'intervenant informe le coronar en chef qu'une solution de rechange est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316646 157561

Événement :

Une femme de 98 ans décède d'une métastase cardiaque à la Villa des Nobles Gens, à Québec.

La femme demeurait à cette résidence privée depuis environ quatre ans. La nuit du 12 juin 2012, elle a fait une chute. La résidente est trouvée étendue au sol par un préposé. Aucun rapport d'incident ou d'accident n'est inscrit à son dossier. Dans la journée, une préposée la trouve en pleurs. La préposée n'ayant vu aucune note récente dans son dossier soupçonne une problématique émotionnelle plutôt que physique. Le lendemain, la femme est trouvée sans vie dans sa chambre.

Recommandations :

Que le Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord :

- s'assure que les pratiques et activités pouvant être confiées aux non-professionnels de la Villa des Nobles Gens dans le cadre de *la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé* (souvent appelé « projet de loi 90 ») sont conformes et répondent aux normes du Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord; [1]
- s'assure que des mesures sont mises en place afin que l'Annexe 10 «Guide d'intervention en cas d'accident ou d'incident» du *Manuel d'application du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées*, ou le formulaire AH-223 «Rapport de déclaration d'incident ou d'accident», est rempli systématiquement et le plus tôt possible par le personnel de la Villa des Nobles Gens après avoir constaté un événement indésirable nécessitant son utilisation dans le cadre d'une prestation de soins ou de services, et que le Centre local de services communautaires (CLSC) en assure un suivi. [2]

Que la Villa des Nobles Gens :

- s'assure que tous les préposés complètent avec succès, dans les plus brefs délais, les formations prévues à l'article 21 du *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés*, de même que la formation se rapportant à *la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé* (souvent appelé « projet de loi 90 »); [3]
- mette à la disposition du personnel l'Annexe 10 «Guide d'intervention en cas d'accident ou d'incident» du *Manuel d'application du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées*, ou le formulaire AH-223 «Rapport de déclaration d'incident ou d'accident», et l'inciter à le remplir systématiquement et le plus tôt possible après avoir constaté un événement indésirable nécessitant son utilisation dans le cadre d'une prestation de soins ou de services; [4]
- s'assure que des interventions sont effectuées et que des mesures immédiates, incluant l'orientation vers un professionnel de la santé le cas échéant, sont prises lors de la survenue d'un événement indésirable, que les gestionnaires sont informés en temps opportun, que des mécanismes de divulgation sont mis en place, et que des mesures de prévention de la récurrence sont élaborées afin de mieux répondre aux besoins des résidents hébergés; [5]
- consigne au dossier du résident hébergé un indicateur lié à l'événement indésirable, d'une part, et d'en aviser le Centre local de services communautaires (CLSC), d'autre part, afin d'assurer un suivi; [6]
- considère de pourvoir la résidence des services d'une infirmière tous les jours. [7]

Organisations / personnes visées :

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Villa des Nobles Gens

Suivi des recommandations :Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-18, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-06-18, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Villa des Nobles Gens

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-04-18, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-04-18, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-04-18, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2013-04-18, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2013-04-18, l'intervenant répond au coroner en chef en formulant un commentaire général.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-04-04, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-317040 159927

Événement :

Une femme de 20 ans décède d'un choc septique consécutif à une pyélonéphrite à l'Hôpital Santa-Cabrini.

La femme souffrait de diabète. Elle a consulté à l'urgence de l'hôpital pour un état grippal. Sa glycémie est élevée. La patiente reçoit son congé avec une ordonnance d'antibiotique. Quelques heures plus tard, elle est trouvée en arrêt cardiorespiratoire. Elle est transportée à l'hôpital, où son décès est constaté.

Recommandations :

Que le comité d'évaluation de l'acte médical et dentaire de l'Hôpital Santa Cabrini :

- révisé le dossier médical pour s'assurer que les règles de l'art ont été suivies en ce qui concerne les soins et les services reçus dans le présent dossier. [1]

Que le Collège des médecins du Québec :

- évalue la qualité des soins médicaux donnés et les questions d'ordre d'éthique. [2]

Organisations / personnes visées :

Hôpital Santa Cabrini
Collège des médecins du Québec

Suivi des recommandations :

Hôpital Santa Cabrini

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-28, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Collège des médecins du Québec

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-10-29, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-17, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-05-16, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-177945 157189

Événement :

Une femme de 86 ans décède d'une bronchopneumonie diffuse à l'Hôpital Notre-Dame-du-Lac.

La femme était alitée à domicile depuis plusieurs années et était incapable de se lever depuis environ quatre mois. Dans la journée du 3 mai 2012, elle est transportée à l'hôpital. À son arrivée, le médecin note un état physique pitoyable avec des plaies profondes sur le corps. Elle décède deux jours plus tard.

Il semble qu'il y ait eu un manque de suivi professionnel de la part des instances médico-sociales. Malgré ses refus constants d'aide thérapeutique pour parer à sa perte d'autonomie, un contrôle plus serré et insistant aurait dû être mis en place pour prévenir la dégradation de son état.

Recommandation :

Que la direction de l'Hôpital Notre-Dame-du-Lac :

- réévalue le contexte organisationnel et le suivi des patients en perte d'autonomie constante dans un climat de misère sociale évident. [1]

Organisation / personne visée :

Hôpital Notre-Dame-du-Lac

Suivi de la recommandation :

Hôpital Notre-Dame-du-Lac

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-03, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-13, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-320777 160860

Événement :

Une femme de 73 ans décède d'un œdème pulmonaire secondaire à une défaillance cardiaque au centre d'hébergement Jacques-Viger, à Montréal.

La femme souffre de plusieurs problèmes de santé. Elle est admise au centre d'hébergement à la suite d'une hospitalisation. Elle est essoufflée au moindre effort. Une radiographie pulmonaire est effectuée et démontre une défaillance cardiaque avec épanchement pleural. Le médecin favorise un traitement bronchodilatateur sans augmenter le diurétique. Quelques jours plus tard, la femme est trouvée en arrêt cardiorespiratoire et son décès est constaté.

Recommandation :

Que le comité de mortalité et morbidité du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance :

- revoie les circonstances entourant ce décès. [1]

Organisation / personne visée :

Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Suivi de la recommandation :

Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-17, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-06-17, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-319922 160321

Événement :

Un enfant de 14 mois décède d'une bronchopneumonie bilatérale à domicile.

Il est découvert sans vie dans son lit, par sa mère. La famille était connue de la Direction de la protection de la jeunesse.

Recommandation :

Que la Direction de la protection de la jeunesse de la Montérégie :

- revoie le suivi donné à la famille, les circonstances de ce décès et assure aux enfants un environnement adéquat. [1]

Organisation / personne visée :

Direction de la protection de la jeunesse de la Montérégie

Suivi de la recommandation :

Direction de la protection de la jeunesse de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-01, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-01, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-01, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-318174 157330

Événement :

Un homme de 26 ans décède d'une rupture d'une dissection aortique à son domicile.

L'homme consulte au Centre hospitalier de Verdun pour une douleur lombaire aiguë irradiant dans le ventre et dans les jambes. Le médecin qui l'examine ne soupçonne rien de particulier. Il considère que la douleur est musculaire et donne congé au patient avec une prescription d'analgésiques.

L'homme est trouvé sans vie quelques heures plus tard, dans son lit.

Recommandation :

Que le Centre hospitalier de Verdun :

- révise ce dossier et prenne, le cas échéant, les mesures qui pourraient s'imposer. [1]

Organisation / personne visée :

Centre hospitalier de Verdun

Suivi de la recommandation :

Centre hospitalier de Verdun

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-02, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-02, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-178618 156368

Événement :

Un homme de 55 ans décède d'une maladie cardiaque athérosclérotique.

L'homme souffre de problèmes cardiaques. Il consulte un cardiologue à l'Hôpital Royal Victoria et il se plaint de fièvre et de diarrhée au cours de la dernière semaine. Le médecin diagnostique une déshydratation consécutive à une gastroentérite.

L'homme quitte en véhicule accompagné d'un bénévole. Ce dernier le trouve inanimé alors qu'ils arrivaient au domicile.

Recommandation :

Que le comité d'évaluation de l'acte médical de l'Hôpital Royal Victoria :

- revoie ce dossier. [1]

Organisation / personne visée :

Hôpital Royal Victoria

Suivi de la recommandation :

Hôpital Royal Victoria

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-11-07, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316087 159094

Événement :

Un homme de 36 ans décède de thromboembolies pulmonaires bilatérales extensives à son domicile.

L'homme s'est effondré soudainement alors qu'il commençait des travaux de réparation. Un appel est fait au 9-1-1. Les manœuvres de réanimation effectuées par la famille et les ambulanciers sont demeurées vaines. Le décès est constaté par le médecin d'Urgences-santé.

Il appert qu'il s'est écoulé 21 minutes entre l'appel aux ambulanciers et leur arrivée sur les lieux.

Recommandation :

Qu'Urgences-santé :

- révise, de concert avec le service d'appel 9-1-1, cette intervention et apporte des corrections, s'il y a lieu. [1]

Organisation / personne visée :

Urgences-santé

Suivi de la recommandation :

Urgences-santé

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-08-28, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossiers :	A-318249	158654
	A-319293	159042
	A-319294	159043
	A-319295	159044
	A-319296	159045
	A-319297	159046
	A-319298	159047
	A-319299	159048
	A-319300	159049
	A-319301	159050
	A-319302	159051
	A-319303	159052
	A-319304	159053
	A-320326	160043

Événement :

Il s'agit d'une enquête publique portant sur quatorze décès survenus lors d'une éclosion de légionellose à l'été 2012, à Québec.

En plus de ces 14 décès, 184 personnes ont été contaminées et parmi celles-ci 133 ont dû être hospitalisées. La plupart des gens infectés habitaient les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch. Les symptômes étant atypiques, seuls des tests de laboratoire permettent de diagnostiquer la légionellose.

Le 18 juillet, la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DRSP) est avisée d'un cas de légionellose. Dans les jours suivants, d'autres cas sont portés à son attention. Le directeur déclare l'éclosion et, ayant des motifs sérieux de croire que la santé publique est menacée, il entreprend une enquête épidémiologique. À partir du 27 juillet, un plan d'action est donc élaboré. Étant donné la littérature scientifique, la DRSP pense immédiatement que la source de l'éclosion provient d'une tour aéroréfrigérante (TAR). On cherche donc à joindre le plus rapidement possible les propriétaires de ces tours et à informer le réseau de la santé.

Le 14 août, le directeur régional de la santé publique de la Capitale-Nationale se sert de ses pouvoirs exceptionnels : il déploie un plan d'urgence. Il mobilise des experts de différents organismes, car il faut réussir à trouver la source de la contamination. Le 18 septembre, les experts identifient la souche de l'éclosion, le Pulsovar A. Celui-ci n'est présent que dans un des bâtiments échantillonnés : le Complexe Jacques-Cartier. Le jour même, les ventilateurs des tours sont arrêtés, car des analyses démontrent encore, bien qu'ils aient été désinfectés et nettoyés, la présence de légionelle.

Le coroner mentionne que, malgré les éclosions passées, les mesures adéquates de contrôle n'étaient pas en place et que les autorités de santé publique du Québec ne possédaient pas les outils nécessaires à une gestion optimale de la crise.

Recommandations :

Que le gouvernement du Québec :

- clarifie les rôles de la Régie du bâtiment du Québec, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et des directions de la santé publique en matière de surveillance, de prévention et d'intervention lors d'une éclosion de légionellose; [1]
- s'assure que ces autorités ont les ressources financières et matérielles nécessaires à l'exercice de leurs mandats. [2]

Que le ministre de la Santé et des Services sociaux, responsable du programme national de santé publique qui encadre les activités de santé publique aux niveaux national, régional et local :

- s'assure qu'un seuil sanitaire de légionelle est déterminé; [3]
- s'assure qu'un nombre suffisant de laboratoires sont accrédités aux fins de l'identification et du dénombrement de la légionelle; [4]
- prévoit des mesures d'urgence et des procédures standards minimales à respecter par les intervenants de santé publique en cas d'éclosion de légionellose; [5]
- demande à des experts d'examiner les diverses stratégies de communication avec la population dans le cadre d'une éclosion réelle ou appréhendée de légionellose et de déterminer des lignes directrices qui pourraient servir aux directions de santé publique; [6]
- mette sur pied une équipe de soutien à l'intervention en cas d'éclosion de légionellose pouvant intervenir auprès des intervenants régionaux et locaux et les aider à faire face à une menace à la santé publique. [7]

Que le ministre du Travail du Québec, responsable de la Régie du bâtiment du Québec :

- encadre la conception, l'entretien et l'exploitation des TAR et, pour cela :
 - o fasse adopter des normes de conception des TAR;
 - o prévoit une procédure de déclaration obligatoire par les propriétaires et gestionnaires de TAR lorsque le seuil sanitaire de légionelle déterminé par les experts est atteint;
 - o donne à la Régie du bâtiment les pouvoirs nécessaires pour obliger les propriétaires de tours aéroréfrigérantes à se conformer aux dispositions réglementaires et, notamment, à procéder à un nettoyage si celles-ci sont susceptibles d'être à la source d'une contamination;
 - o prévoit que des sanctions pénales pourront être imposées aux propriétaires et aux gestionnaires de TAR. [8]

Que la Régie du bâtiment du Québec :

- rédige et mette à jour régulièrement des guides explicatifs sur l'entretien des TAR. [9]

Organisations / personnes visées :

Gouvernement du Québec
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministre du Travail du Québec
Régie du bâtiment du Québec

Suivi des recommandations :

Gouvernement du Québec

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-11-01, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-11-01, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-11-01, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2013-11-01, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2013-11-01, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.

Ministre du Travail du Québec

Sur la recommandation numéro 8, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Régie du bâtiment du Québec

Sur la recommandation numéro 9, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Sécurité publique

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 2, en date du 2013-10-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 3, en date du 2013-10-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 4, en date du 2013-10-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 5, en date du 2013-10-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 6, en date du 2013-10-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 7, en date du 2013-10-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 8, en date du 2013-10-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Sur la recommandation numéro 9, en date du 2013-10-07, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Avis / Dossier : A-316543 157490

Événement :

Un homme de 66 ans décède d'un syndrome coronarien aigu à son domicile.

L'homme a de lourds antécédents médicaux. Peu après minuit, le 7 juin, il est tombé de son lit. Il a recours aux ambulanciers pour se relever. À leur arrivée, l'homme ne se plaint d'aucune douleur. Les ambulanciers l'ont replacé dans son lit et ils ont quitté les lieux. Il n'y a pas eu de prise des signes vitaux.

L'homme est trouvé sans vie dans son lit trois jours plus tard et, selon toute vraisemblance, il serait décédé le 7 juin.

Recommandation :

Que le directeur de la qualité de Dessercom - Services ambulanciers et paramédicaux :

- procède à la revue de l'intervention entre 0 h 15 et 0 h 45 le 7 juin 2012 au domicile de la victime à Saint-Hyacinthe. [1]

Organisation / personne visée :

Dessercom - Services ambulanciers et paramédicaux

Suivi de la recommandation :

Dessercom - Services ambulanciers et paramédicaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2014-03-19, aucune réponse de l'intervenant à la suite de cette recommandation du coroner.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-23, aucune réponse attendue, la recommandation a été transmise pour information.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sur la recommandation numéro 1, en date du 2013-10-23, l'intervenant informe le coroner en chef que la recommandation est ou sera mise en oeuvre.
